



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

WIDENER



HN G82B Y

C 4228.84,15



Harvard College Library

FROM THE BEQUEST OF

JAMES WALKER, D.D., LL.D.,

(Class of 1814),

FORMER PRESIDENT OF HARVARD COLLEGE;

“Preference being given to works in the
Intellectual and Moral Sciences.”

6 Feb. 1890.



EXPOSÉ
DE LA
DOCTRINE CATHOLIQUE

L'auteur et les éditeurs déclarent réserver leurs droits de traduction et de reproduction à l'étranger.

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur (section de la librairie) en mars 1884.

PARIS. — TYPOGRAPHIE E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}, RUE GARANCIÈRE, 8.

EXPOSÉ
DE LA
DOCTRINE CATHOLIQUE

PAR
P. GIRODON
PRÊTRE

PRÉCÉDÉ D'UNE INTRODUCTION
PAR MGR D'HULST
VICAIRE GÉNÉRAL DE PARIS, RECTEUR DE L'INSTITUT CATHOLIQUE

TOME SECOND



PARIS

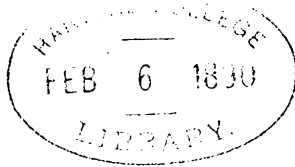
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1884

Tous droits réservés

C 4228.84.15

~~III. 5709~~
✓



Hacker Fund.

EXPOSÉ
DE
LA DOCTRINE CATHOLIQUE

SECONDE PARTIE

DOGME (*Suite*).

LIVRE SECOND — L'INCARNATION ET SES CONSÉQUENCES.

CHAPITRE V

L'INCARNATION.

Nous abordons maintenant un monde nouveau, une création complète, plus belle et plus riche que la première. Tous les préambules sont exposés, les fondements sont établis : il s'agit de montrer l'édifice proprement dit du christianisme, Jésus-Christ et son œuvre parmi les hommes.

ARTICLE PREMIER. — Préparation de l'Incarnation.

I

Saint Paul nous découvre en un mot l'importance et

II.

1

la place de Jésus-Christ dans l'histoire de l'humanité¹ : « Jésus-Christ hier, dit-il, et aujourd'hui, et lui encore dans tous les siècles. » En effet, si le Verbe de Dieu s'est fait homme, cette incarnation est le fait capital et pour ainsi dire le seul événement de notre race; elle doit nous apparaître comme un centre autour duquel rayonnent tous les incidents particuliers.

C'est bien ainsi qu'elle se présente à nos regards. J'ai déjà parlé des sacrifices, de cette coutume si étrange et pourtant si universelle. Cet acte est par excellence l'acte religieux chez tous les peuples qui n'ont pas subi, au moins à quelque degré, l'influence du christianisme : la prière même vient après, et la vertu est à peine considérée comme une pratique de piété envers les dieux. Mais le sang des victimes ne tarit pas sur les autels; et aucun culte n'est accompli qu'avec ce rite et à cette condition.

Comment expliquer ce fait? On peut dire que le sacrifice est une reconnaissance solennelle du souverain domaine de Dieu sur la créature; l'homme, en présentant une victime, proclame n'être pas le maître absolu de cette chose; au-dessus de lui, il reconnaît un autre Maître et Seigneur, à qui tout appartient sur la terre et dans les cieux. Mais cette théorie est bien raffinée pour beaucoup de peuples; de plus, elle ne rend pas compte de la conviction universelle que les dieux irrités s'apaisent, et que les péchés s'effacent dans le sang. — D'un autre côté, les hommes auraient-ils cru nourrir les dieux de la chair ou de la fumée de leurs sacrifices? Ce serait une

¹ *Hebr.*, XIII, 8

explication par trop grossière, et insoutenable dans bien des cas.

Certains détails, qui se retrouvent partout, servent encore à déterminer la pensée enveloppée sous la pratique. Jamais les objets offerts ne sont des choses sauvages et étrangères à l'homme : c'est du pain, de la farine, de l'huile, du vin, mieux encore, des animaux domestiques, et, dans les grandes occasions, pour les sacrifices les plus solennels, l'homme lui-même; en d'autres termes, c'est toujours un homme ou quelque chose qui lui tient de près. De plus, la victime doit être aussi parfaite que possible, sans tache, sans souillure d'aucune sorte. On la couronne de bandelettes et de fleurs; extérieurement, elle paraîtra s'offrir de son plein gré, et en même temps on la charge de tous les péchés du peuple ou des sacrificateurs. Ces rites bizarres, inexplicables par la seule raison, se rencontrent partout et toujours, sous une forme ou sous une autre.

Voilà le fait. Encore une fois, il est incontestable; il n'y en a pas de plus avéré. On a trouvé quelques peuples sans temple, comme les Gaulois nos ancêtres; on n'en a pas trouvé sans autel, et sur ces autels il y a du sang qui coule, et des victimes qu'on égorge. D'où vient cela? comment une coutume aussi peu raisonnable a-t-elle pu entrer dans les esprits des hommes et s'y maintenir malgré tout, jusqu'à faire dire à un Socrate mourant d'immoler à Esculape un coq qu'il lui a promis?

Nous y avons reconnu déjà un certain souvenir, un sentiment instinctif du péché originel; cette explication ne suffit pas. Sans doute, l'homme a conscience d'être coupable et d'avoir encouru la mort; sans doute,

les sacrifices nous l'attestent : mais ils nous apprennent encore deux autres choses. Ils témoignent de la croyance, universelle et indestructible, qu'un autre peut payer pour le coupable, que la divinité est prête à accepter une satisfaction équivalente en échange de celle qui lui est due. Tout dans le sacrifice affirme en outre cette conviction : le péché peut et doit être expié par le sang d'une victime, humaine, sans tache, et qui s'offre d'elle-même. Mais une telle doctrine, l'expiation nécessaire, sanglante et par substitution, nous reporte invinciblement à cette scène du paradis terrestre où la promesse de la rédemption était si étroitement unie au châtement. Qu'on cherche tant qu'on voudra, on ne trouvera pas d'autre explication de ce fait si considérable du sacrifice : c'est Jésus-Christ, ou plutôt c'est la figure de Jésus-Christ, que le genre humain, sans le savoir, mais non sans un certain instinct de la vérité, n'a cessé de présenter à Dieu en l'immolant sur les autels. Et saint Paul a eu raison quand il nous dit de Jésus-Christ : « Il était hier, comme il est à présent, comme il sera dans tous les siècles. »

Ne trouverons-nous pas ailleurs encore une préparation pour la venue du Fils de Dieu? Oui, sans doute; mais ces considérations, frappantes pour les esprits déjà chrétiens, sont contestables pour ceux qui ne le sont pas : aussi faut-il les exposer brièvement.

L'histoire profane paraît au premier coup d'œil tout à fait indifférente à ce grand événement. La politique suit

son cours, les révolutions des empires s'accomplissent, sans que rien en apparence semble se rattacher à l'Incarnation. Cela devait être, car la mission du Verbe éternel demeurait étrangère aux intérêts purement temporels. Il venait sauver les âmes, ouvrir aux individus les portes du ciel et leur en montrer le chemin; il n'avait rien à apprendre, au moins directement, aux sociétés qui n'ont pas d'âme, et dont la vie est bornée à cette terre. Indirectement sans doute la réforme des individus devait avoir son retentissement dans les sociétés, et la politique elle-même a reçu de l'influence de la Croix la transformation la plus profonde. Mais Jésus-Christ ne devait pas être un personnage politique; « son royaume n'était pas de ce monde ¹ », et il n'est pas surprenant dès lors que les mouvements des empires n'aient pas été conduits de manière à le préparer.

Cependant un regard plus attentif nous montre dans cette histoire purement humaine trois choses où se manifeste la disposition de la Providence. C'est d'abord le choix de l'époque où paraît Jésus-Christ. La terre, si divisée auparavant, si divisée bientôt après, se reposait alors sous une seule domination; la même langue était parlée de l'Orient à l'Occident; les voyages étaient exceptionnellement faciles; le calme des ambitions et la paix universelle sous un seul empereur tournaient les esprits vers des pensées plus spirituelles. Que le christianisme fût né à tout autre moment, avant ou après, et l'on verra combien sa propagation eût été plus difficile. Bossuet exprime cette pensée en deux mots d'une rapidité sais-

¹ JOANN., XVIII, 36.

sante¹ : « Victorieux par terre et par mer, il (Auguste)
 « ferme le temple de Janus : tout l'univers vit en paix
 « sous sa puissance, et Jésus-Christ vient au monde. »

En second lieu, l'humanité avait eu le temps de montrer ce dont elle était capable, et de donner pour ainsi dire sa mesure. La civilisation matérielle la plus raffinée avait abouti à la corruption la plus effroyable, comme la philosophie la plus sagace n'avait produit que le scepticisme. Toutes les ressources dont l'homme peut disposer pour son bonheur, les richesses du monde entier, et les lumières des plus grands esprits, tout cela avait été mis en œuvre; et le résultat était ce peuple romain, le plus pervers, le plus égoïste, le plus dénaturé qui fut jamais, dont la joie suprême était de voir des hommes s'égorger entre eux, tellement qu'à côté de ces petits temples dont j'ai parlé, il fallait quatre-vingt mille places au Colysée. C'étaient les contemporains de Virgile, d'Horace, de Mécène, de Tacite, de Juvénal, de Sénèque; c'étaient ces grands hommes eux-mêmes qui s'y asseyaient, et qui trouvaient leurs délices à ce spectacle épouvantable. Sans doute un tel fait n'est pas tout; mais par un divertissement de ce genre on peut juger du reste, et savoir à jamais de quoi l'homme est capable en dehors de Jésus-Christ.

Il y avait enfin à l'époque où naquit Jésus-Christ une attente universelle de quelque chose de nouveau et d'inouï. On peut discuter sur l'origine de cette préoccupation étrange, et bien des systèmes en effet ont été présentés : mais le fait en lui-même est incontestable.

¹ *Hist. univ.*, 1^{re} part., 9^e époque, fin.

Nous le trouvons dans la quatrième Églogue de Virgile, dans Suétone ¹, dans Tacite lui-même ², dans Plutarque ³, chez tous les peuples de l'Orient ⁴. Il devait paraître un homme extraordinaire qui « s'emparerait des affaires », qui « rétablirait les siècles dans un ordre nouveau », qui « servirait de médiateur entre les deux principes du bien et du mal », etc. Le genre humain l'attendait, et par cette attente encore il se rattachait de quelque manière à celui qui devait être son unique Sauveur.

Enfin toutes ces circonstances, en préparant l'Incarnation, se trouvaient préparer aussi la lutte prodigieuse que le christianisme naissant eut à soutenir. Son Messie, humble et obscur, mort sur une croix, trompait les espérances des hommes; la corruption du peuple romain allait se révolter contre sa morale, en même temps que la puissance des Césars trouverait dans l'obéissance du monde entier des ressources effrayantes pour l'écraser. Dieu donc visiblement disposait tout pour la venue de son Verbe fait chair; mais, afin de soutenir notre foi, il voulait donner à son règne sur la terre le cachet d'un ouvrage extraordinaire et miraculeux, et il arrangeait tout de telle sorte que ce Dieu homme fût à la fois rapidement connu partout et terriblement combattu partout. Ainsi éclatait doublement le caractère divin de Jésus-Christ : ainsi paraissait-il qu'il était hier dans le passé, tout avant lui étant plein de son avènement, et qu'il devait être dans tous les siècles pendant l'avenir, cet

¹ *Vespas.*, cap. IV.

² *Hist.*, l. V, ch. XIII.

³ *De Iside et Osiride.*

⁴ *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, t. XXXI.

avènement montrant à tous les siècles les marques d'une action miraculeuse, divine, qui devait appeler aussi et entraîner leur adoration.

III

Nous trouvons donc Jésus-Christ même dans la société païenne, de beaucoup la plus nombreuse dans l'antiquité. Mais à côté, ou plutôt au milieu de ce monde païen, il y avait un peuple chez lequel l'idée messianique tenait une place autrement considérable : ce peuple, tout le monde le sait, c'est le peuple juif.

On exagère parfois les différences qui séparent les Juifs des autres nations. En haine de l'idolâtrie étalée sous leur yeux et qu'ils étaient obligés de combattre encore, les Pères ont insisté de toutes leurs forces sur l'opposition de la loi de Dieu et des cérémonies païennes; ils ont rarement signalé ce qui les rapproche. Cependant nous retrouvons chez les Juifs les mêmes signes que chez les Gentils : les sacrifices, l'attente du Sauveur, et l'impuissance à établir sans lui une religion vraiment efficace et vraiment féconde. Seulement tout cela se présente chez les uns et chez les autres, comme le carbone se retrouve dans la houille et dans le diamant, ou comme la même eau se rencontre dans le cours limpide et majestueux du fleuve et dans les boues limoneuses de son embouchure. La préparation messianique est manifeste chez les Juifs et chez les païens, et par les mêmes caractères; mais ces caractères ont dans le peuple élu de Dieu un éclat, une grandeur, une constance, une pureté surtout, inconnus partout ailleurs.

Chez les Gentils, l'idée messianique n'est pour ainsi dire qu'un accident dans leur vie. Il est facile d'y reconnaître une tradition dont l'origine se perd dans l'antiquité la plus mystérieuse, tradition défigurée peu à peu et corrompue par le mélange d'éléments étrangers. Le même obscurcissement serait arrivé chez les Juifs sans une intervention spéciale de Dieu. De la vocation d'Abraham à Jésus-Christ, pendant plus de vingt siècles, Dieu agit sans cesse, par des apparitions, par des promesses, par la loi et ses institutions, par les prophéties, par les événements politiques eux-mêmes, afin de manifester dans sa pureté l'attente et la préparation de son Verbe fait chair. Cette action est tellement forte et tellement constante, qu'elle a pénétré jusqu'au fond le peuple juif; elle lui a donné son caractère à la fois si original et si tenace, qui distingue la postérité d'Israël au milieu de toutes les races des enfants des hommes, en sorte que depuis quatre mille ans déjà on peut dire du Juif : Voilà un homme qui attend le Messie ¹.

Ces choses sont connues de tout le monde. La liaison des deux Testaments était l'argument perpétuel des Apôtres, et en particulier de saint Paul, dans leurs controverses avec les Juifs; saint Paul allait jusqu'à dire que tout était figure ² de l'Évangile dans l'Ancien Testament, même les événements de la vie privée des

¹ Je sais que cela ne serait pas vrai de tous les Juifs. Il y a parmi eux un autre culte, inauguré au pied du Sinaï, et depuis lors rival de celui du vrai Dieu. Mais on aurait tort de juger la nation juive par quelques personnages plus en vue : la masse croit à sa loi et l'observe religieusement, ce qui n'a pas de sens en dehors de l'attente du Messie.

² *I Cor.*, x, 11.

patriarches, comme les deux mariages d'Abraham ¹. Les Apôtres, en procédant ainsi, se conformaient au commandement de Jésus-Christ lui-même : « Scrutez les « Écritures, ce sont elles qui rendent témoignage de « moi ². » Ils ont été suivis par les Pères et par tous les apologistes; je ne puis m'empêcher d'indiquer encore une fois la seconde partie de l'*Histoire universelle* de Bossuet, où ce lien entre les deux alliances est présenté avec une puissance et une largeur de vues irrésistibles. Ces pages sont trop peu connues; elles sont des plus fortes et des plus admirables que Bossuet ait écrites ³. Lisez-les, ami lecteur, si vous aimez l'éloquence, lisez-les surtout si vous aimez et si vous cherchez sincèrement la vérité : vous l'y trouverez environnée de l'éclat qui lui convient, et nos esprits se ressemblent bien peu si le vôtre n'en ressent une profonde et salutaire impression.

D'ailleurs, l'incrédulité elle-même perd ici l'audace de ses négations. Les Juifs ne sont pas seulement un peuple historique; c'est un peuple vivant, existant sous nos yeux, avec ses écritures, ses usages, ses traditions. Dieu les conserve ainsi par une disposition spéciale de sa Providence; avec leur incrédulité obstinée, ils sont dans l'avenir les témoins qui attestent la préparation de Jésus-Christ dans le passé. Ils ne cesseront de répéter à la face

¹ Gal., IV, 22-31.

² JOANN., V, 39.

³ Mais il y faut porter du sérieux et de l'attention; Bossuet ne se lit pas comme un journal. En revanche, quels trésors incomparables pour qui sait réfléchir! Ainsi, l'un des meilleurs ouvrages modernes sur l'authenticité des évangiles, celui de M. Wallon (*De la croyance due à l'Évangile*), est contenu en germe dans quelques lignes du chapitre xxvii de cette seconde partie.

du genre humain où ils sont dispersés, cette déposition involontaire, et d'autant plus irréfragable, jusqu'au jour où, la plénitude des temps étant arrivée, ils reprendront dans la vraie Église la place qu'ils ont perdue pour y faire entrer les Gentils ¹. En attendant, ils sont là, au milieu de nous : leurs sacrifices ont cessé, mais ils en perpétuent la mémoire ; leurs généalogies se sont brouillées, mais nous savons par eux qu'elles étaient intactes, et que la tribu de Juda, et dans cette tribu la postérité de David, restèrent connues jusqu'à l'époque même où la ruine du temple mit fin aux sacrifices ; leur religion, essentiellement juive et nationale, ne peut être la vraie religion de l'humanité, mais elle persévère comme la préface indispensable du christianisme ; leurs espérances dans le Messie rédempteur se sont évanouies, mais après avoir subsisté durant de longs siècles, et elles ont disparu précisément en même temps que les sacrifices, les généalogies, le temple et la religion. Tout cela s'accorde, et tout cela est attesté, affirmé, certifié pour nous, non par des livres, non par des monuments plus ou moins anciens, ou vénérables, peut-être altérés, peut-être mal compris, mais par ces hommes que nous côtoyons, qui vivent au milieu de nous sans être nous, qui sont dispersés et qui forment un peuple, témoin prédestiné et perpétuel de cette œuvre de Dieu, la plus grande qu'il ait faite, l'Incarnation.

La conclusion est donc encore celle des précédents para-

¹ Après la venue du Messie et la conversion des Gentils, rien peut-être n'est aussi souvent prophétisé dans l'Écriture que ce retour des Juifs à la fin des temps : *Is.*, XI, LIX ; *ÉZÉCH.*, XXXVII ; *JOEL*, III ; *SOPHON.*, III ; *MALACH.*, IV ; *Rom.*, XI, etc.

graphes, plus vive seulement et plus forte : Jésus-Christ n'est pas un personnage isolé, un accident imprévu; il était hier, il est aujourd'hui, et dix-huit cents ans d'existence du peuple juif depuis sa dispersion nous autorisent à dire qu'il sera encore dans tous les siècles.

Je ne prétends rien prouver en ce moment; j'examine simplement la place de cette idée du Messie dans l'histoire de l'humanité, et je constate qu'elle domine les temps. En quoi donc consiste cette doctrine qui remplit tous les âges de la race humaine? Que nous dit sur ce sujet l'Église catholique? Je voudrais l'exposer à grands traits, avant de passer aux preuves de la divinité de Jésus-Christ.

ARTICLE 2. — *Dogme de l'Incarnation.*

I

Les théologiens expriment d'un mot, dans la langue qui leur est propre, tout le dogme catholique sur l'Incarnation : c'est, disent-ils, l'union hypostatique du Verbe avec une nature humaine. Mais en quoi consiste cette union hypostatique? En ce que les deux natures, divine et humaine, sans se confondre, sans se mêler, sans perdre aucune de leurs propriétés ni de leurs opérations, subsistent dans la seule personne du Verbe divin ¹.

Ainsi deux natures, et une seule personne; une nature divine et une nature humaine, complètes en elles-mêmes,

¹ PERRONE, *De incarn.*, n° 334.

et unies dans la personne du Verbe par laquelle elles subsistent. Rien ne manque à aucune de ces natures de ce qui les constitue essentiellement : rien ne manque évidemment à la nature divine, car étant infiniment simple, elle ne peut être ni divisée, ni diminuée, ni amoindrie; mais rien ne manque non plus à la nature humaine; elle reçoit au contraire en Jésus-Christ toute la perfection dont elle est susceptible.

C'est ce dernier point surtout que les hérésies des premiers siècles ont contesté. Le christianisme avait donné une si haute idée de Dieu qu'on ne pouvait concevoir comment cette majesté infinie s'était abaissée jusqu'à l'homme; et comme d'un autre côté la mémoire des prodiges accomplis par Jésus de Nazareth était trop récente pour être obscurcie, on reconnaissait sa divinité, mais on niait ou l'on diminuait en lui la vérité de sa nature humaine. Les uns¹ ont refusé de croire à son corps; d'autres² à son âme, du moins à une âme raisonnable³; d'autres⁴ ont nié la volonté et les opérations humaines, distinctes de la volonté et des opérations divines; Eutychès enfin voulait que l'humanité eût été absorbée par la divinité au point de se perdre en elle, comme le fer se confond avec le feu où il est plongé.

La foi catholique répète au contraire avec le symbole qui porte le nom de saint Athanase : « Jésus-Christ Notre-Seigneur Fils de Dieu est Dieu et homme; il est Dieu » engendré de la substance de son Père avant tous les

¹ Les docètes.

² La plupart des ariens.

³ Apollinaire.

⁴ Les monothélites.

« siècles, et il est homme né de la substance de sa mère
 « dans le cours des siècles; Dieu parfait, homme par-
 « fait, subsistant d'une âme raisonnable et d'une chair
 « humaine; égal à son Père selon la divinité ¹, moindre
 « que son Père selon l'humanité. ². »

Nous croyons donc que Jésus-Christ a eu une vraie âme humaine, sensible et intelligente comme les nôtres, douée comme les nôtres de raison et de liberté. Seulement son intelligence a possédé dès le premier instant toutes les lumières dont un entendement humain est susceptible, y compris la vision intuitive de Dieu qui nous est réservée pour le paradis; le progrès dont parle l'Évangile ³ a existé seulement dans la manifestation extérieure des trésors dont le Verbe divin l'avait remplie et aussi dans la connaissance sensible qu'elle acquérait peu à peu des choses. Quant à la liberté, elle était trop bien ordonnée pour vouloir rien, sinon ce que la sagesse éternelle lui montrait être désirable, et ainsi, après avoir dit : « Je suis descendu du ciel, non pour faire ma
 « volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé ⁴ », Jésus pouvait ajouter : « Les choses qui lui plaisent, je les
 « fais toujours ⁵ », sans en négliger ni en omettre une seule.

Mais ceci n'est rien encore : nous croyons que Jésus-Christ a eu un vrai corps, chimiquement et physiologiquement semblable au nôtre, formé du sang de sa

¹ JOANN., X, 30.

² JOANN., XIV, 28.

³ LUC, II, 52.

⁴ JOANN., VI, 38.

⁵ JOANN., VIII, 29.

mère, par lequel il est vraiment fils d'Adam et notre frère, de la même race et du même sang que nous. Ainsi l'affirme clairement le mot Incarnation, venu à l'Église de l'apôtre saint Jean, quand après cette divine peinture du Verbe éternel, il ajoute : « Et le Verbe a « été fait chair ¹. » Dans son Épître, recommandant d'éprouver les esprits pour voir s'ils viennent de Dieu, il en donne cette marque ² : « Tout esprit qui confesse que « Jésus-Christ est venu dans la chair, est de Dieu. » Les textes sont innombrables ; et mieux que toutes les citations, l'histoire de la Passion est une preuve éclatante de la réalité du corps humain de Jésus-Christ. Seulement l'influence de la personne divine se fait encore sentir ici. Jésus naît d'une mère, comme tous les enfants des hommes, mais autrement que les simples enfants des hommes, puisqu'il naît d'une mère vierge, vierge dans sa conception, et vierge dans son enfantement ³. Il a faim, mais après avoir jeûné quarante jours et quarante nuits, et les Anges viennent le servir ⁴. Il dort, mais dans son sommeil il retient les vents et arrête les fureurs de la mer ⁵. Il meurt enfin, mais en donnant sa vie de lui-même, sans que personne ait le pouvoir de la lui ravir ⁶. Tel est l'enseignement chrétien ; je l'expose seulement, je le démontrerai plus tard, en indiquant les preuves de la divinité de Jésus-Christ.

Enfin il y avait, comme pour nous, union étroite,

¹ JOANN., I, 14.

² I JOANN., IV, 2.

³ ISAÏE, VII, 14. Cf. MATTH., I, 18, 25 ; LUC, I, 26-38 ; *Galat.*, IV, 4.

⁴ MATTH., IV, 2, 11.

⁵ MATTH., VIII, 24.

⁶ JOANN., X, 18.

action et réaction réciproques de l'âme et du corps dans la nature humaine du Verbe incarné. Ce terme même de chair, que nous retrouvons dans saint Jean, dans saint Pierre¹, et jusqu'à onze fois dans saint Paul, appliqué à Jésus-Christ, ce terme, dans la langue du Nouveau Testament, désigne constamment ce qu'après saint Thomas nous avons appelé l'animal dans l'homme, c'est-à-dire le corps organisé, doué du sens et de tout ce qui s'y rattache. Voilà, d'après notre foi, jusqu'où le Verbe de Dieu s'est abaissé afin de nous sauver. « Nous n'avons pas, dit saint Paul, un Pontife incapable de compatir à nos infirmités, mais qui a été éprouvé (ou tenté) de toutes manières pour nous ressembler, sans péché². » De là toute une série d'actes et de sentiments qui complètent en Jésus-Christ la nature humaine. Lui, le Verbe éternel de Dieu, il a été sans voix et il a bégayé ses pensées dans la langue maternelle. Il a travaillé³, afin de gagner son pain à la sueur de son front⁴. Il a pleuré, alors même qu'il était un homme fait⁵. Il a prié, comme un enfant d'Adam, et avec cris et avec larmes, à ce que nous apprend saint Paul⁶. Bien plus, il a connu nos passions, toutes les passions du moins compatibles avec la sainteté de sa personne divine. On ne saurait douter de la tendresse toute particulière et vraiment filiale dont il a entouré sa sainte mère, surtout quand l'Évangile nous apprend que pendant trente ans il lui fut soumis, à elle et à saint

¹ *I Petr.*, IV, 1.

² *Hébr.*, IV, 15.

³ *MARC.*, VI, 3.

⁴ *Gen.*, III, 19.

⁵ *LUC.*, XIX, 41; *JOANN.*, XI, 35.

⁶ *Hébr.*, V, 7.

Joseph¹. Son affection a connu des amis²; il a aimé sa patrie³; il a éprouvé la pitié⁴, la tristesse⁵, le trouble⁶, la peur et l'ennui⁷; il a eu des désirs⁸, même les plus véhéments⁹; il a senti la douleur, morale et physique; on peut même dire, en reprenant une de ses paroles, qu'il en a épuisé le calice¹⁰ jusqu'à la lie pendant sa Passion, du jardin de Gethsémani à la croix. Seules les passions qui supposent quelque désordre n'ont jamais effleuré son âme, et après comme pendant sa vie, ses ennemis eux-mêmes ont été forcés de lui rendre ce témoignage¹¹. Il a été tenté¹² cependant *pro similitudine*, comme dit saint Paul, pour nous ressembler; mais la tentation lui a été présentée uniquement par le dehors, sans que rien en lui aidât ou même sentit son influence.

Telle est l'humanité de Jésus-Christ. On voit combien elle est vraie, réelle, complète, sincèrement humaine, si j'osais me servir de cette expression. N'oublions jamais cela dans l'enseignement de l'Église; il ne faut pas que la pensée des grandeurs du Verbe nous fasse perdre de vue ce corps et cette âme, ce sang et cette chair qu'il a voulu prendre afin de se rendre semblable à nous, d'être vraiment Emmanuel¹³, c'est-à-dire Dieu avec nous. « Ce

¹ LUC, II, 51.

² JOANN., XI, 5; XIII, 23; XXI, 20. MARC, X, 21.

³ MATTH., XXIII, 37; LUC, XIX, 41-44.

⁴ MATTH., IX, 36; XIV, 14; XV, 32, etc.

⁵ MATTH., XXVI, 38.

⁶ JOANN., XII, 27; XIII, 21.

⁷ MARC, XIV, 33.

⁸ LUC, XXII, 15.

⁹ LUC, XII, 50.

¹⁰ LUC, XXII, 42.

¹¹ JOANN., VIII, 46.

¹² LUC, IV, 1-13.

¹³ IS., VII, 14.

« que nous avons entendu, écrit saint Jean, ce que nous avons vu de nos yeux, ce que nous avons contemplé, ce que nos mains ont touché du Verbe de vie, ... c'est cela que nous vous annonçons, afin que vous vous réjouissiez et que votre joie soit pleine ¹ » et parfaite.

Mais cette humanité ne subsiste pas par elle-même ni pour elle-même. Ses manières d'être ne sont pas siennes, elles sont celles du Verbe divin, de la seconde personne de la Sainte Trinité, du Fils éternel de Dieu, à qui elle est inséparablement unie. C'est seulement par une abstraction de notre esprit que nous pouvons la considérer isolément, en dehors du Verbe qui se l'est appropriée; en fait, à aucun instant, ni au moment de sa conception, ni après sa mort, le corps ou l'âme de Jésus-Christ n'ont existé à part de la divinité. Il n'y a en Jésus-Christ qu'une seule personne, celle du Fils de Dieu; seule, cette personne divine est responsable de tout ce qui lui arrive, parce qu'elle dirige tout, elle gouverne tout, elle s'attribue tout, actions et passions, en vertu de l'union étroite qui lui rattache le corps né de la vierge Marie et l'âme dont ce corps est animé.

Sans doute cela est incompréhensible. Sans doute il y a là un mystère; l'Église nous le donne comme tel. Il n'est pas surprenant qu'une œuvre de Dieu, et la plus grande, dépasse notre raison. Mais y voit-on rien d'impossible ou d'absurde? Est-ce même beaucoup plus incroyable que la dualité présente en nous, où nous la constatons tous les jours? La nature humaine, disons-nous, ne subsiste en Jésus-Christ que par le Verbe et

¹ I JOANN., I, 1-4.

pour le Verbe : de même par l'âme et pour l'âme subsiste ce corps organisé que nous appelons nôtre. En Lui, les deux natures distinctes se rapprochent dans la personne qui est unique : ne connaissons-nous pas cette unité de personne, avec deux natures, non-seulement distinctes, mais trop souvent opposées¹? Il n'y a donc rien d'absurde *a priori* dans notre dogme de l'Incarnation : c'est tout ce qu'il me faut pour le moment.

II

L'Incarnation a deux conséquences dont l'explication aidera à mieux comprendre le dogme.

La première porte sur le langage. Jésus-Christ étant à la fois Dieu et homme en une seule personne, on peut affirmer de lui des propositions qui semblent contradictoires, mais qui ne le sont pas, attendu qu'elles portent sur les qualités de ses deux natures différentes. Ainsi l'on peut dire que l'Éternel est né et qu'il est mort, parce que celui qui est éternel comme Dieu, est né et est mort comme homme; on peut dire qu'un homme est Dieu, ou plus simplement l'homme-Dieu, non pas qu'il soit Dieu en tant qu'homme, ni que son humanité soit la divinité, mais parce que la même personne, qui est Dieu, est homme en même temps; Jésus-Christ a pu dire qu'il y avait des choses que son Père seul savait² et que lui ignorait, en parlant de sa science humaine. C'est en

¹ Cette comparaison de l'Incarnation avec nous-mêmes ne se rencontre pas dans l'Écriture, mais tous les Pères l'ont présentée. Le Symbole dit de saint Athanase l'énonce ainsi : *Sicut anima rationalis et caro unus est homo, ita Deus et homo unus est Christus.*

² MATTH., XXIV, 36.

vertu de cette loi de la *communication des idiomes*, que Marie est appelée dans l'Église mère de Dieu. Ni le concile d'Éphèse qui a maintenu ce titre contre Nestorius, ni l'Église qui l'emploie journellement, ne veulent dire que Marie soit la mère de la nature divine ; ce serait une impiété et un blasphème. Mais la vierge de Nazareth a conçu et enfanté un corps hypostatiquement uni au Verbe divin ; et comme nos mères, qui ne sont cependant pour rien dans la production de nos âmes, sont cependant les mères de la personne parce qu'elles engendrent la chair à laquelle cette personne est unie, ainsi Marie avec juste raison est et doit être appelée la mère de Dieu, Θεοτόκος, puisqu'elle a donné le jour à un enfant qui est Dieu.

La seconde conséquence que je veux indiquer concerne le culte. Il y a dans l'Église un culte réservé à Dieu seul : c'est celui de latricie ou d'adoration, différent des hommages que l'on rend aux saints, et avant tous à leur reine, à Marie, mère de Dieu. Un simple exemple fera toucher du doigt la différence : dans les litanies, prière populaire par excellence, lorsqu'on s'adresse à Dieu, on lui dit : Ayez pitié de nous, *Miserere nobis* ; et lorsqu'on invoque les saints ou même la Sainte Vierge, on leur demande de prier pour nous : *Ora pro nobis*. Eh bien, quel culte devons-nous à Jésus-Christ, Dieu et homme tout à la fois ?

L'Église n'a jamais hésité. Sans doute l'humanité de Jésus-Christ, prise en elle-même, séparément de la divinité, ne mériterait pas plus l'adoration qu'aucune autre nature humaine. Mais une telle manière de considérer les choses, nous l'avons vu, est absolument fausse et

impossible : l'humanité de Jésus-Christ n'a jamais existé, et ne peut même pas dans la réalité concrète être envisagée à part de la personne divine à laquelle elle est unie. « Quiconque dissout Jésus, le sépare, le partage, dit saint Jean, n'est pas de Dieu, et c'est lui qui est l'Antechrist ¹. » Nous devons donc à l'humanité prise par le Verbe le même culte qu'au Verbe lui-même, puisqu'en fait la nature humaine et la personne du Verbe sont inséparables ; nous lui devons le culte de latrie. Et puisque le Verbe divin s'est uni au corps, directement et personnellement, comme à l'âme, nous adorons aussi le corps sacré de notre Sauveur, non à cause de lui-même, mais à cause de la divinité qui le termine.

Qu'il me soit permis de citer ici quelques lignes d'un Père, saint Jean Damascène, dont le livre occupe dans l'Église grecque une situation analogue à celle de la Somme de saint Thomas parmi nous : « Je dis que la « chair n'est pas sans droit à l'adoration, car elle est « adorée dans l'unique personne du Verbe, qui lui a servi « d'hypostase. Sans doute ce n'est pas comme chair nue « que nous l'adorons, mais comme unie à la divinité, « n'ayant avec le Dieu Verbe qu'une seule personne et « une seule hypostase par l'union de ses deux natures. Je « crains de toucher le charbon à cause du feu qui le « pénètre : j'adore les deux natures du Christ, à cause de « la divinité unie à la chair ². »

Ce principe incontestable, qui, comme on le voit, n'est pas nouveau, ni de l'invention des Jésuites et d'une religieuse, sert à expliquer une dévotion dont les hommes

¹ I JOANN., IV, 3.

² *De fide orthod.*, III, 8.

peu instruits sont souvent choqués, la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Sans doute pour qui n'a pas la foi, une telle dévotion est insensée; il est absurde d'adorer un muscle, et l'on ne sait plus où la fantaisie s'arrêtera dans cette voie. Mais pour l'Église, qui croit à l'union hypostatique, qui se prosterne tous les jours en répétant la parole de saint Jean : Le Verbe s'est fait chair, un tel culte, bien loin de paraître absurde, est une conséquence nécessaire de la doctrine et de la foi. Ce que nous vénérons, ce que nous adorons, c'est le cœur corporel et charnel de Notre-Seigneur; mais notre adoration ne se termine pas à ce muscle comme vous l'appellez, elle va au Verbe éternel, infini, au Fils de Dieu consubstantiel au Père et Dieu comme lui, qui est uni personnellement au corps et à toutes les parties du corps. Pourquoi choisir le cœur plutôt qu'autre chose? Parce que, dans presque toutes les langues humaines, le cœur est le symbole des affections et des sentiments; parce que ce culte du Sacré-Cœur nous rappelle toutes les affections humaines que le Verbe de Dieu a acceptées et divinisées en prenant notre nature, l'amour des parents, des amis, du travail, de la patrie, de la grande famille humaine, la prière, l'humilité, etc. tous sentiments, disons-le hardiment, que Dieu ne pouvait éprouver s'il n'avait pris notre chair et un cœur capable de battre comme le nôtre. Ainsi l'objet direct de notre adoration, c'est le cœur même de notre Sauveur; son terme dernier, c'est Dieu dans la seconde personne de la Sainte Trinité; son motif et son objet secondaire, ce sont les émotions sensibles et purement humaines du Verbe incarné, en particulier l'amour immense et miséricordieux qu'il a eu pour nous, ses

frères par le sang : y a-t-il donc là matière à plaisanteries ou à blasphèmes? ne faut-il pas avouer au contraire qu'aucun culte n'est plus doux, plus touchant, plus vraiment humain en un mot?

ARTICLE 3. — *Raisons de l'Incarnation.*

I

Quand l'esprit se met en face d'une œuvre aussi considérable, aussi extraordinaire que l'Incarnation, malgré lui il se demande quelles raisons si puissantes ont pu inspirer à Dieu un pareil prodige. Dieu ne fait rien sans motif, et quoique notre intelligence ne puisse pénétrer toutes les causes de ses actes, elle cherche cependant à en deviner quelque chose; cette recherche, lorsqu'elle est conduite avec humilité et soumission, bien loin d'offenser la Raison suprême, est au contraire un hommage que nous lui rendons.

Essayons donc de pénétrer dans les profondeurs des conseils divins; et humblement, nous rappelant le mot de l'Écriture, que « celui qui veut scruter la majesté divine sera écrasé par sa gloire ¹ », voyons ce que Dieu a bien voulu nous apprendre lui-même de ses raisons pour ce grand ouvrage.

On a vu plus haut ², d'après saint François de Sales, le sentiment d'un grand nombre de théologiens, suivant lesquels l'Incarnation aurait été l'œuvre première et

¹ *Proverb.*, xxv, 27.

² Tome I, p. 207-212.

principale de Dieu, décrétée avant tout le reste, ayant la création entière comme suite et accompagnement. Je n'y reviens pas. Mais dans ce système, l'Incarnation aurait été glorieuse; le Verbe fait homme aurait paru comme le Roi du monde, environné des hommages de l'univers. Nous savons qu'il n'en a pas été ainsi : le péché a rendu impossible le projet primitif. Dès lors, puisque tout était changé, pourquoi Dieu a-t-il conservé néanmoins son plan, au risque d'infliger à son Fils bien-aimé des humiliations si peu en rapport avec la nature divine?

En premier lieu cela est tout à fait conforme aux habitudes de la Providence divine. Les dons de Dieu sont sans repentance ¹, et la Sagesse infinie ayant trouvé bon que son Premier-né s'unit à la création dans la nature humaine, le péché ne devait pas arrêter un si grand bienfait. Autrement le mal triomphait, et Dieu n'aurait pas été Dieu s'il l'avait permis. Il ne suffisait même pas que le Verbe s'unit dans un autre monde à une nature différente; c'eût été encore une défaite. Dieu se devait d'établir et d'affirmer la suprématie du bien à l'endroit même où cette victoire avait d'abord été perdue, et dans une lutte toute semblable.

Insistons sur cette considération. Dieu est le bien; il est l'amour, la sainteté, l'ordre, la justice; il n'est rien, s'il n'est pas cela, et c'est pourquoi il a voulu d'abord l'Incarnation, afin de se manifester au dehors. Survient le péché; c'est le mal, le désordre, la haine qui entrent dans l'œuvre de Dieu. Cependant le bien ne doit pas succomber et disparaître. L'Incarnation, au lieu d'être

¹ *Rom.*, XI, 29.

un triomphe, deviendra donc une lutte; afin de rendre la victoire plus éclatante, le Verbe, en se faisant homme, prendra cette humanité infirme et découronnée que le péché a faite, il acceptera toutes les conséquences de la chute, il en expiera toutes les abominations jusqu'à la dernière; de la sorte, si terrible que soit la puissance du péché, celle du bien paraîtra plus grande encore, et Dieu se montrera vrai roi et vrai maître au-dessus de tout. Écoutez saint Paul : « Il a dépouillé les principautés « et les puissances, il les a entraînés sans crainte, triomphant d'elles ouvertement en lui-même ¹ »; et ailleurs, rappelant une parole du prophète Osée : « La mort a été « absorbée dans la victoire : ô mort, où est ta victoire? « ô mort, où est ton aiguillon ²? »

Ainsi Dieu reçoit par là une gloire supérieure à celle que le péché lui avait ravie : un seul acte de soumission et d'adoration du Verbe incarné l'honore plus que toutes les fautes des créatures ne peuvent l'offenser; il trouve dans la vie du Christ, depuis son entrée dans le monde ³ jusqu'à sa mort ⁴, un hommage constant et infini. Sa justice est donc satisfaite, puisque l'expiation offerte par un homme-Dieu dépasse l'injure reçue de nos péchés; de là l'intensité extraordinaire des souffrances, et la qualité divine de la victime. Quelle doctrine! quelle séve! quelle nourriture pour les esprits! quelle idée elle nous donne de ce Dieu qu'un Dieu seul peut apaiser, et du péché qui demande un Dieu pour le réparer!

¹ *Coloss.*, II, 15.

² *I Cor.*, XV, 55.

³ *Hébr.*, X, 5-7.

⁴ *Luc.*, XXIII, 46.

Je n'ai pas tout dit; la justice infinie n'est pas seule à trouver son compte dans l'oblation sanglante du Verbe incarné : c'est la porte ouverte à la miséricorde prête à déborder sur nous pour qui Jésus-Christ s'est offert.

« Comme on voit, dit Bossuet ¹, quelquefois dans un grand orage, le ciel semble s'éclater et fondre tout entier sur la terre; mais en même temps qu'il se décharge, il s'éclaircit peu à peu, jusqu'à ce qu'il reprend enfin sa première sérénité, calmé et apaisé, si je puis parler de la sorte, par sa propre indignation : ainsi la justice divine, éclatant sur le Fils de Dieu de toute sa force, se passe peu à peu en se déchargeant, la nue crève et se dissipe; Dieu commence à ouvrir aux enfants d'Adam cette face bénigne et riante : et par un retour admirable, qui comprend tout le mystère de notre salut, pendant qu'il frappe sans miséricorde son Fils innocent pour l'amour des hommes coupables, il pardonne sans réserve aux hommes coupables pour l'amour de son Fils innocent. »

C'est le mystère de la Rédemption, trop connu, grâce à Dieu, pour qu'il soit nécessaire de l'exposer longuement. Jésus-Christ, enfant d'Adam comme nous, a pris sur lui la charge d'expier toutes les offenses de ses frères selon la chair; « lui qui ne connaissait pas le péché, il s'est laissé faire péché pour nous, afin que », ce péché ayant été réparé par sa mort, « nous fussions faits en lui à notre tour les justes, ou la justice de Dieu ² ». « Il est lui-même la victime pour nos péchés,

¹ 2^e Sermon sur la Passion, 3^e point.

² II Cor., v, 21.

« et non-seulement pour les nôtres, mais pour ceux du
 « monde entier ¹. » Comme l'offrande spontanée de
 cette victime infinie, et son sang librement répandu sur
 la croix, sont d'une valeur supérieure à nos fautes, c'est
 justement que l'Église applique à ce mystère le terme
 de rédemption. Elle répète d'ailleurs ici le langage de
 saint Pierre : « Sachez que vous n'avez pas été rachetés
 « par de l'or ou de l'argent corruptibles, mais par le
 « sang précieux de l'Agneau sans tache et sans souillure,
 « du Christ connu d'avance antérieurement à la création
 « du monde, et manifesté dans ces derniers temps à
 « cause de vous ². »

Cette doctrine remplit les Saintes Écritures. Elle en
 fait le fond et la moelle. Qu'il me soit permis seulement
 de citer quelques courts passages; je les prends à
 dessein dans différentes époques pour montrer la con-
 stance de cette tradition.

Ce sont d'abord les psaumes : « Seigneur, vous avez
 « béni votre terre, vous avez détourné la captivité de
 « Jacob; vous avez remis l'iniquité de votre peuple,
 « vous avez couvert tous leurs péchés; vous avez adouci
 « toute votre colère, vous êtes revenu de la fureur de
 « votre indignation... Vraiment le Sauveur est proche
 « de ceux qui craignent Dieu, et la gloire habitera sur
 « notre terre. La miséricorde et la vérité se sont ren-
 « contrées, la justice et la paix se sont embrassées : la
 « vérité s'est élevée de la terre, et la justice a regardé
 « du haut des cieux. Car le Seigneur donnera la miséri-
 « corde, et notre terre donnera son fruit; la justice

¹ I JOANN., II, 2.

² I Petr., II, 2.

« marchera devant lui, et il posera ses pas dans le sentier¹. »

Isaïe, parlant des souffrances du Messie futur, ajoute :
 « Le Seigneur a résolu de le briser dans l'infirmité; s'il
 « donne sa vie pour le péché, il verra sa postérité se
 « perpétuer pendant des siècles, et la volonté de Dieu
 « se laissera diriger par sa main. Oui, parce que son
 « âme aura souffert, il verra et il sera rassasié; lui, le
 « juste, mon serviteur, il justifiera un grand nombre et
 « portera leurs iniquités. C'est pourquoi je lui aban-
 « donnerai la plupart; il partagera les dépouilles des
 « forts (du démon) parce qu'il a livré son âme à la mort
 « et qu'il s'est laissé mettre au rang des coupables; il a
 « porté les péchés de beaucoup, il a prié pour les
 « pécheurs². »

Lorsque Jésus-Christ faisait à Jérusalem son entrée triomphale cinq jours avant sa passion, au milieu de la foule qui l'acclamait, des Gentils désirèrent le voir. Ils s'en ouvrirent aux apôtres, et ceux-ci le répétèrent à Jésus; que leur répond ce divin Maître? « L'heure est venue pour que le Fils de l'homme soit glorifié. En vérité, en vérité je vous le dis, si le grain de froment qui tombe en terre ne meurt, il reste seul; mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruit... Et maintenant mon âme est troublée. Que dirai-je? Père, sauvez-moi de cette heure : mais cependant je suis précisément venu pour cette heure... Maintenant est le jugement du monde; maintenant le prince de ce monde sera jeté dehors, et moi, quand j'aurai été élevé de terre,

¹ Ps. LXXXII.

² Is., LIII, 10-12.

« j'attirerai tout à moi. Il disait cela, ajoute saint Jean, « par allusion à la mort dont il devait mourir ¹, » et la foule le comprit ainsi.

Saint Paul ne parle pour ainsi dire que de ce mystère. Il faisait profession de « ne savoir autre chose sinon Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié ² ». Aussi faudrait-il le citer en entier. Voici pourtant deux textes qu'il sera utile de méditer. « De même que par la faute d'un seul, la « condamnation a passé dans tous les hommes : ainsi par « la justice d'un seul, la vie de la justification a passé « dans tous les hommes. En effet, de même que par « la désobéissance d'un seul, beaucoup ont été cons- « titués pécheurs : de même par l'obéissance d'un seul, « beaucoup seront constitués justes ³. » Tout le chapitre roule sur ce rapprochement entre Adam et Jésus-Christ. Et ailleurs : « Ce Jésus, mis un peu au-dessous des « anges par son humanité, nous le voyons, pour avoir « souffert la mort, couronné de gloire et d'honneur, « afin que, par la grâce de Dieu, pour tous il goûtât « la mort. Car il convenait que celui pour qui et par « qui tout a été fait, qui avait amené de nombreux fils « à la gloire, consommât par sa passion l'œuvre de leur « salut... C'est pourquoi il ne rougit pas d'appeler les « hommes ses frères ; et comme ils ont communiqué à la « chair et au sang, lui aussi il y a participé, afin de « détruire par sa mort celui qui avait l'empire de la « mort, le démon, et d'affranchir ceux que la crainte de « la mort tenait pour toute leur vie dans la servitude.

¹ JOANN., XII. Cf. *id.*, XI, 49-52.

² *I Cor.*, II, 2.

³ *Rom.*, V.

« Ainsi il a dû s'assimiler en tout à ses frères, pour
 « devenir miséricordieux et fidèle pontife auprès de
 « Dieu et expier les péchés du peuple. Car là où il a été
 « éprouvé lui-même et tenté, à ceux aussi qui y sont
 « tentés, il peut donner du secours ¹. »

Ces derniers mots indiquent enfin une troisième raison pour laquelle le Verbe de Dieu n'a pas dédaigné de venir à nous dans l'infirmité de la chair : c'est afin tout ensemble de nous instruire, de nous encourager et de nous fortifier par une vie semblable à la nôtre. Il nous a réconciliés avec son Père ²; il a déchiré, en la fixant à la croix, la cédule du décret qui nous était contraire : cependant l'œuvre de notre salut n'est pas complète, il y faut encore nos propres efforts ³, il nous faut entrer librement en partage de cette rédemption qui nous a été apportée ⁴. Or dans ce dernier repas qu'il fit avec ses apôtres, Jésus leur disait, et par eux à tous les hommes : « Je vous ai donné l'exemple, afin que, comme j'ai fait, ainsi vous fassiez à votre tour ⁵ » : voilà pour l'instruction. « Le Christ ayant souffert dans sa chair, armez-vous, vous aussi, de la même pensée ⁶ » :

¹ *Hebr.*, II.

² *II Cor.*, V, 19.

³ C'est ici un des points où les protestants se sont séparés de l'Église. Selon les premiers auteurs de la Réforme, Jésus-Christ a fait lui-même tout le nécessaire pour notre salut; notre rôle se borne à croire que ses mérites nous sont appliqués, et il résulte de cette foi seule une imputation qui nous justifie aux yeux de Dieu. On voit les conséquences pratiques d'une telle doctrine; aussi je ne pense pas que personne, parmi les protestants, la soutienne encore aujourd'hui. Mais les variations sont une des fatalités de l'hérésie.

⁴ *Coloss.*, II, 14.

⁵ *JOANN*, XIII, 15.

⁶ *I Petr.*, IV, 1.

voilà pour l'encouragement. « Il est puissant pour nous secourir dans les épreuves que lui-même a supportées ¹ » : voilà pour la force. Que resterait-il de tout cela sans l'Incarnation, je dis sans l'Incarnation humble, abaissée, sans la vie commune, ordinaire, pleinement humaine du Verbe incarné? *Cœpit facere et docere* ², est-il écrit au livre des Actes, il a fait d'abord et il a enseigné selon ce qu'il avait fait : qui pourrait dire la somme de vertu, de dévouement, d'élévation morale, dont l'humanité est redevable à ce modèle semblable à nous, et pourtant si supérieur à nous?

II

Voilà donc, dans la mesure où nous pouvons le savoir, les raisons de l'Incarnation telle qu'elle a eu lieu : rendre à Dieu la gloire que lui devait la création, et que le péché avait refusée ; réconcilier les hommes avec leur Créateur, et en Dieu la miséricorde avec la justice ; donner aux hommes tous les moyens pour arriver à la sainteté. Il serait possible de développer beaucoup ces considérations ; il suffit de les indiquer, et d'ajouter que cette triple mission, Jésus-Christ l'a remplie avec surabondance, comme il convenait à un Dieu. Tout le monde connaît sa vie et sa mort ; un instant de réflexion montrera à quel point il est allé au delà du nécessaire dans l'amour et le dévouement, soit envers son Père, soit envers nous.

Les théologiens, les esprits les plus curieux et les plus

¹ *Hebr.*, II, 18.

² *Act.*, I, 1.

chercheurs que je connaisse ¹, ne se sont pas contentés de ces raisons. Ils se sont demandé pourquoi le Verbe s'était incarné, et non pas une autre personne de la Sainte Trinité, le Père par exemple, ou le Saint-Esprit; pourquoi il avait voulu prendre la forme humaine, plutôt que toute autre nature créée; pourquoi le Verbe avait voulu naître du peuple juif, pourquoi d'une race royale, et d'une race royale tombée dans l'oubli au moment où il la prenait; pourquoi l'Incarnation avait eu lieu à cette époque, et non pas à une autre; etc., etc. Mais ces questions ne sont pas de celles qui intéressent aujourd'hui les esprits. Je renverrai ceux qui voudraient les connaître à saint Thomas, *Som. théol.*, III^e partie, et je me bornerai à tirer une conclusion de tout ce que je viens de dire.

Puisque ce mystère, en restant incompréhensible, est pourtant si raisonnable; puisque cette doctrine, qui est le nœud du christianisme, est si élevée, si divine, et en même temps si sage et si humaine, d'où vient donc que tant d'hommes refusent de l'admettre? pourquoi parmi ceux mêmes qui liront ces pages et qui y reconnaîtront l'enchaînement propre à la vérité, plusieurs hésiteront-ils et refuseront-ils encore de captiver leur intelligence sous l'obéissance du Christ ²? Saint Jean va nous l'apprendre, en même temps qu'il nous donnera la raison dernière, en propres termes la raison des raisons de l'Incarnation du Verbe: « Quiconque aime, dit-il, est né « de Dieu; et connaît Dieu; qui n'aime pas, ne connaît « pas Dieu, parce que Dieu est amour ³. » Et il ajoute

¹ Qu'on lise avec attention dix pages de nos grands auteurs, et l'on reconnaîtra la justice de cet éloge.

² *II Cor.*, x, 5.

³ I JOANN., IV, 7, 8.

aussitôt : « En cela a paru l'amour de Dieu envers nous, « qu'il a envoyé dans le monde son Fils unique, afin que « nous vivions par lui. En cela est l'amour; non pas que « nous, nous ayons aimé Dieu, mais lui le premier nous « a aimés, et il a envoyé son Fils pour expier nos « péchés ¹. »

Jésus-Christ lui-même l'avait expliqué dans cette conversation si pleine de mystères qu'il eut avec Nicodème, et que saint Jean nous rapporte au troisième chapitre de son Évangile : « Dieu a tant aimé le monde, qu'il lui a donné son Fils unique ². » Sur quoi Bossuet fait la réflexion suivante, par laquelle finira ce chapitre :

« Pour tout entendre, il ne faut qu'entendre son « amour Dieu a tant aimé le monde. Un amour incom- « préhensible produit des effets qui le sont aussi. Vous « demandez des pourquoi à Dieu? Pourquoi un Dieu se « faire homme? Jésus-Christ nous dit ce pourquoi : Dieu « a tant aimé le monde; tenez-vous-en là. Les hommes « ingrats ne veulent pas croire que Dieu les aime autant « qu'il fait; mais le disciple bien-aimé résout leurs doutes « en disant : Nous avons cru à l'amour que Dieu a pour « nous ³. Dieu a tant aimé le monde; et que reste-t-il « après cela, sinon de croire à l'amour, pour croire à « tous les mystères? Esprits aussi insensibles à l'amour « divin, que vous êtes d'ailleurs présomptueux! ce n'est « plus le lieu de disputer, mais d'aimer; et après que « Jésus a dit : Dieu a tant aimé le monde, il ne faudrait « plus que dire : Le monde racheté a tant aimé Dieu ⁴. »

¹ I JOANN., IV, 9, 10.

JOANN., III, 16.

³ I JOANN., IV, 16.

⁴ *Élévations*, XVIII, 14.

CHAPITRE VI

PREUVES DE LA DIVINITÉ DE JÉSUS-CHRIST.

C'est ici théoriquement le nœud du christianisme. Si Jésus-Christ est Dieu, la religion fondée par lui est évidemment la vraie; nous n'avons ni à examiner, ni à discuter, mais à adorer et à nous soumettre. L'Église affirme qu'il est Dieu, et dès lors tout le reste suit. Mais où sont les preuves de cette divinité? que valent-elles? Telle est la question à laquelle on ne peut se dispenser de répondre, d'autant plus qu'en face de l'affirmation chrétienne, la négation contraire a été posée il y a un siècle, et n'a jamais depuis cessé d'avoir ses défenseurs.

Voici donc le centre de la controverse avec les non-chrétiens. Je n'oublie pas en l'abordant l'objet que je me suis proposé dans cet ouvrage : je ne veux pas discuter, mais exposer. Aussi ne faut-il pas, dans les pages qui vont suivre, chercher de ces discussions savantes qui font l'honneur de l'apologétique contemporaine. Les hommes, s'il y en a, éloignés de Jésus-Christ par des questions de textes, de dates, par des difficultés d'érudition en un mot, feront bien de consulter les ouvrages spéciaux écrits sur ces matières; ils y verront qu'aucune objection n'est restée sans réponse, et décisive. Mon

intention ici est simplement d'exposer les preuves principales en vertu desquelles nous, chrétiens, nous croyons à la divinité de Jésus-Christ. Car enfin on accordera bien que, sinon tous, au moins parmi nous des hommes comme Ampère, Cauchy, Cuvier, Lacordaire, Berryer, Guizot, pour ne nommer que les plus récents d'entre les morts, n'avaient pas sans quelque raison soumis leur intelligence à une foi aussi étrange et aussi dominatrice que celle de la divinité du Christ. Ces raisons, les nôtres, je vais les présenter avec quelque développement.

Je dois faire observer encore que ce chapitre se lie avec les précédents, notamment avec ceux des preuves de la révélation, (1^{re} p., ch. II, a. 2), de l'Écriture sainte (1^{re} p., ch. IV, a. 1), du surnaturel (1^{re} p., ch. VII), de Dieu (2^e p., ch. I) et de l'Incarnation (2^e p., ch. V). On ne sera donc pas surpris si j'énonce ici comme certaines des propositions établies ailleurs. Je ferai mes efforts pour l'éviter, afin de mettre dans un plus grand jour ce dogme fondamental de la divinité de Jésus-Christ; mais la vérité se tient et s'enchaîne : c'est là sa gloire, d'être une, comme Dieu est un. Il ne dépend pas de nous d'en isoler un point, pas plus que nous ne pouvons démontrer un attribut de Dieu sans considérer tous les autres. A lire ce chapitre tout seul, détaché de ce qui précède et de ce qui suit, on n'aurait qu'une lumière brisée, amoindrie, fragmentée pour ainsi dire, et c'est la pleine lumière qu'il convient de donner à nos esprits.

O Jésus, mon Roi, mon Maître et mon Sauveur, permettez qu'avant de commencer ces pages, je me mette à vos pieds, et là, dans le secret, dans le silence, je vous adore comme mon vrai Seigneur et mon Dieu! C'est de

vous que je vais parler; c'est votre divinité que je vais établir; c'est votre personne que je voudrais montrer avec cet éclat pénétrant et doux qui ravit les âmes et qui leur fait dire : Vraiment cet homme était le Fils de Dieu ¹. Aidez-moi, soutenez-moi, guidez-moi. Depuis que j'ai entrepris cet ouvrage, le temps me durait d'arriver là; et maintenant j'hésite, je tremble, je crains de ne pas parler de vous comme je le voudrais et comme il le faudrait. Vous savez, ô mon Jésus, combien dans le plus profond de mon cœur, je crois que vous êtes mon Dieu, le Dieu qui m'a créé, le Dieu qui me jugera, le Dieu qui a donné sa vie afin que ce jugement me soit favorable. Ah! que je le dise encore, avant d'essayer ces preuves où il y a toujours un certain air de doute; que je le dise, sous la seule action de votre grâce, avec humilité et soumission : Je crois, Seigneur, *credo, Domine*, oui, je crois et je vous adore, *et procidens adoravit eum* ². Aidez-moi donc maintenant, et puissiez-vous, divin amant des âmes, vous servir de ces essais pour en attirer quelqu'une à vous, pour lui faire sentir combien vraiment vous êtes le seul bien, le seul trésor, le seul Dieu au-dessus de toute louange et de tout sentiment!

ARTICLE PREMIER. — *Etat de la question.*

Il n'est pas inutile de déterminer exactement d'abord le sens de ce que nous voulons prouver, et le genre de preuves dont nous aurons à nous servir.

¹ MARC, XV, 39.

² JOANN., IX, 38.

Dans la fureur d'impiété si répandue à la fin du dernier siècle, un écrivain ¹ a entrepris de prouver non-seulement que Jésus-Christ n'est pas Dieu, mais qu'il n'a jamais existé : c'est le soleil, qui naît au solstice d'hiver (25 décembre), qui ressuscite chaque jour après sa mort, et dont les douze signes du zodiaque sont les douze apôtres. Je n'ai pas à discuter un pareil système. On y a répondu avec esprit dans une petite brochure, dont l'auteur (M. Perès) prouve plus clairement encore que Napoléon n'a jamais existé : c'est le soleil, Apollon, qui naît dans la mer au sud-est, et meurt dans la mer au sud-ouest, qui bat en retraite devant les frimas du nord, et qui outre ses douze maréchaux pour signes du zodiaque, a encore quatre frères rois pour représenter les quatre points cardinaux. C'est toute la réfutation qui convienne à Dupuis ; c'est même davantage, car il y a dans cette brochure beaucoup plus d'esprit que n'en méritait l'*Origine des cultes*.

Je prends donc pour accordé qu'un homme a existé, du nom de Jésus ; que cet homme était Juif, qu'il a vécu à Jérusalem au commencement de notre ère, qu'il y a enseigné une doctrine nouvelle, formé des disciples, excité bien des émotions diverses, et enfin qu'il y est mort. Personne ne nie cela, ni M. Strauss, ni M. Renan, ni son enfant de chœur, cet excellent vieillard qui fait de temps en temps son éloge dans la *Revue des Deux Mondes*. Jésus est un personnage historique, c'est même

¹ DUPUIS, *Origine de tous les cultes*. On me pardonnera de ne pas citer le chapitre : j'ai eu le livre entre les mains, mais il est tellement ennuyeux que je ne me suis pas cru obligé de faire cette recherche.

un personnage remarquable et extraordinaire, comme Mahomet, comme Bouddha ou Confucius, comme tous les promoteurs de ces grands mouvements d'idées qu'on appelle des religions. En général, et à l'exception de ce terrible enfant de chœur, on nous accorde encore que c'est un personnage en définitive plus respectable que Mahomet et ses collègues, plus élevé de doctrine et de sentiments. Je n'en demande pas tant, et il me suffit de pouvoir tenir pour assurée, même contre la critique la plus téméraire et contre l'impiété la plus effrénée, l'existence réelle, matérielle, historique de cet homme que ses contemporains et nous, nous appelons Jésus.

La question n'est donc pas là, puisqu'il est décidément impossible de mettre cette existence en doute. Ce qu'il faut prouver, c'est que cet homme, qui a vécu, qui est mort, ce Jésus, dont la physionomie est bien connue, dont la vie dans ses grandes lignes est indiscutable, n'est pas un homme comme les autres, c'est qu'il est Dieu et homme à la fois. On nous accorde l'homme, il faut montrer le Dieu.

Mais la question ainsi posée, il faut, pour la résoudre, recourir à un genre d'arguments tout particulier : Dieu ne se montre pas, ne se manifeste pas comme un homme. C'est par ses actes qu'un être révèle sa nature. Si, comme Schopenhauer dans un fragment célèbre, je me suppose en présence d'un homme et d'un vase minéral, ce n'est pas, ainsi que l'imaginait son rêve, en pénétrant dans l'intime de l'un et de l'autre que je pourrai distinguer leurs essences respectives : mais je les verrai agir, et ces actes m'apprendront leur nature. Il n'y a pas d'autre moyen par lequel nous puissions reconnaître un Dieu

d'un homme. Si Jésus-Christ est Dieu, il a dû vivre, parler, agir en Dieu ; ses actes doivent être de ceux qu'un homme ne peut pas faire ; ses paroles doivent avoir un accent particulier ; enfin sa personne entière doit présenter quelque chose d'extraordinaire, d'unique, de surnaturel, qui la fasse reconnaître, comme nous reconnaissons un homme aux traits de son visage.

On n'est donc pas reçu, quand on discute cette question de la divinité de Jésus-Christ, à repousser d'abord et *à priori* les arguments appuyés sur le surnaturel : ce serait tomber dans ce sophisme que les logiciens appellent pétition de principe, et qui consiste à supposer comme vrai précisément ce qui est en question. Tant qu'on n'aura pas démontré rationnellement et *à priori* qu'il n'y a pas de Dieu, ou que ce Dieu n'a pas pu se faire homme, ou que le surnaturel est impossible, — trois démonstrations qui, nous l'avons vu, ne se feront jamais, et qu'on n'essaye du reste même pas, — nous sommes en droit de dire : Il y a un Dieu, il a pu se faire homme, et dans ce cas il a prouvé sa divinité par des actes divins. C'est donc notre devoir de chercher si ces marques surnaturelles existent réellement, pour donner à celui qui les présenterait l'hommage de notre foi et de notre amour. Qu'on discute sur la valeur de ces marques, qu'on nie leur certitude ou leur caractère divin, cela est supportable, parce que cela peut aller avec la bonne foi. Mais qu'on ne vienne pas nous répondre : Vos arguments supposent le surnaturel, donc je ne vous écoute plus ; puisque cela revient à dire : Je repousse vos arguments, précisément parce qu'ils sont proportionnés au sujet en discussion, parce qu'ils sont capables de prouver quelque

chose; un tel langage irait contre toute vérité, contre tout bon sens, contre toute justice.

Cette observation, si simple qu'un enfant pourrait la comprendre, répond aux ingénieux triages de M. Renan dans les Évangiles : il en écarte tout ce qui a couleur de surnaturel; puis, prenant le reste, il nous dit : Vous voyez bien que cela ne prouve pas la divinité de Jésus-Christ. Belle manière de raisonner en vérité! Cette observation répond aussi aux arguments plus étranges encore que l'admirateur de M. Renan et son collègue au Collège de France place dans la *Revue des Deux Mondes* : Jésus n'a pas pu prononcer devant ses juges les paroles que lui attribue l'Évangile, car aucun homme n'aurait parlé de la sorte; donc il n'a pas parlé ainsi; donc il n'est pas Dieu ¹. On dit ce professeur très-fort sur la littérature latine; c'est possible, mais il a tort de se fourvoyer dans des matières où un grain de logique est plus nécessaire que le *verum enim vero* ou le *quippe qui*. En effet, la logique exige que son argument soit renversé et présenté à rebours, comme ceci : Jésus-Christ n'est pas Dieu; donc il n'a point pu parler autrement qu'un homme; donc l'Évangile se trompe en lui prêtant des réponses supérieures à la nature humaine. A la bonne heure, voilà qui se suit, et qui s'enchaîne : mais où avez-vous pris le point de départ, sinon dans une franche pétition de principe, affirmant d'abord ce que vous vou-

¹ C'est dans le numéro du 1^{er} avril 1881, p. 592. — On me pardonnera l'irritation dont je n'ai pas été le maître au souvenir des impiétés que ce pharisien sénile a versées par deux fois sur la face de Celui qu'adore le monde civilisé. Non pas que le bonhomme soit dangereux : la Providence ne lui en a pas donné les moyens; mais les roquets sont plus irritants que les loupes.

liez prouver? Où est l'homme qui pourra s'empêcher d'en convenir?

Donc, en abordant cette question de la divinité de Jésus-Christ, nous le ferons avec toute liberté d'esprit, sans parti pris autre que de chercher et d'accepter la vérité. Ni nous n'affirmons, ni nous ne nions le surnaturel. Si tout ce que nous savons de Jésus-Christ peut s'expliquer naturellement, il faudra reconnaître que c'est un homme; mais si ses œuvres et sa personne dépassent l'humanité, nous n'hésiterons pas à confesser qu'il y a du surnaturel, puisqu'il en a produit, et que par conséquent il est notre vrai Seigneur et notre Dieu.

En d'autres termes, car il importe de déterminer avec la dernière rigueur le point précis du débat, les incrédules disent : Il n'y a pas de surnaturel; donc Jésus-Christ n'a rien fait de surnaturel; donc il n'est pas Dieu. Nous renversons les prémisses, dont la première, qu'on veut nous imposer comme point de départ, n'a jamais été prouvée, et nous disons : Jésus-Christ pour établir sa divinité a fait des œuvres surnaturelles, donc il est Dieu, et il y a du surnaturel. Ainsi posé, le raisonnement sort des nuages où le sophisme voulait l'envelopper; tout revient à une question de fait dont la réponse est aisée à fournir.

Je n'ai pas la prétention de donner toutes les preuves du caractère divin de notre Sauveur. Je n'en présenterai que quatre, qui sont les plus communes et les plus connues parmi les chrétiens.

ARTICLE 2. — *Les prophéties et les miracles.*

I

Prenons d'abord les prophéties. Jésus-Christ a été prophétisé; il a fait lui-même des prophéties que l'événement a confirmées; donc il est Dieu.

I. Jésus-Christ a été prophétisé ¹.

Il est promis à nos premiers parents aussitôt après la chute. Il est promis à Abraham, à Isaac, à Jacob, parmi les enfants de Jacob à Juda, et dans la tribu de Juda à David. Balaam le prédit comme une étoile qui sortira de Jacob; Moïse, près de mourir, l'annonce comme un prophète semblable à lui. Les moindres détails de sa vie sont signalés d'avance : il aura un précurseur; il naîtra d'une Vierge, à Bethléhem, quoique sa naissance soit éternelle; il visitera le temple construit par Zorobabel; sa prédication commencera par la Galilée; il entrera dans Jérusalem sur une ânesse et son ânon; il sera vendu pour trente pièces d'argent, et cette somme jetée dans le temple servira à acheter le champ d'un potier; il mourra dans les humiliations et dans les tortures, sans se plaindre et sans protester; on percera ses mains et ses pieds, on divisera ses vêtements, et sa tunique sera tirée au sort; on l'abreuvera de fiel et de vinaigre dans sa soif; mais il ressuscitera, son empire sera éternel, et éternel aussi son sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech.

¹ Voir les textes à l'Appendice, à la fin du volume.

Quant à ses œuvres, il substituera un nouveau culte à la religion de Moïse; Israël refusera de l'entendre; mais, et c'est là le signe principal du Messie, celui que répètent tous les prophètes, il convertira les Gentils et sera la lumière des nations; il régnera sur les peuples, et cependant il sera doux, humble et caché.

Enfin le temps même de sa venue est précisément marqué : ce sera quand le sceptre sera sur le point de sortir de Juda, avant la destruction du second temple, soixante-dix semaines après l'édit d'Artaxercès ordonnant de rebâtir Jérusalem.

A ces prophéties de paroles, il faut joindre les prophéties d'action, ce que les théologiens appellent les figures; ces prophéties ne sont pas moins claires, moins complètes, ni moins formelles, si l'on veut bien se rappeler l'usage constant chez les Juifs de prophétiser par des actions autant que par des paroles¹. Comment ne pas voir une prophétie de Jésus-Christ dans cet agneau pascal, dont le sang imprimé en forme de croix sur les portes des Hébreux sauvait leurs maisons de l'Ange exterminateur², que l'on immolait en costume de voyageurs sans briser aucun de ses os³? dans ces victimes expiatoires, chargées des péchés du peuple, sacrifiées en dehors du camp, comme Jésus souffrit en dehors de la ville⁴? dans ces pains de proposition, placés dans l'arche d'alliance pour y être sans cesse en présence de Dieu⁵?

¹ *III Reg.*, XI, XX; *IV Reg.*, XIII; *Is.*, XX; *JÉRÉM.*, XIII, XVIII, XIX; *ÉZÉCH.*, IV, V, etc.

² *Exod.*, XII.

³ *JOANN.*, XIX, 31-36.

⁴ *Lévit.*, XVI, 22, 26, 27; *Hébr.*, XIII, 12.

⁵ *Exod.*, XXV, 30.

dans ce serpent d'airain que Moïse fit élever sur l'ordre de Dieu, et dont la vue guérissait ceux que les vrais serpents avaient mordus ¹? Qui ne reconnaîtrait une figure de Jésus-Christ dans le sacrifice d'Abraham ², surtout lorsqu'une tradition constante, conservée aujourd'hui parmi les Arabes, rapproche le lieu de ces immolations? dans Joseph vendu par ses frères et devenu ainsi le sauveur de tous les siens ³? et dans tant d'autres circonstances qu'il serait trop long de rappeler?

Pour bien saisir la force de cette preuve, il faut se souvenir en même temps de cette tradition universelle chez le peuple juif, dont j'ai parlé dans le chapitre précédent, qui lui faisait attendre un Messie; tradition constante et invariable, dont les documents que je viens de citer ne sont qu'une manifestation accidentelle et extraordinaire; tradition tellement certaine que tous ces textes étaient entendus par les Juifs eux-mêmes du Messie, comme on peut le voir dans leurs paraphrases ou Targums de Babylone et de Jérusalem, à peu près contemporaines du Messie. Que l'on veuille bien penser à cela; quelles que soient les discussions des savants, les livres qui contiennent ces textes existaient avant Jésus-Christ; ils n'ont jamais cessé d'être entre les mains des Juifs, nos ennemis; les chrétiens n'ont pu ni en altérer la lettre, ni en dénaturer le sens: et en voyant les moindres circonstances de la vie de notre Sauveur ainsi annoncées à l'avance et vérifiées par l'événement, on comprendra que saint Pierre, après avoir

¹ *Num.*, XXI, 9; *JOANN.*, III, 14.

² *Gen.*, XXII.

³ *Gen.*, XXXVII, XLV.

rappelé le témoignage qu'il avait entendu Dieu lui-même rendre à son Fils sur le Thabor, ajoute sans hésiter : « Nous avons la prophétie plus certaine » et plus solide encore pour nous prouver sa divinité, « à laquelle il faut faire attention comme à une lumière « qui brille dans nos ténèbres ¹. »

II. Jésus-Christ lui-même a prophétisé.

Il a annoncé sa mort et les circonstances qui devaient l'accompagner : la remise entre les mains des Gentils, la flagellation, la croix, la résurrection le troisième jour ². Il a annoncé le triple reniement de saint Pierre ³, la trahison de Judas ⁴, la mort de saint Pierre ⁵, et bien d'autres événements rapportés dans l'Évangile. Mais, dira-t-on, qui empêche que ces prophéties aient été écrites après coup par les évangélistes eux-mêmes? Alors les écrivains auraient menti? Avouez que c'est peu vraisemblable. Mais enfin, voyons si Jésus n'a pas fait quelques prédictions inaccessibles à tout soupçon.

Il a annoncé la ruine de Jérusalem et du temple ⁶. Les trois évangiles où se trouve ce texte paraissent avoir été écrits avant cette destruction, car ils parlent sans cesse du temple comme existant encore. (La destruction de Jérusalem est de l'an 70, trente-six ans après la mort de Jésus-Christ. De plus, nous savons par Eusèbe ⁷ que les chrétiens ne se trouvèrent pas au siège de Jérusalem, ils étaient

¹ *II Petr.*, 1, 19.

² *МАТТ.*, XX, 18, 19; *LUC*, XVIII, 31-34.

³ *МАТТ.*, XXVI, 34.

⁴ *Ibid.*, 21, 23, 25.

⁵ *JOANN.*, XXI, 18, 19.

⁶ *МАТТ.*, XXIV, 2; *MARC*, XIII, 1; *LUC*, XIX, 41-44; XXI, 6.

⁷ *Hist.*, l. III, c. III.

avertis par la parole de Notre-Seigneur, et avaient fui à Pella, au delà du Jourdain. Enfin, personne n'ignore comment les efforts de Julien l'Apostat furent impuissants à anéantir la parole de Jésus, que du temple il ne resterait pas pierre sur pierre; cette histoire, rapportée par des écrivains païens¹, doit pourtant gêner les incrédules : car il est difficile, même à la mauvaise foi, de supposer que les évangiles n'étaient pas écrits avant Julien. Voilà donc une prophétie de Jésus-Christ incontestablement réalisée.

Jésus-Christ a prédit à ses apôtres que sa doctrine se répandrait par toute la terre²; que toujours et partout elle serait en butte aux contradictions, aux persécutions, à la haine des hommes³, et que néanmoins rien ne pourrait prévaloir contre elle, ni l'empêcher de durer jusqu'à la consommation des siècles⁴. Or, supposez les évangiles écrits quand vous voudrez; rapprochez au delà de toute vraisemblance la date de leur composition : toujours faut-il qu'ils aient existé, tels que nous les connaissons, avant l'année 150. A ce moment, le christianisme était combattu avec la plus effrayante énergie par la plus colossale puissance qui fut jamais, celle des Césars. On comprend, à la rigueur, que des pseudo-évangélistes auraient eu l'idée de faire prédire ces persécutions par le fondateur de la religion nouvelle : mais pourquoi les lui faire prédire perpétuelles?

¹ AMMIEN MARCELLIN, l. XXIII, c. 1.

² MATTH., VIII, 11; XXIV, 14; XXVIII, 19. MARC, XIII; LUC, XIII; JOANN., XVII; *Actes*, I, 8.

³ MATTH., X, 16; XXIV, 9. MARC, XIII; LUC, XXI; JOANN., XV, XVI, XVII.

⁴ MATTH., XVI, 18; XXVI, 20. LUC, XII, 32; JOANN., XVI, 33.

On comprend aussi que, pour rendre courage aux malheureux persécutés, ils aient mis sur ses lèvres l'annonce que cette doctrine ne périrait pas : mais pourquoi ne pas annoncer le triomphe comme prochain et complet? Comment se fait-il surtout que ces trois prédictions se soient trouvées vraies à la lettre, et que l'histoire depuis dix-huit cents ans n'en soit que l'exact développement? Qui pouvait prévoir alors que l'Amérique, l'Océanie, l'Orient et bientôt l'Afrique entendraient la parole de Jésus-Christ? On connaissait, si vous le voulez, le mot de Tacite sur les chrétiens ¹; dites même, si vous l'osez, qu'il a passé de Tacite dans l'Évangile : mais qui se serait douté que, les empereurs une fois vaincus, les hérétiques recommenceraient la lutte, puis les révolutionnaires, en sorte que cette haine du nom chrétien n'a jamais été plus vive qu'aujourd'hui, sous nos yeux, en pleine société chrétienne? Et cette immortalité promise, les siècles viennent l'affirmer l'un après l'autre. Vous serez haïs à cause de moi, *eritis odio propter nomen meum*; mais vos adversaires ne prévaudront pas, *non prevalebunt*. Encore une fois, qu'est toute l'histoire, sinon la confirmation incessante de ces deux paroles prononcées par un petit Juif, un homme de rien — mais qui était Dieu?

Il y a dans l'Évangile une prophétie plus surprenante encore. J'ai été souvent étonné que les chrétiens, qui la connaissent tous, n'en soient pas plus émerveillés. Elle se trouve dans le *Magnificat* : « Voici que dorénavant toutes les nations m'appelleront bienheureuse ². » Essayez

¹ *Annal.*, xv, 44 : *Odio generis humani convicti sunt*. Notre-Seigneur avait dit : *Eritis odio omnibus propter nomen meum*.

² *Luc*, i, 48.

de vous représenter cette scène. Jésus n'était pas né encore. Marie, qui le porte dans son sein, va visiter sa cousine Élisabeth. Celle-ci salue la mère de son Seigneur, et Marie répond ces étonnantes paroles. Celle qui dit cela est la femme d'un ouvrier¹, ouvrière elle-même sans doute, en tout cas une personne du commun, pauvre même, dans un petit bourg d'un pays perdu. — Mais vous supposez toujours, me dira-t-on, l'autorité absolue des Évangiles. — Eh bien, non, soit; ce n'est pas Marie qui a prononcé ces paroles; ce n'est pas saint Luc qui les a, sur son témoignage, inscrites dans son récit; c'est quelque chrétien inconnu, quelque amateur de pieux mensonge. Toujours est-il qu'elles y sont, ces paroles, depuis dix-sept cents ans au moins², et que depuis ces dix-sept cents ans, pas une des générations écoulées n'a manqué de donner à l'humble Vierge de Nazareth le témoignage qui lui était promis. Cherchez dans toute cette longue période; ne croyez pas à ma parole; examinez si vraiment à aucune époque n'a été interrompu cet hymne de louange, ce cantique de bénédiction qui de la terre s'élève vers Marie, la bienheureuse mère de Dieu. Voyez si c'est là un privilège extraordinaire, unique, exceptionnel; cherchez, je ne dirai pas si la mère de Rousseau, de Voltaire, de Luther ou de Mahomet, en aurait pu dire autant; mais parmi ces grands hommes qui remplissent les âges du bruit de leur nom, ou parmi ceux que l'humanité

¹ MATTH., XIII, 55; MARC., VI, 3.

² Il est impossible en effet, même aux plus audacieux critiques, de placer après l'an 150 la rédaction de l'Évangile de saint Luc tel que nous l'avons aujourd'hui.

considère comme ses bienfaiteurs, s'en rencontre-t-il un seul honoré du même hommage pendant cent ans seulement? et si l'on ne trouve rien, si cette parole : Toutes les nations m'appelleront bienheureuse, semble une témérité insoutenable, réalisée cependant¹, alors il faut bien reconnaître la vérité et s'y soumettre. La femme de laquelle a été prédit cela, et pour laquelle cela s'est trouvé vrai, cette femme était la mère d'un homme qui n'était pas un homme, qui dispose des temps et les gouverne comme il lui plaît, d'un homme une fois encore qui est Dieu.

II

Les miracles. L'Évangile en est plein; il suffit de l'ouvrir au hasard pour y rencontrer le récit de quelque prodige. On a voulu les en retirer, et ne conserver que les discours, seuls authentiques, disait-on; on n'a plus eu qu'un livre impossible, qui ne se tenait pas debout. Il y a peu de suite dans l'Évangile; mais il n'y en a plus du tout quand on prétend l'*expurger* du surnaturel qui le pénètre à chaque page. Il faut, ou admettre l'Évangile avec ses miracles, ou le rejeter tout entier : ce qui ne doit pas laisser d'être difficile, puisque M. Renan ne l'a pas osé.

¹ On peut voir au Vatican une preuve bien touchante de l'accomplissement de cette prophétie. Un prêtre de Saint-Sulpice, M. Sire, eut l'idée de faire traduire, non-seulement dans toutes les langues, mais dans tous les dialectes connus, la Bulle *Ineffabilis* qui proclame l'Immaculée Conception de la Vierge Marie. Son projet trouva tout de suite dans le monde entier l'assistance nécessaire, et plus de deux cents magnifiques volumes attestent aux visiteurs que tous les idiomes, comme toutes les générations, s'unissent pour appeler Marie « bienheureuse ».

Il serait impossible de discuter chacun de ces miracles en particulier. N'en prenons qu'un, le plus éclatant et le plus indispensable de tous : la résurrection de Jésus. L'importance de ce miracle saute aux yeux : si Jésus mort est resté mort, s'il a pourri au fond de son sépulcre, qu'avons-nous à nous soucier de lui ? C'est un professeur de morale, comme Aristote ou Sénèque, dont il faut prendre ce qui nous paraît bon, et laisser le reste. Mais s'il est sorti vivant de ce tombeau ; si, ressuscité, il s'est montré à ses apôtres avec un corps transformé, divinisé, incapable de mourir une seconde fois ; s'il est monté au ciel, alors, vainqueur de la mort, il est le maître du monde ; ses paroles sont des ordres ; ses exemples sont des leçons ; tout ce que j'ai, tout ce que je suis, je le lui dois, comme à mon Roi et à mon Dieu, vivant, éternel et parfait ¹.

Or pour démontrer ce miracle capital, la Résurrection, nous avons deux choses à prouver : 1° que Jésus-Christ est mort ; 2° qu'après sa mort il est apparu vivant ². Ces deux choses une fois établies, il faudra bien accorder qu'il est ressuscité.

Que Jésus-Christ soit véritablement mort sur la croix, il ne faut pas de longues explications pour le rendre

¹ Dans sa notice sur M. Guizot, lue en séance de l'Académie des sciences morales et politiques le 10 novembre 1883, M. Jules Simon racontait le trait suivant : La Réveillère-Lepaux venait de lire à l'Académie un mémoire sur la religion nouvelle. « Je n'ai, lui dit Talleyrand, qu'une observation à vous faire : Jésus-Christ, pour fonder sa religion, a été crucifié et est ressuscité ; vous auriez dû tâcher d'en faire autant. »

² Il n'est pas inutile de remarquer que, pour constater ces deux choses, il suffit de savoir distinguer un vivant d'un mort. Il ne paraît pas nécessaire de recourir pour cela à une commission nommée par l'Institut : douze Juifs, même apôtres, semblent suffisants.

évident par-dessus tous les doutes. D'abord c'est un fait naturel, et il est convenu que sur des faits de ce genre le témoignage des apôtres est entièrement démonstratif. Mais nous avons en plus la haine des Juifs, et la régularité administrative des Romains, qui nous garantissent le décès du supplicié du Golgotha. Si les apôtres avaient eu, contre toute vraisemblance, — car enfin à quoi bon ? — la tentation d'essayer une supercherie, ni les Phari-siens, ni Pilate ne s'y seraient prêtés, et dès lors notre premier point, à savoir que Jésus est mort, devient incontestable. Telle est d'ailleurs l'attestation de Tacite pour les Romains, et de Josèphe pour les Juifs.

Est-il vrai qu'après sa mort il soit apparu vivant ? Les apôtres l'affirment, et leur affirmation a des caractères tout particuliers sur lesquels il est nécessaire d'insister. La première affirmation est faite par saint Pierre, le jour même de la Pentecôte, au milieu de cette foule venue de tous les pays : « Ce Jésus que vous avez tué, Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, et nous en sommes tous témoins ¹. » Quelques jours après, Pierre et Jean répètent la même déclaration devant le peuple assemblé à la suite d'un miracle ². On les met en prison pour cela ³ : ils redisent la même chose, devant le Sanhédrin muet ⁴. On leur interdit cet enseignement ⁵ ; ils le continuent néanmoins ⁶. Emprisonnés encore une fois ⁷, le

¹ *Act.*, II.

² *Ibid.*, III, 15.

³ *Ibid.*, IV, 2.

⁴ *Ibid.*, 10.

⁵ *Ibid.*, 18.

⁶ *Ibid.*, 20, 33.

⁷ *Ibid.*, V, 18.

prince des prêtres les somme de ne pas faire retomber sur eux le sang de cet homme : les apôtres attestent de nouveau la résurrection dont ils sont les témoins¹.

Plus tard, Pierre commence par le centurion Corneille la conversion des Gentils : c'est encore sur la résurrection de Jésus, affirmée par son témoignage et celui des Apôtres, qu'il appuie son enseignement² : « Dieu l'a ressuscité le troisième jour, et il est apparu non pas à tout le peuple, mais à des témoins choisis de Dieu, à nous, qui avons mangé et bu avec lui après qu'il est ressuscité d'entre les morts. »

Arrive saint Paul, et lui aussi se met à annoncer la résurrection de Jésus comme la preuve indiscutable de son enseignement ; il déclare que les Apôtres l'ont vu, et qu'il lui est apparu à lui-même au moment de sa conversion. Telle est l'affirmation de saint Paul à Antioche de Pisidie³, à Thessalonique⁴, à Athènes devant l'Aréopage⁵, à Jérusalem devant le peuple⁶, à Césarée devant Festus⁷, et devant Agrippa⁸. Il faudrait copier au long ses Épîtres, si je voulais rapporter tous les passages où il est question de cette résurrection divine. Je ne citerai qu'un texte, qui est capital. Il est tiré de la première Épître aux Corinthiens, que l'Apôtre écrivit pour rétablir l'ordre et la paix troublés dans cette Église après son départ ; épître si vive, si personnelle, si pleine du temps

¹ *Act.*, 30-32.

² *Ibid.*, x, 40, 41.

³ *Ibid.*, XIII, 30, 31, 33, 34, 37.

⁴ *Ibid.*, XVII, 3.

⁵ *Ibid.*, 31-32.

⁶ *Ibid.*, XXII, 6 et seq.

⁷ *Ibid.*, XXV, 19.

⁸ *Ibid.*, XXVI, 13, 23.

et des circonstances, que même les plus hardis parmi les critiques n'hésitent pas à y reconnaître saint Paul. Écoutez-le donc, rappelant son « évangile » :

« Je vous ai communiqué avant tout ce que j'ai reçu :
 « que le Christ est mort pour nos péchés, selon les Écritures; qu'il a été enseveli, et qu'il est ressuscité le
 « troisième jour, selon les Écritures; qu'il a apparu à
 « Céphas, et après cela aux onze; qu'ensuite il s'est
 « montré à plus de cinq cents frères à la fois, dont beaucoup
 « vivent encore et quelques-uns sont morts; puis
 « qu'il a apparu à Jacques, ensuite à tous les Apôtres;
 « qu'enfin, comme à un avorton, il s'est montré aussi à
 « moi... Si le Christ n'est pas ressuscité, vaine est notre
 « prédication, vaine est votre foi; nous sommes de faux
 « témoins et des sacrilèges; car nous avons porté témoignage
 « contre Dieu lui-même, en disant qu'il a ressuscité
 « le Christ, qu'il n'aurait pas ressuscité. Si le Christ
 « n'est pas ressuscité, votre foi est vaine, vous êtes
 « encore dans vos péchés, ceux qui sont morts dans le
 « Christ ont péri: si pour cette vie seulement nous espérons
 « dans le Christ, nous sommes les plus malheureux
 « des hommes. » Voyez avec quel sang-froid et quelle
 logique saint Paul déduit toutes les conséquences de
 l'hypothèse contraire: est-ce là le langage d'un halluciné? Mais il ajoute aussitôt: « Mais le Christ est ressuscité
 « des morts, les prémices des morts: car par un
 « homme est venue la mort, et par un homme viendra
 « la résurrection¹. »

De toutes ces citations il résulte ceci: les Apôtres,

¹ *I Cor.*, xv, 1-21.

lorsqu'ils prêchaient la foi de Jésus-Christ, donnaient comme base à cet enseignement leur affirmation de la Résurrection du Sauveur. Nous n'en avons pas la preuve écrite pour tous; mais ce que nous savons de saint Pierre et de saint Paul, et l'on pourrait y ajouter les autres Épiîtres, nous permet de le reconnaître pour tous. Ils ne venaient pas dire : Voilà une doctrine, ou une morale supérieure à la vôtre; acceptez-la; mais ils disaient : Jésus est ressuscité d'entre les morts, je l'ai vu; donc il est Dieu, soumettez-vous à son Évangile. C'est ainsi qu'ils prêchaient, ayant cette résurrection, pour ainsi parler, toujours à la bouche; c'est ainsi qu'ils ont parcouru le monde; chaque conversion obtenue était un acte de foi nouveau à ce miracle de la Résurrection, et ils en ont produit beaucoup, puisque Tacite signalait, à Rome seulement, sous Néron, une grande multitude, *ingens multitudo*, de chrétiens¹.

Or il y a le mot de Pascal : « Je crois volontiers des histoires dont les témoins se font égorger. » Il ne faisait pas bon affirmer cette résurrection. Les premières déclarations de saint Pierre lui valurent deux emprisonnements et le fouet; saint Paul à l'Aréopage et devant Festus se voyait traité de fou, heureux lorsque sa vie n'était pas en danger; tous deux enfin, et tous les Apôtres, ont scellé de leur sang ce témoignage donné à la Résurrection, fondement de leur foi. Si c'était une imposture, voilà d'étranges imposteurs; ils affirment un fait public, dont la fausseté peut être démontrée en un instant, et ils l'affirment sans intérêt, que dis-je? contre tout inté-

¹ *Annal.*, xv, 44.

rét. Si c'étaient des hallucinés, alors leur hallucination est plus prodigieuse encore : non-seulement elle est commune à plus de cinq cents personnes, qui toutes, à la fois, croient voir le même homme, lui parler, le toucher, quand il n'y a rien ; mais elle est tellement enracinée dans les esprits où elle est entrée, que ni le temps, ni les contradictions, ni les tourments, ni la mort ne peuvent l'en arracher. Ces hommes ne sont pas fous, car comment auraient-ils été crus ? D'un autre côté, ils n'ont rien vu. Et cependant ils croient si bien avoir vu que jusqu'au milieu des supplices ils affirment encore leurs fantômes, heureux de donner leur vie pour appuyer ce témoignage ¹ ! Qui donc est capable d'admettre cela ?

Pour échapper à ces énormités, dira-t-on encore que je m'appuie toujours sur l'Écriture, douteuse et incertaine dans le reste comme dans l'Évangile ; que tout cela a été composé beaucoup plus tard, lorsque la légende a eu le temps de se former ; qu'on a prêté alors aux Apôtres, par piété, les affirmations qu'on voulait, etc., etc. ? Alors les Actes, les Épîtres, comme les Évangiles, seraient l'œuvre d'un imposteur du second siècle : voilà un imposteur bien habile, et il méritait certes que son nom ne fût pas perdu. Mais il y avait déjà des chrétiens sous Néron, une grande multitude à Rome, Tacite vient de nous le dire, et l'on ne pense sans doute pas que Tacite soit entré dans l'imposture. Quel enseignement avaient donc ces chrétiens, s'ils ne connaissaient aucun de nos Livres saints ? Que croyaient-ils, s'ils ne croyaient pas à la divinité de Jésus-Christ ? et comment y croire si

¹ *Act.*, v, 41, xxi, 13, etc.

Jésus-Christ pourrissait au fond du tombeau? D'où leur venaient leur courage et leur constance au milieu des supplices? Donner sa vie pour un homme mort, enterré, fini! mais qui donc voudrait le faire? Que de monstruosité on invente, que d'absurdités on accumule, pour échapper à ce simple aveu : Jésus est ressuscité, je le crois comme mes pères l'ont cru, comme les Apôtres l'ont affirmé en « se faisant égorger », et par conséquent je l'adore, lui, car il est mon Dieu, le Dieu qui ne peut plus mourir!

Mais si Jésus-Christ est ressuscité, pourquoi n'est-il pas apparu à tout le peuple? c'était si simple — et si inutile, avouons-le. S'il était apparu à tout le peuple, un petit nombre seulement l'auraient écrit, et nous ne le saurions que par eux : les croirait-on davantage? On ne les croit pas quand ils racontent avoir affirmé cette résurrection devant tout le peuple, moins de deux mois après la passion, quand ils disent qu'au lieu de les confondre en montrant le cadavre à peine décomposé, les Juifs leur ont ordonné de se taire et les ont fouettés. On discuterait ce récit comme tout le reste. Non, rien ne manque à la démonstration : en nous-même est l'obstacle à ôter pour voir enfin la vérité, aussi éclatante que le soleil.

ARTICLE 3. — *Personnalité de Jésus-Christ.*

I

Un homme ne se manifeste pas seulement par ses actes extérieurs : il a sa physionomie, son caractère, et cela sert aussi à le reconnaître. Si Jésus-Christ est Dieu,

il doit se montrer plus parfait, plus élevé que tous les autres hommes. Ce n'est pas assez : il doit avoir dans sa personne un cachet à part, un type nouveau, inconnu avant lui, et qui n'aura jamais été entièrement reproduit depuis lors.

Or il en est ainsi, et tout le monde le sait. La meilleure manière de le constater, c'est assurément de lire l'Évangile. Qui donc, arrivé à l'âge d'homme, ayant un peu l'expérience de la vie, pourrait faire cette lecture sans en ressentir le charme pénétrant? Non pas qu'on y trouve de ces traits brillants, de ces pensées sublimes, ou de ces démonstrations saisissantes comme nous en cherchons ordinairement dans les livres : c'est tout le contraire. Des deux procédés connus parmi les hommes pour imposer ses idées à l'aide de la parole, convaincre par le raisonnement, ou entraîner par l'éloquence, Jésus n'a employé ni l'un ni l'autre : il n'est pas éloquent, et il ne cherche jamais à prouver ce qu'il avance. Il procède par simples affirmations, mais si hautes, si profondes, et en même temps si justes, qu'elles s'imposent et dominent l'esprit : « Bienheureux les pauvres, bienheureux ceux « qui pleurent, bienheureux ceux qui souffrent persécution pour la justice, parce que le royaume des cieux « est à eux ¹. » Quel accent! quelle autorité! quelle leçon dans ce commandement qui termine l'histoire de la femme adultère : Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre ²! Quel homme, voulant recommander la douceur et l'humilité, n'aurait essayé de prouver, de démontrer, de persuader? Jésus

¹ MATTH., V.

² JOANN., VIII.

dit : « Apprenez de moi que je suis doux et humble « de cœur, et vous trouverez le repos pour vos âmes ¹ » ; et cette petite phrase fait plus que toutes les déclamations des philosophes.

Il faudrait citer tout l'Évangile, je ne le puis pas. Comment, par exemple, ne pas être frappé, dans les discours de Notre-Seigneur, de la sûreté avec laquelle il domine toujours son sujet, quel qu'il soit ? Qu'il parle de Dieu, du jugement dernier, de la vie éternelle ; qu'il réponde aux questions de Pilate ou aux embûches des Pharisiens, c'est toujours le même accent calme, serein, pleinement assuré et maître de soi. On ne le voit pas hésiter ni tâtonner jamais ; ce qu'il pense, il le déclare naturellement, aisément, du premier jet ; et ce premier jet se trouve être sur ces questions les plus hautes la formule la plus exacte et la plus élevée que nous possédions encore. « Jésus-Christ, dit Pascal, a dit les « choses grandes si simplement, qu'il semble qu'il ne les « a pas pensées ; et si nettement néanmoins qu'on voit « bien ce qu'il en pensait. Cette clarté, jointe à cette « naïveté, est admirable » ; et j'ajouterai divine.

Que dire de sa vie ? J'ai déjà cité cette question qu'il adressait lui-même aux Juifs : « Qui d'entre vous m'accusera de péché ² ? » Dix-huit siècles d'examen et de contradiction laissent encore la question sans réponse. C'est peu que cela ; mais Jésus, tout en étant homme et très homme, comme on l'a vu dans le chapitre pré-

¹ MATTH., XI, 29. Et quelle parole ! Je ne connais pas un autre homme qui ait osé dire de lui-même ce simple mot : Je suis humble de cœur.

² JOANN., VIII, 46.

cèdent, échappe aux conditions ordinaires de l'humanité : il n'est ni de sa race, ni de son pays, ni de son temps, ni de son milieu ; on a beau faire effort pour le replacer dans le cadre où il a vécu, on sent qu'il le déborde de toutes parts ; il n'a rien du Juif de son époque ; il vit volontiers avec les pécheurs, sans jamais se confondre avec eux ; au milieu de gens grossiers, sa physionomie garde les traits les plus délicats et les plus purs ; il est bon avec les grands comme avec les petits. Bien plus, il n'a pas, comme les saints, une vertu propre qui domine le reste : c'est un équilibre incomparable ; sa vie est à la fois sublime et imitable ; en sorte que, comme le dit encore Pascal, « Jésus-Christ est un Dieu dont on « s'approche sans orgueil, et sous lequel on s'abaisse « sans désespoir ».

Il y a dans l'œuvre la plus célèbre de Rousseau ¹ une page où l'impression produite par la personne de Jésus-Christ est retracée de main de maître. Ce morceau est fort connu ; cependant on me pardonnera de le reproduire en entier, il exprime ma propre pensée, mille fois mieux que je ne le saurais faire.

« Je vous avoue que la sainteté de l'Évangile est un « argument qui parle à mon cœur et auquel j'aurais « même regret de trouver quelque bonne réponse. « Voyez les livres des philosophes avec toute leur « pompe : qu'ils sont petits près de celui-là ! Se peut-il « qu'un livre à la fois si sublime et si simple soit l'ou- « vrage des hommes ? Se peut-il que celui d'on t'il fait « l'histoire ne soit qu'un homme lui-même ? Est-ce là

¹ *Profession de foi du vicaire savoyard. Émile*, l. IV.

« le ton d'un enthousiaste ou d'un ambitieux sectaire?
 « Quelle douceur, quelle pureté dans ses mœurs! quelle
 « grâce touchante dans ses instructions! quelle éléva-
 « tion dans ses maximes! quelle profonde sagesse dans
 « ses discours! quelle présence d'esprit, quelle finesse et
 « quelle justesse dans ses réponses! quel empire sur ses
 « passions! Où est l'homme, où est le sage qui sait agir,
 « souffrir et mourir sans faiblesse et sans ostentation?
 « Quand Platon peint son juste imaginaire ¹ couvert
 « de tout l'opprobre du crime et digne de tous les prix
 « de la vertu, il peint trait pour trait Jésus-Christ ²; la
 « ressemblance est si frappante que tous les Pères l'ont
 « sentie, et qu'il n'y a pas moyen de s'y tromper. Quels
 « préjugés, quel aveuglement ne faut-il point avoir pour
 « oser comparer le fils de Sophronisque au fils de Marie?
 « Quelle distance de l'un à l'autre! Socrate, mourant
 « sans douleur, sans ignominie, soutint aisément jus-
 « qu'au bout son personnage; et si cette facile mort
 « n'eût honoré sa vie, on douterait si Socrate, avec tout
 « son esprit, fut autre chose qu'un sophiste. Il inventa,
 « dit-on, la morale; d'autres avant lui l'avaient mise en
 « pratique : il ne fit que dire ce qu'ils avaient fait : il ne
 « fit que mettre en leçons leurs exemples. Aristide avait
 « été juste avant que Socrate eût dit ce que c'était que
 « la justice; Léonidas était mort pour son pays avant
 « que Socrate eût fait un devoir d'aimer la patrie;

¹ *Républ.*, l. II.

² Pas tout à fait. Platon n'avait prévu ni le grave avertissement donné à ceux qui pleurent sur lui (Luc, xxiii, 28-31), ni le paradis promis au bon larron (*ibid.*, 43), ni la prière pour les bourreaux (*ibid.*, 34), ni tant d'autres traits qui font de cette physionomie un modèle incomparable.

« Sparte était sobre avant que Socrate eût loué la
 « sobriété; avant qu'il eût défini la vertu, la Grèce abon-
 « dait en hommes vertueux. Mais où Jésus avait-il pris
 « chez les siens cette morale élevée et pure dont lui seul
 « a donné les leçons et l'exemple? Du sein du plus
 « furieux fanatisme la plus haute sagesse se fit entendre,
 « et la simplicité des plus héroïques vertus honora le
 « plus vil de tous les peuples. La mort de Socrate, phi-
 « losophant tranquillement avec ses amis, est la plus
 « douce qu'on puisse désirer; celle de Jésus, expirant
 « dans les tourments, injurié, raillé, maudit de tout un
 « peuple, est la plus horrible qu'on puisse craindre.
 « Socrate, prenant la coupe empoisonnée, bénit celui
 « qui la lui présente et qui pleure; Jésus, au milieu d'un
 « supplice affreux, prie pour ses bourreaux acharnés.
 « Oui, si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la
 « vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu.

« Disons-nous que l'histoire de l'Évangile est inventée
 « à plaisir? Mon ami, ce n'est pas ainsi qu'on invente; et
 « les faits de Socrate, dont personne ne doute, sont
 « moins attestés que ceux de Jésus-Christ. Au fond, c'est
 « reculer la difficulté sans la détruire; il serait plus in-
 « concevable que plusieurs hommes d'accord eussent
 « fabriqué ce livre, qu'il ne l'est qu'un seul en ait fourni
 « le sujet. Jamais des auteurs juifs n'eussent trouvé ni ce
 « ton ni cette morale; et l'Évangile a des caractères de
 « vérité si grands, si frappants, si parfaitement inimi-
 « tables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le
 « héros¹. »

¹ Il est vrai que Rousseau ajoute : • Avec tout cela, ce même
 • Évangile est plein de choses incroyables, de choses qui répugnent

Ce dernier alinéa de Rousseau renverse péremptoirement la seule objection possible contre la preuve présentée ici : la perfection de Jésus est incontestable, dit-on, mais elle n'a rien de surprenant, puisque ce type n'a rien de réel ; c'est de l'idéal, c'est un modèle imaginaire de perfection morale, fait peu à peu par la légende, comme elle avait fait peu à peu d'Hercule le type et l'idéal de la force physique. Mon ami, répond Rousseau avec infiniment de raison, ce n'est pas ainsi qu'on invente, et l'inventeur serait plus étonnant que le héros. Eh quoi! les plus grands génies, Homère, Shakespeare, Molière, dans leurs créations les plus parfaites, ont encore trouvé des imitateurs; on a philosophé après Platon et Aristote : seuls, ces Juifs ignorants, Matthieu, Jean et les autres, ou si l'on ne veut pas que ce soit eux, un inconnu (!), ou plusieurs inconnus ensemble (?) ou séparément (?), auraient trouvé un type si achevé qu'il est resté le seul, l'unique, sans que personne ait eu l'idée de le retoucher, ou de le compléter, ou d'en essayer un autre! Sans doute, c'est de l'idéal que le personnage de Jésus, nous le disons plus que personne, puisque nous disons qu'il est Dieu : oui, mais c'est de l'idéal réel. Ne dites pas que l'humanité a rassemblé ici

• à la raison, et qu'il est impossible à tout homme sensé de concevoir ni d'admettre. Que faire au milieu de toutes ces contradictions? Être toujours modeste et circonspect, mon enfant; respecter en silence ce qu'on ne saurait rejeter ni comprendre, et s'humilier devant le grand Être qui seul sait la vérité. • Mais où sont ces contradictions? où sont ces choses incroyables et qui répugnent à la raison? Ni ici, ni ailleurs, Rousseau ne les a indiquées. Dès lors il ne nous semble pas impossible de concevoir ni d'admettre que • le grand Être qui sait la vérité • a voulu nous la faire connaître par ce Jésus dont • la vie et la mort sont d'un Dieu •.

sur un type ses conceptions les plus élevées : seule, l'unité vivante et concrète du personnage réfuterait cette objection. Non, c'est Jésus au contraire qui nous a montré par sa vie de quoi l'humanité était capable; c'est lui qui a porté notre idéal par ses exemples bien au delà de tout ce qui a précédé, bien au delà de tout ce qui a suivi.

II

Mais Jésus lui-même, que pensait-il sur cette question? quelle idée se faisait-il de sa propre nature? s'est-il cru Dieu, ou homme simplement?

Il n'y a pas à hésiter : Jésus s'est cru Dieu. A plusieurs reprises, il s'est affirmé tel, et dans les occasions les plus importantes et les plus solennelles. C'est d'abord devant ses apôtres, lorsque pour la première fois il va leur parler de son Église ¹ : « Qui dit-on que je suis? — Les uns Jean-Baptiste, les autres Élie, ou Jérémie, « ou un des prophètes. — Et vous, que pensez-vous? — Alors Pierre, prenant la parole, dit : Vous êtes le « Christ, le Fils du Dieu vivant. » Et Jésus ne le reprend pas, il le félicite au contraire : « Tu es bienheureux, « Simon, fils de Jean, parce que c'est mon Père qui te « l'a révélé. »

Une autre fois ², c'était dans le temple, à une de ces fêtes où les Juifs venaient si nombreux. Jésus se promenait sous le portique de Salomon. La foule l'entoure : « Jusqu'à quand, lui dit-on, veux-tu nous tenir en sus-

¹ MATTH., XVI, 13-17.

² JOANN., X, 23 et seq

« pens? Si tu es le Christ, dis-le ouvertement. — Je
 « vous parle, répond Jésus, et vous ne croyez pas; les
 « œuvres que je fais au nom de mon Père rendent
 « témoignage de moi : mais vous ne croyez pas davan-
 « tage. Moi et mon Père, nous sommes une seule chose. »
 Les Juifs prennent des pierres et veulent le lapider,
 parce qu'étant un homme, il prétend se faire passer pour
 Dieu. Que répond Jésus? Il s'applique à lui-même un
 passage de l'Écriture où est affirmée sa divinité, et il
 ajoute : « Si vous ne voulez pas me croire, croyez mes
 « œuvres, afin de savoir et de croire que le Père est en
 « moi, et moi dans le Père. »

Qui ne connaît ce dialogue, si vraiment juif d'un côté,
 si divin de l'autre, à propos d'Abraham ¹? Jésus venait
 de dire que celui qui garderait sa parole ne mourrait
 jamais : « Comment! s'écrient les Juifs, Abraham est
 « mort, les prophètes sont morts, et tu dis que celui
 « qui gardera ta parole ne mourra pas! Es-tu donc plus
 « grand que notre père Abraham, qui est mort, et que
 « les prophètes qui sont morts? qui prétends-tu être?
 « — Si je me glorifie moi-même, répond Jésus, ma gloire
 « n'est rien; c'est mon Père qui me glorifie, dont vous
 « dites qu'il est votre Dieu. Abraham votre père a tres-
 « sailli pour voir mon jour; il l'a vu, et s'est réjoui. —
 « Eh quoi! tu n'as pas encore cinquante ans, et tu as vu
 « Abraham? — En vérité, en vérité je vous le dis, avant
 « qu'Abraham fût fait, moi je suis. » Les Juifs prirent
 des pierres pour les lui jeter; mais il se cacha et sortit
 du temple.

¹ JOANN., VIII, 31-fin.

Enfin au commencement de sa Passion, Jésus est amené devant le grand prêtre. On recueille les dépositions contre lui, Jésus se tait. Alors le grand prêtre ¹ l'interpellant solennellement : « Je t'adjure, au nom du « Dieu vivant, de nous dire si tu es le Christ, le Fils de « Dieu. Tu l'as dit », répond Jésus, et selon saint Marc : « Je le suis ². » Et afin qu'il n'y ait pas de doute, dans les deux Évangiles il ajoute : « Je vous le déclare, vous « verrez le Fils de l'homme assis à la droite de Dieu et « venant sur les nuées du ciel. »

Qu'avons-nous encore besoin de témoins? s'écriait Caïphe. Et en effet cette déclaration solennelle est certes suffisante. Remarquons cependant encore que lorsque Jésus fait des miracles, il ne les fait pas au nom d'un autre, mais en son propre nom et en vertu d'une autorité qui lui appartient : Je le veux, sois purifié. Jeune homme, je te le dis, lève-toi. Lazare, viens dehors, etc., etc. De même quand il enseigne, il oppose sans hésiter sa doctrine à celle de la loi, et la déclare supérieure : Il a été dit ceci à vos ancêtres, et moi je vous dis, etc. Il se laisse adorer, par les Mages ³, par les matelots dans la barque ⁴, par l'aveugle-né ⁵. Il pardonne les péchés au paralytique, à Madeleine, à la femme adultère, etc. Il choisit ses apôtres, les envoie, leur donne leur mission et leur puissance. Toujours, en toutes circonstances, il agit de lui-même, avec pleine autorité, comme le Maître, comme le Seigneur, comme Dieu enfin.

¹ MATTH., XXVI, 63.

² MARC, XIV, 62.

³ MATTH., II, 11.

⁴ MATTH., XIV, 33.

⁵ JOANN., IX, 38.

Ainsi Jésus-Christ s'est affirmé Dieu. Dès lors ou il s'est cru Dieu, ou il ne l'a pas cru. S'il s'est dit Dieu sans le croire, il faut appeler les choses par leur nom, c'est un fourbe et un imposteur, d'autant plus coupable que son mensonge a trompé des milliers d'âmes. Est-il nécessaire de prouver que Jésus n'est pas un imposteur? Ces gens-là, nous les connaissons : ils disent de grands mots, font de belles promesses ; selon l'expression vulgaire, ils jettent de la poudre aux yeux : Jésus parle simplement, promet des persécutions, cache ses miracles. D'ailleurs, on ment pour un intérêt : mais que lui est-il revenu de cette tromperie? et que pouvait-il lui en revenir, sinon sa mort effroyable, étant donné les idées bien connues des Juifs de son temps sur le monothéisme? Ajoutons enfin que « faire le Dieu » est également maladroît et impossible. Mahomet s'en est bien gardé ; il s'est donné pour le prophète d'Allah, ce qui est aussi avantageux et plus facile. Un prophète peut avoir ses moments d'oubli et de faiblesse ; un Dieu, surtout au milieu d'un peuple accoutumé à cette idée, ne saurait s'abandonner un instant ; c'est un personnage impossible à soutenir. De toutes les impostures, celle-là est la plus invraisemblable, et elle serait la plus folle, parce que la fourberie saute aux yeux trop facilement.

Donc Jésus-Christ s'est cru Dieu, sérieusement et en conscience ; seul avec lui-même, il croyait à sa divinité. Mais alors, s'il y a cru sans que ce fût vrai, que dirions-nous? Il n'existe qu'un nom pour cet état d'esprit : on l'appelle la folie ; ceux qui en sont possédés, aujourd'hui on les enferme, autrefois on les isolait. En vérité, faut-il démontrer que Jésus n'était pas fou? Hérode l'a traité

comme tel¹, et c'est sa honte éternelle d'avoir affublé de cette robe infâme Celui à qui la civilisation doit tout au moins sa morale et tout le progrès de ses mœurs.

La conclusion est forcée; elle s'impose, comme la conclusion d'un théorème : Jésus s'est dit Dieu; il n'a pas menti, donc il s'est cru Dieu; il n'était pas fou, donc il était Dieu, vraiment Dieu et vraiment homme à la fois. On peut ne pas le vouloir; on peut refuser l'assentiment de son cœur; mais par quelle subtilité l'esprit pourrait-il échapper à cette conclusion ?

ARTICLE 4. — *L'établissement de l'Église.*

Les deux preuves exposées jusqu'ici, sans supposer nécessairement — je crois l'avoir montré — l'autorité absolue des évangiles, s'appuient cependant dans une certaine mesure sur les faits qu'ils nous racontent. Il en est autrement des deux suivantes : l'Évangile n'existerait pas, qu'elles n'en auraient pas moins leur force. Tant il est vrai que ce personnage de Jésus-Christ domine les siècles; tant il est vrai aussi, pour le dire en passant aux protestants, que toute vérité religieuse n'est pas contenue dans l'Écriture, puisque sans cette Écriture nous pourrions encore établir le dogme fondamental de notre foi, la divinité de Jésus-Christ.

J'ai déjà cité le texte de saint Augustin où il fait observer que les disciples immédiats de Jésus-Christ, les apôtres par exemple, eurent comme nous besoin de la foi : ils voyaient les miracles, mais il leur fallut croire à

¹ LUC, XXIII, 11.

l'Église qu'ils ne pouvaient voir ; nous, nous voyons l'Église, et notre foi porte sur les miracles accomplis depuis longtemps. L'Église est en effet pour les esprits sincères une preuve aussi forte que la multiplication des pains ou la résurrection d'un mort. Seul, Dieu a la puissance nécessaire pour opérer ces prodiges physiques : seul aussi, Dieu a la puissance nécessaire pour établir dans le monde et pour y conserver une institution comme l'Église catholique.

Cette Église est sous nos yeux ; il y a au milieu de nous, Français, comme au milieu de toutes les nations du globe, des hommes faisant profession d'appartenir à une société qui se dit fondée il y a dix-huit siècles par un homme appelé Jésus, qui était Dieu. Le fait encore une fois est sous nos yeux ; et, si positiviste que l'on soit, on n'en peut demander de plus certain ni de plus éclatant.

Si nous remontons dans le passé, nous trouvons toujours cette même Église et ces mêmes chrétiens. De siècle en siècle en reculant, nous rencontrons des témoignages incontestables, non-seulement chez les chrétiens, mais parmi leurs adversaires païens ou juifs. Les plus anciens se placent sous Néron ; c'est pendant son règne, au moment et à propos de l'incendie de Rome, qu'il est question de cette secte pour la première fois. Aucun écrivain du siècle d'Auguste ne les connaît ; au contraire, à partir de cette première mention faite sous le dernier des Césars, les monuments de toute sorte abondent, l'existence de la société chrétienne devient historiquement indubitable. Son origine se place donc vers le milieu du premier siècle, et nous n'avancions rien que de

très-vraisemblable quand nous la mettons vers les dernières années de Tibère.

Qu'étaient à cette époque ces chrétiens qui depuis ont rempli l'univers ? Ne le demandons pas à leurs auteurs, peut-être suspects ; laissons même Josèphe, dont le témoignage est, à bon droit, je crois, contesté. Mais écoutons les auteurs païens, les classiques de Rome. Je cite la traduction de M. Nisard dans la collection Didot.

Suétone, parlant des mesures heureuses prises par Néron, au milieu des règlements de police contre les bandits et les cabarets, ajoute : « Les chrétiens, espèce
« d'hommes infectés d'une superstition nouvelle et dan-
« gereuse, furent livrés au supplice¹. » Tacite rappelle les soupçons qui attribuaient l'incendie de Rome aux ordres de Néron : « Pour détruire ces bruits, il chercha des cou-
« pables, et fit souffrir les plus cruelles tortures à des
« malheureux abhorrés pour leurs infamies, qu'on appe-
« lait vulgairement chrétiens. Le Christ, qui leur donna
« son nom, avait été condamné au supplice sous Tibère
« par le procurateur Ponce Pilate ; ce qui réprima pour
« le moment cette exécration superstitieuse. Mais bientôt le
« torrent se déborda de nouveau, non-seulement dans la
« Judée où il avait pris sa source, mais jusque dans Rome
« même, où viennent enfin se rendre et se grossir tous
« les débordements et tous les crimes. On commença par
« se saisir de ceux qui s'avouaient chrétiens ; et ensuite,
« sur leur déposition, d'une multitude immense, qui fut
« moins convaincue d'avoir incendié Rome que de haïr
« le genre humain². A leur supplice on ajoutait la déri-

¹ *In Nerone*, 16.

² *Odio generis humani convicti sunt*. Je n'ai rien changé à la traduc-

« sion ; on les enveloppait de peaux de bêtes, pour les
 « faire dévorer par les chiens ; on les attachait en croix,
 « ou l'on enduisait leurs corps de résine, et l'on s'en ser-
 « vait la nuit comme de flambeaux pour s'éclairer. Néron
 « avait cédé ses propres jardins pour ce spectacle ; aussi,
 « quoique coupables et dignes des derniers supplices, on
 « se sentit ému de compassion pour ces victimes, qui
 « semblaient immolées moins au bien public qu'au passe-
 « temps d'un barbare ¹. » Enfin peu de temps après, vers
 le commencement du second siècle, Pline, proconsul en
 Bithynie, consultait Trajan sur la conduite à tenir dans
 les poursuites contre les chrétiens : « L'affaire, écrivait-
 « il, m'a paru digne de vos réflexions par la multitude
 « de ceux qui sont enveloppés dans ce péril : car un très-
 « grand nombre de personnes de tout âge, de tout ordre,
 « de tout sexe, sont et seront tous les jours impliqués
 « dans cette accusation. Ce mal contagieux n'a pas seu-
 « lement infecté les villes, il a gagné les villages et les
 « campagnes ². »

Ces trois textes indiquent parfaitement ce qu'un Romain d'alors, judicieux et éclairé, pensait des chrétiens. C'étaient des gens coupables de tous les crimes et souillés de toutes les infamies, méprisés, abhorrés même par les gens de bien ; la compassion qu'on ne pouvait leur refuser, venait moins encore de l'atrocité de leurs tourments, que d'une opposition libérale contre la barbarie de Néron. Au fond, ils étaient dignes de tous les

tion Nisard ; mais le passage me paraît signifier plutôt : Ils furent convaincus d'être hais par le genre humain. Le contexte s'accommoderait mieux avec ce dernier sens.

¹ *Annal.*, xv, 44.

² *Epist.*, x, 97.

supplices, et n'y eût-il que la superstition malfaisante dont ils étaient imprégnés, Néron avait raison de les traiter comme les hommes de la pire espèce. L'histoire est là, du reste, et les monuments, et les catacombes, pour attester que pendant trois siècles on ne s'en fit pas faute : des millions de martyrs, en dehors comme au-dedans de l'empire romain, éprouvèrent cruellement les effets de cette haine attachée à leur doctrine et au nom même de chrétien.

Ainsi le christianisme naissant a eu contre lui ces deux puissances qui gouvernent le monde, la force matérielle et la force morale : la force matérielle, dans les empereurs, pendant trois siècles acharnés contre lui; la force morale, dans l'opinion, qui le stigmatisait de sa haine et de son mépris. En même temps il n'avait rien pour lui de ce qui peut soutenir une cause dans le monde : ses Apôtres ne se recommandaient ni par la naissance, ni par la richesse, ni par le talent, ni par l'éloquence¹; sa doctrine substituait des mystères impénétrables aux brillantes spéculations de la philosophie; sa morale ne promettait que des biens à venir, et imposait pour cette vie le sacrifice de tous les plaisirs et la lutte contre toutes les passions. Enfin avec ces ennemis extérieurs, dont un seul suffisait pour le ruiner à jamais, le christianisme était encore déchiré par des luttes intérieures, par des hérésies presque contemporaines de son apparition, dont l'existence est certaine dès la fin du premier siècle.

Dans ces conditions, l'Église devait succomber infailliblement. Comment donc a-t-elle triomphé? Car elle

¹ *I Cor.*, 1, 26-28.

a triomphé, nous le savons, et la preuve est sous nos yeux. D'où lui est venue cette vitalité énergique que les adversaires conjurés du dedans et du dehors n'ont pu épuiser? D'où est venue à la prédication apostolique cette force capable de persuader les hommes contre leurs passions, contre leurs intérêts, contre toute vraisemblance humaine? D'où est venue aux martyrs, femmes, enfants, esclaves, cette constance inébranlable, qui sans révolte, sans résistance, a fini par lasser et par vaincre les maîtres du monde? Qu'on nous découvre, si on le peut, le point d'appui humain de cette doctrine, la cause naturelle qui l'a soutenue et amenée enfin jusqu'au triomphe après trois siècles d'une lutte gigantesque¹. J'ai tout cité, tout exposé; on n'apportera pas d'autres textes, ni d'autres arguments. Ne sommes-nous donc pas en droit de conclure comme nos apologistes : ou l'Église s'est établie grâce aux miracles très-fréquents accomplis par ses enfants, dont l'impression toujours présente contrebalançait les impressions contraires; ou elle s'est établie sans miracle, et dans ce cas sa victoire, que dis-je? sa durée seule est un miracle de premier ordre, plus éclatant et plus significatif que la résurrection d'un mort? Dans les deux hypothèses, Dieu était avec elle, c'est sa toute-puissance qui l'a fait vaincre; l'Église est divine, et Jésus-Christ, son fondateur, est Dieu.

¹ Est-il nécessaire de comparer ici le christianisme avec le mahométisme? Mais la propagation du Coran, une au milieu de peuples divisés, appuyée sur la conquête et la terreur, aidée de toutes les passions humaines, est la meilleure preuve que le christianisme devait périr.

ARTICLE 5. — *Le règne de Jésus-Christ dans les âmes.*

Mais qu'est-il nécessaire de remonter dans les âges passés? n'avons-nous pas sous les yeux, au milieu de nous, des spectacles qui nous dispensent de toute autre recherche? Si, dit Jésus en parlant des Juifs, « si je n'avais fait au milieu d'eux des œuvres que personne autre n'a faites, ils n'auraient pas de péché : maintenant ils sont sans excuse pour leur péché ¹. » Eux aussi, les hommes de notre génération, seraient peut-être sans péché si Jésus n'avait fait au milieu d'eux des œuvres que personne autre n'a faites; mais, hélas! beaucoup sont sans excuse, parce que « malgré ce qu'ils voient, ils haïssent et le Sauveur et son Père ² » qui l'a envoyé.

Quelle est donc cette œuvre extraordinaire, que personne autre ne fait, dont l'accomplissement au milieu de nous est une preuve péremptoire de la divinité du Christ? Sont-ce les miracles, les prodiges, les guérisons merveilleuses dont on entend parler quelquefois? Oui certes, il s'opère encore de vrais miracles, et, sans entrer dans aucun détail, il faudrait être bien hardi pour traiter d'ignorantes, de sottes, ou de folles, toutes les personnes qui affirment en avoir obtenu, par exemple à Lourdes ou à Notre-Dame des Victoires. Mais ces miracles ne sont pas faits pour soutenir la foi chrétienne, ou du moins pour la prouver à ceux qui ne l'ont pas; ils ne sont ni assez éclatants, ni assez indiscutables, ni assez proportionnés pour un aussi grand objet.

¹ JOANN., XV, 24.

² *Ibid.*

Du reste, les miracles de l'ordre physique, disons-le sans hésiter, ne sont pas les plus certains, ni surtout les plus divins. Il y a mieux que d'agir sur les corps, c'est d'agir sur les âmes; il y a mieux que de ressusciter Lazare, c'est de convertir Madeleine sa sœur, et de faire une sainte de cette pécheresse. Voilà les prodiges que Jésus-Christ a recherchés surtout et accomplis pendant les jours de sa vie sur la terre; les autres n'étaient qu'une introduction, un acheminement, ou une figure de ce qu'il voulait exécuter dans les âmes. Les Pères l'ont constamment entendu ainsi, et Jésus-Christ lui-même s'en est expliqué clairement à différentes reprises¹. De ce genre est l'œuvre merveilleuse, accomplie au milieu de nous, dont je veux parler en ce moment. Mais comme ces miracles de l'ordre moral frappent moins les esprits, il sera bon d'entrer dans quelques développements.

S'il faut en croire le *Mémorial de Sainte-Hélène*, la question de la divinité de Jésus-Christ aurait été agitée une fois entre Napoléon et l'un de ses fidèles, le général Bertrand. La discussion se termina par un mot bien profond de l'Empereur : « Je me connais en hommes, et je te dis que Jésus-Christ n'est pas un homme. » L'authenticité de cette conversation a été contestée, en partie du moins; mais qu'ils viennent ou non de Napoléon — et s'ils n'en venaient pas, il faudrait le regretter pour sa mémoire — les arguments mis dans sa bouche n'en sont pas moins saisissants par leur force et par leur originalité.

¹ MATTH., IX, 2-7; JOANN., VI. Qu'on lise aussi dans JOANN., IV, 7-18, la conversation avec la Samaritaine, où Jésus passe insensiblement de l'eau naturelle à l'eau de la grâce.

Depuis qu'elle est sur la terre, notre race a produit bien des hommes remarquables à divers titres, soit par les armes, soit par les œuvres de leur génie, soit par l'impulsion communiquée à leur époque, soit enfin par leurs vertus ou par leurs bienfaits. Le catalogue est long déjà de ceux que la reconnaissance des siècles a ainsi salués du nom de grands. On les admire, on les loue, on ne cite pas leurs noms sans respect; ces hommages de la postérité sont un des beaux côtés de notre race, et ils manquent rarement à qui les a mérités. Mais, en reconnaissant tout cela, quel est, parmi ces gloires de l'humanité, le personnage dont le nom soit entouré d'une auréole comparable à celle qui environne Jésus, l'humble ouvrier de Nazareth? Lui aussi on l'admire, on le loue, on ne parle pas de lui sans respect; ce qualificatif de grand, qui est parmi les hommes le suprême hommage, a paru trop petit pour lui : on dit le grand César, Louis le Grand, Napoléon le Grand; qui donc s'aviserait de dire : Jésus le grand? On l'appelle divin, ou l'on se tait. C'est qu'en effet l'admiration, la louange, le respect apportés à son nom sont d'une autre nature que les hommages accordés à tout autre.

Il y a quelque chose de plus complet que ces sentiments : c'est l'amour. L'admiration, le respect, les éloges viennent de l'âme, mais l'amour est l'âme même; qui le donne, se donne tout entier. Or, parmi ces illustres morts, en est-il un dont on puisse dire vraiment et simplement, aujourd'hui, qu'il est aimé? « Je suis peut-être le seul qui aime Annibal », disait Napoléon, non sans tristesse; et encore cet amour n'était-il ni bien vif ni bien profond. Qui aime Molière, Shakespeare, Beethoven, non pas leurs

œuvres, mais leur personne, d'un amour véritable, à la fois actif et senti? Comment exprimer au contraire l'amour inénarrable, tendre et fort, intime et triomphant, que des millions d'âmes se font une gloire et un bonheur d'éprouver pour Jésus de Nazareth? Faut-il rappeler les vers de ce poète qui s'appelait lui-même

Le moins crédule enfant de ce siècle sans foi?

Mais il avait l'instinct de l'amour, et il ajoutait :

Clotres silencieux, voûtes des monastères,
C'est vous, sombres caveaux, vous qui savez aimer!...
Oui, c'est un vaste amour qu'au fond de vos calices
Vous buviez à pleins cœurs, moines mystérieux!
La tête du Sauveur errait sur vos cilices
Lorsque le doux sommeil avait fermé vos yeux,
Et quand l'orgue chantait aux rayons de l'aurore,
Dans vos vitraux dorés vous la cherchiez encore.
Vous aimiez ardemment! oh! vous étiez heureux!

Que serait-ce si nous citions les cantiques de ceux qui ont vraiment aimé Jésus, ce chapitre de l'Imitation sur l'amitié familière de Jésus², les vers délicieux de saint Bernard : *Jesu dulcis memoria*, ou les pages enflammées des Saints, d'un saint François d'Assise, d'une sainte Thérèse, d'un saint Alphonse de Liguori? « Jamais homme n'a parlé comme cet homme³ », disaient les soldats envoyés pour l'arrêter; jamais homme n'a été aimé comme cet homme, dirons-nous à notre tour.

Amour d'autant plus étonnant, qu'il se nourrit pour ainsi dire de ce qui répugne le plus à notre nature, d'immolation et de sacrifice. « Ceux qui appartiennent au

¹ Alf. DE MUSSET, *Rolla*.

² Lib. II, cap. VIII.

³ JOANN., VII, 46.

« Christ, a dit saint Paul, crucifient leur chair avec ses vices et ses mauvais désirs ¹ » ; et pour appartenir au Christ, des millions de chrétiens, tous les jours, luttent contre ces vices et ces mauvais désirs. Ce n'est pas assez : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se renonce lui-même, qu'il porte sa croix, et qu'il me suive ² » ; et la douceur de ce dernier mot est telle que l'amertume des premiers disparaît ; et pour suivre Jésus de plus près, chaque jour, sous nos yeux, des femmes, de jeunes hommes quittent le monde, leur famille, leur patrie, tout ce qui peut plaire et séduire, courent au-devant du sacrifice, heureux de donner leur jeunesse et leur vie entière comme gage de cet amour qui les possède et qui les entraîne. Mais pourquoi essayer de redire ce qui a été exprimé avec une éloquence admirable par un grand orateur, qui était en même temps un saint ?

« Il y a un homme dont l'amour garde la tombe ; il y a un homme dont le sépulcre n'est pas seulement glorieux, comme l'a dit un prophète, mais dont le sépulcre est aimé. Il y a un homme dont la cendre, après dix-huit siècles, n'est pas refroidie ; qui chaque jour renait dans la pensée d'une multitude innombrable d'hommes ; qui est visité dans son berceau par les bergers, et par les rois lui apportant à l'envi et l'or, et l'encens, et la myrrhe. Il y a un homme dont une portion considérable de l'humanité reprend les pas sans se lasser jamais, et qui, tout disparu qu'il est, se voit suivi par cette foule dans tous les lieux de son antique pèlerinage, sur les genoux de sa mère, au bord des lacs, au haut

¹ *Galat.*, x, 24.

² *MATTH.*, xvi, 24.

« des montagnes, dans les sentiers des vallées, sous
 « l'ombre des oliviers, dans le secret des déserts. Il y a
 « un homme mort et enseveli, dont on épie le sommeil
 « et le réveil, dont chaque mot qu'il a dit vibre encore
 « et produit plus que de l'amour, produit des vertus
 « fructifiant dans l'amour. Il y a un homme attaché depuis
 « des siècles à un gibet, et cet homme, des millions d'ado-
 « rateurs le détachent chaque jour de ce trône de son
 « supplice, se mettent à genoux devant lui, se proster-
 « nent au plus bas qu'ils peuvent sans en rougir, et là,
 « par terre, lui baisent avec une indicible ardeur les
 « pieds sanglants. Il y a un homme flagellé, tué, cru-
 « cifié, qu'une inénnarrable passion ressuscite de la mort
 « et de l'infamie, pour le placer dans la gloire d'un amour
 « qui ne défaille jamais, qui trouve en lui la paix, l'hon-
 « neur, la joie et jusqu'à l'extase. Il y a un homme pour-
 « suivi dans son supplice et sa tombe par une inextin-
 « guible haine, et qui, demandant des apôtres et des
 « martyrs à toute postérité qui se lève, trouve des apô-
 « tres et des martyrs au sein de toutes les générations.
 « Il y a un homme enfin, et le seul, qui a fondé son amour
 « sur la terre, et cet homme, c'est vous, ô Jésus! vous
 « qui avez bien voulu me baptiser, me oindre, me sacrer
 « dans votre amour, et dont le nom seul, en ce moment,
 « ouvre mes entrailles et en arrache cet accent qui me
 « trouble moi-même et que je ne me connaissais pas ¹. »

Enfin, auprès du témoignage de l'amour, il y a le
 témoignage de la haine. A côté de ceux qui aiment Jésus
 jusqu'à aimer sa croix par amour pour lui, on en voit qui

¹ LACORDAIRE, 39^e Conf.

le haïssent jusqu'à vouloir l'attacher à la croix et l'y faire périr de nouveau. Les uns l'adorent, les autres l'insultent : tous s'occupent de lui. Ce n'est pas seulement en France, c'est en Allemagne, en Angleterre, partout ; les hommes se divisent et se classent selon l'opinion qu'ils ont de cet homme, mort il y a dix-huit cents ans. « Voici que celui-là a été établi pour la ruine et pour la résurrection de beaucoup ¹ », disait le vieillard Siméon lorsque l'enfant Jésus fut présenté au temple ; et cette ruine des uns, cette résurrection des autres se vérifient sous nos yeux tous les jours : une seule chose semble décidément impossible, c'est que le monde lui soit indifférent et en vienne à l'oublier.

Qui donc pourra dire que Jésus est mort ? s'il est mort, comment agit-il, d'une action plus étendue et plus efficace que pendant sa vie ? Est-ce un mort que l'on aime ou que l'on hait de la sorte ? Est-ce un mort, qui peut être, après dix-huit cents ans, le sujet de toutes nos querelles, la cause de toutes nos luttes et de nos dissensions ? Voilà un mort bien extraordinaire. Mais quel homme vivant tient dans nos préoccupations, dans nos efforts, dans notre vie à tous, aujourd'hui, une place égale à la sienne ? Non, Jésus est vivant ; il est vivant, puisqu'il agit ; il est vivant, puisqu'il est aimé et haï, puisqu'il règne sur tous, amis et ennemis, avec l'autorité d'une idée fixe. Telle est l'œuvre qu'il fait « au milieu de nous, que personne autre n'a faite », et à laquelle, sans rien savoir du passé, nous pouvons le reconnaître, et l'adorer comme notre Dieu.

¹ Luc, II, 34.

ARTICLE 6. — *Conclusion.*

Taisons-nous; imposons silence, si c'est possible, même aux phrases et même aux mots; recueillons-nous dans notre fond pour y entendre la conclusion de toute cette discussion. Vous qui lisez ces pages, et qui y cherchez peut-être autre chose que la pure impression de la vérité, faites taire un moment vos pensées, vos passions, vos goûts; et là, rentré en vous-même, seul devant votre conscience, dans l'intime de votre intime, comme disait Bossuet, écoutez sans discours, sans raisonnement, ce simple récit des faits.

Il y a eu un homme, qui ne semblait rien, ni par lui-même, ni par aucune des choses que le monde estime. Cet homme un jour s'est mis à prêcher, et il a enseigné qu'il était, non pas le prophète ou l'envoyé de Dieu, comme Moïse ou comme Mahomet, mais Dieu lui-même, venu sur la terre pour sauver les autres hommes et leur ouvrir le ciel. On ne l'a pas cru; et après l'avoir insulté, raillé, menacé bien des fois, on l'a enfin saisi, on l'a fait mourir comme un scélérat sur la place publique, et on l'a enseveli dans son tombeau.

Or, peu de jours après cette exécution juridique, quelques hommes, qui n'étaient rien non plus, dans le lieu même où cela s'était passé, au milieu de la foule qui avait acclamé le supplice, ont commencé à dire tout haut que ce crucifié était Dieu en effet. Beaucoup les ont crus, et « comme l'éclair qui sort de l'orient et paraît

jusqu'en occident¹ », cette affirmation prodigieuse s'est répandue dans le monde. Non pas que le monde se soit laissé gagner sans résistance; au contraire, par le mépris, par l'insulte, par la violence, par l'attrait de toutes les passions, il a lutté en désespéré contre cette doctrine qui le renversait. Eh bien, après trois siècles, c'était la foi invraisemblable et partie de rien, qui triomphait; elle avait vaincu le monde, ses plaisirs, ses supplices, ses enseignements et ses espérances; les anciennes puissances étaient détrônées, et sur ce vieil univers un seul Dieu désormais restait debout, Jésus de Nazareth, Jésus le crucifié, devant qui tout genou était prêt à fléchir.

Ce triomphe, triomphe prodigieux, unique — car quel autre homme a jamais été adoré comme Dieu? — n'a pas cessé depuis. Après le témoignage du sang, celui de l'intelligence. Pendant quinze siècles, les premiers d'entre les penseurs, les esprits les plus larges et les plus cultivés, les grands écrivains, les grands savants, les grands philosophes, ceux que l'humanité appelle ses génies, sont venus se prosterner devant ce même homme, et l'adorer comme leur Dieu. En même temps éclatait le témoignage, plus démonstratif encore, du cœur et de la volonté. Depuis ces dix-huit siècles, presque pas une vertu n'a été pratiquée sinon sous l'influence de Jésus et comme un hommage à sa divinité; poussée par cette foi nouvelle, l'humanité a appris des vertus qu'elle ne connaissait pas, elle a produit des héros nouveaux, les saints, chez qui la lutte contre soi-même et le dévouement pour

¹ MATTH., XXIV, 27.

autrui ont pris la place du courage spartiate ou du patriotisme romain. Ce sont des personnes de tout âge, de tout sexe, de toute condition; ce sont de pauvres femmes, comme sainte Geneviève et sainte Germaine Cousin, ou des rois, comme saint Louis et saint Édouard, à côté des docteurs comme saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, saint François de Sales ou saint Liguori. En un mot, tout ce qu'il y a de grand, d'illustre, d'éminent dans l'humanité par l'esprit ou par le cœur, nous le trouvons aux pieds de Jésus-Christ, répétant la parole de l'apôtre convaincu : Vous êtes mon Seigneur et vous êtes mon Dieu, *Dominus meus et Deus meus* ¹. L'incrédulité elle-même lui rend témoignage à sa façon : car quel incrédule ne s'est demandé parfois s'il ne se trompait pas, et si Jésus n'était pas vraiment Dieu? N'est-ce pas hier qu'un de leurs princes faisait cette déclaration, plus que surprenante de sa part : « Jésus a bien réellement toujours été mon maître ² » ?

Encore une fois, taisons-nous; dans le secret, dans le silence, seul à seul avec Dieu, repassons ces faits, que nous connaissons, dont nous ne pouvons douter. Ah! un cri sortira de notre conscience : Non, ce n'est pas un homme, celui qui a fait cela; et à genoux, le front dans la poussière et l'âme fi émissante, nous redirons ensemble : Qui est semblable à Jésus, parmi ceux que les hommes appellent leurs dieux? Vous êtes vraiment mon Dieu, ô Sauveur; je veux le reconnaître, le proclamer, et ne me lasser de le répéter jamais.

¹ JOANN., XX, 28.

² M. RENAN, *Revue des Deux Mondes*, 1^{er} novembre 1882, p. 20.

CHAPITRE VII

CONSÉQUENCES DE L'INCARNATION.

La divinité de Jésus-Christ, une fois admise, entraîne la certitude absolue de tout ce qui a été avancé jusqu'ici : la valeur de la foi, la divinité de la révélation, l'inspiration de l'Écriture, l'autorité de l'Église, l'existence du surnaturel, la Trinité, la création, le péché originel, tout cela, directement ou indirectement, repose sur sa parole ; tout cela découle comme un corollaire de l'autorité divine de son enseignement. Ici, comme en géométrie, on peut remonter du corollaire au principe, ou descendre du principe à la conséquence. Chacun de ces dogmes peut, on l'a vu, être établi à part, mais ils reçoivent les uns des autres un nouveau et mutuel appui. Ainsi dans un édifice bien construit, chaque partie se soutient d'elle-même et peut résister aux poussées qui la menacent ; cependant la cohésion générale donne à l'ensemble une solidité plus grande encore dont profitent tous les détails. De même la divinité de Jésus-Christ est la pierre angulaire ¹, ou le fondement ², sur lequel repose en entier l'édifice de notre religion.

¹ MATTH., XXI, 42, 44.

² I Cor., III, 11.

Parmi ces conséquences, se trouvent certaines vérités qui se rattachent étroitement à la divinité de Jésus-Christ. Ce dogme fondamental deviendra plus clair, quand on aura vu tout ce qui en découle.

ARTICLE PREMIER. — *Le culte de Marie.*

Le culte de Marie accompagne évidemment la foi en la divinité de Jésus-Christ. Il n'est pas possible d'adorer le Fils sans vénérer la Mère, celle dont le sang a formé la chair à laquelle il a voulu s'unir, dont le chaste sein l'a renfermé pendant neuf mois; celle dont il est né, dont il a sucé le lait, à laquelle il a obéi pendant trente ans, dont la prière obtint son premier miracle, à laquelle il accorda une de ses dernières pensées sur la croix; celle enfin qu'il a aimée, vénérée, respectée lui-même, comme un fils aime, vénère et respecte sa mère. Que ceux qui ne croient pas à la divinité de Jésus-Christ nous reprochent le culte dont nous entourons Marie, cela se comprend; mais que des chrétiens s'associent à ces accusations, je ne puis m'en rendre compte. Il est raconté au livre des Rois¹ que lorsque Salomon eut succédé à David, Bethsabée vint un jour lui présenter une requête; le roi l'ayant aperçue se leva aussitôt, se prosterna devant elle, et étant monté sur son trône, fit placer un autre trône pour sa mère où il l'assit à sa droite. Comment croire que notre Sauveur ne rende pas à sa mère les devoirs que Salomon prodiguait ainsi à la sienne? Dès lors y

¹ *III Reg.*, II, 19.

a-t-il pour un chrétien rien de mieux que d'imiter son chef et son Roi?

Soit, dit-on, mais encore faudrait-il garder une mesure. Avec les proportions qu'il a prises, avec les dévotions nouvelles qu'on y ajoute chaque jour, le culte de Marie est devenu une véritable idolâtrie. Peut-on nier, par exemple, que la Vierge occupe dans la religion une place autrement considérable que cette troisième personne, un peu effacée, de la Sainte Trinité, le Saint-Esprit? Ces discours et d'autres du même genre sont fréquents autour de nous; voici la réponse :

Nous ne prétendons pas justifier toutes les dévotions employées dans les divers pays du monde à l'égard de la Vierge Marie. Qu'il s'y mêle quelquefois un peu d'enfantillage, même chez certaines personnes un peu d'exagération superstitieuse, aucun catholique ne dira le contraire : la congrégation des Rites a dû à diverses reprises intervenir pour l'empêcher. — Remarquons en outre que l'Église, tout en prescrivant d'une manière générale le culte de la Sainte Vierge, impose à peine quelque précepte particulier pour cette dévotion; en France, une seule pratique est commandée aux fidèles : chômer et entendre la messe le jour de l'Assomption. Mais le chapelet, les litanies, les pèlerinages, les scapulaires, les médailles, le mois de Marie, rien de tout cela n'est imposé à personne sous peine de péché, ni mortel ni véniel; on est libre d'en faire ce qu'on veut. Cependant certaines de ces dévotions, en particulier celles que je viens de rappeler, sont autorisées et même recommandées. L'Église sait que la piété envers la Mère du Sauveur est un des moyens les plus efficaces pour notre

salut; elle l'encourage donc de tout son pouvoir; et si cette piété prend selon les temps des formes nouvelles, c'est moins son œuvre que celle de l'humanité, avide, en tout, de changement. Au rebours du vers de Chénier :

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques,

ici, c'est le fond qui reste le même; mais il se rajeunit et retrouve son attrait par les expressions nouvelles que chaque siècle lui donne à son tour.

Voilà pour la pratique. Quant à la doctrine, il suffit de l'exposer pour la justifier de tout reproche.

L'Église condamne et déteste comme une impiété exécrationnable tout ce qui semblerait égaler Marie à Dieu, la faire Dieu, ou seulement supprimer rien de la distance infinie où elle est de Dieu. Les prières catholiques en l'honneur de la Sainte Vierge sont fort nombreuses; on n'en montrera pas une seule, ni un document quelconque ayant une valeur ecclésiastique, où Marie ne soit pas présentée comme une simple créature, agréable sans doute à Dieu plus qu'aucune autre, mais n'ayant rien d'elle-même, redevable de tout ce qu'elle a et de tout ce qu'elle est, à la bonté, à la générosité de Dieu. Aussi est-il interdit parmi les catholiques d'adorer Marie; interdit de lui offrir le sacrifice; interdit de faire reposer son image sur les tabernacles, privilège réservé à la croix de notre Sauveur; interdit de la prier autrement que pour demander son intercession, etc.

Mais à côté de ce principe, — très-explicite encore une fois et très-formel, pas un catholique n'hésite sur ce point, — nous en trouvons un autre expliqué ci-dessus (ch. v, § 2, a.2), que l'Église ne saurait oublier non plus :

Marie est véritablement mère de Dieu, *Dei genitrix*, dit notre liturgie latine. De là pour elle et pour nous des conséquences faciles à apprécier.

Mère de Dieu, Marie est évidemment une créature à part, unique, à laquelle rien ne saurait être comparé. Elle est infiniment éloignée de l'Être absolu, parfait, éternel, de Dieu; mais elle est incomparablement supérieure à toute autre nature créée, quelle qu'elle soit. Toute la perfection des créatures leur vient de Dieu, cet océan, comme disait Leibnitz, dont nous n'avons reçu que des gouttes. Or comment Dieu n'aurait-il pas prodigué ses trésors à sa mère, le seul être dont il ait reçu quelque chose, à savoir le consentement à la maternité divine, et le corps du Verbe incarné? N'ayant qu'une mère, il a pu accumuler sur elle les faveurs les plus exceptionnelles. Enfin l'amour qu'il lui portait comme son fils, et le respect qu'il se devait à soi-même, étaient certes des raisons suffisantes pour la combler de ses grâces au delà de toute mesure.

De là les privilèges extraordinaires dont Marie a été favorisée : l'Immaculée Conception, c'est-à-dire l'exemption du péché originel dès sa première formation, et la préservation de tout péché, même le plus léger, et de toute imperfection pendant la durée entière de sa vie : afin qu'il n'y eût rien de souillé dans la mère de Dieu — la virginité perpétuelle, même dans la conception et dans l'enfantement de Jésus; la résurrection anticipée et l'assomption au ciel par l'action des anges : afin que la corruption ne pût atteindre ce corps où le Verbe incarné avait reposé — une grâce surnaturelle dès le premier instant dans un degré supérieur, et se dévelop-

pant sans cesse, grâce plus abondante que celle de tous les anges et de tous les saints ensemble, — la remise entre ses mains des grâces nécessaires au salut des hommes, lesquelles nous arrivent par son canal, afin qu'ayant une fois donné Jésus-Christ au monde, ce soit elle encore qui le donne à chacun de nous, — la royauté dans le ciel au-dessus de toutes les créatures, même les plus parfaites, et une toute-puissance de supplication, *omnipotentia supplex*, assurée d'obtenir de Dieu son Fils tout ce qu'elle lui demande. Tels sont les principaux privilèges de Marie : deux seulement sont de foi, la virginité perpétuelle et l'Immaculée Conception ; mais tous sont crus unanimement dans l'Église, et découlent de la qualité de mère de Dieu.

On devine les conséquences qui en résultent pour nous. D'abord un culte spécial, que l'Église désigne par un mot très-ingénieusement formé du grec : non le culte de latrie ou d'adoration réservé à Dieu seul ; ni le culte de *dulie*, dont nous honorons les saints ; mais un culte d'*hyperdulie*, analogue à celui des saints, et cependant supérieur. Ensuite, puisque Marie est toute-puissante, et puisque toutes les grâces dont nous avons besoin nous viennent par elle, nous sommes logiquement conduits à une confiance sans bornes, et à un recours universel à son intercession. C'est une doctrine communément reçue dans l'Église, que Marie est la mère des hommes en vertu d'une parole de Jésus-Christ¹ ; en effet, elle nous enfante à la vie surnaturelle, comme nos mères nous donnent la vie naturelle. Il est donc tout indiqué

¹ JOANN., XIX, 26, 27.

de nous adresser à elle; et puisqu'en même temps elle obtient tout de son divin Fils, il n'y a pas de limite aux prières que nous pouvons lui présenter.

Que peut-on reprocher à une pareille doctrine? Elle est logique, et miséricordieuse à la fois; c'est la tendresse unie à la raison. Aussi de toutes les vérités du dogme catholique, aucune peut-être n'a eu, plus que le culte de Marie, une influence bienfaisante parmi les hommes. Je ne parle pas des cœurs innombrables touchés, ramenés, convertis; ceci est le secret de Dieu. Mais au point de vue social, quels enseignements dans cette dévotion! Remarquez la personne à qui elle s'adresse. C'est une femme : la supériorité des nations chrétiennes comme leur gloire ne viennent-elles pas de la situation accordée chez elles à la femme? C'est une vierge : et les instincts les plus indomptables de notre pauvre nature humaine trouvent dans cette dévotion un frein et un remède. C'est une femme pauvre, humble, obscure : quelle leçon pour tous, lorsque nous la vénérons ensuite comme la reine du ciel! Comment des hommes, intelligents d'ailleurs, peuvent-ils oublier ces avantages, et pour le triste plaisir de contredire l'Église, nier ou compromettre le progrès de nos mœurs? Est-il donc si facile de n'être pas des barbares? et quelqu'un osera-t-il dire que le culte de la Vierge, Mère de Dieu, n'est pour rien dans les vraies délicatesses de notre civilisation?

Aimons donc Marie, honorons-la, prions-la comme un enfant tous les jours. De plus fiers que nous l'ont fait, et s'en sont bien trouvés. Le mot de saint Paul sur l'humanité de notre Sauveur, nous pouvons l'appliquer à Marie, qui y tient de si près : « Approchons avec confiance du

« trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de
« trouver grâce dans un secours accordé quand il nous
« faut ¹. » Qui invoque Marie, ne périra pas; c'est la
croyance de l'Église, et elle est vérifiée tous les jours.

ARTICLE 2. — *L'humanité dans le plan de l'Incarnation.*

Avec la doctrine de l'Incarnation, la nature humaine se relève merveilleusement. Nous avons vu l'homme créé par Dieu, et les privilèges dont il avait été orné alors; déchu de ce premier état, nous l'avons laissé chassé du paradis terrestre, ennemi de son créateur, commençant sur une terre hostile le douloureux voyage qui aboutit au tombeau. « L'homme, dit Job, né de la femme, « ne vivant qu'un peu de temps, est rempli de bien des « misères; comme une fleur, il se lève et il périt, il fuit « comme une ombre, jamais il ne demeure dans le même « état ² »; et la tristesse de cette plainte lugubre égale à peine la misère de la vie que le péché nous avait faite.

Arrive l'Incarnation, et l'Église n'hésite pas à chanter: heureuse faute, qui a eu un tel et si grand Rédempteur; tous les jours à la messe, elle fait répéter à ses prêtres cette prière: O Dieu qui d'une manière admirable avez créé la dignité de la nature humaine, et qui plus admirablement l'avez rétablie! On le comprend en effet, du moment où le Fils éternel de Dieu s'est fait homme, du moment où il y a eu un homme qui était Dieu, cette humanité ainsi divinisée a dû prendre une valeur nou-

¹ *Hebr.*, IV, 16.

² *Job*, XIV, 1, 2

velle et retrouver une dignité plus haute encore que celle d'où elle était tombée. Voilà le principe : voyons les conséquences.

Elles sont toutes dans ces paroles de l'apôtre saint Jean : « Mes bien-aimés, maintenant nous sommes les « enfants de Dieu ; et ce que nous serons ne paraît pas « encore¹. » Expliquons-les, c'est le fond du christianisme.

De l'unité de la race humaine et du mode de sa propagation, il résulte que l'humanité n'est, à proprement parler, qu'une seule famille. Tous les enfants d'Adam tiennent les uns aux autres, non-seulement par la similitude de nature, mais, ce qui est autrement fort, par les liens du sang. Ces liens sont quelquefois éloignés : ils existent toujours. Là est le fondement de cette force incontestable, quoique mystérieuse, que de nos jours on appelle la solidarité humaine. Sa première manifestation dans l'ordre théologique est le dogme du péché originel. Rien de pareil ne peut exister pour de purs esprits, comme sont les anges. Alors même qu'il s'en trouverait plusieurs de la même nature², ils n'auraient entre eux que des ressemblances ; ils formeraient une espèce, non une race, ni une famille. Tout homme au contraire se rattache à ses ancêtres, à ses descendants, et par eux au genre humain entier : c'est une chaîne indissoluble, formée par le sang, dont chaque individu est un anneau.

Jésus-Christ, en se faisant homme, en naissant d'une mère, s'est soumis à cette loi universelle : lui aussi est un anneau de cette chaîne, un fils d'Adam, un frère de

¹ I JOANN., III, 2.

² Saint Thomas l'a nié, mais tous les théologiens ne sont pas de son avis.

tous les hommes. Il avait des parents selon la chair, et conformément aux usages de l'Écriture ¹, les auteurs sacrés les appellent ses frères ². Mais ce n'est là qu'un premier degré : nous aussi, osons le dire, nous sommes ses parents ; comme s'exprime saint Paul, « lui qui nous « sanctifie, et nous qui sommes sanctifiés par lui, nous « venons tous de la même origine, et c'est pour cela « qu'il ne rougit pas de nous appeler ses frères ³ ». Lui-même s'appelle le fils de l'homme, et prend plaisir à se présenter sous ce nom ⁴. Saint Matthieu commence ainsi son Évangile : « Livre de la génération de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham » ; il aurait pu, comme saint Luc, ajouter : fils d'Adam, et ainsi se trouvent affirmés les liens du sang qui nous attachent au Verbe incarné.

Nous sommes donc tous, vraiment et proprement, les frères de Jésus-Christ selon la chair : et par conséquent, avec lui, nous sommes les enfants de Dieu. Sans doute nous ne sommes pas, comme lui, fils de Dieu par nature ; mais nous le sommes par adoption, en ce sens au moins que librement le Verbe a pris notre nature et avec elle les rapports qui nous donnent droit à cette filiation. De là ce nom de Père, que Jésus-Christ nous a enseigné à donner à Dieu ; jamais avant lui, l'Écriture ne s'était exprimée ainsi ; mais Jésus-Christ le répète à satiété, et pour le graver plus profondément dans nos cœurs, il le place au commencement de cette sublime prière qu'il a voulu nous apprendre : « Notre Père, qui êtes dans les

¹ *Gen.*, XIII, 8, 11 ; XIV, 14 ; XXIV, 27. *Num.*, XXXVI, 2. *I Par.*, IX, 69, etc. Les exemples sont innombrables.

² *MATTH.*, XII, 47 ; XIII, 55, etc.

³ *Hebr.*, II, 11.

⁴ *MATTH.*, IX, 6 ; X, 23 ; XI, 19 ; XII, 8, 32, 40, etc.

cieux ¹. » De là aussi une solidarité nouvelle entre les hommes; ce n'est plus seulement en Adam que nous nous rattachons les uns aux autres, c'est aussi en Jésus-Christ, et plus étroitement encore, puisque, unies à lui et à son Père, nos âmes sont unies entre elles comme l'étaient nos corps. De là enfin le fondement de nos espérances pour la vie future : « Nous avons reçu, dit saint Paul, l'esprit « d'adoption des enfants, dans lequel nous crions Abba, « Père; car l'esprit rend témoignage que nous sommes « enfants de Dieu; mais si nous sommes enfants, nous « sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu, et cohéritiers du Christ ². » Dira-t-on que notre dogme rabaisse la nature humaine?

Cependant ce n'est rien encore. Nous sommes plus que les frères de Jésus-Christ : nous sommes ses membres, et avec lui nous formons un seul corps, dont il est la tête. Cette expression revient trop souvent dans saint Paul ³ pour être une simple figure. Me sera-t-il permis de dire comment je la comprends ?

Ce qui fait un corps vivant, c'est l'unité de la vie dans la multiplicité des organes. La science moderne est allée plus loin : elle a analysé l'organe lui-même, et elle a reconnu que le corps vivant est en définitive composé d'une multitude de petits organismes, matériellement et chimiquement complexes, mais qui au point de vue de la vie sont des éléments simples et premiers. Cet élément biologiquement irréductible est la cellule. Chacune est

¹ MATTH., VI, 9.

² Rom., VIII, 15-17.

³ Rom., XII, 4, 5; I Cor., X, 17; XII, 12-27; Ephés., I, 23; IV, 12-16; V, 30; Coloss., I, 18-24, etc.

vivante, d'une vie propre et individuelle; cependant cette vie est absorbée par celle de l'ensemble. Sans qu'aucune cellule en particulier soit indispensable à la vie générale du corps, pourtant elles contribuent toutes à la produire par leur mystérieuse union, et elles en dépendent à leur tour; une cellule, détachée de l'ensemble, meurt et se désagrège; en sorte que l'unité règne et domine sur toute cette multitude.

Qui ne voit avec quelle merveilleuse exactitude cette théorie s'applique à l'humanité dans ses rapports avec Jésus-Christ? Nous formons tous avec lui un grand corps, multiple d'éléments, un par la vie qui l'anime. Chacun de nous est une de ces cellules, vivante par elle-même, mais d'une vie inférieure et appelée à s'absorber dans la vie qu'elle reçoit du chef. Tout homme qui se sépare de Jésus-Christ meurt à cette vie plus parfaite; d'autres au contraire s'y agrègent, et ainsi le corps mystique du Verbe incarné grandit et s'accroît jusqu'à la plénitude des temps ¹. Cependant toute la vie de ce corps spirituel lui vient de sa tête, qui est notre Sauveur. A la vérité, chaque membre a son rôle et son action ², et ainsi saint Paul déclarait hardiment « accomplir dans sa chair ce qui manquait aux souffrances du Christ pour son corps qui est l'Église »; mais rien ne se fait que sous l'influence et par l'impulsion de Jésus-Christ ³. Il est la vigne, sans laquelle les rameaux ne peuvent rien produire ⁴. Ainsi Jésus-Christ est dans tous les

¹ *Coloss.*, II, 19.

² *Ibid.*, I, 24.

³ *Galat.*, II, 20.

⁴ JOANN., XV, 1-6.

fidèles, et il y est tout par la vie surnaturelle qu'il leur communique ¹.

Dans ce dernier texte, *omnia et in omnibus Christus*, le but de saint Paul est d'établir l'union intime, profonde, qui efface les anciennes distinctions de Juif et de gentil, de grec et de barbare, d'esclave et de libre. En effet, si nous sommes en Jésus-Christ et avec Jésus-Christ un seul corps, y eut-il jamais solidarité plus étroite ? Aucune considération peut-elle nous inspirer un respect plus absolu et un dévouement plus généreux pour les petits, les ignorants, les faibles, que de les regarder comme formant avec nous les membres du corps de Jésus-Christ ? N'est-ce pas en ce sens que Jésus disait : « Tout ce que vous ferez à l'un de ces petits » que le monde méprise, « c'est à moi que vous l'aurez fait ² » ? Parce que le Verbe de Dieu a bien voulu participer à l'humanité, à notre tour nous participons à la nature divine ³, et, après saint Pierre, l'Église ne craint pas de le demander formellement dans cette prière de la messe dont j'ai déjà cité les premières paroles. Y a-t-il des paroles assez magnifiques pour célébrer cette grandeur, qui est la nôtre dans le Christ-Jésus ?

Ajoutons que dans ce corps mystique, comme dans le corps matériel, nous trouvons ce que la physiologie appelle des actions réflexes. Les différentes cellules d'un corps vivant agissent et réagissent les unes sur les

¹ Qu'on lise avec cette doctrine l'Évangile de saint Jean et les Épîtres de saint Paul ; on sera surpris des lumières qu'on y trouvera. Au reste, cette doctrine n'est pas mienne ; elle a été surtout exposée par la grande école de l'Oratoire, au dix-septième siècle.

² MATTH., XXV, 31, 46.

³ II Petr., I, 4.

autres; en vertu d'influences mystérieuses, l'état d'un organe profite ou nuit aux organes les plus éloignés. Ainsi dans ce corps qui est l'Église, la communion des Saints, véritable action réflexe, me donne part aux mérites des autres membres, ou me fait souffrir de leurs désordres. Les prières et les bonnes œuvres ne servent pas seulement à leurs auteurs; elles contribuent encore au bien d'autres âmes qui ne le sauront qu'au ciel. Vous ne comprenez pas les Carmélites, ni les Chartreux, ni les Trappistes? rappelez-vous le médecin travaillant sur un organe pour en guérir un autre : la même chose absolument se passe dans le corps spirituel que nous formons tous en union avec Jésus-Christ ¹.

Enfin, dans le texte de saint Jean que je développe en ce moment, après avoir dit : « Maintenant nous sommes « les enfants de Dieu », l'apôtre ajoute : « Ce que nous « serons ne paraît pas encore. » Quoi donc? que serons-nous de plus? Écoutez-le; nul n'aurait osé le dire, si la foi ne nous l'affirmait : « Nous savons que quand cela « paraîtra, nous serons semblables à lui, parce que nous « le verrons tel qu'il est ². » Cette vie de Jésus, cette vie divine, pour l'appeler de son vrai nom, maintenant couverte et cachée en nous, éclatera alors et se manifestera dans tout son corps, c'est-à-dire dans nous tous qui lui sommes unis. Ce ne sera pas une création nouvelle; ce

¹ J'ai entendu raconter qu'un chirurgien avait vidé un abcès placé à l'aîne, en exerçant des pressions sur le pied; ce pied n'avait aucun mal, mais la réaction se faisait sentir sur la partie malade, qu'il eût été difficile de comprimer directement. Par une réflexion du même genre, de saintes âmes sauvent tous les jours bien des malheureux fort éloignés de faire la pénitence qui leur serait nécessaire.

² I JOANN., III, 2.

sera une « apparition » de ce qui ne se voyait pas, comme dit saint Jean, une « révélation ¹ », comme parle saint Paul; de même que la vie reparait après le sommeil, ou après une léthargie pendant laquelle on ne l'apercevait pas. Là est le couronnement et le dernier terme de l'Incarnation; c'est alors seulement, si on peut le dire, que Jésus-Christ sera complet, lorsqu'il aura amené avec lui à la gloire un grand nombre d'enfants de Dieu ², et lorsque son corps entier jouira dans l'éternité de la béatitude conquise par lui, le chef et la tête, pour tous ses membres. « Et quiconque a cette espérance, se sanctifie », parce qu'il s'approche ainsi de Dieu, « qui est « saint ³ ».

ARTICLE 3. — *Les contradictions opposées à Jésus-Christ.*

Qui pourrait donc penser à ce que nous sommes, abondonnés à nous-mêmes, et à ce que nous sommes devenus par le fait de l'Incarnation, sans éclater en admiration et en reconnaissance? « Qu'est-ce que « l'homme, ô Dieu, pour que vous vous souveniez de lui? « qu'est-ce que le Fils de l'homme, pour que vous le visitiez ⁴ » de cette visite ineffable qui l'élève jusqu'à vous?

Et cependant « l'homme, dit un autre psaume, n'a « pas compris l'honneur qui lui était fait ⁵ ». Ce n'est

¹ Rom., VIII, 18, 19.

² Hebr., II, 10.

³ I JOANN., III, 3.

⁴ Ps., VIII, 5.

⁵ Ps., XLVIII, 13.

pas assez : il s'y est opposé, il y a contredit de toutes ses forces. Le vieillard Siméon, recevant Jésus dans ses bras au jour de la Présentation, annonçait que cet enfant serait un signe auquel on contredirait ¹. Notre-Seigneur avait prédit la même chose. En fait Jésus-Christ, soit pendant sa vie mortelle, soit depuis la Pentecôte jusqu'à nos jours, jusqu'au journal d'hier et au discours de demain, n'a cessé de soulever des oppositions. D'où vient cela? Si Jésus-Christ a réellement apporté aux hommes tous les biens dont parle l'Église, il devrait être acclamé comme un bienfaiteur et comme le héros de notre délivrance : le contraire surprend à bon droit, et paraît étrange. Lorsque saint Paul arriva pour la première fois à Rome, il fit venir les principaux d'entre les Juifs, et crut devoir leur expliquer pourquoi il en avait appelé à César; ceux-ci répondirent qu'ils n'avaient aucune plainte contre lui, et quant à cette secte des chrétiens, ajoutaient-ils, nous savons seulement qu'elle rencontre partout des contradictions ². Beaucoup d'hommes de notre temps sont à l'égard du Christianisme dans la situation de ces Juifs de Rome : ils n'en connaissent rien, sinon qu'on le combat de toutes parts. Il y a là contre notre foi un préjugé qu'il importe de dissiper ou tout au moins d'expliquer.

Les sources de cette contradiction sont multiples, et il faut les indiquer par ordre. Il y en a d'abord dans la nature humaine, c'est-à-dire dans les défauts de la nature humaine, l'orgueil et la sensualité. Il n'est pas surpre-

¹ LUC, II, 34.

² Act., XXVIII, 32

nant que Mahomet, qui laisse aux passions de l'homme leur développement le plus entier, qui même exploite et sanctifie, pour ainsi dire, les plus honteuses, ne rencontre pas ces oppositions : il serait impossible que Jésus-Christ ne les éprouvât pas. Veut-on s'en rendre compte ? Otez du christianisme les mystères, qui demandent l'humilité de la raison ; la confession, qui est l'humilité de l'homme tout entier ; les préceptes relatifs au mariage : et personne ne songera plus à le combattre. Seulement vous aurez ôté le christianisme lui-même, et supprimé son influence sur les individus et sur les sociétés. Mieux encore ; descendez en vous-même, vous qui ne recevez pas Jésus Christ et qui peut-être êtes hostile à sa foi ; cherchez la raison de votre opposition contre lui, non pas celle qu'on dit aux autres, mais la véritable, celle qu'on ose à peine s'avouer à soi-même dans le secret de son cœur ; soyez sincère avec votre conscience ; remontez, s'il le faut, à l'origine ; analysez une bonne fois ces sentiments par lesquels on se laisse conduire, souvent sans les bien connaître : si ce n'est pas orgueil ou sensualité, je le dis hardiment, vous n'êtes pas un ennemi de Jésus-Christ. Vous pouvez être un étranger pour lui, il n'est pas possible que vous soyez un adversaire. C'étaient ces deux vices ensemble qui s'étaient armés contre lui, dans l'empire romain et au dix-huitième siècle, par exemple dans Voltaire ; aussi la lutte a-t-elle été terrible. Mais les cœurs droits et purs, il peut y en avoir qui ignorent Jésus-Christ, même qui ne le comprennent pas : on ne saurait en trouver qui le combattent.

Parmi ces motifs d'orgueil, il en est un que trop de gens ne veulent pas s'avouer, et qui n'est ni le moins

honteux, ni, hélas! le moins efficace. Je veux parler de la jalousie, ou plutôt de l'envie, la basse et hypocrite envie. Tout le monde connaît l'histoire de cet Athénien qui exilait Aristide pour ne plus l'entendre appeler le Juste. De même les vertus des chrétiens n'ont-elles pas été souvent la cause de leurs épreuves? Écoutez ce discours que le livre de la Sagesse met sur les lèvres des impies, et voyez s'il y a rien de changé depuis deux mille ans¹ :

« Courte et pénible s'écoule notre vie ; il n'y a pas de
 « rafraîchissement pour l'homme à la fin, et l'on ne con-
 « naît personne qui soit revenu des enfers : car nous
 « sommes nés de rien, et ensuite nous serons comme
 « n'ayant pas été. La fumée d'un souffle est dans nos
 « narines, sur nos lèvres la parole, comme une étincelle
 « pour exciter notre cœur : cela éteint, notre corps ne
 « sera plus que cendre, l'esprit se répandra comme un
 « air léger, notre vie passera comme la trace d'un nuage,
 « elle se dissipera ainsi qu'une nuée sous les rayons du
 « soleil ; notre nom tombera dans l'oubli avec le temps,
 « et personne n'aura souvenir de nos œuvres. Car notre
 « durée est le passage d'une ombre, et l'on ne revient pas
 « de la mort : c'est fini, il n'y a pas de retour. Venez
 « donc, jouissons des biens qui existent ; vite, usons des
 « créatures comme dans la jeunesse. Emplissons-nous de
 « vin précieux et de parfums ; ne laissons pas passer la
 « fleur du temps ; couronnons-nous de roses, avant
 « qu'elles soient séchées ; qu'aucune prairie ne refuse
 « son tribut à nos jouissances. Que tous prennent part

¹ *Sap.*, II, 1-22.

« à notre débauche; laissons partout des signes de nos
 « plaisirs : parce que c'est notre partage, et c'est la loi.
 « Opprimons le juste qui est pauvre, n'épargnons pas la
 « veuve, soyons sans respect pour les cheveux blancs du
 « vieillard. Que notre force soit la loi de justice, car ce
 « qui est faible, à quoi est-il bon? Circonvenons donc le
 « juste; il nous est inutile, il est contraire à nos œuvres,
 « il nous reproche nos péchés et il montre la honte de
 « notre vie. Il prétend avoir la science de Dieu, et se
 « nomme fils de Dieu. Il est devant nous la condamna-
 « tion de nos pensées. Il nous est insupportable rien
 « qu'à le voir, parce que sa vie est différente des autres,
 « et que ses voies leur sont opposées. Il nous regarde
 « comme des insensés, s'abstient de nos actes comme
 « d'infamies, préfère la mort des justes, et se glorifie
 « d'avoir Dieu pour père. Voyons donc si ses discours
 « sont vrais, essayons ce qui lui arrivera, et sachons
 « quelle sera sa fin : car s'il est vraiment le fils de Dieu,
 « Dieu le soutiendra et le délivrera des mains de ses
 « ennemis; allons, interrogeons-le par la honte et par
 « les supplices, éprouvons sa patience, condamnons-le à
 « une mort infame. » Et l'auteur inspiré ajoute simple-
 ment : « Voilà ce qu'ils pensent, et ils se trompent; leur
 « malice les a aveuglés : car ils ignorent les secrets de
 « Dieu, ils n'ont pas l'espoir de la récompense assurée
 « à la justice, ni l'estime et le respect des âmes saintes. »

Cependant ces raisons humaines ne suffisent pas à expliquer les contradictions soutenues par Jésus-Christ. Il y a dans l'opposition faite contre lui quelque chose qui, par la violence, par la souplesse, par la durée, dépasse la mesure ordinaire des forces humaines. Quand

ce n'est pas l'impiété, c'est l'hérésie, ou bien c'est ce « libertinage » que Bossuet et Fénelon entendaient gronder sourdement pendant les plus brillantes années de Louis XIV ; jamais, à aucun moment, sous une forme ou sous une autre, la doctrine de Jésus-Christ n'a été sans combat dans ce monde. J'ai déjà dit que je croyais aux démons ; je le répète ici, au risque de scandaliser quelques-uns de mes lecteurs ; et j'y crois tellement que, sans eux, je ne m'expliquerais pas la perpétuité inconcevable de cette lutte. En effet, la haine des démons pour Jésus-Christ est absolue, ardente, inextinguible. Chassés du ciel pour n'avoir pas voulu adorer le Verbe fait chair, ces esprits superbes sont absorbés par une pensée unique : faire à l'Homme-Dieu tout le mal possible.

Or ces natures spirituelles ne connaissent ni la lassitude, ni le repos, ni ces diversions qui arrachent un homme à ses passions les plus violentes ; elles savent mieux que nous la grandeur du mystère de Jésus-Christ, et elles ont, pour soutenir la guerre, des ressources que nous n'avons pas. Impuissantes contre le corps matériel du Sauveur depuis la Résurrection, elles ont tourné leurs efforts contre son corps mystique, et le déchirent de tout leur pouvoir. Le démon agit, lutte, résiste, et tous les moyens comme tous les instruments lui sont bons pour empêcher ou pour retarder au moins le plein épanouissement de l'œuvre de Dieu. Moyens et instruments nous sont souvent inconnus ; Dieu n'a pas révélé les secrets du monde invisible, ni les procédés qu'emploie l'esprit du mal. Mais il a révélé son existence, et bien aveugle ou bien prévenu qui ne reconnaît pas, après

l'enseignement catholique, dans cette guerre formidable, une puissance acharnée contre Jésus-Christ et que l'humanité subit du dehors.

Pourquoi Dieu cependant supporte-t-il ces contradictions? Sa Providence en définitive mène le monde; rien n'arrive que ce qu'il permet. Si donc l'Incarnation est son œuvre capitale, comment laisse-t-il les oppositions s'accumuler à ce point contre l'ouvrage par excellence de sa volonté? Il a fait bien des merveilles pour sauver quelques élus, l'Incarnation, la Passion, la Résurrection; n'aurait-il pas été plus simple à la fois et plus efficace d'économiser quelques-uns de ces prodiges, mais d'enchaîner les démons et de détourner les passions des hommes, de façon à établir sans contestation au milieu de nous l'empire bienfaisant du Sauveur?

Il y a là un problème insoluble, ce problème du mal, qui a fasciné les plus grands esprits, qui n'a pas de solution absolument complète et définitive. Le mal existe, il est sous nos yeux; Dieu le tolère et le supporte pour des raisons à lui connues, mais sur lesquelles il ne lui a pas plu de contenter notre curiosité. Dieu respecte notre liberté, comme il respecte la puissance des mauvais anges qu'il n'a pas voulu anéantir. Il nous a donné en Jésus-Christ et par Jésus-Christ tous les moyens pour faire de cette liberté l'usage qui doit nous sauver et nous conduire au bonheur. Il permet cependant que Jésus-Christ soit contredit, et plusieurs avantages résultent de cette contradiction: c'est la gloire de Dieu, qui éclate dans un triomphe toujours disputé, toujours improbable et toujours assuré; c'est le prolongement de la vie de Jésus-Christ, humble, outragée, persécutée, jusqu'au jour de

la victoire éternelle; c'est l'épreuve des âmes fidèles, et le serviteur qui n'est pas mis au-dessus de son maître¹; c'est notre bonheur conquis comme une récompense, et non pas donné comme une aumône; c'est enfin, pour ceux qui résistent et dont Dieu supporte les oppositions, la possibilité d'avoir du temps et de se convertir. Cette dernière explication a été indiquée par Notre-Seigneur lui-même dans diverses paraboles². Assurément ces raisons sont vraies et sérieuses; à nous ensuite de reconnaître avec humilité que le reste est le secret de Dieu.

¹ JOANN., XV, 20.

² MATTH., XIII, 24-30, 47-50, etc.

CHAPITRE VIII

LA GRACE.

Jésus-Christ a résumé en deux mots sa mission et son œuvre parmi les hommes : « Je suis venu, dit-il, afin qu'ils aient la vie, et qu'ils l'aient plus abondamment ¹. » Il nous a d'abord obtenu la vie : Dieu en effet avait annoncé à Adam que s'il mangeait de l'arbre de la science du bien et du mal, ce jour-là même il mourrait de mort ². Adam a désobéi, et il n'est pas mort, à cause de cette postérité de la femme qui lui a été promise ³. Jésus a pris sur lui notre malédiction, pour nous tous il a goûté la mort, et ainsi il est venu « afin que nous ayons la vie ».

Il est venu « afin que nous l'ayons plus abondamment ». C'était peu de nous faire vivre de cette vie terrestre, sans espérance et presque sans félicité. Jésus-Christ a voulu nous communiquer une vie plus noble que celle des sens, plus haute même que celle de la raison, cette vie dont il dit lui-même que « quiconque croit en lui, de son sein sortiront des fleuves d'eau vive ⁴ », et que « celui qui garde sa parole, éternelle-

¹ JOANN., X, 10.

² Gen., II, 17.

³ Gen., III, 15.

⁴ JOANN., VII, 38.

« ment ne verra pas la mort ¹ ». C'est la vie surnaturelle, ou, comme parlent les théologiens, la vie de la grâce.

Sans doute ce sujet de la grâce, si agité pendant de longs siècles et jusqu'à la veille de la Révolution française, a perdu beaucoup de son intérêt. Nos discussions sont maintenant ailleurs. On ne sera cependant peut-être pas fâché de savoir en quoi consistaient ces controverses qui ont tant passionné les esprits; du reste, un exposé de la foi catholique ne serait pas complet, si cette question était laissée en dehors. Je m'efforcerai de la traiter à un point de vue plus moderne; mais j'avertis le lecteur pressé ou peu curieux de ces matières qu'il peut sans inconvénient passer ce chapitre : le plus essentiel de la grâce lui a été expliqué déjà en différents endroits.

ARTICLE PREMIER. — *De la grâce en général.*

Sous ce nom de grâce, on entend dans le langage ordinaire tantôt une faveur accordée à quelqu'un sans lui être due, par pure bienveillance; tantôt une qualité qui rend aimable celui qui la possède, et c'est ainsi que La Fontaine a pu dire :

Et la grâce, plus belle encor que la beauté.

Les deux sens se retrouvent à la fois dans l'emploi que la doctrine catholique fait de ce terme. L'Église entend par la grâce : un don intérieur et surnaturel accordé par

¹ JOANN., VIII, 51.

Dieu à cause des mérites de Jésus-Christ à la créature raisonnable en vue du bonheur éternel.

De cette définition il résulte que la grâce est toute gratuite : car il n'y a *don* que de ce qui n'est pas dû : Saint Paul, parlant de la béatitude du ciel, l'appelle non pas un don, mais une couronne de justice que lui rendra le juste juge¹ : tandis que, parlant de la grâce, il demande hardiment : « Qu'avez-vous, que vous ne l'avez reçu ? » Sans doute, comme nous le dirons, une fois pourvus de la grâce, et agissant sous son influence, nous méritons véritablement et l'augmentation de cette grâce et la vie éternelle qui en est le couronnement ; Dieu alors nous doit ces deux choses en vertu de sa justice. Mais la première grâce, point de départ de toutes les autres, n'est jamais due ; c'est un don absolument gratuit ; comme le dit encore saint Paul, elle ne dépend ni de notre volonté, ni de nos efforts, mais de la miséricorde de Dieu². Cependant nos efforts, s'ils ne peuvent l'obtenir, peuvent du moins nous disposer à en profiter ; et d'un autre côté, en rappelant la miséricorde de Dieu, il faut bien se garder de supposer rien qui ressemble à un caprice chez cet être infiniment sage et parfait. Nous parlons d'une miséricorde très-certaine et très-efficace, désireuse de notre salut, hélas ! plus que nous le sommes nous-mêmes. Au reste, cela s'éclaircira par la suite.

Il est même impossible à la grâce de n'être pas gratuite, car elle est *un don surnaturel*. Dieu doit aux êtres

¹ *II Tim.*, IV, 8.

² *I Cor.*, IV, 7.

³ *Rom.*, IX, 16.

qu'il crée tout ce qui est renfermé dans les légitimes exigences de leur nature. Ainsi, donnant à une créature la raison, il lui doit par là même la liberté : car un être qui a la notion de la loi morale, doit avoir le moyen de l'accomplir ; réciproquement, il ne peut donner la liberté sans accorder la raison, car une puissance absolue de choisir suppose la faculté de connaître l'absolu. Il lui doit aussi une fin en rapport avec ses facultés. Mais au delà de ces exigences, qui ne dépassent pas la nature de l'être en question, et du côté de Dieu les lois générales de sa sagesse et de sa bonté, rien autre n'est dû ; s'il plait à Dieu d'accorder davantage, c'est pure bienveillance et don gratuit de sa libéralité.

Or la grâce encore une fois est surnaturelle : c'est-à-dire qu'elle dépasse non-seulement les facultés, mais les besoins et même les aspirations de notre nature. Selon une opinion commune parmi les théologiens, elle dépasse même les aspirations naturelles de tout être créé ou créable ; par elle nous sommes élevés au-dessus de tout ce que pourrait prétendre une créature, quelle qu'elle soit. Comment donc pourrait-elle nous être due ? comment même pourrions-nous la mériter ? Il y aurait contradiction dans les termes à le supposer. Toutes nos vertus, sans la grâce, ne dépassent pas l'ordre naturel ; elles ne peuvent donc réclamer et préparer qu'une récompense naturelle, jamais ce « don de Dieu ¹ » que la nature ne soupçonne pas. Qu'on veuille bien garder le souvenir de ce caractère surnaturel de la grâce ; toute notre doctrine serait incompréhensible sans cela.

¹ JOANN., IV, 10.

Si supérieure qu'elle soit à la nature, la grâce cependant la suppose, au moins comme son sujet. Aussi dans la définition avons-nous ajouté : *accordé à la créature raisonnable*. Jean-Baptiste dit bien aux Juifs : « De ces pierres Dieu peut susciter des fils d'Abraham ¹ » ; mais si l'on voulait prendre à la lettre une expression semblable, il faudrait encore admettre que Dieu donnerait la raison avant la vie surnaturelle. La grâce suppose non-seulement la raison, mais la liberté, au moins dans sa racine, en ce sens que pour être surnaturel, un acte doit être fait librement. Comment ces deux forces concourent sans se supprimer, nous l'examinons plus loin.

Puisque nous ne pouvons pas mériter la grâce, ni l'obtenir par nos efforts, pourquoi Dieu nous la donne-t-il ? Si c'est de sa part une pure libéralité sans raison, elle semble peu sage, après surtout que les hommes ont une fois perdu ce bienfait par leur faute. Dès lors cette conduite paraît à la fois indigne de Dieu, et incertaine pour nous, puisque Dieu pourrait changer sans raison ce qu'il aurait fait sans raison. Aussi l'Église est-elle bien éloignée d'une telle doctrine. Il y a une cause à ce don de Dieu, et proportionnée à la grandeur de l'effet ; Dieu est libre de ne pas poser la cause, et c'est en ce sens que la grâce est gratuite ; mais il ne l'est plus ensuite de ne pas nous donner la grâce. Cette cause, on le sait déjà, ce sont *les mérites de Jésus-Christ* ; ce sont les prières que le Verbe incarné a adressées pour nous à son Père, c'est l'oblation de lui-même, c'est sa Passion enfin et sa mort

¹ MATTH., III, 9.

acceptées pour nous. Saint Jean raconte dans l'Apocalypse¹ qu'il a vu à la droite de Dieu un livre écrit dedans et dehors, scellé de sept sceaux; personne, ni dans le ciel, ni sur la terre, ne pouvait ouvrir ce livre de la vie surnaturelle; et saint Jean pleurait abondamment parce qu'il restait fermé, et que personne ne pouvait seulement le regarder. Tout à coup, au milieu du trône et de la cour céleste, il aperçut debout un Agneau paraissant comme tué; cet Agneau s'avança et reçut le livre de la main de celui qui était assis sur le trône. Et lorsqu'il eut ouvert ce livre, ceux qui entouraient le trône de Dieu se mirent à chanter un cantique nouveau à la louange de l'Agneau : Vous êtes digne, Seigneur, de recevoir le livre et d'en briser les sceaux, parce que vous nous avez rachetés dans votre sang, de toute tribu, de toute langue, de tout peuple, de toute nation. Et les millions d'anges, et toutes les créatures qui sont au ciel et sur la terre répétèrent ce cantique : Digne est l'Agneau, qui a été tué, de recevoir la vertu, la divinité, la sagesse, la force, et l'honneur, et la gloire, et la bénédiction. Oui, il était digne de nous obtenir ce bienfait; son Père ne pouvait rebuter les prières et les supplications qu'il lui a présentées pour nous dans sa chair²; et comme à présent il est toujours vivant et intercédant pour nous³ par ses plaies, il nous obtient sans cesse la grâce qui seule peut nous sauver.

Là en effet se trouve la fin et la destination de la

¹ Chap. v.

² Hébr., v, 7.

³ Id., vii, 25.

grâce. Dieu ne nous la donne pas pour elle-même, mais *en vue du bonheur éternel*. Nous n'avons pas ici-bas de demeure durable, nous en cherchons une qui est à venir¹; Dieu nous a préparé une félicité supérieure à toutes nos exigences, et la grâce nous est accordée comme un moyen pour y parvenir. Il doit y avoir proportion entre la fin et ce qui la prépare : notre fin étant surnaturelle, il faut un moyen surnaturel pour nous y disposer, et ce moyen est la grâce.

Telle est la grâce envisagée comme un bienfait; mais je l'ai dit aussi, c'est un bienfait qui nous rend aimables aux yeux de Dieu, et le mot *intérieur* dans ma définition sert à l'indiquer. Sans doute toute grâce n'obtient pas ce résultat, parce que nous ne la laissons pas toujours agir selon toute son efficacité; mais elle y tend, et ce n'est pas son fait si elle n'y parvient pas. Comme une œuvre d'art ne peut nous plaire si elle n'atteint une certaine perfection, une prose sans élégance, par exemple, nous choque moins qu'une poésie médiocre, ainsi Dieu, pour aimer la créature raisonnable, veut y voir cette vie surnaturelle à laquelle il l'a appelée. Un esprit qui ne s'élève pas au-dessus de la nature, il le juge incomplet, abaissé, découronné; et il ne peut être satisfait d'une créature dont l'imperfection éclate ainsi à ses regards. Il nous donne donc sa grâce parce qu'il nous aime, et afin de nous aimer davantage quand elle sera établie en nous.

Ainsi la grâce communique aux âmes une perfection incomparable, telle que le plus éminent génie sans elle reste au-dessous de l'esprit le plus simple enrichi de

¹ *Hebr.*, XIII, 14.

ce don suprême. Écoutez Pascal, répétant les théologiens : « Tous les corps, le firmament, les étoiles, la terre et ses royaumes, ne valent pas le moindre des esprits; car il connaît tout cela, et soi; et les corps rien. Tous les corps ensemble, et tous les esprits ensemble et toutes leurs productions, ne valent pas le moindre mouvement de la charité (la moindre grâce); car elle est d'un ordre infiniment plus élevé. De tous les corps ensemble on ne saurait en faire réussir une petite pensée; cela est impossible et d'un autre ordre. De tous les corps et esprits on n'en saurait tirer un mouvement de vraie charité; cela est impossible, et d'un autre ordre, surnaturel. »

Comment tout cela peut-il se passer en nous, sans que nous en ayons conscience? C'est dans mon âme que la grâce existe et qu'elle agit : j'interroge mon âme sur cette opération, et ma question reste sans réponse; la plus délicate analyse psychologique ne m'en apprendra pas davantage. Tout se passe en moi comme si la grâce n'existait pas; cette perfection surnaturelle, rien ne me révèle sa présence ou son absence, je l'ignore, je n'en sais rien. N'est-ce pas une raison suffisante pour rejeter cette doctrine, comme une hypothèse sans vraisemblance et sans fondement?

La difficulté serait sérieuse, si tout ce qui se produit dans notre âme était exactement indiqué par la conscience. Mais combien de phénomènes, certains pourtant, dont le sens intime ne nous apprend rien! Que sait-il des rapports de l'âme et du corps, de cette partie inférieure de notre vie, assurément très-considérable? Faudra-t-il nier ces opérations, parce que ce regard du

moi sur le moi ne saurait les pénétrer? La conscience n'atteint en nous que la vie raisonnable; tout ce qui est au-dessous comme la vie animale, ou au-dessus comme la vie surnaturelle, lui échappe; et même dans la région étroite de notre vie raisonnable, quel philosophe n'a constaté les obscurités et les silences désespérants de cette voix intérieure? lequel peut se flatter d'avoir accompli jusqu'au bout la maxime socratique : Γνωθὶ σεαυτὸν, Connais-toi toi-même?

Reconnaissons-le donc, la conscience, infaillible dans ce qu'elle nous atteste, est sans valeur lorsqu'elle ne parle pas. Elle ne nous dit rien de la grâce, mais ce mutisme ne prouve rien; et puisque la foi d'ailleurs nous affirme la vie surnaturelle, la vraie logique demande que nous acceptions la foi non pas à l'encontre, mais en dehors du témoignage de la conscience.

ARTICLE 2. — *De la grâce actuelle.*

Il y a deux espèces de grâces : l'une transitoire, passagère, essentiellement active, donnée dans une circonstance particulière pour nous aider à éviter le mal et à faire le bien; l'autre qui est en nous comme une qualité permanente, une habitude, disent les théologiens. De là les noms qu'elles ont reçus : on appelle la première grâce actuelle; et l'on dit grâce habituelle pour désigner la seconde. Un exemple fera toucher du doigt la différence. L'homme qui sait lire, sait lire alors même qu'il ne lit pas, quand il n'y pense seulement pas : c'est

l'habitude de la science, qualité permanente de l'âme, analogue à la grâce habituelle. Lire, au contraire, est un acte, nécessairement passager. J'étudierai d'abord la grâce actuelle; et pour dire quelque chose de précis dans une matière aussi délicate, on me permettra de procéder par propositions, comme le font les théologiens.

1° La grâce actuelle n'est pas la vie surnaturelle; mais elle tend à établir en nous la vie surnaturelle, ou à la conserver, ou à la développer en la faisant agir.

La vie, en effet, n'est pas dans un être quelque chose de transitoire; c'est un état, ou, comme nous avons dit, une habitude. Mais la vie s'exerce par des actes qui se rapportent à la naissance, à la conservation ou au développement de l'individu; et telles sont en nous les opérations de la grâce actuelle.

2° L'homme tel que l'a fait le péché originel, peut, sans la grâce actuelle, connaître des vérités de l'ordre naturel, accomplir les œuvres naturelles faciles et surmonter les légères tentations.

3° L'homme avec le péché originel peut, sans avoir la foi, faire des œuvres moralement bonnes, et par conséquent tous les actes des infidèles ne sont pas des péchés.

4° L'homme peut, avec la grâce actuelle, sans être en état de grâce, faire des actes non-seulement bons, mais surnaturels, et par conséquent tous les actes des pécheurs ne sont pas des péchés.

Ces trois propositions sont au moins très-voisines de la foi, au point que la négation serait probablement condamnée comme hérétique. Et sait-on contre qui l'Église a dû les établir? contre les protestants, et sur-

tout contre les jansénistes. C'est un disciple de Port-Royal, Quesnel, qui enseignait que « sans la grâce, le pécheur n'a de volonté que pour le mal » ; que « sans la grâce, la volonté n'a de lumière que pour se tromper, d'ardeur que pour se précipiter, de force que pour se blesser, capable de tout mal, incapable de tout bien » ; que « la prière même de l'impie n'est qu'un péché de plus, et que tout ce que Dieu peut lui accorder, c'est un nouveau jugement contre lui ». C'est le prédécesseur de Jansénius, Baius, qui ne craignait pas de dire : « Toutes les œuvres des infidèles sont des péchés, et les vertus des philosophes sont des vices ¹. » Et c'est l'Église, ce sont les papes saint Pie V contre Baius, Clément XI dans la bulle *Unigenitus* contre Quesnel, qui ont affirmé notre puissance naturelle pour faire le bien, même sans la grâce. Quand donc cessera-t-on parmi les rationalistes de répéter l'éloge de ces ennemis de la raison ? et quand donc cessera-t-on de nous dire que l'Église cherche à rabaisser la nature humaine, ou que notre dogme méconnaît ce qu'il y a en elle de bon et de généreux ?

Mais si tout bien ne nous est pas impossible sans la grâce, s'il y a, en dehors de son concours, des vertus naturelles que l'Église est la première à proclamer, il faut

¹ Les protestants leur avaient ouvert la voie. Ainsi Mélanchthon, *Loc. théol.*, p. 2 : « Accordons qu'il y a eu en Socrate de la fermeté, en Xénocrate de la chasteté, en Zénon de la tempérance ; ce ne sont pas chez eux de vraies vertus, mais des vices. Telle est la force du péché originel, que toutes les œuvres, tous les efforts des hommes sont des péchés. » Et Calvin donnait pour titre au chap. III, liv. II de ses *Institutions*, cette formule : « De la nature corrompue de l'homme rien ne sort qui ne soit damnable. »

ajouter tout de suite que ces vertus n'ont aucune proportion ni avec la vie surnaturelle, ni avec la béatitude céleste, destinée à en être le terme et le couronnement. Pour tout l'ordre surnaturel, le principe doit être surnaturel. Du reste, et même sans sortir de la nature, l'histoire ne nous apprend que trop la faiblesse et la courte vue de l'homme dans l'état où le péché originel l'a laissé. De là les propositions suivantes, établies contre les pélagiens et les semipélagiens.

5° *La grâce est nécessaire à l'homme déchu soit pour connaître toutes les vérités morales purement naturelles, soit pour accomplir toute la loi naturelle, soit enfin pour surmonter les tentations les plus difficiles.*

6° *La grâce est nécessaire pour inspirer à l'homme le commencement de la foi surnaturelle, et pour assurer sa persévérance dans la foi.*

7° *La grâce est nécessaire, comme lumière et comme inspiration, pour tous les actes utiles au salut.*

8° *Sans un privilège spécial, l'homme, même en état de grâce, ne peut éviter, dans leur ensemble, tous les péchés, au moins véniels.*

C'est-à-dire que la grâce ordinaire suffit pour éviter chacun de ces péchés en particulier; mais il faut un privilège spécial, que la Sainte Vierge seule a certainement reçu, pour ne jamais tomber dans le cours de la vie. Comment cela est-il possible? dira-t-on. Saint Jérôme répond par un exemple: Je puis bien jeûner et prier, mais il ne s'ensuit pas que je le puisse toujours, quoiqu'au moment où je cesse, ce soit par le fait de ma volonté. La nature humaine est telle que l'effort continu pendant un temps assez long, sans relâche, sans interruption, lui

devient impossible; tel est précisément le sens de notre proposition.

9° *Sans un secours spécial de Dieu, l'homme en état de grâce ne peut pas persévérer dans la justice.*

Cette proposition, comme l'explique Perrone ¹, ne veut pas dire que celui qui mourrait en état de grâce aurait besoin d'autre chose pour être sauvé; mais la grâce habituelle ne peut être conservée un certain temps contre les tentations, sans le secours de grâces actuelles nombreuses et proportionnées. De plus, Dieu est maître de nous faire mourir quand il lui plaît : c'est encore une grâce de nous appeler devant lui au moment où notre âme est pure pour le ciel.

Après avoir ainsi établi le besoin où nous sommes de la grâce, je vais montrer, après Perrone, que la grâce nécessaire ne nous manque jamais. La seconde des propositions suivantes, celle qui porte le n° 11, est de foi, contre Jansénius; les autres, sans avoir été définies par l'autorité infaillible de l'Église, sont cependant certaines, et font partie de son enseignement.

10° *Aucune œuvre naturelle ne peut à aucun degré mériter la grâce.* Je l'ai déjà expliqué ci-dessus en parlant de sa gratuité.

11° *Tous les justes, lorsqu'ils en ont besoin, reçoivent de Dieu une grâce vraiment suffisante pour accomplir tous les préceptes.*

12° *Dieu donne à tous les fidèles en état de péché, mais non endurcis, des grâces suffisantes soit pour éviter de nouvelles fautes, soit pour se convertir.*

¹ P. 517, nota 3.

13° *Même aux pécheurs endurcis, Dieu donne à l'occasion des grâces vraiment suffisantes pour éviter le mal et pour revenir au bien.*

14° *Enfin tous les infidèles reçoivent aussi à l'occasion des grâces suffisantes pour se sauver.*

Ces propositions sont le commentaire d'un mot de saint Paul : Dieu veut le salut de tous les hommes¹. Elles sont surtout dirigées contre Jansénius, dont la doctrine désolante soutenait que Jésus-Christ n'avait pas prié pour tous les hommes et n'était pas mort pour tous. L'Église a une autre idée de notre Sauveur et des richesses inépuisables de sa rédemption; elle adopte sans réserve l'axiome des théologiens : à qui fait ce qu'il peut, Dieu ne refuse pas sa grâce; et après le Concile de Trente, elle répète que « Dieu n'abandonne personne qui ne l'ait abandonné le premier ». Quelle consolation! quel soutien! mais aussi quelle responsabilité, puisque ce n'est jamais par la faute de la grâce que nous offenso-
 nous Dieu et que nous manquons notre salut! Si nous n'avons pas la grâce pour agir, nous avons du moins la grâce de prier, et la prière nous obtiendra le secours nécessaire pour triompher du monde, du démon et de nous-mêmes.

Une seule question nous reste, celle de l'accord entre la grâce et la liberté. Établissons d'abord ce qui est certain.

15° *L'homme est libre; la grâce ne supprime pas cette liberté, et nos actes surnaturels sont des actes libres.*

16° *La grâce non-seulement ne supprime pas la liberté,*

¹ *I Tim.*, II, 4.

mais elle ne l'entraîne pas non plus nécessairement ; comme un poids plus lourd fait pencher une balance.

17° *Il existe des grâces vraiment, mais simplement suffisantes, c'est-à-dire que, Dieu donnant à tous les hommes les grâces nécessaires, ces grâces, par le fait de notre liberté, n'obtiennent pas toujours leur effet. Les théologiens appellent grâce efficace celle qui est suivie du résultat, péché à éviter ou bonne œuvre à faire ; et grâce suffisante celle qui en fait n'aboutit pas.*

Ces trois propositions sont de foi, la première (n° 15) contre les protestants, les deux autres contre Jansénius ; par conséquent tous les catholiques les admettent. Mais ils ne sont pas d'accord sur le principe de la différence entre la grâce suffisante et la grâce efficace ; ces deux sortes de grâce sont-elles diverses en elles-mêmes, ou est-ce uniquement le libre arbitre de l'homme qui donne à celle-ci son efficacité, comme il est cause de l'inutilité de l'autre ?

Le système de la différence intrinsèque, d'après lequel la grâce efficace est efficace par elle-même, mon acte bon venant de Dieu qui veut que je le fasse, et que je le fasse librement, porte le nom de système thomiste. Il semblait en possession des écoles lorsque vers la fin du seizième siècle un Jésuite espagnol, Louis Molina, enseigna que la grâce, quant à elle, est toujours la même ; ce qui la rend efficace, c'est l'assentiment de ma liberté ; cependant Dieu prévoit mes actes et peut les gouverner à son gré, parce qu'il sait que dans telle circonstance, avec tel secours, j'agirai de telle et telle façon. Une controverse s'éleva, extrêmement vive ; le Pape Clément VIII appela l'affaire à Rome ; une congrégation

spéciale, la congrégation *de auxiliis*, fut instituée pour entendre les deux partis. On discuta pendant des années, avec une telle ardeur qu'un Jésuite, Grégoire de Valence, mourut, dit-on, de la controverse. Finalement le Pape Paul V refusa de se prononcer, arrêta le débat, déclara les deux opinions, thomiste et moliniste, absolument libres, et par une défense souvent répétée depuis, interdit aux théologiens de taxer d'aucune note défavorable le système opposé au leur.

On ne s'attend pas à ce que je me prononce là où l'autorité ecclésiastique a refusé de décider. Une des théories sauve mieux la liberté humaine; seulement elle est difficile à concilier avec le souverain domaine et la prescience de Dieu. L'autre maintient fortement les droits de la puissance divine; mais il faut une grande fermeté et même une certaine subtilité d'esprit pour conserver notre liberté. Au fond, la difficulté est plus philosophique que théologique, comme on peut le voir dans un opuscule de Bossuet, le *Traité du libre arbitre* : c'est la question de l'accord entre notre liberté d'un côté, le concours de Dieu et la prescience divine de l'autre. Les théologiens ont seulement poussé le débat plus loin que les philosophes. Si Dieu n'a pas porté l'Église à nous donner ici les lumières d'une décision infaillible, c'est qu'une telle controverse ne tient en rien à la pratique, du moment où il est certain à la fois que nous sommes libres, et que nous ne sommes capables d'aucun bien surnaturel sans la grâce. Nous pouvons sauver nos âmes, en ignorant jusqu'à la mort la conciliation de ces deux vérités, et, comme s'exprime Bossuet, « le milieu par où l'enchaînement se continue ».

ARTICLE 3. — *De la grâce habituelle.*

La grâce habituelle est un don de Dieu surnaturel, permanent, inhérent à l'âme, qui rend l'homme saint, juste, enfant adoptif de Dieu, capable de faire des actes méritoires de la vie éternelle, héritier enfin de cette même vie éternelle.

Il y a en effet un état de l'âme où elle est agréable à Dieu, sainte à ses yeux, et telle que, si la fin de son épreuve la surprenait dans cette heureuse disposition, elle aurait droit à la récompense définitive. Cet état s'oppose à l'état de péché; car ce que la sainteté infinie ne peut supporter en nous, et ce que la justice infinie y veut punir, c'est le mal moral, c'est le péché. De là l'expression de péché mortel adoptée par l'Église. La véritable vie de nos âmes est la vie surnaturelle, dont le principe est la grâce sanctifiante, comme la véritable vie de nos corps est la vie raisonnable, dont le principe est l'âme elle-même; or certains péchés, par leur malice, sont incompatibles avec la grâce : s'ils existent dans une âme, la vie surnaturelle y est impossible, cette âme est morte, et ne renaîtra que lorsqu'ils auront été effacés. Retenons donc ceci que là où est le péché mortel, la grâce habituelle est absente, et là où se trouve cette grâce, il ne peut y avoir en même temps péché mortel.

Pour les protestants, ou du moins pour leurs fondateurs, — car qui pourrait dire où en sont sur ce sujet les protestants d'aujourd'hui? — pour Luther et Calvin,

la justification, ou la vie surnaturelle, s'établissait en nous par la foi, c'est-à-dire par la confiance que les mérites et la sainteté de Jésus-Christ nous sont appliqués. C'était une justice tout extérieure à l'individu, une sorte d'illusion que Dieu se faisait en voyant cette âme à travers l'expiation de son Fils; l'âme au fond n'était changée en rien, elle pouvait se trouver et se trouvait en effet remplie de péchés, elle en pouvait même ajouter de nouveaux sans cesser de paraître juste et sainte aux regards de Dieu. La condition indispensable pour être sauvé était la certitude, la foi inébranlable de son propre salut; le reste, les œuvres bonnes ou mauvaises, demeurait sans effet et sans importance, une telle justice ne pouvant être ni perdue, ni augmentée par nos actions.

Les protestants, je le reconnais volontiers, n'ont pas tiré toutes les conséquences morales d'une telle doctrine. Cependant on voit le danger de leur système. Au rebours des rationalistes contemporains, Luther exagérait Jésus-Christ jusqu'à nier l'homme. Le Concile de Trente rétablit les choses dans leur vérité. Voici comment il explique la théorie de la justification ¹.

Avant tout, rien de ce qui précède la justification, ni les vertus naturelles, ni la foi, ni les autres vertus surnaturelles, ne peuvent mériter ce don inappréciable de la grâce sanctifiante. C'est une pure libéralité de Dieu, hors de proportion avec toutes les œuvres faites sans son influence, libéralité obtenue pour nous par la mort et par les mérites de Jésus-Christ. Les vertus surnaturelles

¹ *Sess. vi.* Les chapitres de cette session ont la même valeur doctrinale que les canons.

pratiquées avant la justification sous l'influence de grâces actuelles, ne peuvent mériter cette justification elle-même, parce que l'âme non encore justifiée, ou l'âme à laquelle manque la grâce habituelle — c'est la même chose — est souillée par le péché; sans cela, elle serait sainte et juste; or, une âme en état de péché est odieuse à Dieu et ne peut mériter rien, bien moins encore ce bienfait divin de la grâce. Il faut donc une action de Dieu, toute libérale et toute gratuite, par laquelle, en vertu de la réversibilité des mérites de notre Sauveur, il purifie le pécheur de ses souillures, et en même temps lui communique la grâce sanctifiante.

Mais si nous ne pouvons pas mériter la grâce habituelle, nous pouvons communément et nous devons — je dis communément afin d'excepter les enfants avant l'âge de raison — nous disposer à la recevoir. Il y a en effet une préparation qui dépend de nous, et le Concile de Trente l'indique en rapprochant deux passages de l'Écriture : « Lorsque nous disons : Convertissez-vous, Seigneur, et nous serons convertis ¹, nous reconnaissons que la grâce prévient notre volonté; et lorsque Dieu nous dit : Convertissez-vous à moi, et je me tournerai vers vous ², il nous avertit de notre liberté ³. » Voici comment se fait cette préparation. Sous l'excitation de la grâce actuelle et avec son concours, le pécheur, s'il n'avait pas la foi, la reçoit librement, croit en particulier à la rédemption des impies par Jésus-Christ; frappé de la terreur des jugements divins, lorsqu'il con-

¹ *Thren.*, v, 21.

² *ZACH.*, I, 3.

³ *Cap.* v.

sidère ensuite la miséricorde de Dieu, son âme s'ouvre à l'espérance, et bientôt à un commencement d'amour envers la source infiniment pure de toute sainteté; de là naît la haine du péché, et la résolution de s'en purifier par les sacrements et de changer de vie. Tout cela, remarquez-le bien, sous l'influence de grâces actuelles, qui préviennent et qui soutiennent notre volonté.

Une fois l'âme ainsi disposée, alors, soit directement, soit plutôt par l'intermédiaire des sacrements de baptême ou de pénitence, dont un certain désir au moins est toujours nécessaire, Dieu établit en elle la vie surnaturelle. Pour cela, il efface les péchés dont elle était coupable, et verse en elle, avec son libre consentement, la grâce habituelle avec les vertus, foi, espérance, charité, et les dons du Saint-Esprit, vertus et dons qui sont comme les facultés, et si j'osais employer ce mot, comme la végétation de cette vie supérieure ¹. Ainsi l'homme, d'injuste devient juste; d'ennemi de Dieu, il devient son ami; il entre en participation de ce corps de Jésus-Christ dont j'ai parlé (chap. VII, a. 2), et par là se trouve enfant de Dieu, héritier du royaume éternel. C'est une vie nouvelle, une vie supérieure, c'est la vie divine elle-même, celle de Dieu dans la Trinité de ses personnes (v. ci-dessus, 2^e partie, chap. I, a. 3, § 2), à laquelle nous sommes associés. *Si scires donum Dei*, disait Notre-Seigneur à la Samaritaine ², si nous con-

¹ C'est une question parmi les théologiens de savoir si la grâce habituelle se confond avec la charité, ou si elle en est distincte. Quoi qu'il en soit pour la théorie, en fait ces deux choses sont inséparables : la charité n'existe pas dans une âme sans la grâce habituelle, et réciproquement.

² JOANN., IV, 10 et seq.

naissions le don de Dieu, et cette eau vive prête à jaillir comme une source jusqu'à la vie éternelle, qui de nous ne s'écrierait avec cette pauvre femme coupable : *Domine, da mihi hanc aquam*, Seigneur, donnez-moi cette eau, donnez-moi cette vie plus abondante que vous êtes venu apporter sur la terre? C'est vraiment être mort que de ne pas vivre ainsi. Et qu'importent toutes les choses de ce monde auprès de ce bonheur d'être uni à Jésus-Christ, d'être un membre de son corps, de vivre par lui et avec lui de cette vie profonde, souveraine, ineffable, qui est la vie personnelle de Dieu pendant l'éternité?

Les théologiens ont donc raison : tous les corps et tous les esprits ensemble ne sont rien auprès du moindre degré de la grâce sanctifiante. Malheureusement, ce trésor, infiniment précieux, nous le portons dans des vases fragiles¹; nous pouvons le perdre, et nous le perdons en effet par un seul péché mortel. Les dévastations auxquelles nous assistons dans le monde extérieur donnent à peine une faible image des ruines causées par une faute de ce genre. Tous les mérites acquis jusque-là, les dons du Saint-Esprit, la charité, la grâce habituelle, en un instant tout cela disparaît; d'enfant de Dieu, le pécheur devient son ennemi, exposé aux châtimens inflexibles de sa justice, si la miséricorde ne lui laisse du temps pour le repentir. La vic surnaturelle ne peut s'exercer. Elle n'est pas arrachée complètement toutefois, du moins à l'ordinaire; il reste l'espérance et la foi, si le désespoir et l'incrédulité n'ont pas renversé ces

¹ *II Cor.*, IV, 7.

derniers fondements. Le pécheur conservant la foi ressemble à une branche morte encore attachée au tronc : la sève peut y revenir et circuler de nouveau ; l'hérétique ou l'apostat, l'incrédule enfin est une branche séparée ; il faut la greffer à neuf sur la tige avant d'essayer de lui rendre la vie.

En revanche, nous pouvons augmenter en nous la grâce sanctifiante et les vertus par lesquelles elle s'exerce ; cet accroissement est produit soit par la prière, soit par nos bonnes œuvres. Les physiologistes ont remarqué que dans tout corps vivant, les organes qui fonctionnent plus souvent et plus fortement se développent en proportion : il en est de même pour la vie surnaturelle. Agir sous son influence, c'est lui donner plus de vigueur pour de nouveaux actes. En outre et surtout, Dieu donne à notre coopération cette légitime récompense, ainsi que je l'expliquerai tout à l'heure en parlant du mérite.

De cet exposé il résulte, comme l'affirme le concile de Trente, que personne en cette vie ne peut être assuré avec une vraie certitude de se trouver en état de grâce. « Sans doute tout homme pieux ne saurait douter de la « miséricorde de Dieu, des mérites de Jésus-Christ, de « l'efficacité des sacrements : cependant lorsqu'il se considère lui-même, son infirmité et sa misère, il trouve « toujours à craindre et à trembler sur son état ; et ainsi « personne ne peut, d'une certitude de foi à l'abri de tout « danger d'erreur, se savoir assurément en état de « grâce ¹. »

¹ Cap. ix.

ARTICLE 4. — *Du mérite.*

Voici comment s'exprime le concile de Trente¹ :

« Si quelqu'un dit que les bonnes œuvres de l'homme
« justifié sont des dons de Dieu, en sorte qu'elles ne
« soient pas aussi de bons mérites pour l'homme justifié,
« ou que ce juste, par les bonnes œuvres qu'il fait avec
« la grâce de Dieu et les mérites de Jésus-Christ dont
« il est un membre vivant, ne mérite pas réellement
« l'augmentation de la grâce, la vie éternelle, l'obten-
« tion de cette vie éternelle s'il meurt en état de grâce,
« et enfin l'augmentation de la gloire; qu'il soit ana-
« thème. » Il est donc de foi que l'homme, dans de cer-
taines conditions, acquiert de vrais mérites. Mais quelles
sont ces conditions?

Il y en a une d'abord du côté de Dieu. Ce qui en effet est pour nous un mérite est pour Dieu une dette; car si nous avons un droit, ce droit entraîne une obligation correspondante. Or Dieu ne peut rien devoir à une créature; il ne peut devoir qu'à lui-même. De plus, une créature ne peut par elle-même avoir de droit à une récompense qui la dépasse d'aussi haut que la grâce et la gloire surpassent tout le créé. Aussi l'enseignement catholique fonde-t-il avant tout nos mérites sur une promesse formelle de Dieu, sur un engagement qu'il a bien voulu prendre à notre égard. Cette promesse se

¹ *Sess.* VI, can. 32.

retrouve à toutes les lignes pour ainsi dire de l'Ancien et surtout du Nouveau Testament ¹.

En second lieu, pour mériter, il faut être encore dans le temps de l'épreuve : les anges et les saints dans le ciel ne méritent plus. Il faut être juste, ou en état de grâce. « Comme le sarment ne peut porter de fruits par « lui-même, à moins de demeurer attaché à la vigne, « ainsi pour nous, si nous ne demeurons fixés et entés « sur Jésus-Christ » par la grâce habituelle.

Enfin l'œuvre méritoire doit remplir certaines conditions. Elle doit être librement faite, bonne et honnête, surnaturelle en elle-même et dans sa fin, c'est-à-dire qu'elle doit avoir la grâce pour principe et la vie éternelle comme fin dernière. Mais il n'est pas nécessaire qu'à chaque action on pense à cette fin suprême; l'intention une fois formée suffit pour un certain temps, si elle n'est pas rétractée. Certains théologiens exigeaient l'influence d'un motif de charité; leur sentiment est loin d'être universel, et Vasquez a pu affirmer sans être blâmé que « pour un homme juste, tout acte bon et « conforme à une vertu morale est méritoire de la vie « éternelle ».

Dans ces conditions, l'homme mérite, comme le dit le concile de Trente, l'accroissement de la grâce sanctifiante, la vie éternelle, l'obtention infaillible de ce bonheur infini s'il meurt en état de grâce, l'augmenta-

¹ MATTH., V, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, etc.

² JOANN., XV, 4.

³ In 1, 2, S. Th. disp. 217, cap. II. Cette opinion me paraît de beaucoup la plus probable. Sans doute le motif de la charité est supérieur à tout autre; mais Dieu n'a pas fait son paradis pour quelques rares élus.

tion de ce bonheur et de cette gloire. « Abondez donc », dirai-je après le concile de Trente rapprochant différents textes de saint Paul, « abondez en toute bonne œuvre, sachant que vos efforts ne sont pas vains dans le Seigneur, car Dieu n'est pas injuste pour oublier votre travail et l'amour que vous aurez montré en son nom. »

Tout ceci s'applique à un mérite infailible, constituant un droit strict à la récompense. Mais les théologiens nous montrent un autre mérite incertain, dont l'effet dépend de la bonté de Dieu, et non d'une promesse, qui ressemble à une sorte de prière plutôt qu'à un droit. Les conditions ici sont moins rigoureuses, et les faveurs implorées sont plus étendues. Ainsi l'on dit en ce sens que le pécheur peut mériter son pardon par ses efforts pour revenir au bien; que le juste peut mériter pour lui-même la persévérance finale; que nous pouvons mériter pour d'autres la grâce de la conversion. Toutes ces propositions sont vraies de ce mérite non rigoureux. Aussi serait-il peut-être plus exact et plus clair en français de substituer le verbe *obtenir* au verbe *mériter*, qui entraîne toujours l'idée d'un droit inadmissible ici.

Je terminerai ce sujet du mérite en traduisant, pour les protestants surtout, ce qu'en dit le Concile de Trente¹ : « A ceux qui agissent bien jusqu'à la fin, et qui espèrent en Dieu, on doit proposer la vie éternelle à la fois comme une grâce miséricordieusement promise aux enfants de Dieu par le Christ Jésus, et comme une récompense fermement assurée par la

¹ *Sess.* vi, cap. 16.

« promesse de Dieu à leurs bonnes œuvres et à leurs
 « mérites. C'est là en effet cette couronne de justice
 « qu'après son combat et sa course, l'Apôtre disait lui
 « être réservée pour lui être remise par le juste juge,
 « et non-seulement à lui, mais à tous ceux qui aiment
 « son avènement. Comme la tête dans les membres,
 « comme la vigne dans les sarments, Jésus-Christ verse
 « sans cesse dans les justes une vertu qui toujours pré-
 « cède, accompagne et suit leur bonnes œuvres, sans
 « laquelle ces œuvres ne pourraient d'aucune façon être
 « agréables à Dieu et méritoires : par conséquent on
 « ne peut pas croire que rien manque à ces justes,
 « pour que, par ces œuvres faites en Dieu, ils satisfassent
 « à la loi divine selon la condition de cette vie, ni pour
 « qu'ils méritent vraiment la vie éternelle qu'ils obtien-
 « dront en son temps s'ils meurent avec la grâce :
 « comme le dit le Christ notre Sauveur, si quelqu'un boit
 « de l'eau que je lui donnerai, il n'aura jamais plus soif,
 « mais il y aura en lui une source d'eau jaillissant dans
 « la vie éternelle. Ainsi notre justice ne nous est pas
 « propre comme venant de nous, et nous n'ignorons ni
 « ne répudions la justice de Dieu. Car cette justice que
 « nous appelons nôtre, parce qu'elle nous justifie en
 « nous étant inhérente, est aussi la justice de Dieu,
 « versée en nous par les mérites du Christ. Sans doute
 « l'Écriture attribue un mérite aux bonnes œuvres,
 « jusque-là que le Christ promet de ne pas laisser sans
 « récompense celui qui donnera un verre d'eau froide à
 « l'un de ses petits; et qu'au témoignage de l'Apôtre,
 « nos tribulations présentes, si légères et momentanées
 « qu'elles soient, opèrent en nous un poids éternel de

« gloire d'une ineffable sublimité. Néanmoins il ne faut
« jamais oublier que le chrétien ne doit ni se confier ni
« se glorifier en lui-même, mais seulement dans le Sei-
« gneur, dont la bonté envers tous les hommes est telle
« qu'il veut faire en eux des mérites de ce qui est don de
« sa part. Et parce que tous nous péchons en bien des
« choses, chacun doit avoir devant les yeux la sévérité et
« le jugement aussi bien que la miséricorde et la bonté;
« personne ne doit se justifier, même si sa conscience
« ne lui reproche rien, parce que notre vie doit être
« examinée et jugée, non au jugement des hommes,
« mais au jugement de Dieu, qui illuminera les ténèbres
« les plus cachées, et manifestera les desseins des cœurs ;
« et alors chacun recevra sa louange de Dieu, qui,
« comme il est écrit, rendra à chacun selon ses œuvres. »

CHAPITRE IX

LES MOYENS POUR ARRIVER A LA JUSTIFICATION.

Dieu ne s'est pas contenté de nous préparer la grâce, d'envoyer son Fils unique, « Jésus-Christ notre Sauveur « qui s'est donné lui-même pour nous, afin de nous « racheter de toute iniquité, et de se purifier un peuple « digne de ses bienfaits, capable d'œuvres vraiment « bonnes¹ »; il a voulu nous fournir le moyen d'obtenir la grâce, et un moyen en rapport avec notre faiblesse. Sans doute Dieu est toujours maître de donner sa grâce pour ainsi dire *ex abrupto*, sans rien qui la précède ni qui la prépare. Il le fait quelquefois, et nous en avons des exemples dans la vocation des Apôtres²; aussi leur disait-il quelques heures avant sa Passion : « Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, mais c'est moi qui vous ai choisis³. » Pourtant ce ne sont pas là des voies ordinaires. Il était à propos d'établir une organisation régulière dont il dépendit de nous de faire usage.

La Providence y a pourvu, et par des ressources si

¹ *Tit.*, II, 14.

² *MATTH.*, IV, 18-22; IX, 9.

³ *JOANN.*, XV, 16.

abondantes et si aisées qu'en vérité nous sommes inexcusables de ne pas arriver tous à cette vie surnaturelle pour laquelle nous sommes faits.

Le premier de ces moyens, c'est la prière, c'est-à-dire, au fond, le désir de quelque chose de supérieur à la terre, de plus parfait que la vie animale où nous sommes plongés. Ce désir, l'Écriture l'appelle une soif, et écoutez comme elle en parle : « Vous tous qui avez soif, dit « Isaïe ¹, venez vers les eaux; vous qui n'avez pas « d'argent, hâtez-vous, achetez et mangez; venez, « achetez sans argent et sans aucune compensation le « vin et le lait. » « Si quelqu'un a soif, criait Jésus au « milieu de la foule, qu'il vienne à moi et qu'il boive ². » Et à la fin de l'Écriture, au dernier chapitre de l'Apocalypse : « Qu'il vienne, celui qui a soif, et celui qui veut, « qu'il reçoive l'eau de la vie gratuitement ³. » Où sont les âmes qui ont cette soif, ce désir ardent de la justice? où sont celles au moins qui diraient avec la Samaritaine : « Seigneur, donnez-moi cette eau, afin que je n'aie plus « soif ⁴ », l'eau dont vous parlez, que je ne comprends pas encore, mais dont vous dites que celui qui en boira sera désaltéré à jamais? Est-ce trop demander encore? Alors écoutez ce que dit saint Paul : « L'Esprit Saint vient au « secours de notre faiblesse : car que demander, comme « il le faut, nous l'ignorons; mais l'Esprit lui-même « demande pour nous avec des gémissements inénarrables, et Celui qui scrute les cœurs sait ce que désire

¹ LV, 1.

² JOANN., VII, 37.

³ Apoc., XXII, 17.

⁴ JOANN., IV, 15.

« l'Esprit, parce qu'il demande selon Dieu pour les saints ¹. » Oh ! n'étouffons pas, « n'éteignons pas cet Esprit ² » qui crie ainsi ; ne lui fermons pas nos âmes, mais joignons plutôt notre prière à la sienne, lorsqu'il demande, selon le secret désir de Dieu, la grâce qui fera de nous des saints.

Rien dans l'Évangile ne nous est recommandé plus souvent que la prière. Notre-Seigneur épuise les ressources de l'industrie humaine pour nous y exhorter. Tantôt c'est un ordre formel : « Demandez, et vous recevrez ; frappez, et l'on vous ouvrira ; cherchez, et vous trouverez ³ » ; tantôt ce sont les paraboles les plus vives pour nous affirmer que Dieu ne peut manquer de se rendre enfin à l'importunité de nos supplications ⁴ ; ailleurs ce sont des invitations pressantes, répétées ⁵ ; par deux fois il prend soin de nous apprendre lui-même une prière sublime que nous pourrions redire en son nom ⁶ ; enfin il joint l'exemple à tout le reste, il passe les nuits à prier ⁷, et avant sa Passion, comme dernier testament, il adresse à son Père une prière que personne assurément n'a pu lire sans émotion ⁸. Sans doute lorsqu'il s'agit des choses temporelles, notre prière n'est pas assurée du succès ; la volonté de Dieu est de nous élever au-dessus de ce monde qui passe, et non de nous y accorder toutes les satisfactions. Mais on peut sans témérité affirmer

¹ Rom., VIII, 26, 27.

² I Thess., V, 19.

³ MATTH., VII, 7, 8.

⁴ LUC., XI, 5-8, 11-13, etc.

⁵ JOANN., XIV, 13, 14 ; XVI, 23, 24.

⁶ MATTH., VI, 9 ; LUC., XI, 2.

⁷ MATTH., XIV, 23 ; LUC., VI, 12.

⁸ JOANN., XVII.

comme un dogme que personne ayant demandé la grâce avec sincérité et persévérance n'est resté sans l'obtenir. Notre-Seigneur l'a promis, même avec serment ¹, et sa parole ne passera pas ².

La prière est, pour avoir la grâce, un moyen d'autant plus précieux qu'il est toujours à notre disposition. Notre-Seigneur disait à ses apôtres qu' « il faut toujours prier » et ne jamais cesser ³. Cette parole à elle seule nous montre qu'il y a des prières de plusieurs espèces ; d'ailleurs ce n'est pas la multitude des récitationns qui nous obtiendra d'être exaucés ⁴. Mais ce désir du cœur, ce cri de l'âme vers Dieu pour lui demander son secours, à qui, dans quel moment, en quelles circonstances est-il impossible ? Qui ne peut, dans le secret, et la porte fermée ⁵, s'humilier devant la Majesté infinie, invoquer le Père que nous avons dans les cieux, et lui demander la sagesse surnaturelle qui ne lui sera pas refusée ⁶ ? Rappelons-nous donc l'efficacité assurée de la prière ; ne pensons pas avoir fait tous nos efforts pour croire ou pour vivre chrétiennement tant que nous n'avons pas épuisé cette ressource. Nous nous plaignons de ne pas être capables de ceci ou de cela ; peut-être disons-nous vrai, mais avons-nous demandé l'accroissement de nos forces ? et avec la prière, qui peut dire que le bien lui soit demeuré impossible ?

C'est surtout par la prière que s'exerce cette inter-

¹ JOANN., XVI, 23.

² MATTH., XXIV, 35.

³ LUC, XVII, 1.

⁴ MATTH., VI, 7.

⁵ *Ibid.*, 6.

⁶ JACOB, I, 5. Cf. *id.*, III, 17.

vention pour autrui dont j'ai parlé à la fin du chapitre précédent. « Priez les uns pour les autres », dit l'apôtre saint Jacques, « afin d'être sauvés, car la supplication « persévérante du juste a une grande puissance ¹. » Tantôt on intercède pour une personne déterminée, tantôt c'est une supplication plus générale. Dieu reste le maître d'appliquer ces demandes à qui il lui plaît et quand il lui plaît : cependant aucune n'est perdue devant lui. Il est bien remarquable que l'Église attribue à des causes de ce genre les deux conversions les plus éclatantes de son histoire, les seules dont elle célèbre le souvenir par une fête spéciale, celle de saint Paul due aux prières de saint Étienne ², et celle de saint Augustin, obtenue par les larmes de sainte Monique.

Voilà donc le premier moyen pour obtenir la grâce. La prière est à la portée de tous; elle peut être employée en toute occasion et aussi souvent qu'il est nécessaire; enfin la parole de Notre-Seigneur nous garantit son efficacité. Ce moyen pourtant n'est pas le seul. Il aurait pu suffire pour des Anges : il n'était pas suffisant pour des hommes, toujours plongés dans les sens, ayant besoin, même pour la vie toute spirituelle de la grâce, d'un élément sensible que la prière ne fournit pas. C'est dans cette pensée que Jésus-Christ a institué les sacrements.

¹ *v.*, 16.

² *Act.*, *vii*, 59.

ARTICLE PREMIER. — *Des Sacrements en général.*

I

Saint Augustin affirmait qu'on ne trouverait aucune religion, vraie ou fausse, dont les sectateurs ne fussent unis par la communauté de certains signes extérieurs et visibles. L'homme en effet éprouve le besoin de traduire au dehors les pensées et les sentiments qui agitent son âme. A cette fin il emploie des signes et des symboles, où, par l'effet d'une convention pour ainsi dire naturelle, un emblème physique représente ce qu'il y a en lui de plus immatériel. Depuis les mots, ces sons combinés pour exprimer nos idées et nos passions, jusqu'aux objets les plus communs, tels que ce lambeau d'étoffe qui est le drapeau, ou ce bâton que nous appelons un sceptre, tout porte ou reçoit l'impression de notre double nature; tout, à notre image, montre l'esprit derrière la matière. Cette loi est si universelle, qu'aux deux pôles de la philosophie nous trouvons d'un côté le père de la métaphysique, Aristote, affirmant que pour nous rien n'est intelligible sans un élément sensible; et de l'autre côté les positivistes anglais contemporains qui signalent ici l'application la plus générale et la plus certaine de leur principe favori, la loi de l'association des idées.

Ainsi l'homme projette dans le monde le dualisme de sa nature; rien n'est pour lui simplement ce qu'il est; toujours quelque chose de plus haut et de plus

profond se cache derrière l'apparence sensible. Par là nous animons toute la nature; par là nous créons les beaux-arts; par là enfin s'exerce notre vie entière, bien vite impossible sans ce symbolisme toujours prêt à donner un corps aux phénomènes de notre âme, comme la Providence en a attaché un à sa substance.

En effet, nous ne créons pas seulement le symbolisme; nous le subissons à notre tour. Qu'on prononce devant nous certaines paroles, ou plutôt certains sons; que ce ne soit même pas une bouche humaine, mais un phonographe, une machine comme celle de Helmholtz, un oiseau dans le fond de sa cage: ces sons vont susciter dans notre âme des idées et des sentiments, non pas quelconques, mais déterminés d'avance. De même le drapeau éveille en nous l'image de la patrie; la mer immense ou les montagnes élèvent notre esprit jusqu'à la pensée de l'infini. Cette influence des signes est même le seul moyen dont nous puissions user pour agir sur les âmes des autres hommes. Chose étrange, et pourtant incontestable! voici deux intelligences, immatérielles, faites pour connaître et pour posséder la vérité, qui à coup sûr est immatérielle; l'une connaît cette vérité et veut la communiquer à l'autre: il faudra recourir à des signes sensibles, à des sons, à des formes, à des gestes, à un langage enfin qui servira comme de vêtement corporel à l'idée. Que j'entreprenne d'exciter chez un ami des passions, ou d'entraîner sa liberté, mon impuissance à produire directement aucun effet est absolue; je veux avec toute l'intensité dont je suis capable, et cette volonté est comme si elle n'était pas, elle reste même ignorée tant que les signes extérieurs

ne l'ont pas manifestée aux sens, et par eux à l'hôte intérieur que je désire atteindre. Mais donnez-moi ces signes, et le résultat est assuré : mon ami saura ce que je pense, les passions vont s'éveiller en lui; nos âmes ne seront plus étrangères l'une à l'autre, le symbole les a unies et transporte mon action en dehors de moi.

On peut donc poser comme un principe général et indiscutable que notre vie morale n'existe pas sans des éléments sensibles qui lui servent de symboles; en termes plus clairs, à l'exception de Dieu qui pénètre les cœurs, aucun être ne peut agir sur notre âme, sinon par l'intermédiaire du corps, et ordinairement à l'aide de signes appropriés. En revanche, quand le signe est bien choisi, l'action produite est infaillible : je n'écrirai pas ici le nom de Napoléon sans éveiller en vous l'idée de l'homme dont ces huit lettres forment le nom; et vous ne l'entendrez pas prononcer d'une certaine façon, sans que ces sons excitent telle ou telle passion selon les dispositions établies en vous par avance. Encore une fois cela est incontestable, mais il fallait le rappeler : combien l'exposition du dogme catholique serait plus simple, si l'on voulait seulement se souvenir toujours de cette ligne de Pascal : « L'homme n'est ni ange ni bête; « et le malheur veut que qui veut faire l'ange fait la « bête. »

Or, nous le savons, l'ordre surnaturel n'est pas opposé à l'ordre naturel; il lui est supérieur, il ne lui est pas contraire. Si donc une loi générale dans l'ordre naturel exige l'intervention d'un signe approprié pour produire une action sur les âmes, cette loi va se retrouver pour l'ordre surnaturel. Ce n'est pas un être idéal,

possible, imaginaire, c'est l'homme, tel qu'il existe en fait, que Dieu a voulu appeler à la vie divine; dès lors pour la créer en lui, l'y conserver, l'y développer, il a dû recourir à des moyens en rapport avec la nature humaine, il a dû employer des signes extérieurs et sensibles. Je ne dis pas que Dieu n'aurait pas pu agir autrement; la prière est la preuve du contraire, et nous savons que Dieu remue les cœurs quand il lui plaît, et comme il lui plaît. Mais du moment où, pour agir naturellement sur notre âme, les intermédiaires sensibles sont nécessaires, il était conforme à cette sagesse infinie, qui fait tout avec mesure et avec ordre, et qui a créé l'homme dans cet état, de prendre la même voie pour lui communiquer sa grâce. Le symbole devait opérer par lui-même, infailliblement, lorsque le sujet n'y mettrait pas d'obstacle, comme le fait le signe naturel. Enfin l'élément sensible ne pouvant être qu'un signe, hors de proportion avec l'effet à produire, il fallait une disposition formelle et permanente de Dieu, une sorte de convention expresse pour nous avertir que tel symbole était destiné à conférer telle ou telle grâce, et une promesse positive pour nous en garantir l'efficacité.

Tel est le sacrement. On va retrouver tous ces éléments dans la définition qu'en donne le catéchisme : *le sacrement est un signe sensible institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour produire la grâce dans nos âmes et nous sanctifier.*

Un signe sensible : j'ai assez insisté sur cela, et j'en ai assez montré la convenance pour n'y pas revenir. Je signale seulement en passant la dignité à laquelle

dans la doctrine catholique se trouvent élevés nos corps, puisque c'est par leur intermédiaire que la vie surnaturelle, la vie divine, nous est communiquée. Ainsi, l'homme est sanctifié à la fois tout entier, et la chair se trouve à sa manière avoir part à notre salut aussi bien que l'esprit.

Institué par Jésus-Christ. Dieu seul en effet, auteur de cette vie divine, devait choisir et désigner les signes par lesquels elle nous serait communiquée. Mais ce choix convenait surtout à Jésus-Christ, au Dieu fait homme, doué de sens comme nous, soumis lui-même, volontairement, à la loi du symbolisme; auteur de plus et cause première de toutes les grâces qui découleront jamais sur nous. Il est le pontife qui peut compatir à nos faiblesses¹; son Incarnation en un sens est un grand sacrement, caché pendant des siècles, manifesté enfin à ses saints, auxquels Dieu a voulu faire connaître les richesses de sa gloire², et il nous en applique les fruits dans les sacrements particuliers qu'il lui a plu d'établir à cet effet. Aussi cette condition est-elle absolue; il n'existe de sacrements que ceux qu'il a lui-même institués, en désignant au moins la grâce à conférer et en général le signe sensible pour la communiquer.

Pour produire la grâce. Là est la réalité du sacrement, dont le signe extérieur n'est que la figure. Comme dans le langage, les mots ne sont qu'un vêtement et une apparence; ce qui est réel, c'est la pensée cachée.

¹ Coloss., 1, 26, 27.

² Hébr., 1V, 5.

sous les sons, et l'auditeur ne s'y trompe pas, car il entend la pensée plutôt que les paroles : ainsi dans le sacrement, le signe extérieur recouvre seulement la grâce, qui constitue l'être et le fond du sacrement. Chaque sacrement a sa grâce spéciale ; il la produit *ex opere operato*, comme dit le concile de Trente après les théologiens, c'est-à-dire par lui-même et non par la vertu des dispositions de celui qui le donne, ni de celui qui le reçoit, pourvu que ce dernier n'y mette pas d'obstacle. Ces dispositions peuvent sans doute y ajouter quand elles sont excellentes ; mais le sacrement agit par lui-même, et son effet est infaillible dès qu'il n'est pas empêché.

II

Si les sacrements sont les moyens ordinaires dont Dieu se sert pour nous conférer la vie surnaturelle, il doit y en avoir autant qu'il y a dans la vie de phénomènes et pour ainsi dire d'événements distincts. Or, comme le dit saint Thomas ¹, il faut distinguer d'abord dans la vie naturelle ce qui concerne l'individu, et ce qui se rapporte à la société dont il fait partie. Pour l'individu, les fonctions essentielles sont de naître, de grandir jusqu'à la croissance convenable, de se nourrir pour conserver sa force et sa vie. Cela suffirait à des êtres qui ne connaîtraient ni la maladie ni la mort ; mais l'homme a besoin de remèdes pour lui rendre la santé perdue, et pour effacer les traces de ses infirmités. Dans l'ordre

¹ 3^e p., q. LXV, a. 1.

social, qui est aussi une partie de notre vie naturelle, deux choses sont nécessaires : l'autorité, pour gouverner la multitude et exercer les actes publics ; et la propagation de la race.

Les sacrements reproduisent ces divers effets dans l'ordre de la grâce. Par le baptême, nous naissons à la vie surnaturelle, dans laquelle la confirmation nous élève pour ainsi dire à l'âge d'homme ; l'Eucharistie en est la nourriture, et la pénitence et l'extrême-onction à des degrés divers lui servent de remèdes lorsqu'une guérison est devenue nécessaire. Enfin le pouvoir spirituel s'acquiert par l'ordre, et le mariage sanctifie la famille chrétienne.

Dira-t-on que cette multiplicité des sacrements ne peut se concilier avec l'efficacité de la passion du Sauveur, qui, selon le mot de saint Paul, « par une seule oblation a rendu parfaits, a consommé pour toujours les saints ¹ » ? Mais n'est-ce pas plutôt marque de puissance chez un agent de savoir se servir de divers instruments pour produire différents effets ? et puisque la vie divine comporte plusieurs fonctions, n'est-ce pas ici, comme partout, une perfection que la spécialité des organes ?

Du reste, pour un catholique, il n'y a pas d'incertitude possible : le concile de Trente a prononcé ², et longtemps avant sa décision, la pratique universelle et constante de l'Église avait reconnu et confirmé les sept sacrements, tels que nous les possédons aujourd'hui.

Tous ces sacrements donnent la grâce à qui les reçoit

¹ *Hébr.*, x, 14.

² *Scss.* vii, can. 1.

sans empêcher leur action. Mais la grâce qu'ils donnent, au moins premièrement et par eux-mêmes, est différente selon leur nature : les uns établissent la vie surnaturelle dans les âmes d'où elle est absente ; les autres la supposent, et ne font que la développer. Cependant, à l'exception du baptême, qui essentiellement remet le péché originel et donne naissance à la vie chrétienne, les autres sacrements peuvent par accident produire l'effet pour lequel ils n'ont pas été institués. Ainsi la pénitence augmente la grâce chez ceux qui la reçoivent sans péché mortel ; et l'Eucharistie effacerait le péché dans une âme qui en serait souillée sans le savoir ou sans y penser.

Outre la grâce, trois de ces sacrements ont encore un effet particulier. Ils donnent à l'âme une puissance surnaturelle toute spéciale, et à cette fin y impriment une marque que rien à l'avenir, ni le péché, ni l'apostasie, ni la mort, ne peut effacer. Cette marque a reçu dans la langue théologique le nom de caractère. Les trois sacrements qui la communiquent sont le Baptême, la Confirmation et l'Ordre : on est chrétien, on est confirmé, on est prêtre pour jamais ; ce caractère une fois reçu est ensuite inamissible. Ces sacrements ne peuvent être réitérés : il serait absurde de faire chrétien, ou confirmé, ou prêtre, celui qui n'a pas cessé de l'être.

Comment songer à ces merveilles de la bonté divine, sans élever nos actions de grâces vers le Père des lumières de qui descend tout présent excellent et tout don parfait ? « Il n'a pas agi de même envers toutes les « nations », s'écriait le Psalmiste¹, en rappelant la mani-

¹ Ps., CXLVII, 20.

festation de sa loi, spécialement faite au peuple juif. Que dirons-nous donc, nous à qui Dieu n'a pas seulement révélé ses jugements, mais à qui il a donné tant de moyens, et si bien proportionnés, pour nous aider à y être fidèles? « Ce précepte que je te donne, Israël, « n'est pas placé au-dessus de toi, ni au loin, ni situé « dans le ciel, pour que tu puisses dire : Qui de nous « saura monter jusqu'au ciel, et l'en rapporter, que nous « l'entendions et l'exécutions? Il n'est pas au delà des « océans : Qui de nous, dirais-tu, passera les mers pour « nous le transmettre, afin que nous puissions écouter et « faire ce qui nous est commandé? Mais ma parole est « près de toi, dans ta bouche, et dans ton cœur, pour « que tu l'accomplisses ¹. » Si Dieu parlait ainsi à Israël, et s'il ajoutait solennellement : « Je prends à témoin « aujourd'hui le ciel et la terre, que je vous ai proposé « la vie et la mort, la bénédiction et la malédiction; « choisis donc la vie, afin de vivre, toi et ta race ² » : hélas! que dira-t-il à ces hommes comblés des prodiges de sa libéralité, et qui n'ont que du mépris pour ses bontés? Pouvait-il faire rien de plus, qu'il n'ait pas fait ³? Il s'est accommodé à notre nature; il a enfermé sa grâce dans des signes inventés pour des êtres corporels; il a multiplié ces signes, il a voulu qu'il y en eût un pour chacun de nos besoins; il a mis sa vie divine à la portée de tous : nous n'avons qu'à ne pas nous y opposer pour la recevoir et la développer. O Dieu, je vous glorifie et je vous remercie; « je veux vous aimer et

¹ *Deut.*, xxx, 11-14.

² *Ibid.*, 19.

³ *Is.*, v, 4.

« obéir à votre voix, et m'attacher à vous, car vous êtes
 « ma vie, et vous serez mes jours éternels dans cette
 « terre bienheureuse que vous avez promise à mes pères
 « de leur donner ¹ ».

Est-ce à dire que les chrétiens seuls possèdent des sacrements? Non sans doute, car l'efficacité de la croix du Sauveur s'est fait sentir dans les siècles avant lui, comme dans ceux qui l'ont suivi; je l'ai remarqué en citant la parole de saint Paul : Jésus-Christ hier, et aujourd'hui, et dans tous les siècles. Il y avait, au rapport de saint Augustin cité par saint Thomas, un plus grand nombre de sacrements chez les Juifs; mais l'efficacité n'en était pas la même. Selon saint Thomas², c'étaient de simples indices et des témoignages extérieurs de la foi au Messie, et cette foi seule donnait la justice; d'autres théologiens, comme saint Bonaventure, ajoutent que Dieu, à l'occasion de ces témoignages de foi, accordait aussi sa grâce. Quoi qu'il en soit de ces discussions toutes rétrospectives, il est certain également, et que les sacrements de la loi nouvelle l'emportent en perfection sur ceux de l'ancienne loi, et que les hommes de bonne foi ont toujours pu, et peuvent encore, se sauver.

¹ Deut., xxx, 20.

² 3^e p., q. Lxii, a. 6. Il a hésité longtemps avant d'embrasser cette opinion.

ARTICLE 2. — *Le baptême et la confirmation.*

Tout le monde aujourd'hui, même les incrédules, connaît le baptême : c'est le sacrement qui efface en nous le péché originel, nous rend chrétiens, enfants de Dieu et de l'Église. Tout le monde sait qu'on le donne en versant de l'eau naturelle sur la tête de celui qu'on baptise, et en disant au même moment : Je te baptise au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. On sait enfin que toute personne est capable d'administrer le baptême, les laïques, les femmes, les incrédules, les hérétiques, même les païens ; cela est permis en cas de nécessité seulement, mais le baptême ainsi donné est bon, et ne peut être réitéré s'il n'y a pas de doute sur sa validité. Dieu a voulu que le plus nécessaire des sacrements fût aussi le plus facile. On imagine peu de circonstances où il serait impossible de trouver de l'eau, et une personne pour prononcer les paroles avec l'intention de faire ce que fait l'Église.

Le baptême reçu par un adulte, avec le regret de ses fautes, efface en lui tous ses péchés, et jusqu'aux dernières traces de ces péchés ; mourir aussitôt après le baptême, c'est aller au ciel aussi directement et aussi sûrement que par le martyre. Cependant l'Église a interdit de différer le baptême jusqu'à la mort, afin d'empêcher les calculs immoraux qu'une telle coutume ne pouvait manquer d'introduire. Au contraire, les

enfants étant capables de recevoir ce sacrement, son désir est qu'il leur soit conféré le plus tôt possible, non-seulement à cause du danger d'une mort imprévue, mais afin que la vie surnaturelle prenne possession d'eux et s'établisse dans leurs âmes à la place du péché.

Le baptême est donc la naissance à la vie de la grâce, à la vie divine. Tel Notre-Seigneur nous le présente dans son entretien avec Nicodème : « Si quelqu'un ne renaît « par l'eau et l'Esprit-Saint, il ne peut entrer dans le « royaume de Dieu ¹. » Saint Paul cependant semble nous en donner une idée tout opposée : « Ignorez-vous, « écrit-il aux Romains, que nous tous qui avons été « baptisés dans le Christ Jésus, nous avons été baptisés « dans sa mort? En effet, par le baptême nous sommes « ensevelis avec lui dans la mort ². » Ainsi ce qui pour Jésus est une naissance, pour saint Paul est une sépulture; l'antique usage de baptiser par immersion paraît confirmer le sens de l'apôtre. Mais la contradiction n'est qu'apparente; Jésus lui-même l'avait levée en ajoutant : « Ce qui est né de la chair est chair, et ce qui « est né de l'esprit est esprit ³. » Par le baptême, nous mourons au péché et à la vie naturelle de la chair; en même temps nous naissons à la vie plus parfaite qui est selon l'esprit de Dieu : cette mort et cette naissance contiennent tout le mystère de ce sacrement. Les premiers chrétiens le savaient bien, et les écrits des Pères sont remplis de cette pensée; combien aujourd'hui

¹ JOANN., III, 5.

² Rom., VI, 3, 4. Cf. Coloss., II, 12.

³ JOANN., III, 6.

s'en souviennent, je ne dis pas entre les incrédules, mais parmi les fidèles?

Ainsi le baptême nous incorpore à Jésus-Christ, fait de nous ses membres, établit entre son corps mystique et nous cette union intime dont j'ai parlé; c'est lui, en un mot, qui nous fait chrétiens. Par conséquent ceux qui ne sont pas baptisés sont incapables de recevoir les autres sacrements. Qu'on donne l'Eucharistie, par exemple, à quelqu'un qui n'aurait pas le caractère du baptême; sans doute il recevra le corps et le sang du Sauveur; mais il les recevra comme les reçoit un ciboire, sans retirer de cette auguste présence aucun effet sacramentel. Il en est de même pour la confirmation, pour la pénitence, etc. Cet homme n'est pas né à la vie chrétienne, il ne peut donc en accomplir les actes. Mais alors, sans le baptême, est-il possible de se sauver?

Que le baptême soit non-seulement très-utile, mais nécessaire pour le salut, on n'en peut plus douter après la parole de Notre-Seigneur à Nicodème rapportée tout à l'heure¹. Aussi est-il impossible aux enfants d'être sauvés autrement. Sans doute, d'après l'enseignement commun, leur condition dans l'autre vie sera conforme à ce que la pure nature humaine peut demander; comme disent les théologiens, leur existence sera encore préférable au néant². Cependant au regard du bonheur auquel ils auraient pu arriver, l'Église n'hésite pas à appeler cet état une damnation. Mais les adultes, les infidèles, cette masse énorme de païens qui

¹ Cela est de foi. *Concil. Trid.*, VII, can. 5.

² PERRONE, *De bapt.*, n. 136.

n'ont jamais entendu parler du baptême, faut-il les damner tous?

La réponse est facile, si l'on veut bien réfléchir à la situation des hommes avant la venue de Jésus-Christ. Le baptême alors n'existait pas, et cependant jamais personne dans l'Église n'a considéré comme perdus éternellement tous ceux qui vivaient à cette époque. Il est même incontestable qu'il y a eu des saints, comme Noé, Abraham, Moïse, David, Job parmi les gentils, etc. Chez les Juifs, la circoncision remplaçait le baptême. Mais avant que cette cérémonie eût été indiquée à Abraham? Pour Noé, par exemple, pour Abel, que Notre-Seigneur appelle « le juste¹ »? Évidemment ils avaient un moyen d'arriver à la grâce; c'était pour les enfants la foi des parents, et pour les adultes leur propre foi attestée surtout par le sacrifice. Or la condition des infidèles est encore aujourd'hui ce qu'elle était alors; car il n'est pas admissible qu'elle ait empiré par la venue du Sauveur. Le baptême ne peut donc être nécessaire que pour ceux qui le connaissent et qui savent le précepte de Notre-Seigneur à ce sujet. Et ainsi nous retrouvons encore l'axiome des théologiens, que je ne me lasse pas de citer en réponse à toutes ces difficultés : A qui fait ce qu'il peut, Dieu ne refuse pas sa grâce, *Faciendi quod in se est, Deus non denegat gratiam*. Que demander de plus? Si Dieu a voulu faire davantage pour quelques-uns, est-ce à nous de lui en faire un reproche? notre œil doit-il être méchant, parce que lui est bon?²

¹ MATTH., XXIII, 35.

² MATTH., XX, 15. Toute cette parabole roule sur ce sujet.

En revanche, je ne puis protester assez contre la malice détestable de ces parents, qui, sous le prétexte de leur propre incrédulité, refusent de faire baptiser leurs enfants. C'est là une vraie cruauté; il est difficile de regarder comme honnêtes ceux qui agissent ainsi. Eh quoi! vous vous donnez pour incrédule; dès lors le baptême pour vous n'est qu'une vaine cérémonie, un simple lavage inoffensif avec quelques gouttes d'eau. A côté de vous, des millions d'hommes, et parmi eux un bon nombre qui ne sont ni des sots ni des ignorants, affirment que ce petit être, s'il vient à mourir — et n'est-ce pas toujours possible? — obtiendra pour l'éternité un partage absolument différent si cette cérémonie a ou n'a pas été accomplie. C'est votre enfant : et vous lui préférez un misérable orgueil, la stupide satisfaction de ne rien devoir à l'Église! Vous ne croyez pas : mais d'autres croient, et vous n'êtes pas sûr ; et votre enfant sera votre victime! Comment trouver dans une telle conduite, je ne dis pas l'amour paternel, mais le bon sens et l'honnêteté?

Mais, me dit-on, vous catholique, êtes-vous plus sage, lorsque vous faites prendre à un enfant, qui n'en sait rien, des engagements pour sa vie entière? Les parrains promettent à sa place; est-il donc permis de disposer ainsi de l'avenir pour un être incapable de connaître, et à plus forte raison d'accepter ce que l'on arrange en son nom? Sait-on à quelle communion chrétienne, lorsqu'il aura l'âge d'homme, il lui plaira d'appartenir, et même s'il consentira à être chrétien? Est-il sérieux enfin de traiter ainsi une affaire aussi grave, aussi personnelle que le choix d'une religion?

Cette objection repose sur quelque chose de vrai. Oui, l'enfant contracte au baptême des engagements particuliers dont rien, pas même sa volonté, ne peut plus le dispenser. Saint Paul attestait que « tout homme « qui reçoit la circoncision est obligé de se soumettre à « toute la loi mosaïque ¹ ». De même tout baptisé devient sujet de l'Église, et demeure tenu d'accepter ses décrets. Encore une fois, cela est vrai, et je ne nierai pas la portée de ces obligations. Aussi, selon l'opinion la plus commune parmi les théologiens après saint Thomas ², hors le danger de mort imminent, ne doit-on jamais baptiser un enfant malgré ses parents, pour ne pas accroître ses fautes, si plus tard il manque aux promesses de son baptême. Sur tout le reste, cette objection est erronée. Dans ce système, le choix d'une religion serait personnel, chacun devrait le faire à son gré; comme si vingt ans, l'âge des passions, était un bon moment pour une pareille délibération, ou s'il fallait attendre quarante ans, l'époque des affaires et de l'ambition, sans aucune certitude d'y arriver jamais! Les engagements pris par un autre, en matière juste, n'obligeraient pas : un malade pourrait-il donc refuser de payer son médecin, parce qu'il était sans connaissance quand on est allé le chercher³? Cette objection suppose enfin, et c'est là son principe, cette ridicule et pernicieuse erreur de l'indifférentisme, que les Papes ont tant de fois condamnée. Non, il n'y a qu'une vérité en

¹ *Galat.*, v, 3.

² *2^e 2^e*, q. x, a. 12.

³ PERRONE, n. 132.

matière religieuse, comme il n'y a qu'une vérité en physique et en histoire ; les hommes sont tenus d'y adhérer, et l'on ne va pas contre le droit des enfants, au contraire on accomplit pour eux un devoir lorsqu'on les y soumet, même à leur insu. La grâce du baptême les préparera à en remplir les obligations, et ce sera leur faute s'ils y manquent un jour.

II

J'ai peu de chose à dire de la Confirmation. Elle est le développement sacramental du Baptême ; elle porte à l'état de virilité ou de croissance complète la grâce conférée par l'eau de la régénération. Il y a entre le baptisé et le confirmé la même différence que, dans l'ordre naturel, nous voyons entre l'enfant et l'homme fait. La vie n'est pas autre à trente ans qu'à cinq, mais elle se manifeste avec une intensité plus grande. Ainsi chez le confirmé le Saint-Esprit ajoute une force toute virile soit pour croire, soit pour professer la foi par des actes et par des paroles.

Les cérémonies de ce sacrement sont assez différentes chez les Grecs et chez les Latins ; aussi la majorité des théologiens pense que Notre-Seigneur a déterminé ici seulement la grâce ; quant au signe, il l'a indiqué d'une manière générale. Le Saint-Esprit en effet ne pouvait être envoyé aux hommes qu'après l'Ascension ¹, et l'Église est restée maîtresse de régler les détails que Jésus-Christ n'avait pas fixés. La Confirmation est admi-

¹ JOANN., XVI, 7. Cf. S. TH., 8^e p., q. LXII, a. 1, ad 1^{um}.

nistrée par l'évêque, qui, à l'exemple des Apôtres ¹, parcourt la province dont il est chargé, en imposant les mains pour donner le Saint-Esprit. Du reste, il n'est pas indispensable de l'avoir reçue pour être sauvé; c'est un supplément de force dont l'absence n'empêche pas la vie. On aurait grand tort cependant de la mépriser et même de la négliger.

ARTICLE 3. — *L'Eucharistie.*

L'Eucharistie est, selon la définition du catéchisme empruntée au concile de Trente, un sacrement qui contient vraiment, réellement et substantiellement le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ sous les apparences du pain et du vin. J'exposerai successivement la doctrine catholique sur la présence réelle, sur la communion, sur le sacrifice de la messe. J'essayerai de faire cet exposé froidement, comme il convient pour un enseignement dogmatique. Mais avant de le commencer, il me sera bien permis de me prosterner, ô mon Sauveur, là, à vos pieds, devant cet adorable Sacrement où vous résidez par amour pour nous. Et moi aussi, moi qui vis de vous, je vous aime, ô divine Eucharistie; toute ma peine est de ne pas vous aimer davantage, comme tout mon désir, je le dis hautement, est, avec votre appui, de vous gagner des amants et des adorateurs.

¹ *Act.*, VIII, 17; XIX, 1-7, etc.

I

La veille de sa Passion, Jésus voulut une dernière fois manger la Pâque avec ses disciples, avec les douze, comme on les appelait. On sait ce qu'était ce repas institué par Moïse en souvenir du jour mémorable où le peuple hébreu avait été délivré de la servitude de l'Égypte. Depuis quinze cents ans les descendants de ce peuple le célébraient fidèlement chaque année : on mangeait un agneau rôti au feu, avec du pain sans levain et des laitues sauvages ; on le mangeait debout, les reins ceints, et le bâton dans les mains, à la hâte, comme des voyageurs, pour rappeler le passage, *Phase*, du Seigneur ¹.

Jésus donc se mit à table avec ses apôtres, et dès le commencement du repas, pour éveiller leur attention et la nôtre sur ce qui allait se passer d'extraordinaire, il leur dit : « J'ai désiré de désir manger cette pâque avec vous avant que je souffre ; car je vous le dis, je ne la mangerai plus, jusqu'à son accomplissement dans le royaume de Dieu ². » Puis, toutes les cérémonies légales étant accomplies, il lava les pieds à ses disciples, se remit à table ; et alors, comme ils mangeaient encore, Jésus prit du pain, le bénit, et après avoir rendu grâces, le rompit, et le donna à ses disciples, en leur disant : « Prenez, mangez ; ceci est mon corps, donné pour vous : faites ceci en mémoire de moi. » Et prenant la

¹ Exod., XII.

LUC, XXII, 15, 16

coupe après le souper, il rendit grâces, et la donna à ses disciples, en leur disant : « Buvez-en tous ; c'est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, qui est répandu pour plusieurs en rémission de leurs péchés : toutes les fois que vous le boirez, faites-le en mémoire de moi ¹. »

Telles sont les paroles sur lesquelles repose notre foi au mystère de l'Eucharistie : « Ceci est mon corps, ceci est mon sang. » Et l'Église croit simplement que « ceci » est le corps du Fils de Dieu fait homme, le corps né de la Vierge Marie et déchiré sur la croix pour nous ; que « ceci » est son sang, le sang dont l'effusion a scellé le nouveau testament, le sang du Verbe incarné, le même qui a coulé si douloureusement pour la rémission de nos péchés. Remarquez que l'Église n'atténue pas le prodige ; elle ne cherche pas à adoucir les invraisemblances qui sautent aux yeux. Prenez le livre catholique qu'il vous plaira, un catéchisme, un manuel de prières ; prenez les ouvrages des théologiens et des docteurs, d'hommes tels que saint Jérôme, saint Augustin, saint Thomas, Bossuet, Lacordaire, dont nos adversaires eux-mêmes ne peuvent méconnaître la science et la haute raison : vous trouverez partout les mêmes affirmations, la même doctrine, sans hésitation, sans faiblesse, sans compromis. L'Église enseigne formellement qu'après les paroles divines, il ne reste plus ni pain, ni vin ; il en reste des apparences qui frappent nos sens : pour la vue, pour

¹ J'ai copié la traduction de Bossuet, dans laquelle il a fondu ensemble les différents textes qui rapportent ces paroles de Notre-Seigneur. MATTH., XXXVI, 26-28 ; MARC., XIV, 22-24 ; LUC., XXII, 19, 20 ; *1 Cor.*, XI, 23-25.

le toucher, pour le goût, rien ne semble changé; mais ce sont des apparences sans réalité, de purs phénomènes sans substance; ce qui subsiste réellement, c'est le corps et le sang de Jésus-Christ. L'Église enseigne que les procédés les plus délicats de nos recherches ne peuvent jamais, pas plus que nos sens, atteindre dans l'Eucharistie autre chose que les apparences du pain et du vin; ces espèces, comme on les appelle, sont sujettes à se corrompre, à s'altérer, comme le feraient un pain ou un vin ordinaires; alors le corps du Sauveur disparaît, et la matière ordinaire reprend sa place. L'Église enseigne que le corps de Jésus-Christ est présent à la fois en plusieurs lieux du globe, partout où se trouve la sainte Eucharistie; que ce corps est présent une seule fois dans une hostie consacrée, et cependant, si l'on divise cette hostie, il se retrouvera tout entier sous chaque parcelle; du reste, Jésus-Christ n'a qu'un seul corps, présent en même temps d'une présence glorieuse au ciel, et d'une présence sacramentelle sur la terre, dans toutes les espèces que la parole d'un prêtre a consacrées. Encore une fois, l'Église enseigne tout cela, non comme des mythes ou des symboles, mais comme des réalités, des certitudes dogmatiques, sur lesquelles l'hésitation est interdite, et le doute seulement serait coupable. Et en effet, tout cela découle de la parole si nette de Notre-Seigneur : « Ceci » que je vous présente, ce n'est pas du pain, ce n'est pas un signe ou un emblème, « c'est mon corps, τοῦτο ἐστὶ τὸ σῶμα μου ».

Voilà bien des absurdités, direz-vous. Alors ajoutez-en une autre, plus incontestable que les précédentes : c'est l'histoire de cette doctrine depuis dix-huit siècles. Les pre-

miers chrétiens l'ont admise, et c'est dans cette foi même qu'ils ont trouvé la force de résister aux persécutions : ainsi l'attestent saint Ignace, martyr, saint Justin, martyr, saint Irénée, martyr, saint Cyprien, martyr, pour ne citer que les plus illustres ; ainsi l'attestent plus évidemment encore ces naïves peintures des Catacombes, où après tant d'années un homme de génie, M. de Rossi, a retrouvé le témoignage indiscutable de la croyance primitive. Et lorsque le christianisme apparut au grand jour, l'Eucharistie avec lui prit possession du monde ; c'est ce pain consacré qu'adorent les Origène, les Athanase, les Basile, les Grégoire, les Ambroise ; en son honneur un saint Augustin, un saint Jean Chrysostome, un saint Jérôme accumulent les efforts de leur éloquence ; et quand l'hommage de la parole n'a plus le même éclat, on cherche ailleurs de nouveaux moyens pour affirmer une foi et un amour qui ne s'obscurcissent pas : les métaux les plus précieux, les pierres les plus rares, le travail le plus délicat, on prodigue tout sur les objets voisins des hosties saintes ; bientôt on voudra faire des demeures vraiment divines pour y loger ce morceau de pain, et Sainte-Sophie de Constantinople, Notre-Dame de Paris, les Dômes de Cologne et de Milan, les cathédrales de Burgos et de Cantorbéry, Saint-Pierre de Rome verront pendant des siècles toutes les générations et tous les arts, architecture, peinture, sculpture, musique, s'unir dans un suprême effort pour célébrer l'Eucharistie. A côté de ces témoignages publics, parlerai-je de tous les grands hommes des temps passés, et de tous ceux même de notre âge, à bien peu d'exceptions près, qui ont apporté à ce mystère la soumission de leur esprit et

l'adoration de leur cœur? Faut-il montrer la négation elle-même hésitante, Luther enseignant la présence réelle du corps de Jésus-Christ en même temps que la permanence du pain non transformé, Calvin qui veut y trouver du moins un signe et un symbole exprès de l'Incarnation? Rappellerai-je surtout les vertus tout extraordinaires nées du sacrement de nos autels, et ce prodige renouvelé sous nos yeux chaque jour, des corps demeurés chastes et des âmes dévouées à tout bien par l'influence d'un peu de pain ordinaire?

En vérité, quel étrange délire s'est emparé des hommes! Voilà une doctrine dont l'absurdité saute aux yeux, qui n'est qu'un tissu des invraisemblances les plus grossières. Il n'est pas besoin d'appartenir à l'Institut pour constater combien elle est incroyable : un morceau de pain qui n'est pas du pain; un corps qui n'est pas un corps, qui se trouve à la fois ici, à New-York, au ciel; un Dieu qui tient renfermé dans un ciboire; un homme qui porte son propre corps dans ses mains, comme Jésus l'a fait à la Cène; le rapport de tous les sens tenu pour faux, et la foi la plus étrange substituée à leur témoignage le plus assuré : un enfant sent tout ce qu'il y a là dedans d'humainement impossible. Et cependant l'humanité a accepté cette foi; elle s'y est soumise, non par contrainte, mais avec vénération et avec amour. A vous, incroyables, d'expliquer cela; à vous de nous dire la raison de cette folie, et de nous montrer comment l'absurde a pu inspirer tant d'amour, et l'incroyable obtenir une croyance si décidée et si active. Seulement pour un fait de ce genre, prolongé depuis dix-huit siècles, répandu dans des mil-

liards d'intelligences humaines, il faut nous donner une raison bien haute et bien claire : j'ajoute que personne encore ne l'a pu trouver.

Pour nous, catholiques, il n'y a rien ici que de très-simple. Nous croyons que Jésus-Christ est Dieu; et avec cette même parole dont il a dit : Que la lumière soit, et la lumière fut; dont il a dit : Je le veux, sois purifié, et le lépreux s'en allait guéri de sa pourriture; il a dit aussi : Ceci est mon corps, et ceci est devenu son corps. Savons-nous comment ce fluide lumineux, cet éther impondérable s'est trouvé répandu dans l'immensité de l'espace? savons-nous d'où sont venues les chairs saines qui ont remplacé chez ce malheureux les chairs gâtées par la maladie? Mais savons-nous jamais comment Dieu agit? et puisqu'il est Dieu, son action ne doit-elle pas avoir une puissance qui nous échappe, à nous qui connaissons à peine la nôtre? Non, il peut tout, nous le savons, sa parole fait ce qu'elle indique, et nous réputons sagesse de soumettre notre esprit, simplement et humblement, à ce qu'il lui plait de nous révéler. Il nous a révélé que pour nous consoler, pour nous fortifier, pour nous nourrir, il laissait son corps au milieu de nous, caché sous les humbles apparences du pain : nous le croyons, et nous l'adorons, parce qu'il est le Dieu infini, devant qui rien n'est impossible.

Du reste, où sont-elles donc, ces absurdités prétendues de notre mystère? Ne confondrait-on pas l'incompris avec le contradictoire, l'incompris, simple obscurité de notre esprit, état purement négatif, avec le contradictoire qui entraîne une affirmation très-nette et très-positive de l'impossibilité de ce qui lui est proposé?

Cette confusion n'est-elle pas certaine, lorsque nous rencontrons des hommes comme Pascal, comme Descartes, comme Leibniz ¹, insensibles à cette contradiction, qui, selon vous, saute aux yeux? Si nous disions comme Luther que le pain eucharistique est tout à la fois du pain et le corps du Sauveur; si nos affirmations portaient sur un corps dans son état naturel, ordinaire, ayant ainsi et n'ayant pas tout ensemble les propriétés habituelles de nos corps, ah! oui, alors notre foi serait absurde. Mais nous n'avancions rien de semblable, puisque nous soutenons que le pain est détruit, et que la chair de Jésus-Christ se substitue à cette substance dans un état non pas naturel, mais miraculeux, et, comme disent les théologiens, sacramental ². Sans doute nous ne connaissons pas cet état, et là se trouve le mystère, objet de notre foi; mais avant de prouver qu'il est impossible, il faudrait au moins savoir parfaitement en quoi consiste l'état naturel des corps, ce que c'est au fond et en soi que la matière, ce que c'est que le lieu, l'espace, l'étendue, l'atome : or il n'y a pas un philosophe ni un physicien qui n'avoue sur ces points son ignorance à jamais invincible.

¹ Leibniz, protestant, admettait la transsubstantiation, *Syst. théol.*, p. 226.

² PERRONE, *De Euch.*, n. 105, 126. Cet état sacramental n'est du reste qu'une manière d'être, qui ne change pas le fond de l'être. Si, quand Notre-Seigneur était au tombeau, on avait conservé la sainte Eucharistie, le corps se serait trouvé seul sous l'espèce du pain, et le sang seul sous l'espèce du vin, parce qu'en réalité le corps et le sang étaient alors séparés. Aujourd'hui, au contraire, le corps, le sang, l'âme et la divinité de Jésus-Christ sont à la fois sous chaque espèce, parce que le corps s'y trouve tel qu'il est, c'est-à-dire avec tout le reste.

Soyons donc modestes en présence de ce dogme soutenu par des autorités si hautes : ce sera le moyen d'être justes. Jésus-Christ y a, comme à plaisir, accumulé les obscurités, afin d'y obtenir l'hommage plein, entier, absolu, de notre foi. Croire à la présence réelle, je n'hésite pas à le dire, c'est l'adoration la plus complète qu'un entendement humain puisse rendre à Dieu. Il était digne de Jésus-Christ de le demander; il était digne aussi de lui d'accorder à cette soumission la récompense du plus ineffable amour. C'est ce que je vais montrer en parlant de la communion.

II

Jésus-Christ n'a pas institué l'Eucharistie seulement pour rester d'une présence corporelle au milieu de nous. Au moment où il établissait ce sacrement, il nous indiquait d'une manière expresse l'usage que nous en devons faire. C'était à la fin d'un repas, « pendant « qu'on mangeait encore », et en présentant à ses apôtres le pain mystérieux, Jésus leur dit : « Prenez, « mangez »; « prenez, buvez », en leur présentant la coupe. Déjà vers l'époque de la Pâque précédente, après avoir nourri cinq mille hommes avec cinq pains, Jésus avait annoncé cette nourriture surnaturelle destinée à ceux qui croiraient en lui : « C'est moi qui suis « le pain de vie; le pain que je donnerai, c'est ma chair « pour la vie du monde; car ma chair est vraiment « nourriture, et mon sang vraiment breuvage; qui « mange ma chair et qui boit mon sang, celui-là de- « meure en moi, et moi en lui; comme le Père vivant

« m'a envoyé et moi je vis par lui, ainsi celui qui me « mange vivra aussi par moi », et tout le reste, qu'il faut voir au chapitre VI de saint Jean ¹.

Voilà donc la fin et la destination de tous ces prodiges : « Prenez, mangez ; qui mange ma chair demeure en « moi, et moi en lui ; comme je vis par mon Père, lui « vivra par moi. » C'est-à-dire l'union corporelle d'abord, comme celle de la nourriture avec le corps qui la reçoit ; puis une union spirituelle de l'âme qui demeure en Jésus, avec Jésus qui demeure en l'âme ; enfin l'union suprême de la vie divine, communiquée du Père, le Vivant éternel et parfait, à son Fils, et du Fils à tous ceux qui le mangent par la sainte communion. Voilà les degrés et les trois fruits successifs de l'Eucharistie. Le premier existe toujours, même pour ceux qui reçoivent ce pain indignement, c'est-à-dire en état de péché mortel ; le second et le troisième sont produits plus ou moins dans toute âme en état de grâce, mais le troisième ne sera complet que lorsque nous aurons obtenu cette résurrection du dernier jour, promise par notre Sauveur, dans le même texte, à ceux qui se seront nourris de sa chair.

Quoique Jésus-Christ ait institué l'Eucharistie sous les deux espèces, la communion sous la seule espèce du pain n'est pas moins complète ni moins parfaite que si l'on y ajoutait le calice. Puisque le corps de Notre-Seigneur n'est pas dans l'Eucharistie autre que dans le ciel, quoi-

¹ Saint Jean, écrivant après les trois synoptiques, n'a pas dit mot de la Cène qu'ils avaient racontée. En revanche, il nous a rapporté tout cet admirable récit dont les autres évangélistes n'avaient pas parlé.

qu'il y soit autrement, recevoir le corps, c'est recevoir aussi le sang, l'âme et la divinité, qui en sont inséparables. L'Église, dès les premiers temps, a supprimé pour les fidèles la communion sous l'espèce du vin : c'était le seul moyen d'éviter des profanations matérielles, de conserver le respect envers cet adorable sacrement, et la foi avec le respect. Voilà pourtant une des raisons qui ont le plus aidé aux premiers commencements de la Réforme : il semblait qu'on ne pût assez communier ; tant le protestantisme est devenu différent de lui-même !

Essayons de comprendre l'intimité, l'identification établie par la communion entre Jésus-Christ et nous. Le point de départ est toujours cette parole de saint Jean, que je ne me lasse pas de répéter : « Dieu est amour ; et nous, nous croyons à l'amour que Dieu a pour nous¹. » Si vous ne croyez pas à cet amour, n'allez pas plus loin : le reste est fermé pour vous. Mais si vous y croyez, si seulement votre cœur se sent porté à y croire, voyez alors comme tout s'enchaîne et devient clair aux yeux de l'amour.

Dieu, aimant les hommes, a voulu se donner à eux. Je l'ai déjà remarqué, l'amour, chez cet Être infini, ne peut ressembler au dieu indigent, fils de l'Abondance et de la Pauvreté, que Socrate, après l'étrangère de Mantinée, dépeignait à la fin du Banquet. Socrate a deviné l'amour qui nous porte vers Dieu ; mais il n'a pas, comme nous, connu l'amour de Dieu pour nous, amour qui pourtant est le premier², et le principe de l'autre.

¹ I JOANN., IV, 16.

² *Ibid.*, 10.

Dieu donc nous aime, et veut se donner à nous. De là l'Incarnation; et comme l'humanité est devenue coupable, Dieu ne se contente pas « d'envoyer son Fils unique dans le monde », afin que nous vivions par lui; mais il l'envoie pour y être une victime et une « propitiation pour nos péchés¹ ».

Certes, voilà un gage d'amour assez éclatant. Le Verbe s'est fait chair, et, devenu homme, il a enduré pour nous la plus libre et la plus affreuse de toutes les morts. Jésus l'avait dit lui-même : « Personne n'a d'amour plus grand « que de donner sa vie pour ses amis². » Est-il possible de faire davantage? est-il possible même d'inventer davantage? Assurément nous, avec notre cœur mortel, nous n'aurions imaginé rien de plus. C'est là que Jésus paraît vraiment extraordinaire, vraiment infini, vraiment Dieu. Il a porté l'amour plus loin que personne ne l'avait fait, et d'une manière si imprévue, si prodigieuse et à la fois si conforme aux profondes exigences de notre nature, que ce projet seul montre quelque chose de divin.

En se faisant homme, le Fils de Dieu s'est uni à l'humanité; dans sa Passion, il a souffert et il est mort pour le genre humain. Mais une telle affection est trop générale : c'est peut-être l'amour divin, ce n'est pas le nôtre. L'amour, tel que nous le comprenons, existe d'individu à individu; ses deux termes sont des personnes réelles, concrètes, vivantes, non des collections ou des abstractions. Jésus donc, aimant réellement tous les hommes,

¹ I JOANN., IV, 10.

² JOANN., XV, 13.

a voulu s'unir réellement à chacun d'entre eux. Et comme, parmi toutes les unions que nous connaissons, il n'y en a pas de plus étroite ni de plus intime que celle de l'aliment avec celui qui s'en nourrit, où celui qui mange et ce qui est mangé ne sont plus deux, mais vraiment un dans une seule chair, il a choisi cette union si parfaite pour l'établir entre lui et chacun de nous.

Assurément c'est de la folie. Mais un amour tout sage et tout raisonnable serait-il bien de l'amour? Et s'il vient de Dieu, ne devra-t-il pas se manifester par des actes en apparence insensés? « *Omnia possibilia sunt cre-* « *denti*, tout est possible à celui qui croit ¹ » ; combien plus devons-nous dire : Tout est possible à un Dieu qui aime! Pour faire éclater son amour, pour publier dans l'univers entier ce saint transport qui le possède, Dieu va multiplier les prodiges; toutes les lois de la nature seront suspendues; il les avait créées par amour : par un amour plus personnel, et par conséquent plus fort, il va les arrêter; les règles de l'espace, les principes ordinaires de la matière, ce sont les victimes qu'il nous immole comme les gages de son désir d'être à nous. Il aime, et il veut s'incorporer étroitement à ceux qu'il aime; il est Dieu, donc cette union sera toute merveilleuse. Ainsi, grâce à ce pain sacramentel, il n'y aura pas un enfant, pas une pauvre femme qui n'ait été l'hôte d'un Dieu, dont le cœur, comme celui de saint Jean, n'ait battu sur le cœur du Sauveur ², qui ne puisse répéter

¹ MARC, IX, 22.

² JOANN., XIII, 23.

enfin la grande parole de saint Paul : « Je vis, non plus « moi, mais le Christ vit en moi ¹. »

Voyez en même temps quelle admirable proportion dans ce mystère. Jésus nous donne tout ce qu'il a et tout ce qu'il est ; les trésors infinis de la puissance, de la bonté, de la richesse divines, il les épuise pour nous ; osons le dire, tout Dieu qu'il était, il ne pouvait faire davantage. Or au même instant, par le même moyen et dans le même sacrement, il nous fournit l'occasion de lui rendre un amour égal, non sans doute absolument, mais relativement à nos forces. Un amour qui n'appellerait pas l'échange ne mériterait pas ce nom ; une libéralité qui ne voudrait pas de retour ressemblerait à une insulte. Aussi n'est-ce pas de cette façon que notre Jésus nous a traités. Il nous donne le moyen de faire à notre tour quelque chose pour lui, et de répondre à son amour infini par le témoignage le plus haut d'un amour fini : ce témoignage, c'est celui de notre foi, c'est de croire à tous ces prodiges, c'est d'accepter aveuglément le contraire de ce que disent nos sens. Jésus présent dans l'Eucharistie, c'est le plus qu'un amour divin pouvait faire : l'homme croyant à l'Eucharistie, d'une foi vraie et vive, c'est le plus que l'amour humain pouvait inspirer. *Da amantem et sentit quod dico*, disait saint Augustin ² ; « donnez-moi quelqu'un qui aime, et il sentira ce que je dis », et, par le cœur plus encore que par la raison, il reconnaîtra ce témoignage divin de l'amour.

¹ *Galat.*, II, 20.

² *Tract.* 26 in JOANN.

Il y a quelque chose de plus : l'amour de Dieu pour l'homme et l'amour de l'homme pour Dieu ne sont pas tous les feux que cet ardent foyer de l'Eucharistie a allumés sur la terre¹. L'amour des hommes entre eux y trouve une nouvelle force et un nouvel aliment, parce que nous ne communions pas seulement avec Dieu : par lui et en lui nous communions aussi les uns avec les autres. Quel enseignement que celui de ce festin, le plus auguste de tous, et où grands et petits, riches et pauvres, savants et ignorants, se présentent indistinctement et sont traités de même ! Quel intime rapprochement entre deux âmes qui participent ensemble à cette nourriture céleste ! Rapprochement d'autant plus touchant que, se faisant en Jésus-Christ, c'est-à-dire en Dieu, il n'est arrêté ni par les distances, ni par cet abîme de la mort qu'aucun moyen naturel ne nous permet de franchir. On a dit que Dieu est le lieu des âmes ; je dirais volontiers que Jésus-Christ est le lieu des hommes, puisqu'en le recevant dans notre poitrine nous y possédons celui qui fait le bonheur des saints, nos frères dans le ciel, et l'espérance des malheureux, nos frères dans le purgatoire.

Comprend-on maintenant le mot de saint Paul : « Ce qui est fou de la part de Dieu est plus sage que tous les hommes » ? En instituant l'Eucharistie, en violant pour cela toutes les lois de la nature, en acceptant jusqu'à la fin des siècles de rester présent partout où se trouverait un de ces morceaux de pain consacrés par un prêtre, en se soumettant à toutes les profanations

¹ LUC, XII, 49.

² I Cor., I, 25.

qu'un tel sacrement rendait inévitables, Jésus, la sagesse éternelle de Dieu, a fait une folie; mais quelle sagesse aurait procuré de tels résultats, et obtenu des biens aussi merveilleux? L'adoration naïve d'une pauvre femme le console de ses abaissements; et quel homme, en effet, a jamais été adoré, surtout en se cachant derrière l'apparence d'un morceau de pain?

On ne sera pas surpris que l'Église nous ordonne, sous peine de péché mortel, de recevoir l'Eucharistie au moins une fois par an, et de plus au moment de la mort. On ne sera pas surpris que, par tous les moyens en son pouvoir, elle nous invite et nous pousse à la recevoir plus souvent. Certaines vertus, comme la chasteté et l'humilité, sont impossibles sans ce sacrement; toutes y trouvent une force nouvelle. Écoutez Bossuet, parlant de la vie divine, qui est le fruit de l'Eucharistie : « Ah! que j'en suis loin! dit-il, mais je n'y viendrai que par elle¹. » Voilà la vérité, et nous l'éprouverons quand nous voudrons.

III

Par une de ces antinomies si nombreuses dans ce mystère, l'Eucharistie, qui nous donne la vie, est pleine de pensées et de souvenirs de mort. Jésus-Christ nous le déclare quand il l'établit : « J'ai désiré manger cette Pâque avant que je souffre; ceci est mon corps, rompu pour vous; ceci est mon sang, répandu en rémission des péchés. » La Passion n'est pas encore arrivée, et

¹ *Méditations sur l'Évangile, la Cène, 1, 23^e jour.*

Jésus l'anticipe dans cette consécration mystérieuse ; lui-même il parle du corps séparé du sang, et s'efforce pour ainsi dire de tirer le sang de ses veines où il est encore, pour le répandre dans le calice. Quelques années après, saint Paul écrivant aux Corinthiens sur les règles relatives à l'usage de ce sacrement, après avoir rappelé ces paroles du Sauveur : « Faites ceci en mémoire de moi », ajoute aussitôt ce commentaire : « Chaque fois, en effet, « que vous mangerez ce pain et que vous boirez cette « coupe, vous annoncerez la mort du Seigneur, jusqu'à « ce qu'il vienne ¹. » Comment donc ce qui est la source de la vie peut-il annoncer la mort ? En quoi consiste ce rapport étroit que l'Écriture nous montre entre l'Eucharistie et la Passion ?

A cette question, l'Église répond par son enseignement sur le sacrifice de la messe. Le fond de cet enseignement se trouve dans les canons suivants du concile de Trente : « Si quelqu'un dit qu'à la messe on n'offre « pas à Dieu un vrai sacrifice proprement dit, ou que « l'offrir n'est pas autre chose que de nous donner le « Christ à manger, qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit « que la messe n'est qu'un sacrifice de louange et d'ac- « tion de grâces, ou une simple commémoration du sa- « crifice accompli sur la croix, sans être propitiatoire, « ou qu'il ne profite qu'au communiant ; qu'on ne doit « pas l'offrir pour les vivants et pour les morts, pour les « péchés, les peines, les expiations et autres nécessités, « qu'il soit anathème ². »

¹ *I Cor.*, xi, 26.

² *Sess.* xxii, can. 1 et 3.

Ainsi la messe est un vrai sacrifice. En voyant comment par toute la terre elle a remplacé les anciennes immolations sanglantes, on ne peut s'empêcher de rappeler une parole de Malachie, le dernier des prophètes : « Du levant jusqu'au couchant, mon nom est grand parmi les nations, et en tout lieu on sacrifie et l'on offre à mon nom une victime pure, parce que mon nom est grand parmi les nations, dit le Seigneur des armées¹. » Plusieurs siècles avant Malachie, David faisait remonter plus haut encore l'annonce de ce sacrifice non sanglant; c'est Dieu qui parle à Dieu, à « celui qu'il a engendré de son sein avant l'aurore », c'est-à-dire incontestablement à son Fils éternel : « Jéhovah l'a juré et ne changera pas : tu es prêtre pour l'éternité selon l'ordre de Melchisédech². » Or tandis que les immolations sanglantes sont confiées à la postérité d'Aaron, Melchisédech est un contemporain d'Abraham, roi et prêtre, qui offrit au Très-Haut du pain et du vin³; c'est donc un sacrifice semblable que jusqu'à la fin des temps le Verbe incarné doit présenter à son Père.

Voilà certes de quoi nous donner une haute idée de la messe, lorsque nous la voyons ainsi figurée dès ces premiers temps de l'antique humanité. Tous les sacrifices, au reste, n'en sont qu'une représentation plus ou moins imparfaite; pour le constater, il suffit de remarquer comment ils disparaissent tous, et sans retour, devant celui-là. J'ai déjà signalé ce fait plusieurs fois : en dehors du contact du christianisme, l'homme ne se rencontre

¹ MALACH., I, 11.

² Ps. CIX, 4.

³ Gen., XIV, 18. Cf. Hebr., VII.

pas sans des autels où coule le sang des victimes ; partout au contraire où le christianisme a passé, il n'y a pas d'autel, pas de sacrifice, pas de prêtre, pas de culte à proprement parler, ou c'est la messe qui représente tout cela. Avec l'abolition de l'esclavage, cette suppression du meurtre sacré est le changement le plus radical qui se soit accompli dans l'humanité.

Mais est-ce bien un sacrifice ? Quelle est la victime ? en quoi consiste l'immolation ?

Il est de foi que c'est un sacrifice, et il est de foi que la victime est Notre-Seigneur Jésus-Christ. Comment cela est-il possible, puisque nous savons que « le Christ « ressuscité ne meurt plus, que la mort n'a plus sur « lui d'empire ¹ » ? Le même saint Paul ne dit-il pas encore qu' « il a accompli son sacrifice en une fois, en s'offrant lui-même ², qu'il n'a pas besoin, comme un pontife ordinaire, de répéter plusieurs fois son immolation ³ », que « par une seule oblation il a consommé les saints pour toujours ⁴ » ? La valeur d'une victime divine étant infinie, n'y a-t-il pas un blasphème à supposer que sa Passion endurée une fois serait insuffisante pour expier tous les péchés des hommes ?

Ces réflexions sont justes, et l'Église ne dit aucunement le contraire. Jamais elle n'a pensé que Jésus-Christ mourût réellement sur nos autels, ni qu'il s'y offrit en un sacrifice numériquement distinct de celui de la croix. Mais notre Sauveur « se présente et paraît pour nous devant

¹ *Rom.*, VI, 9.

² *Hébr.*, VII, 27.

³ *Ibid.*, IX, 25-28.

⁴ *Ibid.*, X, 14.

« la face de Dieu¹ », « toujours vivant afin d'intercéder
 « pour nous² » ; « sans répéter ses souffrances, il en
 « renouvelle la mémoire, ainsi que le dit le Concile de
 « Trente, et nous en applique la vertu salutaire pour
 « la rémission des péchés que nous commettons tous les
 « jours ». Il y a plus : « dans la consécration, le corps et
 « le sang sont mystiquement séparés, parce que Jésus-
 « Christ a dit séparément : Ceci est mon corps, ceci est
 « mon sang ; ce qui enferme une vive et efficace repré-
 « sentation de la mort qu'il a soufferte. Il faut donc
 « entendre que Jésus-Christ, qui s'est une fois offert
 « pour être l'humble victime de la justice divine, ne
 « cesse de s'offrir pour nous ; que la perfection infinie
 « du sacrifice de la croix consiste en ce que tout ce qui
 « le précède, aussi bien que ce qui le suit, s'y rapporte
 « entièrement ; que, comme ce qui le précède en est la
 « préparation, ce qui le suit en est la consommation et
 « l'application : qu'à la vérité le paiement du prix de
 « notre rachat ne se réitère plus, parce qu'il a été bien
 « fait la première fois ; mais que ce qui nous applique
 « cette rédemption se continue sans cesse ; qu'enfin il
 « faut savoir distinguer les choses qui se réitèrent
 « comme imparfaites, de celles qui se continuent comme
 « parfaites et nécessaires³. »

Telle est l'idée que les catholiques se font de la messe.
 C'est le sacrifice même de la croix mystiquement renou-
 velé et spécialement appliqué à ceux qui y prennent part ;
 selon la comparaison d'un théologien, c'est un canal par

¹ *Hébr.*, IX, 24.

² *Ibid.*, VII, 25.

³ BOSSUET, *Exposition de la doct. cath.*

lequel l'eau jaillissant au milieu d'une ville est distribuée dans tous les quartiers : mais l'eau capable de nous purifier et de nous désaltérer est toujours celle qui sortit au Calvaire du côté ouvert de notre Sauveur. L'application de ces effets est déterminée dans une grande mesure par l'intention du prêtre qui célèbre; cependant tous les assistants en retirent quelque fruit, et c'est pour cela que l'Église impose à ses enfants la présence à cet adorable sacrifice au moins une fois chaque semaine. En fait, quel culte rendent à Dieu ceux qui s'affranchissent de cette obligation? et lorsqu'aucun acte extérieur ne vient jamais nous rappeler le souvenir de ce Maître infini, mais invisible, où trouver la force capable de conduire nos cœurs et de réprimer nos passions?

On voit maintenant la place que tient l'Eucharistie dans notre doctrine. Par la présence réelle, par la communion, par la messe, elle est vraiment le centre de la religion, et Mgr Gerbet a eu raison d'appeler ce point de notre foi le dogme générateur de la piété catholique. Tout pour nous se fait par Jésus-Christ, qui est la voie, la vérité et la vie ¹; tout dès lors se fait par l'Eucharistie, où nous trouvons Jésus-Christ réellement présent au milieu de nous. C'est là que nous pouvons vraiment adorer Dieu en esprit et en vérité ²; car Dieu s'y présente à nous revêtu de chair comme il convient à notre nature humaine, mais d'une chair au regard de laquelle la chair ne sert de rien ³, puisque nos sens n'en atteignent rien, d'une chair où l'esprit seul, animé de la foi, peut recon-

¹ JOANN., XIV, 6.

² JOANN., IV, 23.

³ JOANN., VI, 64.

naitre et vénérer son Dieu. Soyez béni, ô mon Sauveur, pour ce pain supersubstantiel¹ que vous nous avez donné; soyez béni pour toutes les âmes que vous avez réjouies, consolées, fortifiées, ramenées au bien; et comme le disent ceux qui ont le bonheur de vous connaître et vous aimer : loué et adoré soit à jamais Jésus-Christ au Très-Saint Sacrement de l'autel!

ARTICLE 4. — *La Pénitence et l'Extrême-Onction.*

Je disais en commençant les preuves de la divinité de Jésus-Christ : C'est ici théoriquement le nœud du christianisme. Au moment d'aborder l'étude du sacrement de pénitence, je dirai de même : C'est ici pratiquement le nœud du christianisme. Bon nombre d'hommes aujourd'hui vont à la messe, font maigre le vendredi, parlent convenablement de l'Église, ont même une certaine foi : cependant ils ne sont pas encore chrétiens. Que leur manque-t-il? cette seule chose, la confession; car ils communieraient volontiers, s'il ne fallait auparavant s'agenouiller devant le prêtre et lui demander l'absolution. Au contraire, on n'hésite pas à regarder comme chrétien celui qui se confesse, ne serait-ce qu'une fois par an. Suivant une expression aujourd'hui reçue, on dit de cette personne qu'elle « pratique » : et comme notre religion n'est pas une spéculation philosophique,

¹ MATTH., VI, 11.

mais une règle de conduite morale, cela revient à dire qu'elle « est chrétienne ».

D'un autre côté, les ennemis de l'Église ne s'y trompent pas. Ils savent que là est sa force et son autorité pratique sur les âmes. Ni les encycliques, ni les *Syllabus*, ni les mandements, ni les sermons ne les effrayeraient, si cet enseignement n'aboutissait au confessionnal. Que l'Église renonce à la confession, et on la laissera en repos. Il n'est personne qui l'ignore, et pour ma part j'en ai recueilli plusieurs fois la déclaration formelle sur les lèvres des adversaires décidés de notre religion.

Il est donc vrai que nous touchons ici au point pratiquement essentiel du christianisme. On me pardonnera d'exposer avec quelques développements la doctrine qui s'y rapporte. Afin de procéder avec ordre, avant de venir à la confession proprement dite, où se rencontrent les difficultés principales, je parlerai plus brièvement des autres parties de ce sacrement.

I

La pénitence est un sacrement institué par Notre-Seigneur Jésus-Christ pour remettre les péchés commis après le baptême. Selon la Tradition entière, confirmée par le Concile de Trente¹, l'institution en eut lieu lorsque, après sa Résurrection, Jésus apparut pour la première fois à ses apôtres assemblés. Après avoir montré ses mains et son côté pour affermir leur foi, il leur dit : « Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je

¹ *Sess.* XIV, cap. 1.

« vous envoie » ; puis il souffla sur eux, et leur dit : « Recevez le Saint-Esprit ; ceux à qui vous aurez remis les péchés, ils leur sont remis, et ceux à qui vous les aurez retenus, ils sont retenus ¹. » Nous trouvons là une mission formelle, et le pouvoir dans le Saint-Esprit de remettre ou de retenir les péchés ; c'est tout ce que contient le sacrement de pénitence.

Remarquons tout de suite — et cette remarque jette une lumière importante sur la doctrine entière — que la Pénitence n'est pas, comme le Baptême ou l'Eucharistie, un sacrement créé de toutes pièces. Dans le Baptême, Jésus-Christ attribue à l'eau une efficacité tout à fait étrangère à sa nature, celle de remettre, ou, si l'on veut, de laver les péchés ; dans l'Eucharistie, il transforme le pain en la substance de son corps. Il y avait bien dans l'eau, comme dans le pain, une certaine aptitude à représenter soit la purification, soit la nourriture de nos âmes ; mais cette aptitude était éloignée, et purement symbolique ou figurative. Notre-Seigneur a tout créé dans ces sacrements, comme dans la Confirmation, dans l'Extrême-Onction et dans l'Ordre, parce que la nature ne lui fournissait rien, sinon des signes capables de représenter la grâce qu'il voulait produire.

Il en est autrement pour la Pénitence et pour le Mariage, comme je le dirai plus loin. Ici Jésus-Christ s'est emparé plutôt de quelque chose de naturel, pour l'élever à la dignité et à l'efficacité d'un sacrement. Les éléments premiers de la réparation existaient, indépendamment de la foi et de la révélation. Naturellement

¹ JOANN., XX, 20-23.

l'homme, après avoir mal agi, le regrette, l'avoue, en demande pardon, l'expie de quelque manière, promet de ne pas tomber dans les mêmes fautes, et en forme la résolution; si vous en doutez, regardez un enfant après quelque faute. Du reste, chacun sent cela dans son cœur. Or ces actes que je viens d'énumérer constituent le sacrement de Pénitence : c'est la contrition, la confession, la satisfaction et le ferme propos. Qu'a donc fait Jésus-Christ? A ces éléments, il en a ajouté un nouveau, l'absolution du prêtre, et, usant de son autorité divine, il a conféré à l'ensemble ainsi formé cette puissance d'action efficace par elle-même, que nous avons vu être le propre du sacrement. L'homme coupable — et qui ne l'est pas? — se repentait, avouait, cherchait à expier, essayait de mieux faire; mais personne ne se trouvait auprès de lui pour accorder le pardon tant désiré, et l'eût-on essayé, personne n'avait autorité pour rendre la grâce surnaturelle, la vie divine, perdue par le péché. Maintenant, un Sauveur est mort pour nous, il nous a rachetés par son sang; après nos fautes, « nous avons, comme le dit saint Jean, un avocat « auprès du Père céleste, Jésus-Christ le juste¹ »; par ses mérites, il supplée à l'insuffisance de nos efforts, et une seule condition est requise pour un pardon assuré : faire emploi de ces mérites en recourant au moyen que lui-même a établi pour nous les appliquer.

Ainsi ce n'est pas, à proprement parler, Jésus-Christ, c'est la nature elle-même qui impose au pécheur les différentes parties de la pénitence; il n'y a d'exception que

¹ I JOANN., II, 1.

pour l'intervention du prêtre, et nous verrons plus loin si l'homme peut s'en plaindre et le regretter. Le reste était nécessaire en toute hypothèse; car on n'imagine pas des fautes remises sans être regrettées, avouées au moins devant la conscience, expiées dans une certaine mesure, et détestées pour l'avenir. Qu'une de ces conditions vienne à manquer, il n'y a plus repentir sincère; et l'on ne prétend pas sans doute que Dieu puisse nous pardonner nos égarements sans un vrai repentir.

Mais encore cette douleur du cœur, même profonde, est-elle suffisante? sommes-nous sûrs qu'une faute ainsi déplorée soit une faute effacée? A cette question, les lumières naturelles de notre raison ne fournissent pas de réponse certaine: car que savons-nous si la sainteté divine va se contenter de nos regrets? J'offense un homme gravement: au point de vue strictement naturel, il est en droit de ne pas accepter mes excuses et de poursuivre sa vengeance, malgré mes protestations; que sera-ce de la majesté infinie? Aussi, en fait, hors du christianisme, l'homme n'a-t-il jamais cru à l'efficacité de son repentir; partout il y a ajouté des cérémonies souvent bizarres, presque toujours sanglantes, afin d'apaiser cette justice pour laquelle un simple regret paraissait insuffisant. Jésus-Christ aurait pu nous imposer des expiations de ce genre. Il ne l'a pas fait; nous allons voir comment il s'est contenté de donner par application de ses mérites une valeur surnaturelle aux dispositions naturelles de nos âmes repentantes. Mais certes, s'il est un sentiment qu'une telle organisation doit exciter dans nos cœurs, c'est la reconnaissance et l'amour, non l'éloignement, encore moins le blasphème et la haine.

Le regret du péché, dans la langue de l'Église, s'appelle contrition, du verbe *conterere*, broyer, image énergique de l'état où se trouve un cœur touché par le repentir. Cette contrition renferme nécessairement deux choses : le regret des fautes passées et la résolution, ou, comme parlent les théologiens, le ferme propos de ne plus pécher à l'avenir. Ces deux choses sont également indispensables : car on ne peut appeler repentir la promesse de ne plus faire une action, si l'on est cependant bien aise de l'avoir commise dans le passé ; et, d'un autre côté, ni la honte, ni les soupirs, ni les larmes ne sont sincères, quand la volonté est disposée à recommencer ce qu'elle prétend détester. Communément la haine du péché est le moyen pour arriver au ferme propos ; c'est par l'intelligence que nous entraînons la volonté, et lorsqu'elle a bien vu le mal d'avoir offensé Dieu, lorsque le cœur surtout est saisi d'horreur et de détestation pour les chutes antérieures, forcément l'âme va se retrouver plus ferme devant des occasions semblables, et plus décidée à supporter tout plutôt que le retour des misères ainsi déplorées.

Or l'enseignement universel de l'Église affirme qu'en tout cas, sans cette contrition, il est entièrement impossible d'obtenir le pardon de ses péchés. Il y a une seule exception, le baptême des petits enfants, à qui, sans aucun acte de leur part, est remis ce qu'ils ont contracté sans aucun acte de leur part. Mais pour le péché actuel, c'est-à-dire pour toute souillure autre que la tache de notre origine, ni effort, ni prière, ni cérémonie quelconque, ni sacrement ne peuvent l'effacer, si le cœur ne ressent au moins une certaine contrition. Cette contri-

tion suffit quelquefois, elle supplée alors à tout le reste ; rien ne peut la suppléer elle-même, et sans ces deux éléments, regret et ferme propos, il n'y a jamais, jamais, entendez-vous? de pardon possible.

J'insiste, je me répète, je voudrais trouver une affirmation plus catégorique, si c'était possible. Car, en vérité, comment répondre à ceux qui nous disent que notre sacrement de pénitence est immoral, que par la facilité du pardon il encourage les fautes, qu'un catholique ne regarde pas à mal faire parce qu'il se dit : J'irai me confesser, et tout sera réparé? Ce reproche est-il fondé, de bonne foi, lorsque l'Église affirme, lorsque tous les catéchismes enseignent, lorsque tous les confesseurs ont soin de répéter que ni confession, ni absolution ne peuvent rien sans le repentir et le ferme propos? Un catholique se présente au sacré tribunal, déclare ses fautes; aussitôt on l'interroge : Êtes-vous décidé à vous corriger? Oui, dit-il. Eh bien, alors, allez en paix. Que veut-on de plus? Mais trouvez-moi un de nos auteurs permettant d'absoudre le pénitent qui répond non, ou cessez de nous reprocher ces injurieuses calomnies.

Un repentir quelconque n'est même pas suffisant pour obtenir ce pardon qu'on nous accuse de rendre trop facile. La contrition doit s'étendre à toutes les fautes commises¹ sans exception; le pénitent doit être disposé à tout endurer plutôt que de se laisser entraîner de nouveau; ce repentir, enfin, doit être surnaturel, c'est-à-dire que les motifs pour lesquels nous détestons le péché doivent être tirés de la foi et de

¹ Je ne parle ici que des péchés mortels.

l'ordre surnaturel : la seule crainte naturelle des peines temporelles qui suivent ordinairement les désordres, comme la perte de la santé, de la considération, de la fortune, s'il ne s'y mêle aucune pensée plus haute, cette crainte, dis-je, ne serait pas suffisante pour satisfaire à la condition du regret exigé.

Mais ici l'Église fait une distinction. Parmi les motifs surnaturels qui peuvent nous inspirer l'horreur du péché, il y en a de deux sortes. Les uns reposent sur la crainte, les autres sur l'amour de Dieu. De là deux espèces de contrition : la contrition imparfaite ou attrition, et la contrition parfaite. La première est formée en nous par la vue surnaturelle de la honte et de la laideur de nos fautes, par la crainte surnaturelle des châtimens de Dieu, des peines éternelles, de l'enfer que mérite le péché; la seconde est produite par l'amour, par la pensée de la bonté de Dieu, de sa perfection infinie, que nos dérèglements offensent. Cette considération, plus désintéressée, est évidemment supérieure. Or l'Église enseigne que la contrition parfaite, avec le vœu du sacrement qui y est contenu, suffit pour remettre les péchés; car c'est précisément la charité, et la charité, selon saint Pierre, « efface la multitude des péchés ¹ ». Il n'en est pas de même pour l'attrition; celle-ci, comme un mouvement du Saint-Esprit, nous dispose seulement à recevoir la justification par le sacrement de Pénitence. Ainsi, d'après la doctrine catholique, partout où se trouve la contrition parfaite, les péchés sont effacés dans le même instant : il reste seulement l'obligation de les accuser

¹ I PETR., IV, 8.

plus tard en confession pour les soumettre au pouvoir de l'Église¹. Là où se trouve la contrition imparfaite, le péché subsiste encore; mais avec l'absolution sacerdotale, il disparaîtra, et l'âme retrouvera la grâce et l'amitié de son Dieu.

Une autre condition entre comme élément nécessaire dans la pénitence chrétienne : c'est l'expiation, ou, comme dit l'Église, la satisfaction. Un cœur vraiment repentant ne pense pas avoir tout fait parce qu'il a obtenu son pardon; il comprend que la miséricorde ne peut supprimer la justice, et qu'il doit de quelque manière compenser les entraînements auxquels il a cédé : il a été coupable, et s'il sent profondément sa faute, il est le premier à demander un châtiment. De là cette pénitence imposée par le prêtre, qui a donné son nom au sacrement; pénitence aujourd'hui bien légère, à laquelle suppléent en partie les autres bonnes œuvres, et les indulgences prises sur les mérites surabondants de Jésus-Christ et des Saints. Cette satisfaction est nécessaire, non comme partie essentielle, mais comme partie intégrante du sacrement; en d'autres termes, l'effet essentiel du sacrement étant de remettre la peine éter-

¹ Si ces péchés ne sont pas accusés postérieurement, revivent-ils? L'opinion de beaucoup la plus commune, et l'on peut dire certaine, enseigne que non; mais il y aura un péché commis en ne les déclarant pas, et la grâce reconquise sera perdue de nouveau. Peut-être cette obligation de confesser des fautes déjà effacées tient-elle à ce que nos désordres n'offensent pas Dieu seulement, mais font tort à l'Église en vertu de la communion des saints qui nous rend tous solidaires. Dieu pardonne à la contrition parfaite pour ce qui le regarde; reste l'injure faite à la société spirituelle, et cette injure doit être réparée par la confession. Ceci, du reste, n'est qu'une opinion personnelle, que je propose sans y insister.

nelle de l'enfer et de rendre la grâce, cet effet est produit avant que la pénitence soit accomplie. Les péchés pardonnés resteraient pardonnés, même si cette pénitence n'était jamais faite; mais ce serait devenir coupable d'un nouveau péché que de l'omettre volontairement.

II

Arrivons enfin à la grosse question du sacrement de Pénitence, à la confession. Autrefois, je viens de le dire, le côté important était l'expiation, la pénitence parfois fort longue et fort dure que l'on imposait au pécheur. Aujourd'hui, nous disons : Je vais me confesser, et nous appelons confesseur le prêtre qui exerce ce ministère, parce que là se trouve pour nous, et de beaucoup, la partie la plus grave et la plus délicate. Je connais bien la confession, puisque je la pratique des deux côtés, comme pénitent et comme confesseur; à elle seule, elle me paraît fournir une preuve de la divinité de Jésus-Christ et de la religion établie par lui au milieu des hommes.

Ce n'est pas un problème simple que celui du pardon. Il ne faut pas que ce pardon soit impossible, ni trop difficile; car où est l'homme qui peut se flatter de ne jamais violer la loi morale? Il ne doit pas être non plus trop aisé, parce que l'infirmité humaine abuserait de cette facilité, et regarderait moins à commettre des fautes si commodes à réparer. Voilà pour le passé; mais l'avenir aussi a ses exigences. D'abord le coupable doit avoir quelque certitude que ses péchés lui sont remis; qui ne sait que les consciences les plus pures sont aussi les plus délicates? que le repentir le plus sincère est aussi le plus

inquiet? Peut-on laisser ces âmes, les meilleures, dans les tortures de l'incertitude et du remords, tandis que le criminel vivrait tranquille sur les ruines de sa conscience étouffée? Il est nécessaire, enfin, de prévenir le retour de chutes semblables, et pour cela il ne suffit pas de la volonté de les éviter; les fautes de malice sont rares parmi les hommes; quand nous tombons, c'est par faiblesse, ou par ignorance, parce que nous n'avons pas vu la gravité d'un danger, parce que nous ne connaissons pas les moyens d'assurer notre fidélité, parce que la passion obscurcit le regard de notre esprit : il faut donc fortifier cette pauvre âme et l'éclairer, afin que ses misères elles-mêmes deviennent le moyen d'un progrès dans la vertu.

Toutes ces conditions me semblent indispensables; l'absence d'une seule rendrait le pardon incomplet ou défectueux. Lorsque Caïn eut par son crime amené la première mort humaine qui eût épouvanté la terre, voyant son péché connu de Dieu, et sa conscience qui le lui reprochait : « Mon iniquité, dit-il, est trop grande pour « que je puisse être pardonné¹. » Et tout le monde connaît les vers dans lesquels un poète moderne a représenté les angoisses inextinguibles de cette conscience désespérée. A l'opposé, qui n'a entendu ce langage que l'Écriture met sur les lèvres des pécheurs : « J'ai péché, qu'en « est-il résulté de fâcheux pour moi? La miséricorde de « Dieu est grande, il aura pitié de la multitude de mes « iniquités². » D'un autre côté, quelle scène plus vraie,

¹ *Gen.*, IV, 13.

² *Ecclés.*, V, 4, 6.

plus naturelle, que celle de cette pécheresse de l'Évangile : entrée dans la salle du festin où se trouve Jésus, sans s'inquiéter de rien ni de personne, elle ne cesse d'arroser ses pieds de larmes, et pleure obstinément, et supplie, sans se lasser, jusqu'à ce qu'elle entende la parole dont son cœur a besoin : Allez en paix, vos péchés vous sont remis¹ ! Elle se sentait pardonnée depuis longtemps, mais ce sentiment ne suffisait pas, et seule l'assurance formelle ainsi donnée put apaiser ses remords. Rappellerai-je enfin l'histoire si connue de David, ce saint roi, devenu presque subitement coupable d'adultère et d'assassinat, vivant tranquillement dans la jouissance de son crime, jusqu'à ce que le prophète envoyé de Dieu vienne réveiller sa conscience, et lui arracher ce premier cri de repentir : « J'ai péché contre le Seigneur². » Je cite ces exemples, afin de faire mieux comprendre les quatre conditions dont j'ai parlé; mais quiconque a été coupable, quiconque a connu le repentir, sentira dans son cœur leur indispensable nécessité : s'il existe une vraie rémission des péchés, elle est à ce prix.

Tel est donc le problème du pardon, le plus humain de tous les problèmes moraux. Je suppose que l'on vous consulte, vous qui lisez ces pages, et qu'on vous demande de trouver une solution. C'est un des hommes, vos frères, qui vous dit : J'ai été coupable, j'ai violé la loi morale et offensé Dieu; y a-t-il pour moi un moyen de rentrer dans l'ordre, et quel est ce moyen? que dois-je faire pour expier ma faute et pour apaiser mes remords? com-

¹ LUC, VII, 48, 50.

² II Reg., XII, 13.

ment retrouver la paix intérieure que j'ai perdue? où est l'expiation qui, en réparant le passé, me fortifiera contre l'avenir? C'est vous-même, dans un instant de sincérité morale, qui vous demandez cela. Qu'allez-vous dire? osez-vous donner une réponse? et y croirez-vous après l'avoir donnée?

Jésus-Christ a eu cette audace qu'aucun homme n'aurait osé prendre sur lui. Avec une sûreté de regard où se montre le vrai Créateur de la nature humaine, parmi tous les éléments du repentir, il a démêlé celui qui pouvait fournir les conditions exigées : il a choisi l'aveu, et il en a fait le pivot de la pénitence. Non pas un aveu général, exprimé dans le secret à Dieu qui ne répond pas; mais un aveu détaillé, spécialisé, confié à un homme mis à la place de Dieu et parlant en son nom. Comment faire sentir tout ce qu'il y a de divin dans cette organisation?

Dès là que l'aveu est le moyen du pardon, ce pardon n'est plus impossible pour personne, ni même trop difficile. Si Jésus-Christ avait imposé des immolations de victimes, comme il en avait l'exemple sous les yeux, que devenaient les pauvres? S'il avait exigé des mortifications corporelles, ainsi que la pensée en vient naturellement, quel était le sort des enfants et des infirmes? Mais avouez vos fautes, et vous serez pardonné : qui ne le peut? qui dira que cette confession lui est impossible? quelle excuse pouvons-nous avoir pour la refuser? Ainsi le pardon est ouvert à tous, et la paix assurée aux hommes qui seront vraiment de bonne volonté ¹

¹ LUC, II, 14.

Ne dites pas que le pardon obtenu de la sorte est trop facile : car alors comment expliquer ceux qui refusent d'y recourir? Non, soyons sincères avec nous-mêmes; ce qui empêche tant d'hommes d'être chrétiens, c'est, hélas! l'obligation de se confesser, c'est que le courage leur manque pour s'y soumettre. L'aveu général, fait à Dieu, tant qu'on voudra; mais cette humiliation de s'agenouiller à côté d'un homme, de lui raconter en détail toutes ses misères, de lui découvrir les faiblesses cachées que Dieu seul connaît, de se présenter comme un coupable devant quelqu'un qui est leur égal, qui peut-être ne les vaut pas, voilà ce qui les arrête, et dès lors on n'a pas le droit de dire que c'est trop facile. Nous, chrétiens, nous-mêmes prêtres, nous ne nous y habituons pas, et nous ne nous confessons jamais sans effort. Combien de fois ne nous arrive-t-il pas d'en rencontrer parmi vous, hommes du monde, qui volontiers, assis près de nous, causent de leur vie la plus intime; si nous leur proposons de se mettre à genoux et d'implorer, sur ces désordres qu'ils regrettent, le pardon de Dieu par une bonne confession, combien sont rares ceux qui l'acceptent! Parce que raconter et s'accuser sont choses bien différentes; parce que, en admettant un récit complet et sincère, la confession y ajoute deux vertus qui sont le fond de la pénitence, la contrition et l'humiliation. C'est ici que je ne puis assez admirer le choix de notre Sauveur; c'est ici que la confession me paraît divine, même en dehors de l'Évangile et de l'Église qui m'affirment son institution par Jésus-Christ. Il faut, après le péché, une expiation capable de le racheter et, par une crainte salutaire, de

fortifier l'âme contre son retour : la voilà, cette expiation. De plus, sur qui doit-elle tomber? Évidemment sur la faculté coupable. Or l'auteur responsable du mal en nous, c'est la volonté. Comment l'atteindre? comment la punir? Je ne sache pas qu'aucune religion, ni qu'aucune philosophie en ait trouvé le moyen. Jésus-Christ y est arrivé du premier coup, sans hésitation, sans tâtonnement : la peine de la confession est un châtement tout moral, comme le péché; ce n'est pas le corps, ce ne sont pas les sens, c'est la volonté seule qui expie ici ce que la volonté a commis. Enfin, ce châtement, de lui-même, avec une équité admirable, se proportionne à la gravité de la faute qu'il s'agit d'expier. Supposez que vous avez à vous accuser d'un vol, supposez surtout que vous avez à répéter cette confession après des promesses faites et des résolutions prises, et vous sentirez la différence d'un tel aveu avec l'accusation de légers oublis; comparez la déclaration d'une faute de faiblesse, d'entraînement, et celle d'un désordre habituel, accepté, voulu; pesez avec vous-même dans le secret de votre cœur ce que j'indique seulement, et dites s'il était possible de trouver rien qui fût mieux approprié à la nature humaine.

Voilà le côté pénible de la confession. Mais le prêtre qui l'écoute n'est pas seulement, si je puis le dire, le bourreau de cette volonté coupable; il est là aussi, il y est surtout pour la relever et la consoler. Il doit entendre tout; les misères les plus tristes, les plus secrètes, il faut qu'elles lui soient montrées à découvert : mais elles lui sont montrées pour qu'il les pardonne et les guérisse. Où est le malade qui ne dévoile volontiers ses infirmités au médecin appelé pour y porter remède?

Quelles paroles le prêtre prononce après la confession !
 « Que Jésus-Christ Notre-Seigneur vous absolve, et moi,
 « par son autorité, je vous absous de vos péchés, au nom
 « du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; allez en paix,
 « vos péchés vous sont remis. » Quelle assurance et quel
 repos pour la conscience coupable ! Un homme ordinaire
 s'exprimerait ainsi, comme il serait désintéressé, sa seule
 parole nous calmerait déjà : combien plus lorsque ce
 langage vient d'un prêtre, investi par Jésus-Christ de ce
 ministère ! Qui, sans cela, saurait jamais que ses péchés
 sont pardonnés ? Pour ne pas sentir l'ineffable douceur
 de cette absolution donnée au nom de Dieu, mais par un
 homme qui parle, que l'on entend, qui affirme extérieu-
 rement avec une autorité venue d'en haut, il faut n'avoir
 jamais connu le vrai repentir, et les tortures dont il
 déchire une âme qu'il a profondément touchée¹.

Enfin le prêtre fait quelque chose de plus. Cette con-
 science, volontairement ouverte devant lui, il la forme,
 il l'éclaire, il la dirige vers la vertu et, par là, vers le salut
 éternel. N'est-ce pas une vérité banale que nous jugeons
 des autres mieux que de nous-mêmes, et nous fera-t-on
 un reproche d'utiliser pour le bien cette disposition de

¹ J'aurais pu faire ressortir encore la confiance que donne cette simple réflexion : Celui qui m'écoute est un homme, sujet aux mêmes misères que moi, et c'est au nom de Dieu qu'il me pardonne. Mais ces aspects de la confession sont innombrables, et ils aboutissent tous à la même conclusion.

Puisque j'ai commencé une note, j'ajouterai que je ne puis partager le sentiment de Pascal, à qui la répugnance pour se confesser « fait horreur ». Rien de plus naturel au contraire, ni de plus légitime en un sens que de vouloir « demeurer caché à tous les hommes » sans exception ; et la répugnance que nous éprouvons à « désabuser ce seul homme au monde », est précisément ce qui fait que la confession nous est utile.

notre nature? Le confesseur devient ainsi la conscience vivante de ceux qu'il dirige, conscience qui ne supprime certes pas la leur, qui l'exprime au contraire et qui la fortifie en l'exprimant; il devient vraiment le père de ces âmes, et aucune paternité sur la terre n'est plus douce ni plus sanctifiante : ceux qui confessent et ceux qui se confessent sont là pour le déclarer après moi. C'est le rôle essayé par Socrate à Athènes, qui a placé son nom si haut parmi les hommes; mais il était seul, et il était Socrate, tandis qu'avec la grâce de Dieu des milliers de prêtres ont repris la même œuvre avec une puissance autrement efficace.

Il est vrai que les Athéniens n'ont pu supporter Socrate; et il y a parmi nous beaucoup d'hommes incapables de supporter la confession. Il faut être clair pour en finir avec ces accusations : ce qu'on nous reproche, c'est la confession des femmes. On nous reproche notre ingérence au foyer de la famille : mais, de bonne foi, en sommes-nous responsables? Est-ce notre faute si les femmes trouvent si rarement dans leurs maris la direction morale dont elles ont besoin? Saint Paul disait : « L'homme est le chef de la femme »; mais il ajoutait : « Le chef de l'homme, c'est le Christ, et Dieu est le chef du Christ ¹. » L'homme a cessé d'obéir au Christ. Comment le donnera-t-il encore à cette femme qui, pour elle-même et pour ses enfants, ne peut se passer de lui? Faut-il abandonner ces faiblesses à la tyrannie du plus fort? Au fond, qu'arriverait-il de ces pauvres êtres, que deviendraient la plupart des ménages sans le prêtre,

¹ *1 Cor.*, xi, 3.

qui apaise, qui conseille la patience, qui rappelle à l'observation du devoir, même pénible et douloureux? Telle est son action toujours, et parmi ceux qui se plaignent le plus, beaucoup peut-être seraient bien embarrassés si cette action venait à disparaître.

Je ne réponds pas à ceux qui nous reprochent d'abuser de la confession dans un intérêt d'argent : en vérité, il y a des accusations au niveau desquelles on n'est pas obligé de descendre. Depuis vingt ans j'appartiens au clergé français; j'ai entendu raconter dans ce genre un seul fait d'ailleurs insignifiant, — il s'agissait de 25 ou 30 francs, — je dis un seul ayant apparence de vérité. Mais on parle des dangers de la confession pour la pénitente et pour le prêtre; on répète et l'on commente plus ou moins heureusement une page de P. L. Courier, qui est un modèle de style, et un modèle plus achevé encore de perfidie. On voit cela d'ici : le confesseur est jeune, la pénitente est intéressante, et le reste se devine. Je n'aime pas les réponses qui ressemblent à des injures; mais je suis bien obligé de dire que ceux qui construisent ces romans les ont pris dans leur imagination. Les faits de ce genre sont rares au confessionnal, et si rares qu'il n'y a pas à en tenir compte. Outre les précautions matérielles imposées par l'Église pour la confession des femmes, il existe un décret de Benoit XIV qui oblige la personne ainsi sollicitée soit pendant la confession, soit même à l'occasion de la confession, qui l'oblige à dénoncer le prêtre coupable à l'autorité compétente; cette obligation est tellement stricte qu'il est interdit de l'absoudre avant qu'elle ait accompli ce devoir. Les mauvais prêtres — car il y en

a — connaissent cette loi, et ne s'exposent pas à en subir les conséquences.

Est-il nécessaire de rappeler le secret absolu qui environne la confession? En fait, et ce fait paraît à bon droit providentiel, on ne connaît pas de circonstance où ce secret ait été violé. Nous avons vu, sans remonter bien haut dans le passé, des prêtres rompre leurs vœux; je n'ai pas entendu dire qu'aucun ait jamais raconté les confidences recueillies au saint tribunal, et l'on pourrait citer de nombreux exemples contraires. Ce secret va si loin que, seul avec son pénitent en dehors du confessionnal, le confesseur ne peut, sans sa permission, lui parler de ce qu'il sait par la confession; les gens du monde ignorent souvent cette règle, et il m'a paru utile de la leur apprendre. De même le prêtre qui a confessé un malade ne peut dire s'il lui a, ou non, donné l'absolution.

Telle est la confession. Je n'ajouterai qu'un mot. Il y a quelques années, entre 1865 et 1870, le clergé protestant de ce que les Anglais appellent chez eux la haute église eut un élan de zèle, bien vite essouffé; on essaya de prêcher dans Londres des missions pour la conversion des pécheurs. Mais on sentait que la prédication ne pouvait suffire, et l'on voulut y ajouter la confession. Des tentatives furent faites, notamment à Saint-Paul de Londres. Hélas! ces braves gens n'étaient pas « de la race de ceux par qui le salut a été fait dans Israël ¹ ». Le public montra peu d'élan vers des Révérends mariés, sans autorité divine pour absoudre, et il ne répondit pas à leur appel. Mais n'est-il pas remarquable de voir des pro-

¹ *I Macchab.*, v, 62.

testants entreprendre par initiative privée ce que tant de gens refusent chez nous à l'Église, et n'est-ce pas la meilleure preuve qu'en vérité la confession répond aux besoins les plus excellents et les plus profonds de la nature humaine?

L'Extrême-Onction ne soulève pas de difficulté particulière. C'est un sacrement institué par Jésus-Christ pour le soulagement corporel et spirituel des malades. A ce terrible moment, qui va décider de notre sort éternel, qui trouble l'âme jusque dans son fond par la terreur d'un avenir inconnu, quand nos facultés nous seraient le plus nécessaires et sont trop souvent le plus empêchées, l'Église arrive avec les ressources que la bonté divine a mises à sa disposition. Si le malade est incapable de se confesser, l'huile sainte peut, avec la contrition au moins imparfaite, remettre les péchés même les plus graves. Dans les cas ordinaires, elle efface les dernières traces du péché; elle purifie, elle console, elle soutient cette pauvre âme tremblante sur le seuil de l'éternité; et soit effet du sacrement, soit réaction du moral sur le physique, il est rare que, reçue à temps, elle n'amène quelque soulagement dans la maladie. Cela se voit surtout chez les personnes pieuses, par une juste récompense de leurs vertus, et par une juste volonté de Dieu, qui ne les faisait souffrir que pour les sanctifier davantage.

ARTICLE 5. — *L'Ordre.*

J'ai promis à mes lecteurs de ne leur parler que de ce qui les intéresse : je dirai donc peu de chose de l'Ordre en tant que sacrement. C'est le sacrement qui fait les prêtres; comme le Baptême et la Confirmation, il imprime dans l'âme un caractère ineffaçable, et par conséquent qui est prêtre l'est pour l'éternité, sans que ni lui ni personne puisse supprimer jamais cette qualité. On arrive à la prêtrise par des degrés successifs : au premier, c'est-à-dire à la tonsure, on devient ecclésiastique; après les degrés de portier, de lecteur, d'exorciste et d'acolyte, vient le sous-diaconat où se prennent les engagements irrévocables de la chasteté et de la récitation quotidienne du bréviaire. Ce n'est jusqu'ici qu'une préparation. Le sacrement commence avec le diaconat, et se complète dans le sacerdoce; enfin il n'est dans sa plénitude que chez l'évêque, seul capable de faire des prêtres, et de perpétuer ainsi par l'ordination la milice sacrée de Jésus-Christ.

Il faut distinguer l'ordre et la juridiction. Au point de vue de l'Ordre, le Pape n'est rien de plus qu'un évêque ordinaire; mais son autorité ou sa juridiction s'étend sur le monde entier. Il y a des évêques, comme ceux que l'on appelle *in partibus*¹, qui n'ont aucune juridiction.

¹ Les évêques *in partibus infidelium* portent le titre d'un siège épiscopal qui n'existe plus : ce sont ou des villes ruinées, ou des diocèses tombés au pouvoir des musulmans. On les appelle aussi *évêques titulaires*.

Ordinairement les évêques ont autorité dans un diocèse, et les prêtres exercent dans ce diocèse les pouvoirs que leur donne l'évêque. Un prêtre sans juridiction peut dire la messe, mais il ne peut absoudre, excepté en danger de mort, ni par conséquent confesser.

Les autres questions sur le sacrement de l'Ordre n'intéressent que les théologiens. Mais il est à propos d'éclaircir certaines controverses souvent débattues par les gens du monde au sujet du sacerdoce catholique.

I

Qui n'a entendu discuter sur le célibat ecclésiastique? A quoi bon cette loi contre nature, que Jésus-Christ n'a pas établie, que toutes les communions chrétiennes autres que le catholicisme ont rejetée sagement, qui est la source de tant de désordres? Ne vaudrait-il pas mieux de bons mariages, pour mêler les prêtres à la société et leur fournir l'occasion de donner l'exemple des vertus domestiques? Un peu plus, on ferait une loi pour nous contraindre à nous marier. Heureusement les prêtres ne sont pas en France les seuls célibataires; parmi les plus acharnés contre la règle ecclésiastique, il s'en trouve qui ne sont pas mariés plus que nous; leurs raisons, je pense, sont assez différentes des nôtres, mais ils nous garantiront du moins la liberté du célibat.

Les motifs de la continence sacerdotale sautent aux yeux. Un de ces adversaires de l'Église, bon père de famille d'ailleurs, me disait un jour : Il faut que l'on vous marie, c'est le moyen de tuer la confession, et avec elle le catholicisme. Il avait raison à son point de vue : car

qui voudrait se confesser à un prêtre marié? et que serait le catholicisme sans la confession? Parcourez de même tous les devoirs du prêtre catholique, et cherchez ce qu'ils deviennent avec les soucis d'une famille : la visite des pauvres, l'administration des sacrements, l'entretien de l'Église, la prédication ; mettez avec cela une femme et des enfants, les soins de l'éducation, les préoccupations de l'avenir : comment arranger ensemble des intérêts si différents? « Qui n'a pas d'épouse, celui-là s'inquiète du Seigneur, comment il plaira à Dieu ; qui vit avec une femme, s'inquiète de ce qui est du monde, comment il plaira à sa femme, et il est partagé ¹ » : ainsi parle saint Paul, et le bon sens après lui.

Pendant cette raison, si grave soit-elle, n'a pas été, je crois, la principale pour décider l'Église : il y en a deux autres, plus hautes et plus importantes. D'abord l'Église sait combien la chasteté est pour les hommes, dans toutes les conditions, une vertu difficile. On nous blâme de ne pas donner de citoyens à l'État : et ce reproche nous vient de célibataires qui n'en donnent pas plus que nous, ou de maris qui font tous leurs efforts pour en fournir le moins possible. Au milieu de cette société que, malgré ses raffinements, les instincts les plus grossiers entraînent toujours, des prêtres chastes apparaissent comme une révélation incessante du pouvoir de l'esprit ; ils rappellent à tous les lois éternelles de la conscience morale ; ils sont vraiment des hommes de Dieu, et le sel de la terre ². Ils font ainsi pour

¹ *I Cor.*, VII, 32, 33.

² *MATTH.*, V, 13.

la population, indirectement, beaucoup plus qu'ils ne feraient en se mariant, aucun homme sérieux ne le contestera; mais surtout ils relèvent par leur exemple le niveau moral d'un peuple, et le tirent de cette boue des sens où l'animal humain est toujours trop disposé à se replonger.

La seconde raison, ce sont les rapports continuels et intimes du prêtre avec la sainte Eucharistie. Jésus a voulu naître d'une vierge; le disciple qu'il aimait, Jean, a toujours été vierge; les apôtres depuis leur vocation ont gardé la continence; lui-même n'a pas permis sur ce point que le plus léger soupçon vint l'effleurer; tous ceux qui l'approchent doivent aimer et garder la chasteté; la même obligation saisit le prêtre appelé à l'offrir, à le recevoir, à le distribuer tous les jours à l'autel. Là est le moyen, en même temps que le motif, de cette pureté sacerdotale à laquelle le monde ne croit pas. Otez-nous l'Eucharistie, et nos vœux en effet ne seront plus ni raisonnables, ni possibles; mais tant que nous garderons ce pain divin pour nourrir nos âmes, pour les retirer des sens et les faire vivre de la vie divine, la chasteté sera pour nous douce et nécessaire à la fois.

Après cela, il est vrai qu'il n'existe dans l'Évangile aucun texte où Notre-Seigneur impose le célibat à personne: mais l'Évangile de saint Mathieu contient du moins une invitation très-formelle à ce sujet¹. Saint Paul n'était pas marié, et exprimait hautement le désir que tous fussent comme lui². Dans l'Église latine, nous trou-

¹ MATTH., XIX, 12.

² I Cor., VII, 7, 8.

vous cette loi en vigueur dès la plus haute antiquité ; une opinion qui n'est pas sans valeur en attribue l'origine à l'apôtre saint Pierre. Dans l'Église grecque, sous une discipline moins ferme, on constate la même préoccupation. Quoi qu'il en soit, l'Église catholique ne changera pas sur ce point ses décisions ; il faut le dire nettement, toutes les déclamations à ce sujet sont et resteront inutiles. Ces déclamations sont d'ailleurs étranges, venant d'hommes qui professent des doctrines démocratiques : quel avantage trouveraient-ils donc à faire du clergé une caste fermée, se perpétuant de père en fils, sans porte ouverte pour les nouveaux venus ? ne serait-ce pas la pire des aristocraties ? et n'est-ce pas un idéal que cette société où, grâce au célibat, le pouvoir suprême peut être donné au fils d'un charpentier comme saint Grégoire VII, ou à un berger comme Sixte-Quint ? Vous parlez avec une vertueuse indignation du népotisme de quelques Papes : que serait-ce donc si au lieu de neveux ils avaient eu des enfants ?

Remarquons enfin que l'Église n'impose cette obligation à personne sans son consentement. Comme Notre-Seigneur dans le texte que je viens de rappeler ¹, elle a soin de répéter : *Qui potest capere, capiat* ; que celui qui peut porter ce fardeau, le prenne. Elle ne permet pas de s'engager irrévocablement dans les Ordres sacrés avant vingt et un ans, et elle prend toutes les précautions pour que personne n'avance au sous-diaconat sans la liberté la plus entière. Quiconque dans les séminaires veut se retirer plus tôt, le peut toujours ; non-seulement on ne

¹ MATTH., XIX, 11, 12.

le retient pas, au contraire on facilite son départ. Ainsi tombent ces récits émouvants, mais fantastiques, dont *Jocelyn* nous a donné le modèle. L'évêque ne peut pas commettre un plus grand crime que d'ordonner un prêtre malgré lui, et si Lamartine avait consulté le premier curé venu, il se serait épargné la peine d'écrire tant de beaux vers pour raconter une absurdité.

II

Il n'en est pas moins vrai, dit-on, que le prêtre catholique est un étranger dans cette société au milieu de laquelle il vit. Admettons que le célibat n'en soit pas la cause, le fait n'est pas moins indiscutable : vous apparaissez au milieu de nous, gens du dix-neuvième siècle, comme des hommes d'un autre âge ; ni les idées, ni les habitudes, ni le langage n'ont rien de commun. De là cette haine que vous excitez, haine absurde, mais dont il faut bien rendre compte ; de là aussi le peu de fruit de vos discours et de vos vertus : car comment toucher, éclairer, convertir et ramener une société que l'on ne connaît pas, avec laquelle on ne s'entend pas ?

J'ai besoin ici que l'on m'accorde le droit de parler avec toute sincérité. Il ne s'agit pas de dogme, mais de la conduite de l'Église, il faut l'expliquer en toute franchise.

Disons-le donc d'abord : les prêtres ne sauraient, sans manquer à leur vocation, devenir des hommes comme les autres. « Vous êtes le sel de la terre, leur dit Jésus-Christ ; si ce sel perd sa force » et pour ainsi dire son originalité qui le distingue des viandes où on le met, il

« n'est plus bon à rien qu'à être jeté dehors et foulé sous les pieds des hommes ¹ ». Et plus clairement encore, à la fin de la Cène, après avoir fait des prêtres de ses apôtres : « Si vous étiez du monde, le monde aimerait ce qui est sien ; mais vous n'êtes pas du monde, parce que moi, je vous ai choisis hors du monde. Mon Père, ceux-ci, que vous m'avez donnés, ne sont pas du monde, comme moi je ne suis pas du monde ; je ne prie pas pour que vous les ôtiez du monde », cependant encore une fois « ils ne sont pas du monde, comme moi aussi je ne suis pas du monde ² ». Il ne se peut rien de plus formel, et par la grâce de Jésus-Christ, jamais le clergé catholique n'oubliera ces paroles ; jamais on ne verra nos prêtres devenir, comme les pasteurs protestants, de simples braves gens un peu gourmés.

Mais cette différence ne doit pas empêcher le contact : c'est « dans le monde » que Jésus-Christ envoie ses prêtres ³ ; nous venons de l'entendre, il prie son Père non pas pour qu'il les ôte du monde, mais pour qu'il les garde du mal ⁴. Or ce contact est en effet devenu, de nos jours, en France, trop difficile et trop rare. Je puis bien l'apprendre à nos adversaires, le clergé en souffre plus qu'on ne le croit. Quand on a sacrifié pour le salut des hommes tout ce que la nature estime, fortune, plaisir, bien-être, ambition, il est dur de voir ces hommes s'enfuir comme à l'approche d'un pestiféré, de ne pouvoir les aborder sans des précautions infinies, à cause de

¹ MATTH., V, 13.

² JOANN., XV, 19, et XVII, 9, 14-16.

³ *Id.*, XVII, 18.

⁴ *Ibid.*, 15.

la barrière énorme de préjugés qui nous cantonne et nous isole. Combien de curés ont tout donné, et donneraient encore leur vie, pour sauver des paroissiens qui ne s'en doutent seulement pas ! C'est là un mal réel en France, qu'il ne faut pas exagérer, mais qu'il ne faut pas non plus méconnaître ; car, s'il se prolongeait, il pourrait amener dans notre pays les plus funestes conséquences.

Je dépasserais les bornes nécessaires si je voulais étudier sous tous leurs aspects les causes et les remèdes de cette situation. Il faudrait montrer que la faute n'en est pas à l'Église, mais à ses adversaires, qui par tous les moyens ont amassé sur le clergé l'odieux et le ridicule ; à ces politiciens de courte vue appliqués à creuser de plus en plus le fossé qui nous isole ; peut-être à certains catholiques, qui, avec les meilleures intentions, ont trop essayé de compromettre le clergé dans leurs luttes personnelles de partis ; par-dessus tout à l'affaiblissement de la foi dans certains pays, d'où il résulte que la qualité de prêtre ne signifie plus rien et n'impose plus rien. Quant au remède, il ne viendra que de l'Église ; elle seule décidera dans quelle mesure et à quel moment il est à propos de faire un pas vers cette société qui se perd loin d'elle : ouvrir davantage aux influences extérieures l'éducation de ses clercs, renoncer peut-être, ici ou là, au costume accueilli trop souvent par la répulsion plutôt que par le respect. Cela se fait à peu près partout hors de France, en Allemagne, en Angleterre, en Amérique, même en Italie. Sur ces matières et sur bien d'autres, l'Église universelle n'a pas de règle fixe ; elle peut, quand il lui plaît, modifier sa discipline, et nous n'avons qu'à la laisser agir.

Une chose faciliterait beaucoup ce rapprochement si désirable ; ce seraient des vocations parmi les jeunes gens qui connaissent le monde. Ces vocations sont de plus en plus fréquentes parmi nous ; elles sont encore trop rares, et cela tient au petit nombre des enfants dans nos familles françaises. Il est dur pour un père qui n'a qu'un fils, de le voir entrer au séminaire ; pour le fils lui-même, le sacrifice devient souvent trop pénible. Tout n'était pas mal dans l'ancienne habitude de consacrer à l'Église au moins l'un de ses enfants ; à côté des inconvénients on trouvait bien des avantages ; s'il en est résulté des prélats comme le cardinal de Retz, cet usage a aussi donné des hommes comme saint Charles Borromée.

III

Cette dernière observation m'amène à dire un mot au sujet des mauvais prêtres. Il y en a, il y en a toujours eu. Il s'en est trouvé un parmi les douze que Notre-Seigneur lui-même avait choisis. Plus tard, saint Chrysostome affirmait que les prêtres infligent à Jésus-Christ ses blessures les plus sensibles. Au moyen âge, la foi de nos pères n'était pas offensée, quand sur le portail des cathédrales, au milieu des scènes du jugement dernier, l'artiste plaçait des moines et des évêques parmi les damnés que le démon trainait en enfer. Ne soyons donc pas surpris ni scandalisés, si de nos jours des malheureux oublient les promesses de leur ordination, et si par des chutes éclatantes, comme nous en avons vu plusieurs depuis quinze ans, ou par des misères moins publiques, mais non moins tristes, quelques-uns donnent

au monde ce douloureux spectacle d'un ange de lumière tombé des cieus¹.

Que faut-il conclure de ces lamentables égarements? Pour nous, prêtres, nous nous rappelons avec terreur les paroles de saint Paul : « Que celui qui est debout, prenne garde de tomber² », et nous renouvelons en nous l'humilité qui attend tout de la grâce de Dieu. Mais comment tirer de là cette conséquence que la religion catholique n'est pas plus divine, ni meilleure qu'une autre? N'en résulte-t-il pas plutôt le contraire, puisque Dieu paraît visiblement avoir confié à des hommes fragiles le soin de gouverner son Église, et que malgré leurs défauts, leur insuffisance, leurs crimes même, si l'on veut, cette Église ne cesse pourtant pas d'exister et de vivifier les âmes? Pourquoi d'ailleurs cette sévérité dans les jugements à notre sujet? Certes, je ne m'en plains pas : mais ce long murmure qui suit la chute d'un prêtre catholique n'est-il pas un hommage involontaire, et le plus délicat de tous, à la sainteté exceptionnelle de notre état?

N'exagérons rien du reste : les misères du clergé sont rares, beaucoup plus rares que ne le pensent les gens du monde. Pour un prêtre qui oublie ses devoirs, dont les désordres sont rapidement connus et malignement répétés partout, il y en a des milliers qui tous les jours, dans l'obscurité, dans le silence, donnent devant Dieu l'exemple des plus hautes vertus. Est-il juste d'oublier ceux-ci et de proclamer ceux-là? Si vous voulez estimer

¹ Is., XIV, 12.

² I Cor., X, 12.

l'arbre par ses fruits, comparez l'armée, l'administration, la magistrature au clergé, et vous, hommes du monde, prononcez sur la valeur des uns et des autres : je m'en remets sans inquiétude à votre jugement.

ARTICLE 6. — *Le Mariage.*

Tout le monde sait en quoi consiste le mariage. En lui-même c'est un contrat purement naturel, celui qu'Adam exprimait par ces fortes paroles adressées à Ève : « Voici les os de mes os, et la chair de ma chair; aussi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à son épouse, et ils seront deux dans une seule chair¹. » Pour les infidèles, c'est-à-dire pour tous les hommes non baptisés, le mariage est resté à cet état rudimentaire² : on s'épouse légitimement, sinon légalement, à la face du ciel et de la terre, et la seule loi naturelle impose en conscience l'unité et l'indissolubilité du lien ainsi formé.

La situation n'est pas la même pour les chrétiens : Jésus-Christ a élevé ce contrat à la dignité d'un sacrement, c'est-à-dire qu'il y a attaché une grâce spéciale pour aider les époux à accomplir les obligations dont ils se chargent. « Quand on considérera, dit Bos-

¹ *Gen.*, II, 23, 24.

² Cependant il est bien remarquable que chez tous les peuples, barbares ou civilisés, le mariage a toujours été placé sous la protection de la religion. L'homme ne peut songer à l'avenir sans penser à Dieu, de qui cet avenir dépend. De plus, la famille repose tout entière sur des engagements sacrés, c'est-à-dire en définitive sur Dieu, solennellement pris à témoin.

« suet ¹, que Jésus-Christ a donné une nouvelle forme au
 « mariage, en réduisant cette sainte société à deux per-
 « sonnes immuablement et indissolublement unies ², et
 « quand on verra que cette inséparable union est le signe
 « de son union éternelle avec son Église ³, on n'aura
 « pas de peine à comprendre que le mariage des fidèles
 « est accompagné du Saint-Esprit et de la grâce; et on
 « louera la bonté divine de ce qu'il lui a plu de consacrer
 « de cette sorte la source de notre naissance. »

Ainsi dans le mariage des chrétiens, le sacrement n'est pas distinct ni séparé du contrat naturel par lequel les époux se donnent l'un à l'autre; Jésus-Christ n'a pas établi un mariage surnaturel à côté ou au-dessus du mariage naturel; mais il a élevé, par la grâce qu'il y joignait, le lien naturel lui-même à la dignité de sacrement. Aussi les époux eux-mêmes sont-ils ici les ministres du sacrement, puisque leur consentement réciproque forme l'engagement; le curé est un simple témoin devenu nécessaire depuis le Concile de Trente, et sa bénédiction, une cérémonie prescrite par l'Église, mais nullement indispensable à la validité de l'union. Il suit de là encore que « les causes matrimoniales regardent les juges ecclésiastiques », et ce principe est de foi depuis le Concile de Trente ⁴; en effet, le mariage n'existe pas pour les fidèles sans le sacrement; or à l'Église seule il appartient de juger et de décider en matière de sacrement.

¹ *Exposition de la doctr. cath.*

² MATTH., XIX, 5.

³ *Ephes*, v, 32.

⁴ *Scss.* XXIV, can. 12.

Quelle opinion avons-nous donc, nous catholiques, du mariage civil, et des lois civiles sur cette matière? Cette opinion est facile à exposer en peu de mots : le mariage civil n'est pas un mariage, les lois civiles ne peuvent jamais former le lien conjugal. Est-ce à dire que toute intervention du pouvoir séculier soit ici abusive et constitue un empiétement sur les droits de l'Eglise? Je ne le crois pas, et aucun catholique ne le dirait. Le mariage a pour les biens, pour la condition des enfants, etc., des effets civils qui intéressent les tiers, et qu'il appartient à l'État de régler. De plus, dans nos sociétés où, en fait, tout le monde ne reconnaît pas l'autorité de l'Eglise, il pourrait y avoir de grands inconvénients à supprimer en bloc toute la législation civile sur cette matière; beaucoup d'hommes n'iraient plus à la mairie, sans aller davantage à l'église. Ni les individus, ni les familles, ni la société n'y gagneraient. Le code conserve au moins certains principes du droit naturel le plus élevé, et à ce titre on ne peut pas dire qu'il ne rende aucun service.

Mais ces résultats seraient obtenus tout aussi bien, mieux peut-être, si le pouvoir civil rentrait complètement dans sa mission, s'il réglait les effets civils du mariage, sans s'occuper du mariage en lui-même. Par une anomalie étrange, l'État qui se prétend laïque, exclusivement laïque, imite l'Eglise, joue au sacerdoce, essaye de calquer ses lois sur les lois ecclésiastiques, et a même imposé une sorte de cérémonie sacrée, où l'on rappelle d'une façon bizarre ce qui se passe devant nos autels. Un monsieur, en costume officiel, lit aux époux des déclarations comme celle-ci : Le mari doit aide et

protection à sa femme, la femme doit obéissance à son mari; et ces bons conseils ne sont pas extraits d'un sermon, mais d'un code; aucune sanction d'ailleurs (il n'aurait plus manqué que cela!) ne consacre leur accomplissement. Tout cela est déplacé, étrange; il faut être Français pour n'en pas sentir le ridicule. Combien plus sage, plus raisonnable, plus respectueuse est la loi anglaise, qui laisse les contractants libres de former un mariage où ils veulent et quand ils veulent, imposant seulement, s'ils désirent donner à ce mariage ses effets civils, de le déclarer devant un officier public qui l'enregistrera! Mais les Anglais n'ont jamais regardé l'État comme un pontife, et nous sommes encore loin d'eux sous ce rapport.

Je ne peux pas m'attarder à discuter le divorce. Il n'est pas impossible qu'on le vote. Ce sera le triomphe des gens de lettres, romanciers et dramaturges, la joie de quelques mauvais maris, et de quelques femmes plus mauvaises encore; au fond ce sera une déchéance publique de la France, et l'élargissement indéfini d'une vilaine plaie. Parmi ceux qui le voteront, beaucoup n'y verront qu'un désagrément de plus à infliger à l'Église; et ils ne verront pas le trouble profond introduit dans une société encore catholique, grâce à Dieu, dans son ensemble, ni le désordre devenu légal et s'établissant avec la protection de la loi au foyer de la famille. Quant à l'Église, il est inutile d'espérer qu'elle cède sur ce point; elle a perdu l'Angleterre plutôt que de fermer les yeux sur les fantaisies matrimoniales de Henri VIII, et le voudt-elle, elle ne serait pas libre de modifier ici sa doctrine. Ce n'est pas elle, c'est Jésus-Christ qui a

rétabli le mariage dans son unité et son indissolubilité primitives ¹. Je sais que les protestants ont cru pouvoir appuyer le divorce sur un texte de saint Matthieu : « Qui-
« conque renvoie sa femme, si ce n'est pour fornication,
« et en épouse une autre, commet un adultère ² »; mais je sais aussi, et tout le monde le voit, que ce texte peut s'interpréter de deux façons, et quatre autres passages très-clairs et très-formels de l'Écriture ³ en déterminent exactement le sens : ne renvoyez pas votre femme, sinon pour fornication; et alors, même séparé d'elle, n'en épousez pas une autre, car ce serait un adultère. C'est donc, encore dans ce cas, la condamnation formelle du divorce. Pour un catholique, il n'y a pas d'hésitation possible : « la femme est liée pour tout le temps « que vit son mari ⁴ », le mari de même; aucune loi civile ne peut leur permettre de contracter légitimement une nouvelle union, tant que la mort n'a pas dissous la première.

¹ MARC, X, 2-12.

² MATTH., XIX, 9.

³ MATTH., V, 32; MARC, X, 11, 12; LUC, XVI, 18; *I. Cor.*, VII, 10, 11.

⁴ *I. Cor.*, VII, 39.

CHAPITRE X

LA VIE ÉTERNELLE.

Cette vie surnaturelle qui est l'essence même du christianisme, que Jésus-Christ nous a méritée par son Incarnation et par sa mort, que la grâce nous donne, que les sacrements établissent et développent en nous, n'est cependant pas un but suprême et une fin dernière. Elle constitue simplement un moyen pour nous préparer à quelque chose de plus haut. J'ai déjà cité ce texte de l'apôtre saint Jean : « Mes bien-aimés, quant à présent « nous sommes les enfants de Dieu, et ce que nous « serons n'a pas paru encore ¹ » ; comme s'il disait : cette filiation divine qui est en nous par la vie surnaturelle, par l'effet de l'amour que le Père a pour nous, sans doute elle est déjà quelque chose, et nous ne pouvons assez l'admirer ² ; ce n'est cependant encore qu'un commencement, une esquisse, une ombre de ce que nous serons un jour. Et que serons-nous donc, saint apôtre ? « Nous le savons, ajoute-t-il, nous serons semblables à Dieu lui-même, parce que nous le verrons tel « qu'il est ³. »

¹ I JOAN., III, 2.

² *Ibid.*, 1.

³ *Ibid.*, 2.

La vie s'échappe en effet; elle s'écoule chaque jour; pour les chrétiens comme pour les impies, « la figure de « ce monde passe ¹ », en sorte que « si nous n'avions « d'espérance que pour cette vie mortelle, nous serions « les plus malheureux des hommes ² ». Mais à Dieu ne plaise qu'il en soit ainsi! La doctrine chrétienne tout entière peut au contraire se résumer dans une constante et solennelle affirmation de la vie future. A chaque instant, l'Église nous avertit, après saint Paul, que « nous n'avons point ici-bas de demeure durable, mais « nous en cherchons une à venir ³ »; tous ses efforts ont pour but de nous y préparer, toute sa mission consiste en cela, son enseignement, ses sacrements, ses préceptes n'ont pas d'autre fin. Elle se borne, du reste, à répéter l'Évangile : « Amassez-vous des trésors, non sur « la terre, mais dans le ciel ⁴; travaillez non à la nourriture qui périt, mais à celle qui demeure dans la vie « éternelle ⁵; que sert à l'homme s'il gagne le monde « entier, mais souffre la perte de son âme ⁶? » et cent autres paroles semblables.

Là donc se trouve la fin et la raison dernière de la foi entière. Si tout se termine pour nous à la mort; si l'homme n'est qu'une fleur qui se dessèche, une ombre qui fuit, sans rien laisser après elle, je le dis sans hésiter, après saint Paul, l'Incarnation n'a pas de sens, la grâce et les sacrements ne sont qu'une insulte à notre misère :

¹ *J Cor.*, VII, 31.

² *Ibid.*, XV, 19.

³ *Hébr.*, XIII, 14.

⁴ *MATTH.*, VI, 19, 20.

⁵ *JOANN.*, VI, 27.

⁶ *MATTH.*, XVI, 26.

« mangeons et buvons, puisque nous mourrons demain¹ ». Voyons quel est sur ce point capital l'enseignement catholique ; ce sera l'achèvement, et je puis bien dire le couronnement de toute l'étude de notre dogme.

ARTICLE PREMIER. — *L'Immortalité de l'âme.*

I

La raison seule, sans la foi, peut prouver la survivance de l'âme. On sait cependant combien il est difficile de rendre cette démonstration absolument précise et irréfutable. Dans toute la philosophie antique, il n'y a qu'une affirmation bien nette, celle de Socrate ; ses dernières paroles à Criton, vers la fin du Phédon, sont d'une fermeté qui ne laisse rien à désirer. Mais Aristote ne se prononce pas, et l'école morale la plus parfaite, celle des stoïciens, nie plutôt l'immortalité. Les sages anciens sont à peu près tous de l'avis de Cicéron, qui, écrivant les *Tusculanes* pour se consoler de la mort de sa fille, ne peut s'empêcher d'ajouter : « Je ne sais comment cela se fait, tout me paraît clair et incontestable lorsque je lis ; si je ferme le livre et que je réfléchisse, les doutes malgré moi s'élèvent dans mon esprit². » Le peuple sur ce point était plus avancé que les philosophes, et c'est une des plus fortes preuves en faveur

¹ *1 Cor.*, xv, 32.

² Je cite de mémoire, n'ayant pu trouver le texte, mais il est bien de Cicéron.

d'une tradition primitive que cette persistance de la foi en l'immortalité.

Cependant certains côtés de la question restent forcément obscurs pour la raison. L'âme ne périt pas avec le corps, soit : mais cette survivance est-elle passagère, ou d'une durée illimitée? Dans cette nouvelle existence, elle reçoit la rétribution méritée par ses actes, bons ou mauvais : mais en quoi consiste cette rétribution? Assurément ces deux questions ne sont pas sans importance; je ne vois pas pourtant ce que la raison seule y peut répondre. L'effort le plus considérable vers une solution se trouve dans saint Thomas d'Aquin : « Tout être, dit-il, a le désir naturel d'être selon le mode qui lui convient; or le désir suit la connaissance, et par conséquent l'homme qui a l'idée du toujours désire naturellement être toujours; mais un désir naturel ne peut être vain; donc l'homme doit remplir de son existence cette éternité qu'il conçoit en avant de lui ¹. » Assurément ce raisonnement est beau; mais n'est-ce pas une insinuation plutôt encore qu'une démonstration rigoureuse? Saint Thomas lui-même le donne ainsi : *Potest accipi signum*, dit-il.

¹ p., q. LXXV, a. 6. Cette même raison explique pourquoi les âmes des bêtes ne sont pas immortelles : n'ayant que le « sens », elles ne connaissent que l'objet présent, elles n'ont pas l'idée de demain; ce n'est donc les priver de rien que de les laisser s'évanouir aujourd'hui. Voici, du reste, le texte du saint docteur, qui est fort court : « Potest hujus rei (immortalitatis) accipi signum ex hoc quod unumquodque naturaliter suo modo *esse* desiderat : desiderium autem in rebus cognoscentibus sequitur cognitionem : sensus autem non cognoscit *esse* nisi sub hic et nunc, sed intellectus apprehendit *esse* absolute et secundum omne tempus; unde omne habens intellectum naturaliter desiderat *esse* semper : naturale autem desiderium non potest esse inane : omnis igitur intellectualis substantia est incorruptibilis. »

Il faut donc nous adresser à la foi, qui, sur ce point comme sur tant d'autres, va raffermir et compléter la raison. Avant tout, notre dogme affirme absolument, sans hésitation, sans controverse, la survivance de l'âme après la mort; il affirme la survivance, non-seulement de l'âme, mais de la personne; il affirme, enfin, que cette survivance est une vraie et définitive immortalité. Pas un catholique, pas un chrétien même ne doute de ces choses, et nous avons ici cette certitude entière que Cicéron déplorait de ne pouvoir trouver.

Il n'existe pourtant qu'une définition dogmatique de l'immortalité de l'âme, et il faut venir jusqu'en 1512, au cinquième concile de Latran, pour la trouver. Encore se borne-t-elle à condamner certains philosophes qui contestaient à la raison pure le droit de nier que l'âme intelligente fût mortelle. Cette condamnation n'a jamais été renouvelée. De même, si vous parcourez tout le Nouveau Testament, jamais, ni dans l'Évangile, ni dans les Éptres, vous ne trouverez une déclaration comme celle-ci : L'âme de l'homme est immortelle. Je le remarque, parce que Voltaire et d'autres « érudits » à sa suite ont cru pouvoir affirmer que le peuple juif ne croyait pas à l'immortalité. En effet, il n'en est pas question dans l'Ancien Testament. Mais on n'en parle pas non plus, nous venons de le voir, dans le Nouveau, et à peine une fois en passant dans tout le corps des définitions ecclésiastiques. Dira-t-on cependant que ni Jésus-Christ, ni les Apôtres, ni l'Église avant Léon X n'eussent l'idée de l'immortalité? Non, mais il y a de ces vérités que l'on ne déclare pas explicitement, parce que sans cesse d'autres vérités les supposent. Lorsqu'à la fin

de tous nos symboles nous trouvons cette formule : Je crois à la vie éternelle, il était bien inutile de dire auparavant : Je crois que l'âme est immortelle. Car, enfin, qui est-ce qui vivra, si ce n'est l'âme? et comment vivra-t-elle éternellement, si elle a péri avec le corps?

Il y a donc mieux ici qu'une déclaration expresse : c'est un *postulatum* nécessaire de toute la doctrine catholique, dogme et morale, que l'immortalité de l'âme, et l'immortalité personnelle. La démonstration ordinaire des théologiens est précisément celle de Kant dans sa *Raison pratique*. Elle se tire de cet appétit, plus que cela, de ce besoin de bonheur qui fait le fond de notre nature. Nous voulons le bonheur, nous le voulons absolument, impérieusement, et c'est une banalité, le plus ressassé des lieux communs, que nous ne le trouvons pas sur cette terre. De plus, le bonheur doit être associé à la vertu; or qui ne sait combien l'expérience ici est peu conforme à la morale? Il faut donc une autre vie où ces défauts de la vie présente soient réparés, où toutes nos aspirations puissent trouver une satisfaction complète, au moins si nous l'avons mérité par nos efforts et par la sainteté de notre conduite. Sans cela, notre existence sur la terre n'a pas de sens, la loi morale manque de sanction; rien ne se comprend plus, ni nous, ni la conscience, ni Dieu. Cette considération nous prépare en même temps à comprendre quelle est la nature de cette vie éternelle; il suffit pour cela de conclure, en tenant compte de l'état surnaturel auquel l'homme est appelé.

II

D'après la foi catholique, l'âme, à l'instant même de sa séparation d'avec le corps, paraît devant Dieu pour être jugée. Ou plutôt, si nous laissons de côté l'imagination et les emblèmes sensibles dont elle revêt toutes choses, l'âme est toujours devant Dieu, puisque « nous vivons en lui, nous nous mouvons en lui, nous sommes en lui¹ »; mais tant que dure cette vie mortelle, « le poids du corps périssable appesantit l'âme² », et nous ne voyons pas ce Dieu infini dans lequel nous sommes pour ainsi dire plongés. Au moment de la mort, le rideau tombe, Dieu apparait, et en même temps, d'un seul regard, nous prenons conscience de notre état moral et surnaturel. J'ai dit plus haut (ch. VIII, art. 3) que, par une permission divine, pendant toute notre épreuve, nous ne connaissons rien en nous de notre situation par rapport à la grâce; « personne ne sait s'il est digne « d'amour ou de haine³ ». « Mais, ajoute l'Ecclésiaste, « tout cela est conservé incertain pour l'avenir »; et quel avenir, sinon le moment de la mort? Alors, le premier et rapide coup d'œil de cet esprit sur lui-même lui découvre ce qu'il est et ce qu'il vaut devant la justice et la sainteté infinies; une lumière divine pénètre dans tous les replis de cette conscience voilée jusque-là; les moindres actions, les intentions les plus secrètes apparaissent au

¹ *Act.*, XVII, 28.

² *Sap.*, IX, 15.

³ *Eccles.*, IX, 1.

grand jour; la grâce se révèle présente ou absente, et ainsi, sans discussion, je dirais presque sans examen, mais par un regard instantané en présence de Dieu, cette âme est jugée sur toute sa vie. C'est ce que l'Église appelle le jugement particulier; il coïncide avec la mort, avec la séparation de l'esprit et du corps.

Or cette âme peut se trouver dans trois états, desquels va dépendre son sort éternel. Elle peut être privée de la grâce par au moins un péché mortel non pardonné¹; elle peut être en état de grâce avec des péchés véniels ou avec des restes de péchés mortels pardonnés, mais non complètement expiés; elle peut enfin se trouver complètement pure et sainte aux yeux de Dieu. Ce sont là, évidemment, trois catégories générales qui renferment une infinité de degrés différents. Or, pour la première catégorie, l'éternité est une éternité de supplices endurés dans l'enfer; pour la dernière, commence le bonheur du ciel qui ne finira pas; les âmes dans la situation intermédiaire doivent se purifier dans le purgatoire avant d'arriver au ciel, qui leur est assuré. « Ceux qui « auront fait le bien, dit le symbole de saint Athanase, « iront à la vie éternelle; ceux qui auront fait le mal, « au feu éternel : telle est la foi catholique, qu'il est indispensable de croire fidèlement et fermement pour « être sauvé. »

Sans doute, la doctrine catholique sur ces trois avenir, le ciel, le purgatoire et l'enfer, n'est pas entièrement claire; elle renferme des obscurités et des mystères. Il ne

¹ J'ai parlé plus haut de ceux qui meurent avec le seul péché originel; je n'y reviens pas.

peut pas en être autrement, puisque nous ne connaissons guère que ce que nous avons nous-même éprouvé. Mais du moins est-ce une doctrine, et qui voudrait appeler de ce nom les Champs Élysées des anciens, ou le paradis de Mahomet? Obscurité n'est pas absurdité. Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que ces dogmes reposent sur l'autorité formelle de l'Église, et sur la parole de Jésus-Christ, le seul homme qui, étant Dieu, eût compétence pour nous instruire des choses de l'autre monde.

I. Le ciel consiste essentiellement dans la connaissance et dans l'amour de Dieu. « Ceci est la vie éternelle, « de vous connaître, vous seul Dieu vrai, et celui que « vous avez envoyé, Jésus-Christ¹. » Encore le terme de connaissance exprime-t-il mal cette appréhension de la nature divine, qui se fait sans peine et sans effort; c'est le mot de vue qu'il faudrait employer, et de là cette expression de vision béatifique usitée par l'Église. Saint Jean nous en révèle l'objet précis : « Nous verrons Dieu « tel qu'il est² », dit-il; et saint Paul en explique la manière, en la comparant au procédé par lequel nous atteignons Dieu dans cette vie : « Nous voyons maintenant « en énigme, et par le miroir » des créatures où se reflète la nature incompréhensible de Dieu; « alors nous « verrons face à face. Maintenant je connais en partie; « alors je connaîtrai, comme moi-même je suis connu³. »

Nous verrons donc Dieu face à face, dans son infinie substance, et dans l'ineffable Trinité de ses personnes. Si en ce monde le moindre rayon de beauté ravit nos

¹ JOANN, XVII, 3.

² I JOANN., III, 2.

³ I Cor., XIII, 12.

âmes et les transporte d'un enthousiaste amour, que sera-ce de la Beauté suprême et inépuisable, de la Bonté parfaite, lorsqu'elle se montrera sans voile à nos regards éblouis ! Qui ne sent pas cela, il faut le renvoyer aux dernières pages du *Banquet* de Platon ; il y verra comment ce païen appréciait la contemplation, même imparfaite, de l'essence divine. Et comme toute la félicité de l'homme est dans l'amour, cette vue de Dieu, et l'amour qui en résulte, produisent dans les âmes sauvées un bonheur dont nous n'avons pas l'idée sur la terre.

Du reste, voir Dieu n'est pas le comprendre ; les richesses de cette nature infinie dépasseront toujours infiniment ce que nous en pourrions saisir. Aussi ni la vue, ni l'amour, ni le bonheur ne sont à un degré égal chez tous les saints ; la mesure de leur perfection dépend des mérites acquis par eux sur la terre : « Il y a plusieurs demeures dans la maison de notre Père céleste ¹. » Si l'on me demande comment cela peut se concilier avec le dogme d'un bonheur complet pour tous, je rappellerai la comparaison ingénieuse des verres d'inégale capacité, qui sont tous pleins, avec des quantités de liqueur bien différentes : ainsi tous les saints sont heureux pleinement, mais ils le sont inégalement, parce que leur capacité de bonheur est inégale et proportionnée à leurs mérites.

Telle est la béatitude essentielle des esprits bienheureux dans le ciel. A cette joie fondamentale s'en ajoutent d'autres qui la complètent. C'est d'abord l'absence de toute peine, et en particulier de la crainte de voir

¹ JOANN., XIV, 2.

une telle félicité s'enfuir avec les heures : « Dieu essuiera
 « toute larme de leurs yeux, et la mort ne sera plus ni le
 « deuil, ni cri, ni douleur, parce que les premières choses
 « sont passées ¹. » Ensuite la joie de se retrouver, et de
 s'unir aux anges et à tout ce que l'univers a produit de
 plus parfait. On a fait un livre sous ce titre : *Au ciel on
 se reconnaît*; la doctrine qu'il renferme est théologi-
 quement incontestable, puisque l'immortalité qui nous
 est promise est une immortalité personnelle. Enfin les
 saints en Dieu voient le monde, non pas seulement d'une
 intelligence générale plus parfaite que la nôtre en cette
 vie, mais dans le détail, au moins pour ce qui les intéresse.
 Ils ne cessent pas de connaître et d'aimer ceux qu'ils
 ont chéris sur la terre; ils entendent les prières adres-
 sées vers eux, ils intercèdent pour leurs parents, leurs
 amis, leurs clients, et remplissent ainsi cette mission de
 patrons et de protecteurs qui, elle aussi, est une joie bien
 douce.

Voilà donc, d'après l'enseignement de l'Église, le
 bonheur éternel dont jouissent nos frères morts dans la
 paix du Seigneur. Disons avec saint Paul, après Isaïe :
 « L'œil n'a pas vu, l'oreille n'a pas entendu, le cœur de
 « l'homme n'a pas imaginé ce que Dieu a préparé pour
 « ceux qui l'aiment ². » Pussions-nous l'éprouver un jour
 par nous-mêmes, « nous enivrer de l'abondance de votre
 « maison, nous désaltérer au torrent de votre volupté,
 « parce qu'en vous, Seigneur, est la source de la vie, et
 « dans votre lumière nous verrons la lumière ³! »

¹ *Apoc.*, XXI, 4.

² *I Cor.*, II, 9; *Is.*, LXIV, 4.

³ *Ps.*, XXXV, 9, 10.

II. « Rien de souillé n'entrera dans la cité sainte ¹ » ; tout ce qui conserve quelque trace de péché, soit par des chutes légères, soit par des fautes plus graves pardonnées, il est vrai, mais insuffisamment expiées, toutes ces âmes ne sauraient pénétrer dans le ciel. Elles ont la grâce, et par conséquent le salut leur est assuré ; mais d'un autre côté la justice divine doit être satisfaite, les taches qui obscurcissent la grâce sans la détruire doivent être lavées par la souffrance. De là le purgatoire, c'est-à-dire un lieu de peine et de châtement où certaines âmes achèvent de se purifier avant d'avoir accès dans le ciel.

Que sont les peines du purgatoire ? Selon la majorité des théologiens, elles sont les mêmes que celles de l'enfer, moins l'éternité : mais ce n'est là qu'une opinion. Les seules choses de foi au sujet du purgatoire sont : 1° son existence, pour ces âmes que la mort saisit en état de grâce, mais avec des fautes vénielles ou avec des satisfactions insuffisantes pour les péchés passés ; et 2° la possibilité où nous sommes, en vertu de la communion des saints, de secourir par nos prières et par nos bonnes œuvres ces pauvres âmes ainsi éprouvées.

III. Enfin pour les hommes morts en état de péché mortel, l'éternité est l'éternité de l'enfer, c'est-à-dire d'un lieu d'horreur et de supplice où, loin de Dieu, les damnés subissent un châtement qui n'aura pas de fin. La peine de ces misérables comprend plusieurs éléments, tous de foi : pour l'intelligence et la volonté, la séparation de Dieu ; pour la conscience, le remords, représenté

¹ *Apoc.*, XXI, 27.

dans l'Évangile par un ver qui ne meurt pas ¹; pour les sens, une torture désignée par le terme de feu; enfin l'éternité inépuisable de la souffrance, sans répit, sans trêve, sans pardon dans l'avenir à aucun moment, si éloigné qu'on le suppose.

Je sais toutes les objections amassées contre cette doctrine; j'ai lu les atroces plaisanteries de Voltaire, de Henri Heine, de tant d'autres qui les répètent sans les valoir; comme tous les hommes de mon temps, je sens dans mon cœur ce penchant invincible à la miséricorde et au pardon, que nous a donné le christianisme. Et cependant je crois à l'enfer impitoyable et éternel; j'y crois sur l'autorité de l'Église. L'Église elle-même n'a pas fait ce dogme; elle l'a reçu de Jésus-Christ, et avec des affirmations si formelles que pour qui croit à la divinité de notre Sauveur, le plus léger doute est impossible.

On sait de quelle tendresse ineffable ce divin Maître était rempli à l'égard des pécheurs : il est ce pasteur qui laisse son troupeau, part à la recherche d'une brebis égarée, la met sur ses épaules et la rapporte avec joie ²; il est cette femme prête à bouleverser toute sa maison pour y retrouver la drachme perdue ³; il est le père de famille toujours disposé à tuer le veau gras et à faire un festin au retour du fils coupable et prodigue ⁴; il nous montre dans le ciel plus de joie pour un pécheur repentant que pour quatre-vingt-dix-neuf justes fidèles ⁵; il

¹ MARC, IX, 43, 45, 47.

² MATTH., XVIII, 12.

³ LUC, XV, 8.

⁴ LUC, XV, 21-32.

⁵ *Ibid.*, 7.

est venu appeler non les justes, mais les pécheurs¹; que sais-je enfin? Comment rapporter tous les passages où éclate cette compassion, cet amour envers les pécheurs, un des traits les plus saisissants de Jésus notre Rédempteur? Lisez l'Évangile, vous en trouverez les marques à chaque page.

Mais vous n'en lirez pas beaucoup aussi sans y rencontrer la pensée de la terrible justice de Dieu, et l'enseignement du dogme de l'enfer. « Arrachez votre œil, « coupez votre main, s'ils sont pour vous des occasions « de péché; car mieux vaut entrer au ciel sans œil et « sans main, que d'être jeté dans l'enfer avec tout son « corps². Que sert à l'homme de gagner l'univers et de « perdre son âme? Que donnera-t-il en échange de son « âme³? » Rappelez-vous cette sentence du jugement dernier, dans laquelle tout se trouve : « Allez-vous-en « de moi, maudits, dans le feu éternel, qui a été préparé « au démon et à ses anges⁴. » Ce n'est pas par hasard, c'est jusqu'à douze fois, qu'il est question du feu inextinguible dont sont consumés les coupables; cette petite phrase : Là sera le pleur et le grincement de dents, est répétée jusqu'à sept fois. Méditez surtout la parabole du mauvais riche, lorsque ce misérable apercevant dans le sein d'Abraham le mendiant rebuté par lui, demande qu'il vienne déposer une goutte d'eau sur sa langue, parce que, dit-il, je souffre cruellement dans cette flamme; mais il y a entre les élus et les damnés un abîme infran-

¹ MATTH., IX, 13.

² *Id.*, XVIII, 8, 9.

³ *Id.*, XVI, 26.

⁴ *Id.*, XXV, 41.

chissable, et ce soulagement lui est refusé. Alors n'espérant rien pour lui-même, le réprouvé pense à ses frères encore vivants sur la terre : « Envoyez-leur Lazare pour que, eux, du moins, ne viennent pas dans ce lieu de tourments. » Et Abraham répond — car il faut citer cette fin du dialogue : « Ils ont Moïse et les prophètes, qu'ils les écoutent. — Non, mon père Abraham, mais si un des morts allait vers eux, ils feraient pénitence. — S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, quand bien même un mort ressusciterait, ils ne croiront pas ¹. »

Nous trouvons ici la réponse péremptoire à toutes les objections soulevées contre l'enfer. Assurément si Dieu frappait de ces peines éternelles des malheureux qui ne s'y seraient pas attendus, sa vengeance pourrait n'être pas injuste, elle nous paraîtrait cependant bien rigoureuse. Mais Dieu nous avertit par tous les moyens; sans cesse l'Église de sa part répète au monde de ne pas s'abuser, « qu'il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant ² » : à qui nous en prendre si, pour avoir refusé de croire ou de vivre selon cette foi, nous devenons à la fin les victimes de la colère divine? Personne ne tombe en enfer que par sa faute, je dirais presque pour l'avoir voulu, sinon positivement, au moins négativement, et en général plusieurs fois ³ : au lieu de dis-

¹ Luc, xvi, 19-31. Cette parabole suit presque immédiatement celle de l'enfant prodigue.

² Hebr., x, 31.

³ Il est de foi qu'un seul péché mortel *non pardonné* suffit pour aller en enfer; mais avec les facilités de la miséricorde divine, il ne serait pas téméraire, je pense, d'affirmer qu'aucun homme n'a été damné pour un seul péché mortel. La damnation suppose, en cette vie, un endurcissement qui devient irrémédiable après la mort.

cuter et de réclamer, ne serait-il pas plus sage de vivre en sorte que nous puissions éviter ce malheur, le seul vrai malheur en définitive, puisqu'il est à jamais irréparable? En vérité, qui est en droit de se plaindre, ou nous de Dieu, ou Dieu de nous, qui méprisons ses menaces et ne tenons compte de ses avertissements?

Pour compléter la doctrine catholique sur l'enfer, je dois ajouter que, comme le bonheur des saints dans le ciel, de même les supplices des damnés sont inégaux et proportionnés au nombre et à la gravité de leurs fautes. Comment cela se fait-il? Qu'est-ce que ce feu dont parle Notre-Seigneur? Où se trouve ce « lieu de tourments? » A ces questions et à toutes celles du même genre, notre dogme ne fournit pas de réponse authentique. Le Saint-Esprit nous a instruits de tout ce qui était nécessaire pour notre conduite en cette vie; produire en nous la crainte et l'amour de Dieu, ici comme partout, c'est son unique but, et il n'a rien négligé pour y parvenir. Le reste est matière de pure curiosité, et je répéterai encore une fois que la révélation n'a aucun souci de la satisfaire.

IV. Je ferai la même réponse à une autre question, liée naturellement aux précédentes, souvent discutée, celle du nombre des élus : y en a-t-il peu? y en a-t-il beaucoup? En vérité, que nous importe, pourvu que nous vivions de manière à être parmi eux un jour? Cependant cette préoccupation est si naturelle qu'on me permettra de m'y arrêter un instant.

Ni l'Évangile, ni l'Église ne nous apprennent rien, et encore moins ne nous imposent rien à croire sur la proportion du nombre des élus au nombre des réprouvés. Notre-Seigneur dit bien que beaucoup vont par la voie

large à la perdition, tandis que peu trouvent la porte étroite qui mène à la vie¹; ailleurs, par deux fois, il répète qu'il y a beaucoup d'appelés, et peu d'élus². Mais les deux paraboles, dont cette sentence est la conclusion, semblent plutôt imaginées pour prouver le contraire, et cela seul nous montre qu'il doit y avoir à cette maxime un sens caché et plus profond. D'un autre côté, Notre-Seigneur annonce qu'à la fin des temps, « à la consommation des siècles, les Anges sépareront les méchants du milieu des justes³ », supposant ainsi que même en ce temps où « la charité sera refroidie⁴ », les justes pourtant seront encore les plus nombreux. Aussi ne manque-t-il pas de commentateurs, et des plus autorisés, surtout parmi les modernes, qui expliquent dans un autre sens les paroles restrictives de l'Évangile. Sans prendre parti pour eux, on peut affirmer que Notre-Seigneur n'a rien voulu enseigner sur ce point.

Quant à l'Église, son enseignement garde la même réserve. Tout ce que l'on peut dire, c'est qu'elle a canonisé un grand nombre de saints, et qu'elle n'a damné personne, à peine Caïn et le traître Judas, et encore non par une définition expresse, mais par une opinion très-commune et, je pense, certaine.

Notre conclusion sera donc toute dans ces paroles de l'apôtre saint Paul : *Cum metu et tremore salutem vestram operamini*⁵. Au lieu de discuter curieusement et inutile-

¹ MATTH., VII, 13, 14.

² *Id.*, XX, 16; XXII, 14.

³ *Id.*, XIII, 49.

⁴ *Id.*, XXIV, 12.

⁵ *Philipp.*, II, 12.

ment sur le salut du grand nombre des hommes, occupons-nous du nôtre; travaillons-y avec confiance, puisque Dieu est toujours prêt à nous donner la grâce nécessaire pour le vouloir et pour l'accomplir¹; mais travaillons-y avec crainte et tremblement, à cause de cette justice redoutable, devant laquelle aucun péché ne saurait rester impuni.

ARTICLE 2. — *La résurrection de la chair.*

Le tableau que je viens de tracer de la vie éternelle n'est pas encore complet. Avec une hardiesse que la parole de Dieu peut seule donner, notre foi ne borne pas à l'âme l'immortalité et ses conséquences de bonheur ou de malheur éternels. Je l'ai dit au chapitre III, l'homme, dans la doctrine catholique, comme dans la réalité des faits, n'est pas simplement une âme, c'est une âme unie à un corps, et tellement unie que ces deux êtres en forment un seul. Toutes les propriétés du corps humain vivant lui viennent de l'âme, et réciproquement il n'y a pas un acte de l'âme dans lequel le corps ne soit mêlé à quelque degré et de quelque manière.

Mais on ne peut penser à cette union si étroite, sans se rappeler le mot de Jeanne d'Arc au sujet de son étendard : Il a été à la peine, il est juste qu'il soit à l'honneur. Cette parole est vraie à la lettre de cette « guenille » si méprisée de l'école cartésienne; le corps a été à la peine

¹ *Philippe* II. 13.

chez les élus, puisque « tous ceux qui sont au Christ ont « plus ou moins crucifié leur chair avec ses vices et ses « concupiscences ¹ ». D'ailleurs, un esprit pur n'est pas un homme, et l'homme entier doit être récompensé ou puni selon la manière dont il aura vécu sur la terre.

La foi nous enseigne donc qu'à la fin des temps, par une opération dont Dieu ne nous a révélé ni la nature ni l'époque, ce monde, où nous habitons aujourd'hui, sera, non anéanti, mais bouleversé et transformé. « En « un moment, en un clin d'œil, au dernier son de la trom-
« pette, car la trompette sonnera, les morts ressuscite-
« ront pour ne plus mourir; cette chair corruptible revê-
« tira l'incorruptibilité, et ce corps mortel revêtira
« l'immortalité ². » Dieu enverra les Anges qui ressuscite-
ront tous les hommes et qui les rassembleront. Alors le
signe du Fils de l'homme paraîtra dans le ciel, et le Fils
de l'homme viendra lui-même avec puissance et majesté;
tous les hommes seront réunis devant lui, il les séparera
comme un pasteur sépare les brebis des boucs, et à la face
du genre humain il dira à chacun sa sentence de bénédic-
tion ou de malédiction ³. En ce jour du jugement, le feu
dissoudra tout ce qui existe, comme les eaux du déluge ont
fait périr l'ancien monde; puis il y aura de nouveaux cieus
et une nouvelle terre où habitera la justice ⁴; et en corps
et en âme, selon l'arrêt prononcé sur eux, les hommes iront,
les uns au supplice éternel, les autres à la vie éternelle ⁵.

¹ Galat., v, 24.

² I Cor., xv, 52, 53.

³ MATTH., xxiv, 30, 31; xxv, 31 et seq. Act., i, 11.

⁴ II PETR., III, 4-13.

⁵ MATTH., xxv, 46.

Telle est la doctrine de l'Église; dans l'alinéa qui précède, il n'y a pas un mot qui ne soit tiré de l'Écriture. Quand aura lieu la fin du monde? Comment se fera la résurrection? Quelles seront au juste les qualités des corps ressuscités? Autant de questions que Dieu s'est réservées, et qu'il ne nous appartient pas de connaître¹. Saint Paul parle de corps incorruptibles, glorieux, puissants, spirituels²; il compare la résurrection à la plante qui sort de la semence après la destruction de la graine³. Cela est encore très-obscur, et n'ajoute pas grand'chose à la profession de foi du symbole des Apôtres: Je crois à la résurrection de la chair. Nous savons seulement, par l'affirmation expresse de l'Église, que c'est bien notre corps, et non un corps quelconque, qui ressuscitera et qui nous sera uni pour l'éternité⁴.

On voit maintenant quel est notre enseignement au sujet du corps humain. Qui n'a entendu reprocher à l'Église son peu d'estime pour le corps, son mépris exagéré, sa haine violente de tout ce qui est matière? N'est-ce pas sous ce prétexte de réhabilitation de la chair que l'école saint-simonienne s'insurgeait contre elle il y a cinquante ans? Ne retrouve-t-on pas la même impression dans ces beaux vers :

Il vous les faut trop purs, les heureux que vous faites,
Et quand leur joie arrive, ils en ont trop souffert.
Je suis seulement homme, et ne veux pas moins être,
Ni tenter davantage⁵.

¹ Act., 1, 7.

² I Cor., xv, 42-44.

³ Ibid., 35-38.

⁴ Cf. JOB, xix, 25-27; mais il faut avouer que ce célèbre passage est loin d'être aussi clair dans l'original hébreu que dans la Vulgate.

⁵ MUSSET, *Esprit en Dieu*.

Combien d'hommes pensent encore ainsi ! Tout cela est en dehors de la vérité. Oui, certes, l'Église refuse de donner au corps, à ce qui est en nous l'animal, la direction de notre vie sur la terre ; pour elle, depuis le péché originel, par suite de la révolte de l'âme contre Dieu, la chair en nous s'est révoltée contre l'âme, et toute notre loi morale consiste à soumettre l'animal à la raison, et la raison à Dieu. Voilà en deux mots le programme de la vie humaine, le seul vrai, le seul conforme à l'ordre et à notre dignité. Sans doute la soumission de la chair ne s'obtient pas sans lutte et sans sacrifice ; il faut « châtier notre corps pour le réduire en servitude ¹ ». Mais cette servitude elle-même devient la source et le moyen d'une grandeur incomparable. C'est par le corps que nous recevons les sacrements, organes et canaux de la vie spirituelle ; c'est avec le corps que nous rendons à Dieu le culte complet qui l'honore ; le centre même de ce culte est un corps humain et divin à la fois, celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la sainte Eucharistie ; enfin le corps sera associé à l'âme pour la récompense ou pour le châtement, il sera éternel en quelque sorte comme elle et avec elle dans la félicité ou dans les supplices ; Dieu fera pour lui un monde nouveau, et cette chair sanctifiée aura entrée dans la patrie céleste. Voilà ce que nous apprend la foi. Au lieu de prétendre qu'elle abaisse le corps, ne serait-on pas tenté de dire qu'elle l'élève trop ? Cette réhabilitation de la chair n'est-elle pas autrement noble, vraie, humaine, que celle qui arrachait au poète ce cri désespéré :

¹ *I Cor.*, IX, 27.

Au fond des vains plaisirs que j'appelle à mon aide,
Je trouve un tel dégoût que je me sens mourir¹.

ARTICLE 3. — *Le culte des Saints. — Les reliques. —
Les indulgences.*

De la doctrine qui précède découlent quelques corollaires, faciles maintenant à expliquer en peu de mots.

Le premier, c'est le culte des Saints. Puisque les âmes des Bienheureux sont auprès de Dieu, et puisque, d'un autre côté, elles connaissent ce qui se passe sur la terre, il est naturel, il est logique, il est forcé de les invoquer et de recourir à leur intercession. Les Saints ont passé par les épreuves où nous nous débattons aujourd'hui, et par conséquent leur sympathie nous est assurée; en même temps ils sont puissants auprès de Dieu, qui les aime et qui veut leur bonheur. Cette intervention rentre, du reste, dans un principe qu'il ne faut pas se lasser de répéter, à savoir, que la Providence agit par les causes secondes; il en est ainsi partout, et l'on ne voit pas pourquoi les Saints dans le ciel seraient privés de cette action que le Créateur accorde aux éléments les plus infimes de l'univers. J'ai déjà parlé du culte de Marie, et de son rang à part dans la religion chrétienne (chap. VII, art. 1^{er}); je n'y reviens pas.

Si nous honorons les Saints, ce culte inspire naturellement la dévotion pour ce qui leur a appartenu, et d'abord pour les restes du corps qui faisait partie de leur per-

¹ MUSSET, *loc. cit.*

sonne, qui doit avoir part un jour à leur gloire et à leur bonheur. Aussi l'Église a-t-elle toujours vénéré les reliques; les catacombes en rendent témoignage à chaque pas. Les premiers chrétiens mouraient pour leur foi d'une mort cruelle et souvent obscure; mais on avait soin de recueillir leurs ossements, et la postérité s'agenouille auprès de ces corps immolés pour Jésus-Christ. Par une même pensée, l'Église accorde à la dépouille de ses enfants des honneurs qu'elle ne leur rendait pas vivants: on les encense dans le temple, on les salue lorsqu'on les rencontre dans la rue, et ceux qui le font ne se doutent pas que cet usage suppose la foi aux reliques; autrement, pourquoi saluer le cadavre d'un homme que vous n'auriez pas reconnu pendant sa vie? Enfin, dans notre liturgie, le jour de la mort des Saints s'appelle leur naissance, *natalis*, parce qu'en effet, c'est le jour où ils sont nés à la véritable vie, celle qui ne doit pas finir.

Quant aux indulgences, c'est une application des expiations surabondantes de Jésus-Christ, de la Sainte Vierge et des Saints, faite, en vertu de la communion des Saints, soit aux fidèles vivants sur la terre, soit à ceux qui souffrent dans le purgatoire. Les satisfactions de notre Sauveur, de sa Mère et des Saints forment comme un trésor dans lequel l'Église puise sans cesse; sous certaines conditions, imposées par les Souverains Pontifes, nous y trouvons de quoi suppléer à l'insuffisance de nos expiations pour la peine temporelle due au péché même pardonné, remplaçant ainsi les anciennes pénitences canoniques tombées en désuétude. Cette pratique est fort ancienne, comme on peut le voir, par exemple, dans les lettres de saint Cyprien; elle s'est répandue de plus en plus dans

le cours des siècles, et fournit un supplément indispensable à la faiblesse de nos satisfactions.

Je terminerai ce chapitre en citant un passage de l'apôtre saint Paul, qui en résume toute la doctrine, et qui en indique les conséquences morales. C'est au lecteur de méditer ces graves paroles, et d'en faire l'application qui le sauvera :

« Celui qui a ressuscité Jésus nous ressuscitera aussi
« avec Jésus, et nous réunira ensemble. C'est pourquoi
« nous ne faiblissons pas; mais au milieu de la corrup-
« tion de notre nature extérieure, l'homme intérieur en
« nous se renouvelle de jour en jour; car, momentanée
« et légère, notre tribulation présente opère en nous un
« poids éternel de gloire qui passe toute mesure. Aussi
« l'objet de notre contemplation est-il non ce qui se voit,
« mais ce qui est invisible. Car ce qui se voit est passa-
« ger, et ce qui ne se voit pas est éternel. Nous savons,
« en effet, que si cette demeure terrestre où nous habi-
« tons doit se dissoudre, nous avons de Dieu une demeure
« non construite à la main, mais éternelle dans les cieux.
« Et en cela nous gémissons, désirant être revêtus de
« cette habitation céleste, pourvu que nous ne soyons
« pas trouvés nus, mais couverts de nos bonnes actions.
« Car nous qui sommes dans cette tente de notre corps,
« nous gémissons douloureusement, désirant non pas
« d'être dépouillés, mais au contraire d'être vêtus davan-
« tage, afin que l'élément mortel en nous soit absorbé
« par la vie; et celui qui met en nous ce désir, c'est Dieu
« lui-même qui nous a donné son Esprit pour gage. Tant
« que nous sommes dans le corps, nous voyageons loin
« du Seigneur, car nous marchons par la foi et non par

« la vue ; sachant cela , nous avons cette audace et cette
« bonne volonté de nous éloigner plutôt du corps et
« d'être présents au Seigneur. Et c'est pourquoi nous
« nous efforçons, absents ou présents, de lui plaire : car
« tous nous serons mis à découvert devant le tribunal du
« Christ, et chacun rendra compte de ses propres actions
« faites dans son corps, selon qu'il a agi bien ou mal ¹. »
Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis, disait
le Sage : rappelez-vous vos fins dernières, et jamais vous
ne pécherez ². Puissent ces paroles devenir vraies pour
tous ceux qui auront lu ces pages !

¹ *II Cor.*, IV, 14 ; V, 10.

² *Eccles.*, VII, 40.

CHAPITRE XI

CONCLUSION.

Me voici arrivé au terme de cet exposé du dogme catholique. Il faut conclure; et quelle conclusion s'impose à nous, sinon de reconnaître encore une fois la divinité de cette religion que nous venons de présenter?

Jeté dans ce monde avec une nature bornée et des besoins infinis, voyant sa vie « comme une ombre qui ne dure qu'un instant sans retour ¹ », sentant néanmoins son être entier protester contre la mort, et crier vers une durée sans fin; aspirant par toute son âme vers un bonheur qui le fuit toujours, devinant Dieu sans le voir au delà de cet univers où il est plongé, l'homme, aussitôt qu'il pense, se pose trois questions auxquelles impérieusement, inexorablement, il faut fournir une réponse. C'est là cette énigme redoutable, que le sphinx présente aux voyageurs, prêt à dévorer quiconque ne la saura pas résoudre. Qui suis-je? Où vais-je? Comment m'y prendre pour arriver à ma fin? Qui ne s'est jamais interrogé sur ce sujet, celui-là n'est pas un homme; et qui vit tranquille sans y avoir trouvé une solution satisfaisante, je le dirai avec Pascal, « c'est un monstre

¹ PASCAL, *Pensées*.

« pour moi ». Les soucis poignants de la vie matérielle peuvent faire oublier ces préoccupations ; les plaisirs, les ambitions, les affaires et les devoirs mêmes de toute sorte peuvent les étouffer : mais pour un temps. Qu'un seul moment l'homme se retrouve en face de lui-même, qu'il reprenne possession de son âme, et le redoutable problème va se présenter de nouveau : A quoi bon tout ce que je fais? Qu'y a-t-il au bout de mes journées? Que trouverai-je après la vie, dans vingt ans, dans dix ans, demain peut-être?

Évidemment il faut répondre. Pensez-vous calmer ces inquiétudes en affirmant avec les positivistes que sur ces matières nous ignorons tout d'une ignorance invincible, que le problème n'a pas de solution, et que le mieux est de se résigner à « se passer d'espérances »¹? Mais qu'est-ce donc que l'homme, sinon un être qui prévoit; et lorsqu'il tend tous ses ressorts pour préparer un lendemain de quelques heures, comment voulez-vous qu'il renonce à prévoir ce lendemain qui ne finira pas? Lui direz-vous de chercher lui-même, d'interroger sa raison, sa conscience, de leur demander le mot de cette énigme qui ne lui laisse aucun repos? Hélas! combien d'hommes en auront le temps? Et s'il trouve ce temps, ou s'il le prend, vous lui avez ouvert un sentier où l'on ne marche que sur des ruines; bien d'autres, et meilleurs, et plus grands, et plus forts, s'y sont engagés avant nous, et leur désaccord, leur prodigieux avortement sont des banalités si humiliantes qu'on aurait honte d'y insister. Oh! non, parlez-nous de philosophie pour discuter sur l'espace

¹ M. RENAN.

ou sur l'origine de nos idées; mais nous avons quelque peu marché depuis le dix-huitième siècle, et ce n'est pas à ces « maîtres » que l'on peut nous renvoyer aujourd'hui pour chercher la réponse nette, formelle, pratique, dont nous avons besoin.

C'est ainsi que l'homme revient vers la religion et l'interroge à son tour. Je dis qu'il y revient; car dans son enfance, avec cet instinct admirable que l'orgueil n'avait pas corrompu, que la vie matérielle n'avait pas émoussé, il acceptait la religion et lui demandait ces décisions que son esprit déjà curieux voulait connaître. En vérité je n'ai pas à montrer que toutes les religions ne font pas une réponse également satisfaisante. Mais entre toutes il en est une, la plus vivante quoique la plus ancienne, la mieux organisée quoique la plus répandue; et elle parle ainsi à cet homme que la recherche de la vérité lui amène :

« Mon enfant, vous me demandez qui vous êtes? Vous êtes une créature de Dieu, faite à son image, pour le connaître, l'aimer et le servir pendant les jours de cette vie mortelle. Vous êtes composé d'une âme et d'un corps : une âme raisonnable et libre, qui ne périra jamais; un corps, son compagnon nécessaire, que vous devez sanctifier en faisant de lui la demeure d'une âme sainte. — Vous voulez savoir où vous allez? à la vie éternelle, heureuse ou malheureuse suivant la manière dont vous usez de cette épreuve à laquelle vous êtes soumis sur la terre; le vrai bonheur n'est pas ici-bas, mais là-haut, dans la vue et dans l'amour du Dieu infini. — Que faut-il faire pour y arriver? Le ciel, fermé depuis la chute originelle, nous ayant été rouvert par le Fils de Dieu fait

homme, Jésus-Christ notre Rédempteur, il faut nous unir à lui par la foi, par la pratique de ses commandements, par la charité, par la grâce et les sacrements qui nous la donnent ; il est la voie, la vérité et la vie, communiquez à lui, et vous serez sauvé. — Vous demandez comment je sais tout cela, et sur quoi s'appuie l'autorité de mes enseignements ? La parole même de Dieu me les a révélés, de Dieu qui vous aime, qui vous a fait pour être heureux, qui veut le salut de tous les hommes ¹, et qui donne à tous les moyens nécessaires pour assurer leur béatitude par la connaissance et par la pratique de la vérité. Enfin cette parole de Dieu se présente à vous précédée de signes qui vous suffisent, si vous êtes de bonne foi, à la reconnaître, qui vous garantissent sa divine origine, et font pour vous, d'une adhésion soumise à ses enseignements, même les plus obscurs, un acte raisonnable entre tous. »

Les réponses nettes, formelles, pratiques, les voilà ; ce caractère seul est une preuve de divinité. Cherchez parmi les questions que l'homme peut faire, et qui ne sont pas de pure curiosité spéculative ; je vous mets au défi d'en trouver une, à laquelle la religion chrétienne ne satisfasse. Et toutes ces solutions se tiennent et s'enchaînent ; non-seulement chacune contente l'esprit, mais l'ensemble forme un tout logique, coordonné, harmonieux, un système mieux conduit que ceux des plus rigoureux philosophes : il n'y a qu'un petit nombre de principes, ou si on le veut, il n'y en a qu'un, celui de l'amour ; le reste suit par des conséquences rigoureuses. Enfin,

¹ *I Tim.*, II, 4.

ce système incomparable est sorti tout entier des écrits de quelques pauvres malheureux sans lettres, sans philosophie, sans instruction; toute cette doctrine y est contenue en germe, et elle s'est formée par un développement successif. Depuis le Concile de Jérusalem jusqu'au Concile du Vatican, chaque siècle a mis en lumière un point particulier, sans que dans cette longue suite de générations et dans ce long enchaînement de dogmes, on puisse relever une contradiction ni montrer un enseignement qu'il ait fallu abandonner par la suite.

Combien nous sommes loin des écoles philosophiques! Cette autorité, cette harmonie, quelle différence avec les œuvres humaines! Si Dieu voulait nous instruire, ne sont-ce pas les caractères que devait présenter sa révélation? Quel homme, ayant l'expérience de la vie, pourrait ne pas sentir cela? Reconnaissons donc la main de Dieu; reconnaissons sa parole; soyons sincères, ne nous mentons pas à nous-mêmes, ni à notre conscience qui prononce au dedans de nous; et éclatante comme le ciel d'où elle vient, forte comme Dieu dont elle est la fille, douce et suave comme sa Providence, la vérité subjuguera nos intelligences et nos cœurs pour les garder dans cette paix du Christ Jésus qui surpasse tout sentiment ¹ : *et pax Dei, quæ exuperat omnem sensum, custodiat intelligentias vestras et corda vestra in Christo Jesu!*

¹ *Philipp.*, IV, 7.

TROISIÈME PARTIE

MORALE.

CHAPITRE PREMIER

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES.

L'exposé de la morale catholique ne demande pas autant de développements que celui du dogme. La raison en est simple. Il y a beaucoup moins de discussions sur notre morale que sur notre dogme. La plupart de nos préceptes sont une simple répétition de la loi naturelle ; les autres sont peu nombreux, relativement aisés, et on les observerait volontiers si la foi, déjà admise, en indiquait l'obligation. Il n'y a pas aujourd'hui d'homme qui cesse d'être catholique ou qui refuse de le devenir à cause de la messe du dimanche ou de l'abstinence du vendredi : s'il s'en rencontrait, je l'avoue, je n'ai rien à leur dire ; de tels esprits ne sont pas susceptibles d'être convaincus.

Aussi, dans nos sociétés européennes, la différence en pratique est-elle assez faible entre les catholiques et leurs adversaires. Beaucoup d'hommes, qui ne croient pas, admirent volontiers la morale chrétienne ; ils en parlent

avec éloge; ils la considèrent comme un idéal dont il faut rapprocher leur conduite, et ils font de sincères efforts pour y parvenir. On trouve ainsi parmi eux de vrais honnêtes gens, intègres, respectueux de leur devoir, bons même et sincèrement dévoués. D'un autre côté, la foi chez les catholiques ne détruit pas toujours la nature; un trop grand nombre n'ont pas le courage de mettre leur conduite en harmonie avec leur croyance; on en rencontre d'intéressés, d'égoïstes, d'amis du plaisir. Et ainsi par la déchéance des uns et par l'élévation des autres, s'établit dans nos sociétés un niveau commun, dont les uns et les autres s'éloignent peu. Les positivistes ont même cru pouvoir consacrer cette uniformité de la morale pratique, et l'ériger en doctrine sous le nom de *Morale indépendante*. Mais ici quelques observations sont nécessaires.

Il faut d'abord constater, et ce n'est point difficile pour des esprits de bonne foi, que le christianisme exerce sur cet ensemble une action beaucoup plus réelle et plus profonde qu'il ne paraît d'abord. Il y a un niveau commun, je viens de le dire, et, pris en masse, incrédules et catholiques s'en écartent peu au-dessus ou au-dessous. Mais en premier lieu ce niveau est un niveau chrétien, non païen ni libre-penseur. Notre morale reproduit surtout la loi naturelle; mais elle la reproduit avec une netteté, une précision, une élévation qui lui sont propres. Sans aller jusqu'à dire avec Pascal que « comme la mode fait l'agrément, aussi fait-elle la justice », on ne peut nier pourtant que la conscience naturelle est souvent vague, indécise, incertaine. Nous le sentons en nous, et s'il est nécessaire, nous en avons

la preuve dans les religions non chrétiennes passées et présentes : la loi naturelle n'était pas pour un Grec ou pour un Romain, elle n'est pas pour un mahométan ou pour un bouddhiste ce qu'elle est pour nous. Pénétrées par l'Évangile depuis quinze siècles, bâties sur son fondement, instruites de ses préceptes à chaque génération nouvelle, nos sociétés sont imprégnées de son esprit beaucoup plus profondément qu'elles ne le supposent. Nos incrédules eux-mêmes subissent sans le vouloir cette puissante influence : élevés chrétiennement pour la plupart, vivant tous dans un milieu chrétien, ils gardent malgré eux dans une grande mesure les idées, les aspirations, les vertus du christianisme. Ils croient n'être que rationalistes, en fait ils sont presque entièrement chrétiens. Mais ôtez l'Église et son enseignement; la loi naturelle, livrée aux fantaisies, aux passions, aux secrets désirs des hommes, s'abaissera peu à peu jusqu'aux compromissions les moins avouables.

Une autre cause contribue à maintenir ce niveau élevé dont nous profitons tous : c'est la présence au milieu de nous de chrétiens convaincus et fervents. *Longum iter per præcepta, breve et efficax per exempla* : pour nous instruire, le chemin est long par les préceptes, court et assuré par les exemples. Les bons catholiques donnent incessamment par leurs paroles, par leur manière de voir et de sentir, par leur conduite surtout et par leur façon de vivre, le plus efficace des enseignements. Ils sont le sel de la terre, comme Notre-Seigneur le déclarait à ses disciples, et un sel dont le mélange empêche la masse de s'affadir. Dociles à la voix de l'Église, ils apportent dans le monde une idée plus sûre de la

perfection morale ; à l'aide des ressources que la foi leur fournit, la prière, les sacrements, la grâce, ils montrent qu'une telle perfection n'est pas impossible. Qui pourrait dire les vertus que nos sociétés doivent à leur présence ? Là encore, ôtez l'Église et ses exemples ; supprimez le sel du christianisme, et la terre entière perdra sa saveur : les non croyants tomberont bien au-dessous de cette élévation où le mélange des vrais catholiques les maintient aujourd'hui.

Il n'y a donc pas à s'y tromper : c'est au christianisme que les incrédules au milieu de nous sont redevables de presque toutes leurs vertus. Un mari qui ne se confesse pas, mais dont la femme se confesse, reçoit malgré lui un contre-coup des conseils donnés à sa femme, et des résolutions qu'elle forme pour sa propre conduite ; son idéal moral en est relevé, et avec lui sa vie entière. Ces exemples sont tous les jours sous nos yeux. N'oublions pas non plus que, vertus pour vertus, celles des catholiques ont au moins une supériorité incontestable : pratiquées sous l'influence de la grâce et par un motif surnaturel, elles servent à préparer notre bonheur pour la vie éternelle. Il n'est pas possible en effet de parler morale sans songer à la sanction et à la mort qui y conduit. « Faisons tant que nous voudrions les braves : « voilà la fin qui attend la plus belle vie du monde. » Or que peut-on prétendre avec les vertus humaines et naturelles ? Assurément rien que le chrétien ne puisse aussi se promettre ; et lui, de plus, attend et prépare une félicité surnaturelle. Hélas ! toute l'honnêteté pratiquée sans la foi ne sert de rien au jugement de Dieu ; et l'on ne peut s'empêcher de déplorer que tant d'hommes

perdent ainsi leur temps, leurs efforts, et jusqu'à leurs vertus. *Magni passus, sed extra viam*, disait saint Augustin : de grands pas, mais hors de la route ; et ailleurs parlant des vertus des anciens Romains, qui leur ont gagné l'empire du monde : *Receperunt mercedem suam, vani vanam* : ils ont reçu leur récompense, vaine pour de vains mérites.

Je viens de dire que notre morale est universellement admirée et acceptée, même des libres-penseurs, sinon dans tous ses détails, au moins pour les grandes lignes et pour les vertus pratiques qu'elle recommande aux hommes. Cela était vrai jusqu'à ces dernières années. Mais la politique est intervenue dans la question ; pour combattre plus sûrement ce formidable ennemi, le cléricisme, on s'est efforcé de prouver que la morale chrétienne, représentée par nos casuistes et nos théologiens, était souvent fautive, dénaturée, immorale enfin. Malheureusement les discours de ce genre survivent souvent à la politique, et le mal qu'ils font persiste bien des années après le vote que l'on voulait enlever. Il faut donc examiner ces accusations ; j'y trouverai en même temps l'occasion de donner sur nos moralistes quelques renseignements utiles et intéressants.

Si je faisais de la polémique, je répondrais simplement que ni Molina, ni Vasquez, ni surtout Busenbaum, ni aucun des auteurs que l'on cite, ne représente l'Église catholique ; ils ont pu dire ce qui leur plaisait, sans que le christianisme soit en rien responsable de ce qu'il leur a plu de dire. Parmi nos moralistes, un seul a reçu de l'Église ce témoignage que toutes ses décisions peuvent être suivies en sûreté de conscience, c'est saint Alphonse

de Ligori; nos adversaires paraissent ne pas le connaître, au moins ils ne produisent rien de lui, peut-être parce qu'il n'est pas nommé dans l'arrêt du Parlement contre les Jésuites, où ces messieurs semblent avoir ramassé toute leur science théologique.

Cette fin de non-recevoir n'est pas sans fondement ni sans valeur. Cependant je m'adresse à des hommes sincères; je veux être sincère moi-même, et je reconnais franchement, pour presque toutes les décisions critiquées, qu'aujourd'hui nous donnerions les mêmes, parce qu'elles sont conformes à la vraie théologie. Seulement il faut bien comprendre le genre de livres où l'on est allé les puiser. Ce ne sont pas des manuels écrits pour les fidèles; ce sont des traités considérables, composés non pas même pour des élèves, mais pour des maîtres en théologie, quelque chose comme le commentaire de M. Demolombe sur le Code civil. La dernière édition de Suarez, celle de Vivès, a trente gros volumes in-4° à deux colonnes; Vasquez est à peu près aussi développé, et Busenbaum ne l'est pas beaucoup moins. Ces ouvrages ont donc la prétention d'être très-complets, de discuter tout ce qui a rapport à la théologie, même ce qui est invraisemblable, même ce qui se présentera à peine une fois dans le cours des âges, et peut-être pas une fois.

Les personnes qui ont étudié le droit savent avec quelle avidité les juristes recherchent les suppositions, ou, comme ils disent, les *espèces* les plus invraisemblables, pour les examiner et les discuter à fond. Cette manie paraît bizarre au premier abord; en réalité, elle est très-raisonnable et parfaitement justifiée. C'est seulement dans la solution des cas difficiles que se com-

prennent bien les principes. Le simple bon sens suffit pour les décisions ordinaires ; mais juristes et moralistes se défient du simple bon sens, car dans les situations un peu compliquées il est capable d'erreurs très-fâcheuses. Voilà pourquoi tous les casuistes, en droit aussi bien qu'en morale, s'ingénient pour faire les hypothèses les plus étranges, les plus éloignées du simple bon sens, afin d'obliger les étudiants déjà avancés à recourir aux principes et à en comprendre l'application.

Par exemple, un théologien se demande si le fils peut se réjouir de la mort de son père, et le théologien répond que oui, qu'il le peut, si sa joie porte uniquement sur l'héritage qu'il en a recueilli. Vous vous révoltez, vous déclarez cette décision inadmissible et immorale : pardonnez-moi, mais vous n'avez pas compris. Vous croyez être en face d'une solution pratique, vous pensez qu'il s'agit d'un fils réel auquel nous viendrions dire : Ne pleurez pas votre père ; au contraire, soyez joyeux de sa mort, puisqu'elle est l'occasion de votre fortune. Il n'y a rien de pareil dans le texte incriminé ; tous les moralistes regarderaient comme un monstre cet enfant dénaturé, et le lui diraient. Mais la question roule sur ce que nous appelons l'acte à double effet, sur ces actes si communs dans la vie humaine, entraînant à la fois des conséquences de deux sortes, les unes bonnes et les autres mauvaises. Ainsi la mort d'un homme produit deux effets pour ses enfants : elle les prive de leur père, et elle leur transmet sa fortune ; à chacun de ces effets correspondra en théorie un sentiment différent. On peut concevoir abstractivement un fils qui éprouve ces deux impressions contradictoires, chacune dans la mesure voulue par la morale ; et le théo-

logien dit qu'en soi, à un point de vue abstrait, la joie de se trouver riche n'est pas mauvaise ni condamnable, alors même que la cause de cette richesse est d'ailleurs fâcheuse et qu'on la déplore de tout son cœur. Cette distinction est subtile, sans doute; mais elle est légitime en droit, et parfaitement morale. Je ne pense pas qu'un seul juriste hésite à l'accepter. Mais pourquoi les médecins et les physiologistes prétendent-ils s'occuper de ces matières, auxquelles ils sont condamnés à ne rien entendre?

Du reste, pour donner aux gens du monde une idée de nos moralistes, je ne puis mieux faire que de citer une note charmante de M. Aug. Cochin au sujet de l'esclavage. « Les théologiens, dit-il, ont en général trois « inclinations : ils aiment la tradition, l'absolu, l'indulgence. Indulgents, ils hésitent beaucoup, distinguent, « commentent, avant de déclarer que telle action est un « péché : je les remercie de cette disposition si favorable « à la pauvre et fragile humanité. Absolus, ils examinent « chaque chose en soi, *in se*, avant de la regarder au « point de vue pratique, et il leur arrive ainsi très-souvent « de poser une règle générale suivie aussitôt d'une excep- « tion universelle... Enfin, adonnés au culte de la tradi- « tion, les théologiens sont particulièrement préoccupés « de se rattacher à la chaîne du passé, et d'appuyer leurs « doctrines sur celles qui étaient professées avant eux; « ils enseignent ainsi ce que l'on enseignait hier ou avant « hier, ce qu'aucun prêtre ou laïque ne croit plus aujourd'hui¹ », au moins sur les conséquences pratiques de

¹ *Abolit. de l'esclav.*, II, p. 442, note.

la morale, dont les applications changent en effet selon les temps.

Mais ce sont là de graves défauts, dira-t-on; à quoi bon cet enseignement démodé? Pourquoi ces règles contredites par des exceptions? Ne vaudrait-il pas mieux simplifier une bonne fois tout cela, le codifier en des textes précis, nets, facilement intelligibles pour tout le monde? Non, l'Église ne croit pas qu'avec la complication des affaires humaines, la morale dans ses détails puisse jamais être rendue facilement intelligible pour tout le monde; cette science exigera toujours une étude approfondie, et le « Code » aurait au moins l'inconvénient de faire illusion. De plus, la manie des « Codes » est essentiellement française. On peut citer au moins deux peuples qui en ont horreur, et qui ne sont pas les derniers parmi les nations : les anciens Romains et les Anglais. L'Église fait comme eux; elle préfère une législation plus compliquée, mais plus souple, moins accessible au vulgaire, mais plus maniable pour les hommes instruits. Malgré notre amour-propre national, nous devons reconnaître que ni les Romains, ni les Anglais, ni l'Église ne se sont mal trouvés de cette manière de faire.

Telles sont les considérations qu'il ne faut pas perdre de vue lorsque l'on veut critiquer la « casuistique catholique ». Le mieux pour les gens du monde est de laisser nos grands auteurs où ils sont, entre les mains de ceux que des études préparatoires ont mis en état de les comprendre. En réalité, c'est l'Église qui a été l'éducatrice de nos sociétés européennes; elles lui doivent mieux que leurs lois, elles lui doivent leurs mœurs, qui ne sont pas les pires dans le genre humain, et elles lui doivent mieux

que leurs mœurs, leur idéal moral, qui les pousse sans cesse vers quelque progrès. Il serait plus honorable, plus utile et plus vrai de le reconnaître loyalement, que d'abuser, sans les comprendre, de quelques textes isolés pour prouver que cette Mère incomparable a voulu pervertir ses enfants.

La morale se divise naturellement en deux parties : morale générale et morale particulière. Nous les examinerons successivement.

CHAPITRE II

MORALE GÉNÉRALE.

La morale générale embrasse l'examen du sujet de la moralité, et de la règle de cette moralité. Le sujet de la moralité, c'est l'agent moral; quant à la règle, il y en a deux : l'une intérieure et subjective, c'est la conscience; l'autre extérieure et objective, ce sont les lois auxquelles nous sommes soumis. De là trois articles.

ARTICLE PREMIER. — *L'Acte humain.*

Le sujet de la moralité, c'est l'homme. Mais tout acte produit par un homme n'est pas un acte moral : il y faut certaines conditions qui ne se rencontrent pas toujours. Aussi les théologiens établissent-ils une distinction fondamentale entre nos actes qu'ils appellent humains et ceux auxquels ils donnent le nom d'actes de l'homme. Nous ne sommes pas de purs esprits; par un côté considérable de notre nature, nous tenons à l'animal, et cet animal agit souvent en nous sans aucune intervention de nos facultés supérieures, seules capables de bien ou de

mal. Lorsque l'instinct nous entraîne, lorsque la passion nous emporte, lorsque l'ignorance nous aveugle, lorsqu'une cause quelconque enfin nous ravit notre libre arbitre, les actes ainsi produits ne sauraient avoir aucune moralité. J'ai agi dans le sommeil, dans la folie, dans l'ivresse, ou, en agissant, j'ai amené des résultats que je ne pouvais ni ne devais prévoir : dans ces hypothèses et dans toutes celles du même genre, l'action est bien mienne, et cependant moralement je ne puis en être responsable, parce que je n'étais pas un être moral en l'accomplissant : c'est un acte de l'homme, non un acte humain.

Deux conditions sont donc nécessaires pour qu'un acte soit humain et entraîne la responsabilité morale : il faut que l'intelligence en connaisse la bonté ou la malice, et que la volonté libre y donne son consentement. C'est en effet agir comme un homme, si je sais ce que je fais, et si je le choisis librement. Par conséquent, tout ce qui diminue ou supprime l'une de ces deux choses diminue aussi ou supprime la moralité de l'action. Les causes de ce genre les plus ordinaires ont été étudiées par les théologiens avec une admirable finesse d'analyse : c'est l'ignorance, la passion, la crainte et la violence. Il faut remarquer cependant que si ces causes, en principe, amoindrissent ou détruisent ma responsabilité, je puis quelquefois être responsable de la cause elle-même, et alors je le suis aussi de l'acte qui en découle. Par exemple, je ne suis pas coupable de violer un précepte que j'ignore ; si pourtant c'est par ma faute que je l'ignore, si je n'ai pas voulu m'en instruire lorsque je le pouvais et le devais, une telle ignorance ne suffit pas à m'excuser. De même la passion

atténuée la gravité du péché, et quand il s'agit de la colère ou de l'amour, qui, comme le dit saint Thomas ¹, sont parfois de vrais délires, il peut arriver qu'elle ôte toute moralité; mais cela n'est vrai que d'une passion involontaire. Il faudrait dire le contraire si nous-mêmes en avions, au moins par un consentement tacite, excité les mouvements dans notre cœur. Ainsi tout ce que nous connaissons et voulons, nous en sommes responsables, et nous le sommes dans la mesure exacte où nous l'avons connu et voulu. De là ce grand principe qui domine la morale chrétienne, principe maintenu fermement par nos théologiens, que toute la moralité, tout le mérite ou le démérite se trouvent dans nos intentions, mais dans toutes nos intentions, même les plus profondes et les plus secrètes. On m'accordera qu'une telle doctrine n'est pas précisément favorable à l'hypocrisie.

L'Église suppose donc la liberté humaine; elle en trouve l'indication dans de nombreux passages de l'Écriture ²; elle l'a affirmée, comme nous l'avons vu (2^e partie, chap. VIII, art. 2), contre Luther et les Jansénistes; mais, en général, les théologiens ne s'arrêtent pas à la prouver. Ce soin regarde les philosophes; si l'Église a donné des définitions à ce sujet, c'est uniquement pour remplir son rôle de gardienne vigilante des bonnes mœurs.

Ainsi, la moralité de nos actes se tire de l'intention. Or cette intention est le plus souvent de deux sortes :

¹ 1^o 2^o q. LXXVII a. 7.

² Par ex. : *Ecclis.*, XV, 14, et XXXI, 10.

il y en a une immédiate, portant sur l'objet même de l'acte auquel nous songeons; et ordinairement il y en a une ou plusieurs autres qui ne seront remplies que successivement. Par exemple, je vais me promener; l'objet immédiat de ma volonté, c'est la promenade; mais je puis vouloir me promener pour mon plaisir, ou pour ma santé, ou pour donner à mon esprit un repos utile; ultérieurement encore, je puis désirer la santé et y veiller pour tel ou tel motif. Évidemment toutes ces intentions entrent dans la moralité de l'acte; la plus importante est celle qui aboutira en dernier lieu, parce que c'est elle qui donne le branle à tout le reste. Comme le disent les théologiens après Aristote, *finis primus in intentione est ultimus in executione*, cela est le premier dans l'intention qui sera le dernier dans l'exécution; en d'autres termes, je veux d'abord la fin la plus éloignée, et je dispose tous mes autres actes comme des moyens pour y parvenir. Cette règle est absolue : l'artiste cherche un ensemble, et n'y arrive que par les détails; l'homme désire la richesse, avant de s'imposer le travail qui peut la procurer. Celui-là est le plus fort qui voit le mieux la fin la plus éloignée, et qui domine de plus haut les intermédiaires par lesquels il y pourra atteindre.

Il importe donc, par-dessus tout, de bien déterminer cette intention dernière. L'Église affirme qu'elle doit être surnaturelle, c'est-à-dire tirée de la foi, pour que les actes accomplis sous son influence, au moins lointaine, aient une valeur surnaturelle et comptent dans l'éternité. Ce motif peut être la charité, l'amour de Dieu et du prochain, ou l'espérance, c'est-à-dire le désir des biens et du bonheur qui nous seront procurés dans la vie à

venir. Ici nous rencontrons une objection, toute théorique, à la vérité, mais qui des livres des philosophes est descendue dans la polémique et dans les discussions courantes.

On nous dit : Est-ce une action moralement bonne, celle qui est inspirée par des motifs intéressés ? La vraie vertu ne repose que sur elle-même, sur l'amour du bien et de la perfection. Je fais un acte parce qu'il est conforme à la règle, à l'ordre, au devoir ; à la bonne heure, et plus je me serai oublié en le faisant, plus aussi il sera excellent. Vous rabaissez la vertu, en lui parlant de récompense ; au fond, vous la détruisez en voulant la fonder sur l'égoïsme, un égoïsme raffiné sans doute, idéalisé tant que vous le voudrez, réel cependant, et incapable de procurer un véritable bien. On nous reproche la maxime de La Rochefoucauld : « Toutes les vertus vont se perdre dans l'intérêt, comme les fleuves dans la mer » ; et l'on fait appel contre nous aux sentiments les plus généreux pour condamner la bassesse, j'allais dire la vénalité de notre morale.

Cette controverse entraine pour une grande part dans les célèbres discussions entre Fénelon et Bossuet au sujet du quiétisme. Fénelon n'allait pas aussi loin que nos adversaires modernes, il ne songeait pas à condamner comme mauvais les actes faits en vue du salut éternel, il se serait heurté contre une définition expresse du Concile de Trente¹ ; mais il exhortait les chrétiens à s'affranchir de ce motif comme imparfait, et à n'agir que par

¹ *Sess.* VI, can. 31.

amour pur et désintéressé de Dieu. Bossuet citait des textes innombrables de l'Écriture, où les plus grands Saints nous sont montrés se conduisant par la pensée de la récompense; et l'Église lui a donné raison ¹.

J'ai peine, je l'avoue, à discuter paisiblement cette objection. Il y a quelque chose de si faux, si en dehors de la nature, dans ce désintéressement absolu que l'on prétend nous imposer; d'un autre côté, l'infirmité humaine a tant besoin de tous les appuis pour se soutenir dans les voies du bien, et ceux qui nous taxent d'égoïsme sont² souvent si éloignés de leur prétendue vertu pure, qu'il me faut un effort pour garder le calme nécessaire en répondant. Voici en deux mots ce qu'il en est.

L'homme, dans ses actes, dans sa vie, nécessairement et naturellement, cherche son bonheur. Je ne dis pas qu'il ne puisse quelquefois se perdre de vue lui-même, et agir dans une intention absolument désintéressée : mais ces instants sont courts et rares même chez les grandes âmes. En masse, quand nous parlons des hommes, la recherche du bonheur est le ressort secret qui les pousse à agir. Interrogez-vous vous-même, analysez vos projets, vos occupations, vos désirs; vous reconnaîtrez bientôt cette vérité, et il n'en faut pas avoir honte, puisque là est la force providentielle qui amène tout progrès, soit particulier, soit public.

Ce principe étant posé, la sagesse consiste à recon-

¹ Bossuet cependant exagérait la difficulté à faire un acte désintéressé : il considérait cet acte comme à peu près impossible, ce qui est une erreur.

naître où se trouve le vrai bonheur. Il ne dépend pas de nous de vouloir ou non être heureux ; mais il dépend de nous de placer notre félicité dans telle ou telle chose. Ceux qui la mettent dans la satisfaction de leurs appétits sont des gens vicieux ; ceux qui la cherchent dans leur bien-être sont des égoïstes ; ceux pour qui elle s'accorde avec l'accomplissement du devoir sont les honnêtes gens ; ceux enfin qui l'identifient avec la possession du Bien absolu, avec la vue et l'amour de Dieu, ceux-là sont les vrais sages et les chrétiens. Car il y a, je ne dis pas ressemblance ou concomitance, mais identité objective absolue entre notre bonheur et l'union parfaite au Bien infini ; ce ne sont pas deux choses, ce sont tout au plus deux aspects différents d'une seule et même chose. Vouloir pour moi la vie éternelle, ou vouloir le bien et ce qui y conduit, l'ordre, la vertu, le devoir, la charité, c'est vouloir le même objet, et je ne puis pas plus être égoïste dans un cas que dans l'autre. Seulement quand je le veux sous la forme de mon bonheur, c'est avec l'âme tout entière, et plus fortement par conséquent ; tandis qu'à peine puis-je, avec la pointe la plus haute de mon esprit, trop rarement, hélas, et trop brièvement, produire l'acte tout à fait désintéressé dans lequel seul on prétend trouver la vertu.

Non, il ne peut pas y avoir désaccord entre le bien en soi, et mon bien à moi ; je ne puis pas être placé dans la nécessité de choisir entre les nobles instincts qui me poussent vers la vertu, ou les instincts naturels qui m'entraînent vers le bonheur. Dire cela, c'est blasphémer doublement la Providence, premièrement pour avoir placé la béatitude d'un être ailleurs que dans sa perfec-

tion, et ensuite pour nous avoir donné une pente invincible vers autre chose que vers le bien. Qu'un autre l'essaye, s'il en a le courage; pour moi, je ne le pourrai jamais.

ARTICLE 2. — *La conscience.*

Tout le monde sait ce qu'on entend par la conscience morale. C'est la voix intérieure qui nous dit ce que nous devons faire et ce que nous devons éviter, non pas en général, mais dans telle ou telle occasion particulière : c'est la règle pratique de nos actions.

D'après la théologie catholique, nous devons toujours suivre notre conscience lorsqu'elle est certaine, ou, comme disait Kant, impérative, lorsqu'elle commande sans hésitation, avec pleine autorité. Ce principe est absolu, et n'admet aucune restriction. Cependant si cette conscience se trompe? Si, et cela arrive, elle m'ordonne des choses mauvaises, ou m'interdit des actes légitimes? Pascal n'a-t-il pas dit : « Jamais on ne fait le mal si pleinement et si gaiement que quand on le fait par conscience »? En ce cas je puis être responsable de l'erreur, quand je n'ai pas pris les moyens en mon pouvoir pour instruire ma conscience et la former selon la vérité. Mais au moment d'agir, j'interroge ce juge intérieur sur la conduite à tenir; il me répond nettement, formellement, impérativement : je n'ai qu'un parti à prendre, suivre son arrêt, et je serai coupable si je ne le fais pas.

On reconnaît dans cette règle une application du principe exposé plus haut, que l'intention fait toute la

moralité de nos actes : « L'homme voit ce qui paraît, « Dieu au contraire regarde le cœur ¹. » Mais si la conscience hésite, si elle est dans le doute, si elle n'ose prononcer avec assurance, que faire? comment se décider?

Nous trouvons ici parmi les théologiens plusieurs écoles. Les uns, plus rigides, ordonnent de prendre toujours le parti le plus sûr; d'autres, connaissant mieux la nature humaine, soutiennent que rien ne nous impose une loi aussi dure : pour obliger, disent-ils, un précepte doit être certain, autrement ma liberté subsiste; elle est en possession tant qu'une règle formelle ne lui a pas ravi la faculté d'agir comme elle l'entend. Dans le doute, je puis donc me déterminer d'après les probabilités, d'après les inconvénients, et abandonner le parti le plus sûr lorsqu'il est peu vraisemblable, ou même plus vraisemblable, mais trop pénible. Pour éclaircir par un exemple ces questions abstraites, j'arrive un dimanche à la messe pendant le *Credo*; une opinion probable dans l'Église soutient que ce n'est pas trop tard pour satisfaire rigoureusement au précepte, et ma conscience est dans le doute. Selon les rigoristes, je suis tenu de choisir le plus sûr et d'entendre une autre messe; selon les autres, de beaucoup les plus nombreux et les plus autorisés, la probabilité de l'opinion contraire est une raison suffisante pour me permettre de la suivre, et je m'y conformerai sans hésitation, surtout s'il m'est difficile ou gênant d'assister à une seconde messe.

Sans doute on peut outrer ce principe; en fait on en a abusé, comme le prouvent de nombreuses condamnations

¹ *I Reg.*, xvi, 7.

portées par les Souverains Pontifes. Mais dans cette mesure, il me paraît simple, clair, éminemment raisonnable; je ne saurais trouver là rien d'immoral ou même de relâché. Voilà pourtant cette doctrine de la probabilité contre laquelle Pascal a ameuté tous les beaux esprits par ses *Lettres provinciales*, contre laquelle il s'élevait encore dans les *Pensées* : « Otez la probabilité, on ne peut plus « plaire au monde; mettez la probabilité, on ne peut « plus lui déplaire. » Comme si les saints et les docteurs qui ont établi cet enseignement avaient eu pour but de plaire au monde, et non pas de sauver les âmes et de les « affranchir par la vérité ¹ » ! Comme si Jésus-Christ lui-même n'avait pas prononcé dans l'Évangile ces graves paroles : « Malheur à vous, scribes et pharisiens, parce que « vous fermez le royaume des cieus devant les hommes; « vous amassez des fardeaux lourds et insupportables, « et vous les mettez sur les épaules des autres, mais vous « ne voulez pas les remuer seulement du doigt ². » Le christianisme de Pascal n'est trop souvent que la haine injuste, violente, aveugle des Jésuites; ce n'est pas le vrai christianisme, et il ne faut pas se lasser de le répéter.

ARTICLE 3. — *Les lois.*

Nous entendons ici par loi la règle extérieure et générale de nos actions. On cite souvent et l'on admire la définition de Montesquieu : Les lois sont les rapports

¹ JOANN., VIII, 32.

² MATTH., XXIII, 4, 13.

nécessaires qui dérivent de la nature des choses. Pour ma part, il m'est impossible de l'accepter : elle suppose qu'un être isolé n'aurait pas de lois, puisqu'il n'aurait de rapports avec personne ; elle ne s'applique qu'au droit naturel ; par-dessus tout elle fait des lois une fatalité aveugle, en retranchant de la définition l'idée du législateur. Une loi, telle que la définit Montesquieu, pourra me contraindre ou me punir si je la viole ; elle ne m'inspirera jamais le respect et encore moins l'amour. Combien je préfère la définition de saint Thomas : La loi est une disposition de la raison en vue du bien commun, promulguée par celui qui a le soin de la communauté ¹ Ici tout est vivant, et derrière le commandement on voit l'intelligence et le cœur d'où il émane.

Quoi qu'il en soit de cette observation toute théorique, à laquelle le grand nom de Montesquieu m'a entraîné, les théologiens distinguent diverses espèces de lois. La première est la loi éternelle, c'est-à-dire la volonté de Dieu sur ses créatures. Dieu veut l'ordre et le bien de son ouvrage ; de plus, il est le maître : double raison pour que ses volontés soient des lois. Là même se trouve le fondement unique de toute législation, quelle qu'elle soit. Je suis libre, donc maître de mes actes, et par conséquent aucun homme, ni aucune collection d'hommes n'a le droit de m'imposer une manière d'agir. Dieu seul, auteur de ma liberté, peut lui demander son obéissance ; en dehors de lui il y aura peut-être la force, jamais cette puissance morale et sainte qu'on appelle l'autorité. Aussi est-ce l'incomparable honneur de notre doctrine, que

¹ 1^o 2^o q. xc a. 4.

tous ceux qui ont voulu établir le droit sur autre chose que sur Dieu sont arrivés à nier la liberté.

Cette loi éternelle s'impose à tous les êtres non doués de raison, et les gouverne fatalement suivant une mathématique sublime que nos sciences travaillent à reconnaître. Quant aux êtres raisonnables et libres, la volonté de Dieu ne les contraint pas, mais elle les oblige, et devient ainsi pour eux une loi morale. « Beaucoup, dit « le Psalmiste, beaucoup demandent : Qui nous montrera « le bien ? La lumière de votre face s'est imprimée sur « nous, Seigneur ¹ » ; et cette impression de la loi éternelle dans notre raison constitue la loi naturelle. Dieu y a ajouté une loi positive destinée à nous en faciliter l'application ; enfin, pour descendre jusqu'au dernier détail, il a communiqué son autorité à des hommes chargés de veiller au bien des deux sociétés dans lesquelles nous vivons, la société spirituelle et la société temporelle : de là les lois ecclésiastiques et les lois civiles.

Toutes ces lois, on peut le dire en général, obligent en conscience, car toutes sont des émanations de la volonté divine, à laquelle le devoir nous impose de nous soumettre. Je l'ai établi déjà pour la législation civile, lorsqu'elle n'est pas injuste (1^{re} partie, chap. iv, art. 1, § I). On le comprend sans peine pour la loi ecclésiastique. Du reste, les paroles de Notre-Seigneur à ses Apôtres sont formelles : « Tout ce que vous délierez sur « la terre sera délié dans le ciel, et tout ce que vous « lierez sur la terre sera lié dans le ciel ² ; qui n'écoute

¹ Ps. iv, 6, 7.

² MATTH., XVIII, 18.

« pas l'Église, qu'il soit pour vous comme un païen et « un publicain ¹ »; et au moment de quitter la terre : « Apprenez aux hommes à observer tout ce que je vous « ai ordonné; car voici que je suis avec vous tous les « jours jusqu'à la consommation des siècles ². » L'Église commande donc aux fidèles au nom et avec l'autorité de Jésus-Christ; nous devons lui obéir comme nous obéirions à notre divin Sauveur.

Cette puissance législative de l'Église présente le même caractère que son autorité doctrinale. Instituée pour prolonger à travers les temps la mission du Dieu fait homme, tout son effort a pour but d'accommoder aux habitudes des différentes époques les préceptes reçus de son Fondateur. L'Église n'invente rien, à proprement parler, elle n'innove rien pour le fond des choses; mais comme elle déclare la vérité révélée selon les besoins des siècles, de même elle travaille à mettre les mœurs de chaque période en harmonie avec les principes immuables de la religion chrétienne. C'est l'avantage et la supériorité d'une institution vivante, qui, sans cesser d'être elle-même, peut ainsi se transformer selon les nécessités nouvelles. Jésus-Christ était à peine remonté au ciel, qu'il fallait décider si les Gentils seraient soumis aux préceptes de la loi mosaïque : l'Église trancha la question négativement dans la plénitude de son autorité ³. Depuis, le même fait s'est renouvelé à chaque modification sociale. Les vertus, les défauts, les goûts d'une époque ne sont pas ceux d'une autre; l'Église s'applique

¹ MATTH., 17.

² *Id.*, XXVIII, 20.

³ *Act.*, XV.

à suivre ce mouvement dans sa législation, en communiquant à chaque siècle quelque chose de l'esprit de l'Évangile.

Le moyen le plus efficace pour établir cette harmonie si désirable, nous le trouvons dans un principe universellement admis par nos jurisconsultes ecclésiastiques¹. La coutume, disent-ils, est une source de droit ecclésiastique. La coutume, c'est-à-dire l'usage, la pratique suffisamment universelle et prolongée des fidèles, peut établir ou abroger une loi. Je ne sais rien de plus large, de plus vraiment humain que ce principe. Un Pape, un concile promulgue ou modifie un précepte; si ce règlement nouveau n'est pas selon l'esprit du temps, la multitude, sans prétendre se révolter, en fait ne l'accomplira pas : les dispenses demandées seront innombrables; les fidèles emploieront tous les prétextes pour échapper au commandement; en un mot, la coutume restera contraire à la loi. Or le Souverain Pontife a mille manières d'être informé de ce qui se passe : les évêques, par exemple, lui rendent compte par écrit tous les cinq ans de l'état de leurs diocèses; si, malgré cela, il se tait, s'il ne réclame pas contre la coutume, son silence la fortifie, et la loi reste caduque. De même, une loi existante peut être abolie par une coutume contraire. Ainsi ce n'est aucun décret formel, c'est une coutume très-ancienne qui a établi parmi nous les jeûnes du Carême et des Quatre-Temps; à voir la quantité de plus en plus considérable des dispenses, les adoucissements successifs qui s'intro-

¹ On les appelle canonistes, du terme de Droit canon ou Droit canonique, qui sert à désigner la législation ecclésiastique par opposition au Droit civil.

duisent dans le jeûne, et le petit nombre néanmoins de ceux qui le pratiquent, il semble peut-être que la coutume soit en train de l'abolir peu à peu. Assurément ce n'est pas fait, et heureusement nous en sommes loin encore. Mais à moins d'une intervention positive des Souverains Pontifes, personne ne dira que la coutume ne puisse amener ce résultat.

La désobéissance à une loi quelconque s'appelle le péché. Si la matière est grave, si l'intelligence a bien vu la malice de son acte, si la liberté a donné un plein consentement, le péché est mortel; quand une seule de ces trois conditions vient à manquer, le péché n'est que véniel. Le péché mortel détruit dans une âme la vie de la grâce; par conséquent il la rend incapable de rien mériter, et anéantit même les mérites précédemment acquis, au moins jusqu'à ce que la grâce revive par la charité, ou par la contrition imparfaite avec l'absolution. Enfin, il rend le coupable digne de l'enfer. Tout cela a déjà été expliqué dans le chapitre de la grâce; il suffit de le rappeler.

Telle est, dans ses grandes lignes, notre morale générale. On voit combien elle est simple, nette, claire, éloignée de la subtilité et de l'hypocrisie. Ce sont pourtant les défauts qu'on nous reproche. « Ils ne savent ce qu'ils font ¹ », disait Notre-Seigneur en parlant de ses bourreaux; et cette parole restera vraie jusqu'à la fin des siècles.

¹ Luc, xxiii, 34.

CHAPITRE III

LE DÉCALOGUE.

Le document le plus considérable de la loi chrétienne est le Décalogue, ou les dix commandements de Dieu. On sait dans quelles circonstances solennelles ce code moral fut promulgué.

Le peuple hébreu venait de quitter l'Égypte et de commencer son voyage vers la terre promise à ses pères, Abraham, Isaac et Jacob ; image de notre voyage à tous dans cette vie, pour arriver à la patrie céleste que notre Père s'est engagé à nous donner. Il fallait une loi à ce peuple, et Dieu voulut l'établir lui-même sur le fondement de la morale éternelle. Comme donc ils étaient arrivés auprès du mont Sinaï, Moïse les sanctifia pendant trois jours ; et le troisième jour une nuée épaisse couvrit la montagne, d'où sortaient des éclairs et des tonnerres ; le son de la trompette commença à se faire entendre, et devint de plus en plus fort ; tout Israël se tenait terrifié au pied du Sinaï, voyant la fumée qui le recouvrait, et qui s'élevait comme d'une fournaise, entendant les voix et le fracas de la trompette. Car Jéhovah était descendu sur le sommet environné du feu ; il y appela Moïse, et là, au milieu de cet appareil terrible, il lui

communiqua les dix paroles qui résument tous nos devoirs :

« Je suis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai tiré de la terre
« d'Égypte, du lieu de la servitude : tu n'auras pas
« d'autres dieux devant moi. Tu ne te feras pas de statue,
« ni aucune image de ce qui est au ciel, sur la terre ou
« dans les eaux ; tu n'adoreras pas ces choses ni ne les
« honoreras : car je suis le Seigneur ton Dieu, fort,
« jaloux, visitant l'iniquité des pères sur les fils jusqu'à
« la troisième et la quatrième génération de ceux qui
« me haïssent, et faisant miséricorde des milliers de fois
« à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commande-
« ments. — Tu ne prendras pas en vain le nom du Sei-
« gneur ton Dieu. Car Jéhovah ne regarde pas comme
« innocent celui qui aura pris en vain le nom du Sei-
« gneur son Dieu. — Souviens-toi de sanctifier le jour
« du sabbat. Pendant six jours tu travailleras et tu feras
« toutes tes œuvres ; mais au septième jour est le sabbat
« du Seigneur ton Dieu : ce jour-là tu ne feras aucun
« travail, toi, ton fils et ta fille, ton serviteur et ta ser-
« vante, tes animaux, ni l'étranger qui est dans ta
« maison. Car en six jours le Seigneur a fait le ciel et la
« terre, et la mer, et tout ce qui s'y trouve, et il s'est
« reposé le septième jour ; c'est pourquoi il a béni le
« jour du sabbat et l'a sanctifié. — Honore ton père et ta
« mère, afin de vivre longtemps sur la terre que le Sei-
« gneur ton Dieu te donnera. — Tu ne tueras point. —
« Tu ne commettras pas d'adultère. — Tu ne voleras
« point. — Tu ne porteras point faux témoignage contre
« ton prochain. — Tu ne désireras point la maison de
« ton prochain. — Tu ne désireras point son épouse, ni

« son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni rien de ce qui lui appartient ¹. »

A l'exception du troisième, ces dix commandements répètent simplement la loi naturelle. Mais ils la répètent avec une netteté, une précision, et je dirai aussi avec une autorité qu'on ne trouve nulle part ailleurs. Je me borne à le remarquer, car il n'y a aucune difficulté sur ce point. Malgré tous nos progrès, le code le plus parfait de la loi morale est encore celui que Moïse, il y a plus de trois mille ans, donnait au peuple grossier d'Israël. Si l'on prétend qu'il ne l'avait pas reçu de Dieu, qu'on nous explique donc comment il a atteint d'un seul bond cette perfection inconnue aux plus grands philosophes et aux plus sages législateurs.

On ne conteste pas beaucoup non plus, au moins en principe, sur le troisième commandement, le repos du septième jour. Certains théologiens pensent que c'est encore là un précepte de droit naturel, et l'expérience semble leur donner raison : car en fait ce repos est nécessaire. Au lieu de diminuer la production de l'homme, il l'augmente à la longue, tous les économistes l'ont reconnu. Il est inconcevable que ce soient les travailleurs, en France, qui se révoltent contre cet usage, tandis qu'ils devraient les premiers en réclamer l'observation prescrite dans leur intérêt. Mais il est dit dans l'Écriture « Dieu fournit aux impies ce qu'ils souhaitent, ils ne sont pas frustrés de leur désir ² » ; et cela même est un des plus terribles châtimens de sa Providence.

¹ *Esod.*, xix et xx.

² *Ps.* LXXVII, 29, 30.

Il faut s'entendre du reste. Sans repousser le concours que nous fournit ici l'économie politique, ce n'est pas pour accrottre la production des richesses, que Dieu dans le Décalogue a imposé le sabbat et que nous, chrétiens, nous insistons en faveur du dimanche. Si respectable que soit cet intérêt, il y en a un autre engagé dans la question, et d'une importance plus élevée. « Tant pis, » écrivait Rousseau, si le peuple n'a de temps que pour « gagner son pain ; il lui en faut encore pour le manger « avec joie, autrement il ne le gagnera pas longtemps ¹. » Cette raison est sérieuse ; ce n'est pourtant pas encore la véritable : appelons les choses par leur nom, il s'agit de l'âme des ouvriers. « L'homme ne vit pas seulement « de pain, mais de toute parole qui vient de Dieu ² » ; c'est-à-dire l'homme ne vit pas seulement de la vie du corps, il vit par l'intelligence, le cœur, la raison, et plus encore par la grâce surnaturelle. Comment un être que les besoins matériels courbent tous les jours sur une besogne purement machinale, garderait-il quelque chose de ces préoccupations supérieures ? Est-ce donc vivre en homme, que de recommencer tous les matins ce travail manuel, sans s'arrêter jamais pour penser, pour aimer, pour réfléchir et lever les yeux vers le ciel ? Sont-ce de vrais démocrates, ceux qui préconisent une existence pareille pour l'ouvrier ? S'ils avaient le respect de leurs frères, ou seulement l'amour de la patrie, laquelle vaut en définitive ce que valent ses citoyens, ne devraient-ils pas être les premiers

¹ Lettre à d'Alembert.

² MATTH., IV, 4.

à dire avec l'Église : C'est assez, arrête-toi, repose tes bras fatigués par six jours de labeur, et viens, songe que tu as une âme, fais-la travailler à son tour, et aujourd'hui du moins essaye-toi à vivre en homme ?

Mais non, la haine de l'Église tient lieu de tout, vaut mieux que tout, et la satisfaction de lui désobéir remplace le bon sens, la justice, la vérité. C'est un grand honneur pour elle d'avoir affaire à des adversaires aussi déraisonnables. Peut-on imaginer rien de plus extravagant que le zèle pour les écoles uni à la suppression du dimanche, véritable école permanente qui se prolonge pendant toute la vie ; la fureur d'apprendre à lire à des gens à qui on ne laissera jamais le temps de lire ? Ni les Anglais ni les Américains n'ont compris ainsi la démocratie. Malheureusement, chez nous, les âmes se perdent en grand nombre par la violation du dimanche ; et plus malheureusement encore le mal tend à devenir sans remède, parce que la prédominance exclusive du travail et des soucis matériels fait bien vite des générations d'hommes tout matériels, je dirais presque tout animaux, dans lesquels il devient comme impossible de réveiller la conscience morale et de susciter une pensée supérieure. Qui ne songe qu'à son corps finit par croire uniquement à son corps ; qui ne réfléchit jamais devient incapable de réflexion. Là est le plus triste fruit du travail de tous les jours ; et voilà pourquoi Dieu avait dit : « Gardez le sabbat, et célébrez-le de génération en génération ; qu'il soit entre vous et moi le signe perpétuel d'une alliance qui ne finira pas ¹. »

¹ *Exod.*, xxxi, 16, 17.

Puissent les exemples venus de haut ranimer enfin sur ce point la conscience publique en France! C'est une de nos hontes devant le monde civilisé que le mépris du dimanche. Sans doute nous ne demandons pas le repos absolu des Anglais, plutôt juif que chrétien, où l'on oublie la maxime de Notre-Seigneur : « Le sabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le sabbat ¹ » ; mais trop souvent il n'y a plus chez nous de « sabbat pour l'homme », et il serait temps de le lui rendre.

La parole de Dieu dans le Décalogue est celle-ci : « Souviens-toi de *sanctifier* le jour du sabbat ². » C'est pour cela que l'Église — après avoir changé le sabbat en dimanche par souvenir de la résurrection du Sauveur — a ajouté à l'observation du repos le précepte de l'assistance à la messe. Elle exige ainsi de ses enfants une demi-heure ou une heure pour vaquer exclusivement à la vie surnaturelle, et laisse le reste de cette journée à la famille, au délassement, à toutes les occupations honnêtes et raisonnables : jouir doucement de ces biens est encore faire acte de la vie chrétienne, tant il est vrai que « le joug du Sauveur est doux, et que son fardeau « est léger ³ ».

¹ MARG, II, 27.

² *Exod.*, XX, 8.

³ MATTH., XI, 30.

CHAPITRE IV

LA CHARITÉ.

Jésus-Christ a résumé en deux préceptes, qui même n'en font qu'un seul, tous les commandements du Décalogue. « Un docteur de la loi, pharisien, l'interrogeait « pour le tenter : Maître, quel est le grand commande-
« ment dans la loi ? Jésus lui dit : Tu aimeras le Seigneur
« ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de tout
« ton esprit : voilà le plus grand et le premier comman-
« dement. Et le second est semblable à ce premier : tu
« aimeras ton prochain comme toi-même. En ces deux
« commandements se trouve toute la loi et les prophè-
« tes ¹. » Il appartenait au Verbe éternel, qu'un amour infini avait amené sur la terre, de nous montrer dans l'amour de Dieu l'accomplissement de tous nos devoirs; il lui appartenait aussi, à lui homme et Dieu à la fois, de nous apprendre que l'amour des hommes est inséparable de l'amour de Dieu. Saint Paul ne faisait que répéter son enseignement lorsqu'il écrivait aux Romains cette sublime parole : « *Plenitudo legis est dilectio*, la plé-
« nitude de la loi, c'est l'amour ². » Nous retrouvons ici

¹ MATTH., XXII, 35-40.

² Rom., XIII, 10.

le même principe que dans le dogme : croire à l'amour, c'est toute la foi, et pareillement développer l'amour, c'est toute la morale.

Chose incroyable, ces simples mots de Jésus-Christ faisaient dans la morale la révolution la plus profonde. Rien ne nous paraît plus raisonnable ni plus naturel aujourd'hui que de placer dans l'amour le résumé de toute notre loi; et cependant l'idée était si neuve, si extraordinaire, que le terme même dont nous nous servons pour désigner cet amour, le terme de charité, n'existait dans aucune langue. L'Église l'a formé d'un mot latin, mais elle a dû en dénaturer profondément le sens; ni Cicéron ni ses contemporains ne comprendraient rien à l'emploi que nous en faisons. Les incrédules eux-mêmes de nos jours en évitent l'usage, tant la pensée qu'il recouvre est vraiment et absolument chrétienne!

Comme dans l'Épître aux Hébreux, chapitre XI, saint Paul nous recommande la foi, de même dans la première aux Corinthiens, chapitre XIII, il fait un magnifique éloge de la charité. Dans le chapitre précédent, il parle des faveurs extraordinaires que Dieu prodiguait aux premiers chrétiens, l'opération des miracles, le don des langues, la prophétie; mais il a, dit-il, à leur montrer une voie plus excellente, et alors au-dessus de tout il met la charité, supérieure même à la foi et à l'espérance.

J'ai peu de chose à dire de l'amour de Dieu. La convenance de cet amour n'a pas à être démontrée, pour qui a quelque idée de la nature divine; pour qui au contraire vit dans les sens et juge par les sens, pour cet homme animal incapable de percevoir les choses de

Dieu¹, toute démonstration est impossible : dans les deux cas elle est inutile. Rien autre que l'Incarnation ne pouvait ouvrir notre cœur à ce sentiment. Aussi, lorsqu'après la Cène, Jésus parlait de son Père à ses apôtres, l'un d'eux, Philippe, lui dit naïvement : « Maître, montrez-nous le « Père, et cela nous suffit » ; et Jésus répondit : « Philippe, « qui me voit, voit aussi le Père ². » Il aurait dit semblablement : Qui m'aime, aime aussi le Père ; et cela nous est bien plus facile, parce qu'en se faisant homme, il s'est mis à la portée de notre cœur autant que de notre intelligence. On a vu plus haut les effets de la charité, ou de l'amour de Dieu pour lui-même, à cause de ses perfections infinies : elle est inséparable de la vie surnaturelle, au point que, seule, sans l'absolution, elle rend la grâce aux âmes qui l'ont perdue par un péché mortel.

Je m'étendrai davantage sur l'amour du prochain. Que cet amour nous soit commandé, il n'est pas possible d'en douter, après les paroles formelles de Notre-Seigneur. Outre celles que j'ai citées tout à l'heure, dans le sermon après la Cène, il y revient jusqu'à trois fois : « Je « vous donne un commandement nouveau, c'est de vous « aimer les uns les autres ; comme je vous ai aimés, que « vous aussi vous vous aimiez les uns les autres ; en « cela tous connaîtront que vous êtes mes disciples, si vous « vous aimez les uns les autres ³. » Saint Jean, qui nous rapporte ces paroles, avait si bien compris l'enseignement du Sauveur, que devenu vieux, au rapport de saint Jérôme, il se faisait porter à l'église, et ne disait rien aux

¹ *I Cor.*, II, 14.

JOANN., XIV, 8, 9.

² *JOANN.*, XIII, 34, 35. Cf. *XV*, 12 et 17.

fidèles, sinon : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns « les autres. » Et comme les chrétiens, fatigués d'entendre sans cesse la même chose, lui demandaient pourquoi il se répétait toujours ainsi, on lui prête une réponse bien digne de Jean, *respondit dignam Joanne sententiam* : C'est le précepte du Seigneur Jésus, et si on l'accomplit seul, il suffit¹. Voilà une parole grave; il importe de la comprendre.

Tout amour des hommes ne répond pas au commandement qui nous est fait. Le texte de l'Évangile est précis : nous devons aimer notre prochain comme nous-même. Or en nous, nous aimons l'âme et le corps, et nous devons aimer l'âme plus que le corps et avant le corps. Il doit en être de même pour le prochain. Si donc nous avons pour lui l'affection prescrite par Jésus-Christ, le premier effet de cette charité sera de nous inspirer l'horreur du scandale; les théologiens appellent ainsi tout ce qui peut amener la ruine spirituelle de notre prochain. « Il est nécessaire, dit le Sauveur, que des « scandales arrivent; cependant malheur à l'homme par « qui vient le scandale. Qui aura scandalisé un de ces « petits qui croient en moi, il est bon pour lui qu'une « meule de moulin soit suspendue à son cou, et qu'il soit « jeté au fond de la mer². » Un moraliste ici engagerait ses lecteurs à examiner leur passé, à se demander si jamais ils ne se sont rendus coupables de la faute sur laquelle Notre-Seigneur lançait ce terrible anathème; mais j'expose simplement, et je laisse à chacun le soin de faire les réflexions convenables.

¹ *Comment. in Galat.*, l. III, c. VI.

² *MATTH.*, XVIII, 6, 7.

Ce n'est pas assez de ne pas faire de mal : l'amour veut davantage, nous devons aider positivement au progrès spirituel de notre prochain. Les moyens sont tout indiqués : la prière, le bon exemple, la parole à l'occasion pour conseiller ou pour reprendre. Cependant ces occasions sont rares ; les fidèles, sans autorité et sans mission, ne doivent jamais perdre de vue l'avertissement de l'Évangile : « Ne jugez pas, pour ne pas être jugés ; comment voyez-vous la paille dans l'œil de votre frère, et ne voyez-vous pas la poutre dans votre œil ? ou comment dites-vous à votre frère : « Laisse-moi retirer la paille de ton œil, tandis qu'il y a une poutre dans le vôtre ? Hypocrite, ôtez d'abord la poutre de votre œil, et alors vous verrez à enlever la paille de l'œil de votre frère ¹. » Mais le même Jésus-Christ a dit aussi : « Si ton frère a commis une faute, va et reprends-le entre toi et lui seul : s'il t'écoute, tu auras gagné ton frère ². » Tout dépend des circonstances et du succès probable. Au contraire, la prière et l'exemple sont toujours à notre portée ; leur influence est considérable. Aussi faut-il engager les chrétiens, dans une société comme la nôtre, douée de bons instincts, mais très-susceptible et peu gouvernable, à s'en préoccuper, à s'y dévouer le plus possible. « Que les hommes voient vos bonnes œuvres, et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux : c'est ainsi que vous serez la lumière du monde ³. »

Dans les biens du corps, l'amour du prochain se mani-

¹ МАТТ., VII, 1-5.

² *Id.*, XVII, 15.

³ *Id.*, V, 16.

feste surtout par l'aumône. On ne saurait dire avec quelle insistance cette vertu est recommandée dans nos Saints Livres. « Mes petits enfants, écrit saint Jean, « aimons non en parole ni avec la langue, mais en « œuvre et en vérité. Celui qui a les biens de ce monde, « qui voit son frère dans le besoin, et ferme ses entrail-
 « les, comment la charité de Dieu demeurerait-elle en « lui ? Car n'aimant pas son frère, qu'il voit, comment « pourrait-il aimer Dieu qu'il ne voit pas ? » Jésus-Christ n'a pas craint de nous faire entendre qu'au dernier jour il jugerait les hommes uniquement sur cette vertu, donnant son paradis à ceux qui lui auraient fait l'aumône dans la personne des pauvres, condamnant au feu éternel quiconque l'aurait refusée ¹. Il est nécessaire de rappeler cet enseignement, tant on se fait volontiers illusion à cet égard. Bien des gens regardent l'aumône comme une vertu de conseil et presque de perfection ; ils pensent avoir beaucoup fait, si, ayant un revenu supérieur aux dépenses de leur condition, ils emploient une faible proportion de cet excédant à des bonnes œuvres, où la vanité encore a souvent plus de part que la charité. Telle n'est pas la doctrine de l'Église : l'aumône est imposée, aux riches surtout, par un commandement formel, contenu clairement dans ce précepte, « le second, semblable au premier », d'aimer notre prochain comme nous-même.

Aider les pauvres est donc un devoir, et quoiqu'il ne produise pas un droit chez les malheureux, à cause du

¹ I JOANN., III, 17, 18 ; IV, 20.

² MATTH., XXV, 34-46.

caractère général et indéterminé de son objet, ce devoir suffit cependant pour retirer à l'aumône toute apparence humiliante. Voilà un homme dans la misère ; une personne riche le visite et le soulage dans ses besoins. Le pauvre ne possède et ne peut posséder aucun droit à ces secours ; tout au plus aurait-il, en commun avec tous les pauvres, un certain droit imparfait à être soutenu par les riches en général ; mais comment établirait-il que celui qui le visite y est tenu de préférence à tout autre ? Cependant le visiteur accomplit un devoir, car il obéit au précepte de l'aumône ; et ainsi, de l'un comme de l'autre côté, ni l'arrogance ni le mépris ne sont possibles. Le pauvre reçoit peut-être ce qui lui est dû, mais à coup sûr il le reçoit de quelqu'un qui ne lui doit rien, ce qui laisse toute place à la reconnaissance. Quant au riche, son aumône est l'accomplissement d'un devoir ; il est tenu de donner, non pas à tel ou tel, mais dans une proportion convenable ; il acquitte une dette, rien de plus, tant qu'il ne va pas au delà : comment donc s'enorgueillirait-il, et voudrait-il se targuer d'une bienveillance imposée sous peine de péché ?

Dans la charité chrétienne, c'est même le riche qui reçoit le bienfait et qui, en définitive, demeure l'obligé. « En vérité, dit Jésus-Christ, tout ce que vous faites à
 « l'un de mes frères, c'est à moi que vous le faites ; c'est
 « moi qui avais faim, et que vous avez nourri ; c'est moi
 « qui étais nu, et que vous avez couvert ; c'est moi qui
 « étais malade, et que vous avez visité : c'est donc moi
 « qui dois vous récompenser et reconnaître vos soins ¹. »

¹ MATTH., XX , 34-40.

Ainsi le riche, en échange de l'argent qu'il donne, obtient la reconnaissance de Jésus-Christ, et la vie éternelle; mais encore faut-il qu'il y croie, et par conséquent qu'il voie Jésus-Christ dans ce misérable placé par nos conventions sociales dans un rang si inférieur. Telle est l'idée chrétienne de la charité : c'est Jésus-Christ que nous visitons, que nous soulageons, que nous respectons dans les pauvres; c'est à Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Dieu, fait homme pour nous, que nous offrons une partie de ces biens conservés par sa mort. Comment l'aumône ainsi faite pourrait-elle humilier ou dégrader celui qui la reçoit? Non, l'humilité est pour celui qui donne, et la dégradation n'est pour personne.

Hélas! combien nous sommes loin de ces préceptes évangéliques! Où sont-ils, parmi nous, les hommes qui peuvent dire : J'accomplis le commandement du Sauveur, et j'aime mon prochain comme moi-même? Deux causes à la fois contribuent à creuser dans notre société un abîme entre les riches et les pauvres : c'est un mouvement économique et industriel sans précédent en faveur de la grande production, qui développe simultanément les grandes fortunes et la pauvreté sans espoir; en second lieu, la suppression de toute aristocratie de naissance, d'où cette conséquence qu'il n'y a plus qu'une supériorité parmi nous, celle de la richesse. Je ne juge pas, je constate. Si je devais juger, je trouverais peut-être, en faveur de cette organisation, des avantages comparables à ceux de toute autre constitution sociale. Donc l'opposition qui existe ailleurs entre nobles et roturiers se manifeste ici entre riches et pauvres. On peut dire qu'il n'y a pas chez nous de classes : théorique-

ment, c'est vrai; en fait, rien n'est plus faux, et tous les efforts législatifs n'y changeront rien, comme le peuple s'en aperçoit de temps en temps. Sans doute, en divisant les capitaux, en faisant pénétrer jusque dans les couches plus profondes une part de la fortune publique, l'association a été un remède providentiel pour un effroyable danger. Mais ce remède encore ne suffit pas. Il faut la charité, il faut l'amour des hommes les uns pour les autres; il faut que les riches apprennent à aimer les pauvres, à les aimer non-seulement par l'aumône, mais par le respect intérieur et par l'affection qu'ils doivent à des frères, rachetés comme eux du sang de Jésus-Christ, leurs égaux en définitive devant le Sauveur. Oui, leurs égaux, voilà le grand mot prononcé : on ne comprend rien à notre société actuelle, si l'on ne reconnaît que les pauvres y souffrent dans leur amour-propre et leur dignité plus que dans leurs besoins matériels. Mais combien de riches admettent-ils qu'en réalité un pauvre soit leur égal? Peut-on cependant, sans cela, aimer son prochain comme soi-même?

La morale chrétienne ne met donc pas de différence entre les uns et les autres. « Mes frères, écrivait l'apôtre saint Jacques, ne faites pas acception de personnes dans la foi de Notre-Seigneur Jésus-Christ. En effet, dans votre assemblée, qu'il entre un homme ayant un anneau d'or avec une robe blanche, et un pauvre avec des habits sordides : si vous regardez celui qui est magnifiquement vêtu, et que vous lui disiez : Asseyez-vous ici à une bonne place; et si vous dites au pauvre : Toi, mets-toi là, ou assieds-toi sur l'escabeau de mes pieds, ne jugez-vous pas en vous-mêmes, et ne jugez-

« vous pas selon des pensées iniques¹ ? » Dieu a choisi les pauvres, continue le même Apôtre, pour en faire les héritiers de son royaume. Aimons-les d'un véritable et sincère amour; aujourd'hui, comme au sein du paganisme, c'est encore à cette marque que l'on reconnaîtra les vrais disciples de Jésus-Christ.

Enfin, la charité demande de nous quelque chose de plus qui en est le couronnement et comme le triomphe : c'est l'amour de nos ennemis. « Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense aurez-vous? Les publicains n'en font-ils pas autant? Si vous saluez vos frères, les païens ne le font-ils pas? Mais moi, je vous dis : Aimez vos ennemis; soyez bienfaisants à ceux qui vous haïssent; priez pour ceux qui vous persécutent et qui vous calomnient, afin d'être parfaits comme votre Père céleste est parfait². » Presque à chaque page revient dans l'Évangile ce précepte du pardon des injures. Quand j'étais jeune, j'avais peine à comprendre une telle insistance; la vie m'a appris à quel point le Sauveur connaissait les hommes, lorsqu'il répétait ainsi ce commandement. L'oubli des injures est peut-être, avec l'humilité, la plus chrétienne de toutes les vertus. La nature s'y refuse tout entière, et il ne faut pas moins qu'un ardent amour de Dieu pour surmonter ses répugnances.

On comprend maintenant la vérité du mot de saint Jean sur l'amour du prochain : l'accomplissement de ce précepte suffit pour plaire à Dieu et être sauvé. « Qui aime son prochain », qui l'aime véritablement comme

¹ JACOB, II, 1-4.

² MATTH., V, 44-48.

soi-même, qui place dans son cœur la charité sur les ruines de l'égoïsme, « celui-là remplit toute la loi ¹ », parce qu'il est impossible de remplir ce second commandement dans toute son étendue, sans remplir aussi le premier, et que l'amour de Dieu par-dessus toutes choses, et de son prochain comme soi-même, c'est au fond la seule condition nécessaire pour être sauvé. *Ama, et fac quod vis*, disait saint Augustin; aimez, et faites ce que vous voulez : l'Église n'a jamais enseigné autre chose.

¹ *Rom.*, XIII, 8.

CHAPITRE V

LA RELIGION.

L'amour de Dieu, dans les âmes où il existe, produit le culte, comme la cause produit son effet. Le culte est à la fois intérieur et extérieur, parce que l'homme est à la fois âme et corps; l'hommage que nous devons à notre Créateur est double, spirituel et corporel en même temps. Sans doute « Dieu est esprit, il cherche ceux « qui l'adorent en esprit et en vérité ¹ »; un culte purement cérémonial et extérieur, « l'honneur qui ne vient que « des lèvres et qui ne part pas du cœur² », est sans mérite devant lui. Pour n'être pas une hypocrisie détestable, ou tout au moins une inutile formalité, nos pratiques de dévotion doivent avoir leur origine dans l'entendement et dans la volonté; elles doivent être animées par un principe intérieur, par la vertu morale que les théologiens appellent la religion. Mais, d'un autre côté, la religion ne saurait exister dans une âme sans se manifester au dehors; et nous trouvons ici une des grandeurs particulières de l'homme. Car par son corps il est

¹ JOANN., IV, 23, 24.

² MATTH., XV, 8.

en communication avec cet univers visible, en même temps que par son âme il entre en rapport avec Dieu. Son culte extérieur n'est donc pas le sien seulement, il reporte à Dieu les hommages de la création entière, dont l'homme est le pontife.

Qu'on me pardonne cette poésie, si c'est de la poésie ; mais je me suis souvent imaginé que l'électricité, par exemple, était plus honorée de transmettre la pensée humaine que de déchirer les nuages ou d'incendier les forêts. De même, et plus encore, n'est-il pas glorieux pour des pierres d'abriter les fidèles dans leurs prières et le Dieu eucharistique au milieu d'eux ? En tout cas, c'est une réalité indiscutable que dans l'homme qui se prosterne pour adorer, la matière est associée au culte de l'esprit : la nature trouve donc en nous le moyen de rendre à son Créateur un légitime hommage. Quelle grandeur pour l'homme ! quelle élévation ! quelle dignité ! Nous pouvons ainsi ce que ne peuvent pas les Anges, et cette seule raison, indépendamment des avantages de l'exemple et de l'édification publique, expliquerait assez l'importance accordée par l'Église au culte extérieur.

Il y en a une autre encore. Le physique en nous réagit sur le moral, et comme la matière est au fond plus facile à gouverner que l'esprit, il suffira souvent, pour produire telle ou telle disposition intérieure, de mettre le corps dans les postures qui naturellement accompagnent ces dispositions. Voici une personne sujette à la mélancolie ; dites-lui, dans ses accès de tristesse, de se faire violence pour prendre un visage gai et souriant, l'âme ressentira l'impression de la physionomie, et la noire humeur se dissipera bientôt. De même s'il s'agit de prier :

le seul fait de se mettre à genoux y prépare l'esprit, tandis qu'à moins d'une grande habitude, il est difficile de se recueillir en restant assis ou en se promenant.

L'acte par excellence de la vertu de religion, c'est le sacrifice, et pour nous chrétiens, le saint sacrifice de la messe. J'en ai déjà parlé, ainsi que de la prière, qui est une autre manifestation de la même vertu. J'ai dit le rôle de la prière comme moyen d'obtenir la grâce sans laquelle nous ne pouvons être sauvés. Mais la prière n'est pas seulement une demande : toute élévation de notre esprit vers Dieu est une prière, et ainsi elle nous sert à adorer notre Créateur et à le remercier de ses bienfaits. L'Église fait une telle estime de la prière, qu'elle l'impose comme un devoir formel à tous ses ministres. Un prêtre peut sans péché s'abstenir de dire la messe : mais tout ecclésiastique dans les Ordres sacrés est tenu de réciter chaque jour cette prière publique qu'on appelle le bréviaire ; il faut un empêchement grave pour l'en dispenser. Il ne la lit pas seulement, il en articule toutes les syllabes, parce que ce n'est pas en son nom, c'est au nom de l'Église universelle, et en union avec elle, qu'il la prononce. On montre dans le Liban une vallée sauvage dont les flancs sont percés de grottes sur toute leur hauteur ; là autrefois se retiraient des solitaires qui ont mérité à ce désert le nom de vallée des Saints, et l'on raconte qu'à l'heure de la prière l'encens brûlé dans leurs ermitages ressemblait à un nuage au-dessus de la vallée. La prière des prêtres monte aussi vers le ciel comme un encens ininterrompu, car à coup sûr il n'y a pas d'heure où de notre globe quelque-une de ces voix consacrées ne s'élève pour implorer le Père des miséri-

cordes en faveur de ses enfants unis sur toute la terre.

On pèche contre la religion de deux manières : par défaut, c'est le sacrilège. On appelle ainsi toute profanation d'une personne ou d'une chose consacrée à Dieu. Frapper un prêtre ou l'insulter gravement, arracher des croix, même pour les replacer dans un « mobilier scolaire », manquer au respect dû à une église ou à un cimetière, ce sont là autant de sacrilèges. Dieu punit lourdement ces crimes, souvent dès ce monde ; et il faut plaindre une nation où le respect des croyances est assez perdu pour que de pareils attentats y soient possibles sans soulever l'opinion publique. Il ne s'agit pas ici de liberté, mais de foi en un monde supérieur ; quand cette foi aura disparu, par quoi la remplacerez-vous ? que vous restera-t-il, sinon un troupeau d'êtres sans dignité, sans moralité, dominés par des appétits que ni vous ni personne ne pourrez assouvir ?

On pèche encore contre la religion par excès ou par superstition, en rendant à Dieu un culte autre que celui qui lui est dû, ou en attribuant à la créature quelque chose du culte dû à Dieu seul. Ce genre de fautes est devenu rare depuis l'Évangile. Les gens du monde prétendent le rencontrer chez les chrétiens, surtout chez les femmes qui attribuent une efficacité merveilleuse et toute particulière à telle statue, à telle pratique de dévotion, etc. Je ne dirai pas qu'ils aient toujours tort ; on trouve en effet parfois des piétés bien singulières, peu en harmonie avec l'enseignement de l'Église. Mais ces excès sont beaucoup plus rares que ne le pensent nos adversaires ; très-souvent on prend pour superstitions les dévotions les plus raisonnables et les mieux approuvées.

Il n'est guère de chrétien ou de chrétienne, si superstitieux qu'il paraisse, qui, interrogé avec précision sur l'objet ultérieur de sa confiance, ne réponde enfin : C'est Dieu, ou c'est la Sainte Vierge, ou tel Saint; mais j'ai des raisons, d'expérience ou de tradition, pour croire qu'il plait à Dieu ou à ses Saints d'être invoqués particulièrement en ce lieu, devant cette image, sous cette forme. Or dès que la puissance et la bonté de Dieu sont au fond de l'influence surnaturelle que l'on invoque, il y a religion, il n'y a plus superstition.

En tout cas, la faute, s'il en existe, est plus apparente que réelle, elle ne dépasse guère le péché véniel. Au contraire, que dirons-nous du spiritisme et de toutes ses branches? Il y a un magnétisme animal purement naturel que l'Église n'a jamais condamné; et les expériences de la Salpêtrière ont montré combien elle avait été sage dans sa réserve. Mais les médiums? les somnambules lucides qui prédisent l'avenir? Peut-on voir autre chose dans ces faits qu'une supercherie, ou une intervention du démon? et dans les deux cas, l'Église n'est-elle pas dans son rôle en défendant d'y recourir?

CHAPITRE VI

LA JUSTICE.

Dans son sens le plus large, la justice comprend toutes les vertus, et ne se distingue pas de la sainteté. On appelle juste en effet l'homme qui rend à chacun ce qui lui est dû ; telle était la définition du droit romain : *Justitia est constans et perpetua voluntas jus suum cuique tribuendi*¹, la justice est la volonté constante et perpétuelle de donner à chacun son droit. Si nous prenons ce terme, *chacun*, dans son acception la plus étendue, il désignera tout être capable d'avoir des droits, Dieu aussi bien que l'homme, et la justice renfermera toutes nos obligations, soit religieuses, soit civiles. Voilà pourquoi l'Écriture et l'Église emploient indifféremment les expressions de juste ou de saint, de justice ou de sainteté, de justification ou de sanctification morale : car l'homme pleinement juste, qui accomplit tous ses devoirs envers le prochain et envers Dieu, est précisément un saint.

Pendant ce mot reçoit souvent une signification plus étroite. On rattache à la religion tous nos rap-

¹ *Institutes de Justinien.*

ports avec Dieu, on restreint aux hommes le *chacun* de la définition, et la justice devient la vertu qui nous fait respecter le droit d'autrui. Je l'entends de la sorte dans ce chapitre ; seulement, ainsi comprise, elle ne renferme plus qu'une partie de nos devoirs.

Elle ne renferme même pas tous nos devoirs à l'égard du prochain. Comme la crainte de Dieu n'est que le commencement de la sagesse, qui arrive à sa perfection dans l'amour, ainsi au respect des droits d'autrui l'on doit ajouter la charité. La loi naturelle se contente d'imposer la justice ; l'Évangile est allé plus loin, et a fait, comme je l'ai dit, un précepte formel de la charité. Mais ici quelques observations sont nécessaires.

De ces deux vertus qui règlent nos rapports avec le prochain, la moins étendue à coup sûr est la justice. Elle ne contient à proprement parler que des préceptes négatifs, car l'obligation de restituer, dont nous parlerons plus loin, est fondée encore sur ce principe de ne causer de tort à personne. Tandis que la loi de la charité a pour formule : « Fais à autrui tout ce que tu voudrais que l'on te fit à toi-même », la justice se borne à dire : « Ne fais pas ce que tu ne voudrais pas que l'on te fit », et plus exactement encore : « Ne viole pas le droit d'autrui » ; règle évidemment plus restreinte que la première, car les désirs des hommes vont toujours plus loin que leurs droits.

Moins étendues, les obligations de justice sont en revanche plus précises, plus constantes, plus rigoureuses. La charité m'ordonne de faire l'aumône selon mes moyens ; ce précepte demeure toujours général et vague, au moins en un sens : je puis donner quand il

me plaît, à qui il me plaît, et pour chaque cas particulier autant qu'il me plaît. Voilà un pauvre qui se présente : rien ne m'oblige à le secourir, rien non plus ne m'impose la mesure ni la forme de mon bienfait. Soumis au devoir de la charité, je demeure libre dans l'application à en faire. Il n'en est pas de même pour la justice, et tout le monde le sent. Je dois respecter la propriété d'autrui : c'est là un commandement qui n'a plus rien d'incertain ni d'indéterminé; toute violation, à n'importe quel moment, sera une faute. Je puis refuser l'aumône dix fois, vingt fois, sans être coupable, si ensuite je donne autant qu'il convient; mais je ne saurais, sans manquer plus ou moins gravement à la loi morale, causer un préjudice à mon prochain ni enfreindre l'un de ses droits : le moindre vol, commis une seule fois, sera un péché, comme ce vol de fruits, accompli dans son enfance, que saint Augustin confessait ensuite avec une douleur si émouvante¹. Cette doctrine assurément n'est pas une nouveauté; le sens commun la présente à toutes les consciences; mais nos moralistes l'ont formulée avec une rigueur remarquable, et ce n'était pas sans importance, comme on va le voir.

La distinction entre les règles de justice et les préceptes de charité a en effet des conséquences considérables pour la pratique. D'abord, les commandements de justice étant plus rigoureux, y manquer est une faute plus grave. Les théologiens pensent communément qu'un vol de cinq à six francs fournit matière à un péché mortel, tandis qu'une insuffisance de pareille somme

¹ *Confess.*, II, 4.

pour les aumônes serait à peine une imperfection.

Ensuite, et surtout, les violations de la justice entraînent la nécessité d'une restitution. J'ai fait tort à quelqu'un dans sa fortune ou dans son honneur; je me suis approprié ses biens ou j'ai terni sa réputation, même par des voies détournées et indirectes. Si je veux obtenir la remise de ma faute, il ne suffira pas de m'en repentir et d'en demander pardon; le dommage causé à autrui doit être réparé, sans quoi ma confession n'est qu'une inutile hypocrisie. De là ce précepte de la restitution, souvent méconnu, d'une application parfois délicate, qui n'est pas enfin un des moindres tourments des confesseurs. Le droit violé, le tort produit, la propriété atteinte réclament une compensation; *res clamat domino*, disait le droit romain dans une formule bizarre, mais énergique, la chose crie vers son maître, et ces clameurs ne seront apaisées que par une restitution intégrale et complète. Ainsi l'affirme la règle suivante, qui de saint Augustin a passé dans le Droit Canon : « Celui qui
« a péché à propos des biens d'autrui, et qui ne restitue
« pas quand il le peut, n'est pas un pénitent, mais un
« trompeur; le péché ne sera remis que lorsque la chose
« enlevée sera rendue, *non remittetur peccatum, nisi resti-*
« *tuatur ablatum*¹. »

Il y a deux causes générales, ou, comme parlent les théologiens, deux racines à la restitution : la possession du bien d'autrui, et la production d'un dommage. Le premier cas est évident : celui qui détient une chose étrangère, même de bonne foi, est tenu de la rendre

¹ *In Sexto, reg. 4.*

si sa bonne foi vient à cesser, à moins qu'il n'y ait eu prescription. Le second cas est également certain, lorsqu'on a fait tort à un autre homme par un acte positif, injuste, coupable et vraiment efficace ; il n'est pas nécessaire qu'on en ait retiré aucun avantage : le simple fait d'avoir empêché, mais injustement, quelqu'un de gagner, peut donner lieu à restitution. Enfin les complices sont soumis à cette obligation, aussi bien que l'agent principal.

Sur tous ces points, casuistes et jurisconsultes parlent de même. C'est du reste, chez les théologiens, une préoccupation constante de se conformer au droit civil. Ils y réussissent en somme toujours, au grand honneur des uns et des autres. On comprend, sans y insister, les avantages de l'accord entre l'Église et l'État sur des questions de ce genre. Cependant l'action de l'Église va souvent dans l'application plus loin que celle de l'État ; personne ne le contestera après un peu de réflexion. Les principes pour les deux législations sont les mêmes, seulement la puissance civile juge au for extérieur ; il faut un procès, dont les embarras et les dépenses effrayent souvent la partie lésée ; il faut des preuves, d'une valeur juridique, contre un adversaire qui se défend par tous les moyens ; il faut enfin faire exécuter la sentence, et les gens condamnés sont fort habiles à retarder ou à empêcher cette exécution. Au for ecclésiastique, c'est le coupable qui se dénonce lui-même, pour obtenir le pardon de ses fautes ; il déclare avoir été injuste à l'égard d'une personne qui peut-être n'en sait rien ; si le tort causé a été grave, aucun péché ne peut lui être pardonné sans cet aveu, et

le confesseur ajoute aussitôt que la confession, même avec le repentir, ne suffit pas, qu'il est indispensable de réparer : *Non remittetur peccatum, nisi restituatur ablatum*; la rémission non-seulement de cette faute, mais de toutes les autres, ne sera possible qu'après une restitution sinon exécutée, au moins formellement promise et irrévocablement décidée. Qui ne voit combien ce système est plus simple toujours, et souvent plus efficace? Sans doute les tribunaux sont nécessaires : tous les hommes ne se confessent pas; en outre, quantité de contestations s'élèvent chaque jour, dans lesquelles la conscience ne dit rien ou hésite, qu'il faut trancher cependant. Mais la confession garde un rôle important, indispensable même; les prêtres qui ont confessé beaucoup de mourants en savent quelque chose. Les adversaires de la confession devraient s'en souvenir; ils hésiteraient peut-être à combattre une institution qui peut réparer tant d'injustices secrètes, et sans nuire à personne, puisque le coupable lui-même y trouve le pardon en échange de son sacrifice.

Sur quoi portent les obligations de justice? quel est leur objet? Dans le monde, on restreint ordinairement cette vertu aux questions de propriété. L'Église ne l'entend pas ainsi : l'homme a des biens autres que ceux de la fortune, et l'on peut y porter atteinte; il a d'autres droits que la propriété, et toute violation d'un droit, nous l'avons dit, est une injustice. Je vais énumérer ces droits, en disant un mot des difficultés qui s'y rapportent.

En premier lieu, la vie. L'Église interdit l'homicide, même sur des malades, ou sur des enfants avant leur

naissance. Elle place la guerre à côté de la peste et de la famine, pour demander à Dieu de nous en délivrer. Elle a une telle horreur du meurtre, qu'elle ne permet pas sans dispense d'appeler aux Ordres sacrés celui qui a tué un homme, même à la guerre, même par imprudence ou par erreur. Elle refuse les honneurs de la sépulture ecclésiastique au suicidé mort sans repentir. Elle n'autorise à tuer ou à blesser que dans le cas de légitime défense, et par conséquent elle proscribit absolument le duel; elle déclare cette coutume « détestable et diabolique¹ », et les condamnations des Papes, notamment Alexandre VII et Benoît XIV², ne permettent pas à un catholique d'imaginer aucune hypothèse où il puisse soit proposer un duel, soit l'accepter, ou y servir de témoin. Le monde se refuse à admettre cette défense; le bon sens pourtant ne parle-t-il pas comme l'Église? En quoi mon honneur sera-t-il rétabli si j'ai eu le bras percé ou si j'ai tué mon adversaire? De plus, appliquez la règle de Kant : « Agis de telle sorte que ton action puisse être érigée en règle universelle. » Fera-t-on une règle du duel? que deviendrait la société? Au contraire, le duel supprimé et cet absurde reproche de lâcheté disparu, quel mal en résultera-t-il? Les Grecs et les Romains n'avaient pas le duel : en étaient-ils moins des hommes d'honneur?

Ensuite, la réputation. C'est un de nos biens, et nous avons droit à ce que personne ne nous l'enlève sans né-

¹ *Concil. Trid., sess. xxv, cap. 19, De Reform.*

² En 1752. Il s'agit d'un officier qui sera traité de lâche et perdra son emploi s'il refuse de se battre; le Pape condamne ceux qui disent que *culpa et pœna vacaret*, qu'il n'encourrait ni la faute ni la peine.

cessité. On viole ce droit par des paroles, de médisance si l'on dit vrai, de calomnie si le mensonge s'ajoute à l'injure, et même par de simples jugements intérieurs, qui sont des médisances et des calomnies que l'on se fait à soi-même. Ces fautes blessent la justice, et entraînent par conséquent l'obligation de restituer; en d'autres termes, il faut rendre au prochain la réputation dont on l'a injustement privé. Cette réparation n'est pas toujours facile; elle n'en est pas moins commandée, et gravement si le tort causé a été grave. Je n'ai pas besoin d'ajouter que certains motifs excusent et même imposent la révélation des fautes d'autrui. On a le droit de tuer un homme pour se défendre, à plus forte raison dans certains cas de raconter le mal qu'il a fait; l'intérêt des tiers peut le commander, et quelquefois l'intérêt public.

En troisième lieu, la vérité : l'homme a droit qu'on la lui dise, et par conséquent le mensonge est une injustice. Aussi l'Église enseigne-t-elle qu'il n'est jamais permis de mentir, et elle donne ce principe comme une règle absolue. — C'est impossible, dira-t-on : et les restrictions mentales? Nous n'avons pas tous lu Pascal, car les *Provinciales* ne sont plus très-intéressantes aujourd'hui; mais nous savons ce qu'il dit; nous possédons encore dans notre langue le mot *escobarderie*, et chacun donne un sens à l'épithète de *jésuite*. — Moi aussi, je connais ces termes; je n'ai pas lu, malgré mes résolutions, toutes les *Provinciales*, mais j'en ai lu assez pour en apprécier le mérite littéraire et la fausseté doctrinale. Qu'entend-on par restriction mentale ou par équivoque? Ce sont des manières de parler qui font illusion à l'au-

diteur, qui lui présentent un sens autre que la vérité, et le lui présentent de manière à le faire accepter. — Donc c'est tromper, et par conséquent c'est un mensonge, le pire de tous, parce qu'il est le moins franc. — Je dirais volontiers avec Lafontaine : Cette indignation « part d'un bon naturel ». Examinons cependant. Si tromper est toujours mentir, et si la morale l'interdit toujours, un général ne pourra plus tenter des surprises, des embuscades, de fausses attaques ; un diplomate, interrogé sur les projets de son gouvernement, devra les déclarer naïvement ; un médecin dira à son malade, dût-il en mourir, qu'il est dangereusement menacé ; un homme d'affaires sera tenu d'expliquer toutes ses combinaisons à qui les lui demande ; un joueur d'échecs ou un tireur d'épée ne pourront plus feindre pour mieux attaquer ; tous les secrets seront à la merci d'une question indiscreète ; il faudra avouer à chacun, comme le voulait Alceste¹, ce qu'on pense de lui. Et la vie deviendra impossible, ainsi qu'elle l'est devenue pour le Misanthrope ; et tous, à son exemple, nous n'aurons d'autre ressource que de

...chercher sur la terre un endroit écarté
Où d'être homme d'honneur on ait la liberté.

Cette thèse se réfute d'elle-même, par sa propre exagération. Pour dire des choses sérieuses, il faut reconnaître que feindre n'est pas toujours mentir ; on ment lorsqu'on trompe quelqu'un qui a droit à savoir la vérité, et qui, dans les circonstances données, devra prendre à la lettre ce qui lui est dit. La gravité du

¹ *Misanthrope*, acte I, sc. 1.

mensonge varie en raison du droit de l'auditeur à savoir la vérité; tout le monde estimera plus répréhensible le mensonge fait à un ami qu'à un ennemi ou à un étranger, et à un père plus qu'à un ami. En revanche, on ne ment pas, lorsque l'on feint devant quelqu'un qui n'a pas de droit à connaître les choses, ou dans des circonstances qui par elles-mêmes excluent la présomption de sincérité. Ce principe explique les exemples cités plus haut; il explique aussi les équivoques et les restrictions mentales telles que nos théologiens et les Jésuites en particulier les ont admises. J'ajoute que, *à priori*, tout interrogateur a droit à la vérité, à moins de raisons particulières, comme dans les hypothèses mentionnées tout à l'heure; ainsi l'équivoque légitime est une exception, rare, mais parfois indispensable.

Enfin les biens de fortune. Tout le monde sait que l'Église maintient et affirme le droit de propriété, sans user de représailles contre les gouvernements qui le lui refusent quelquefois à elle-même. Elle appuie ce droit sur la bénédiction donnée à nos premiers parents : « Remplissez la terre, et soumettez-la, et dominez sur « les poissons de la mer, sur les oiseaux du ciel, et sur « tous les animaux ¹. » Ce domaine général a été ensuite individualisé par le travail, et par les plus hautes considérations d'intérêt public; il plie devant l'utilité commune, et ne disparaît qu'en présence d'une nécessité extrême : il ne serait pas permis de refuser à un homme le secours nécessaire pour sauver sa vie dans un danger immédiat.

¹ *Genes.*, 1, 28.

Ce court résumé suffira pour indiquer l'esprit de la doctrine catholique. Du reste, ces matières relatives à la justice sont réglées par le droit naturel; la législation positive y apporte seulement plus de précision. Mon but sera atteint, si l'on reconnaît que les solutions imposées par l'Église sont conformes à la morale la plus pure et en même temps la plus humaine et la plus pratique.

CHAPITRE VII

LA PÉNITENCE.

Je passe rapidement sur ces questions de morale qui demanderaient des exhortations plutôt qu'une exposition doctrinale. Même parmi les vertus, je parle seulement de celles qui peuvent donner lieu à quelque discussion ou à quelque malentendu. Sans doute, j'ai eu souvent l'occasion de le dire, ce sont presque toujours des difficultés de pratique qui maintiennent les hommes éloignés de la foi. Mais ces difficultés ne portent pas sur la morale théorique ; on sent bien qu'ici l'Église, en droit, a raison. C'est pourquoi il faut montrer aux esprits la valeur surnaturelle, divine, du dogme ; ils y trouveront la force nécessaire pour accepter aussi et pour pratiquer la morale.

Voici par exemple une des vertus les moins accueillies, les moins acceptées de notre temps : la pénitence. Assurément, à aucune époque les hommes ne lui ont été naturellement très-sympathiques : elle n'aurait pas été la pénitence, si cela fût arrivé. Mais aujourd'hui la répugnance, l'opposition contre elle est forte à ce point qu'à peine ose-t-on en parler, ou même en prononcer le nom, si ce n'est dans un monde très-particulièrement

chrétien. Eh bien, prenez un de ces hommes si étonnants à la pénitence, si décidés à la repousser : il ne réfléchira pas quelques minutes à sa vie, à ses devoirs de toute sorte et à ses fautes, sans avouer que cette vertu est excellente, indispensable peut-être, très-recommandable en tout cas. Théoriquement la pénitence n'a pas d'adversaire ; il est vrai d'ajouter que pratiquement elle n'a que bien peu d'amis.

Je n'ai donc pas à justifier l'Église pour les quelques retranchements qu'elle impose encore à ses enfants : le maigre du vendredi, et une cinquantaine de jours de jeûne dans l'année. Bien peu de gens observent en entier ces préceptes, et ce ne sont pas ceux qui n'y manquent jamais qui s'en plaignent le plus ; longtemps avant de se plaindre si fort, ils auraient demandé une dispense, qui, aujourd'hui, ne se refuse pour ainsi dire jamais.

Est-ce donc que la pénitence n'est plus nécessaire ? l'Église a-t-elle renoncé à cette vertu ? a-t-elle oublié la première parole de son divin fondateur, au début de son enseignement : « Faites pénitence, car le royaume des cieux est proche ¹ » ? Non certes, l'Église ne saurait perdre de vue cette prédication, ni changer la morale de Jésus-Christ. Cependant en fait ses usages se modifient ; ma génération a vu supprimer en France le maigre du samedi et des Rogations ; peut-être verrons-nous disparaître quelque autre chose : comment expliquer cela ?

Il faut comprendre d'abord que les habitudes de la vie

¹ MATTH., IV, 17.

se sont considérablement transformées depuis un demi-siècle. Pour le plus grand nombre des hommes, il y a cinquante ans (je ne parle pas des riches, l'Église ne fait pas ses lois pour eux seuls), l'abstinence de viande n'était pas une privation à beaucoup près aussi pénible qu'elle l'est aujourd'hui. La viande était plus rare, relativement plus chère, et le précepte ecclésiastique n'entraînait pas un changement considérable dans les habitudes. J'en dirai autant pour le jeûne. De tout temps les théologiens ont considéré comme dispensés, et les ouvriers qui travaillent la terre, portent des fardeaux, dépensent des forces considérables à leur métier, et les professeurs qui font chaque jour une leçon d'une heure, si cette leçon leur demande une préparation pénible. Mais à l'exception des rentiers, ces deux dispenses aujourd'hui ne s'appliquent-elles pas à tout le monde? Y a-t-il un avocat, un médecin, un homme d'affaires qui ne se fatigue dans sa journée autant que le professeur pour sa leçon d'une heure, et qui n'ait autant besoin de toutes ses forces pour réussir?

Le changement introduit dans les règlements ecclésiastiques est donc beaucoup plus apparent que réel. D'un autre côté, il existe une pénitence, choisie et établie par Dieu lui-même, dont l'application s'est généralisée de plus en plus : cette pénitence, c'est le travail, devenu pénible depuis le péché originel¹. L'Église sait cela, et mère miséricordieuse, elle compte sur ce labeur pour remplacer les autres mortifications corporelles devenues plus difficiles.

¹ *Gen.*, III, 17-19.

Mais il faut s'entendre. Tout travail n'a pas une valeur d'expiation : cela n'est vrai que du travail chrétiennement accepté et chrétiennement accompli. L'homme qui se soumet à des journées de fatigues simplement pour jouir du fruit de ses peines, qui ne voit dans ses efforts qu'un moyen pour arriver à des satisfactions égoïstes, celui-là ne peut pas prétendre accomplir le précepte de la pénitence. Il lui faudrait plutôt expier même son travail. Heureusement cette disposition n'est pas celle du plus grand nombre. La plupart ont des vues moins intéressées ; ils travaillent pour leurs parents, pour leur femme, pour leurs enfants, quelquefois pour ne pas abandonner des ouvriers qui vivent de leur industrie, pour un devoir en un mot, et il suffirait d'y mêler quelque pensée chrétienne, quelque idée surnaturelle de la volonté de Dieu d'où leur vient ce devoir, pour faire de ce labeur quotidien la plus efficace et la plus méritoire des pénitences. Je ne pense pas me tromper en jugeant ainsi mes contemporains. A eux de donner à leurs occupations tout le fruit dont elles sont susceptibles pour l'éternité, en même temps que pour cette vie. Presque partout la morale chrétienne ne demande pas d'autres choses, mais les mêmes choses autrement accomplies, et on ne la comprend pas tant qu'on n'a pas vu cela.

Si l'on se rappelle ce que j'ai dit plus haut de l'aumône, on comprendra à présent l'opinion de la morale catholique sur la richesse. Aux yeux de l'Église, la pauvreté est incontestablement supérieure, selon cette parole qui ouvre le sermon sur la montagne : « Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des

« cieux est à eux ¹. » Mais cette pauvreté louée par Notre-Seigneur est la pauvreté spirituelle, le détachement de l'âme et du cœur qui peut se trouver au milieu des richesses; comme l'amour le plus violent des biens de ce monde peut se rencontrer dans la misère la plus profonde. Bienheureux, disait le Sauveur, ceux qui n'estiment pas les richesses, qui placent leur félicité au-dessus de ce monde périssable, ceux dont l'esprit reste libre et dont le cœur ne s'absorbe pas tout entier dans les intérêts matériels. Si à toutes les époques quelques-uns parmi nous sont allés plus loin et ont ajouté le dépouillement effectif au détachement intérieur, c'est œuvre de conseil et de perfection, non de commandement, ni de règle universelle, applicable à tous.

La vraie formule sur la richesse a été donnée par Jésus-Christ dans ce même sermon sur la montagne: « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses (nourriture, vêtement, etc.) vous seront ajoutées ². » Il est remarquable en effet que les nations les plus prospères sur la surface du globe, les seules prospères même, sont les nations chrétiennes. Nulle part ailleurs le bien-être n'est aussi vif, ni surtout aussi répandu; cette prospérité déborde sur le globe entier que notre civilisation européenne gagne et pénètre peu à peu. Chez nous l'ouvrier ordinaire est incomparablement mieux nourri, mieux vêtu, mieux logé que bien des « personnages » dans le reste du monde, et là se trouve la richesse vraie d'une société. Or, cette prospé-

¹ MATTH., V, 3.

² *Id.*, VI, 33.

rité extraordinaire tient précisément, selon la parole évangélique, à une domination plus forte exercée sur les instincts de convoitise et de jouissance : c'est une plus grande honnêteté dans les transactions, c'est la propriété mieux assurée contre les spoliations des puissants, c'est l'esprit d'épargne ou de renoncement immédiat qui forme les capitaux, c'est la réhabilitation du travail, c'est l'organisation plus parfaite de la famille. Cherchez tant que vous voudrez, vous ne trouverez pas d'autres causes à notre supériorité matérielle; et si vous les examinez les unes après les autres, vous reconnaîtrez que chacune vérifie à la lettre cette parole du Nazaréen : « Cherchez
« d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et le bien-être
« temporel vous sera accordé par surcroît. » Homme étrange en vérité que ce Juif, qui dix-huit cents ans à l'avance, sans avoir l'air d'y penser, pose d'un mot les règles les plus fécondes de l'économie politique, et le principe d'où sortira la fortune des nations modernes!

Si l'on veut à cette parole un commentaire, je le trouve dans saint Augustin : « La famille des hommes vivant de
« la foi n'use des biens de la terre que comme une étran-
« gère, non pour se laisser prendre par eux ni détourner
« du but où elle tend, Dieu même, mais afin d'y trouver
« un appui qui, loin de l'aggraver, adoucisse plutôt le
« fardeau de ce corps périssable dont l'âme est appesan-
« tie ¹. » Dans l'introduction d'un livre incomparable, dont saint François de Sales disait qu'il avait sauvé autant d'âmes qu'il contient de lettres, les Exercices spirituels, saint Ignace de Loyola exprimait la même pensée :

¹ *De civit. Dei*, l. XIX, c. VII.

« L'homme a été créé pour cette fin de louer et révéler
« le Seigneur son Dieu et se sauver en le servant; les
« autres choses sur la terre y sont mises pour l'homme
« lui-même. » Et auparavant saint Paul avait dit tout cela
en trois mots : « *Omnia vestra sunt, vos autem Christi,*
« *Christus autem Dei*; tout est à vous, vous au Christ, et le
« Christ à Dieu ¹. » Excellente est la richesse, lorsqu'au
lieu de nous y arrêter, nous nous en servons pour nous
élever au Christ et du Christ à Dieu.

¹ *I Cor.*, III, 23. Cf. S. TH., 2^e 2^e, q. LXIV, a. 1.

CHAPITRE VIII

LA CHASTETÉ.

La pénitence m'amène tout naturellement à la chasteté, dont, avec l'humilité, elle est la gardienne et la nourrice. Il ne m'est pas possible de passer entièrement sous silence cette vertu, la fleur et la gloire de l'Église catholique; d'un autre côté, on comprendra que je ne m'y arrête pas longuement.

Dans ses conférences admirables de l'année 1844, le Père Lacordaire a montré que la chasteté est une vertu exclusivement catholique. Le monde païen l'a ignorée et l'ignore encore; les communions chrétiennes séparées de l'Église n'ont jamais pu la produire dans tout son éclat. Sans doute même chez nous les défaillances sont nombreuses; la vérité ne permet pas de dire que nos sociétés catholiques soient sans reproche à cet égard. Mais du moins on y conserve l'estime de la vertu; on y regarde comme un mal tout ce qui l'offense, et quelles que soient les effronteries d'une littérature séparée violemment de tout christianisme, les mœurs publiques n'ont pas cessé d'y flétrir ce que l'on trouverait simplement naturel ailleurs.

Depuis quelques années, du reste, un réveil s'est produit

en faveur des êtres les plus faibles, de ceux qui ont le plus besoin d'être protégés, la femme et l'enfant. Certains acquittements retentissants en cour d'assises ont montré qu'à défaut de la loi, l'opinion publique était décidée à reconnaître des droits en faveur de la femme trompée et trahie. Quant aux enfants, pourquoi un si grand nombre d'hommes peu religieux confient-ils leurs fils à l'éducation ecclésiastique, au grand scandale parfois de leurs amis qui ne sont pas pères de famille? On donne dans le monde les raisons qu'on veut; on explique ces déterminations par les motifs les plus bizarres : la vérité, c'est que le père redoute pour son fils une corruption précoce, et il sait dans son cœur et il reconnaît par son choix que l'Église est la plus grande, la seule école de chasteté qu'ait jamais vue le monde. Les journaux impies peuvent raconter ou inventer les scandales les plus abominables; ces histoires ne trompent personne, et lorsqu'un père veut avoir un enfant honnête et pur, qui garde à quinze ans le regard franc de l'innocence, il oublie ses opinions de politicien, et c'est à nous qu'il l'amène sans hésiter.

Oserai-je dire ce que je pense? Les plus grands embarras de l'Église en cette matière lui viennent peut-être des gens mariés. Il y a des pays en France où les filles se confessent jusqu'à leur mariage, et cessent ensuite de faire même leurs Pâques : ce sont les départements où la population tend à diminuer plutôt qu'à s'accroître. Saint François de Sales signalait déjà ce mal, et l'on me permettra de lui emprunter la fin de ce chapitre :

« Quant à ceux qui sont mariés, c'est chose véritable

« et que neantmoins le vulgaire ne peut penser, que la
 « chasteté leur est fort nécessaire, parce qu'en eux elle ne
 « consiste pas à s'abstenir absolument des playsirs char-
 « nelz, mays à se contenir entre les playsirs. Or comme
 « ce commandement : courroucés-vous et ne péchés point,
 « est à mon advis plus difficile que cettuy-cy : ne vous
 « courroucés point, et qu'il est plus tost fait d'éviter la cho-
 « lère que de la regler; aussi est-il plus aysé de se garder
 « tout à fait des voluptés que de garder la moderation en
 « icelles. C'est tous-jours chose dangereuse de prendre
 « des medicamens violens, parce que si l'on en prend plus
 « qu'il ne faut, ou qu'ilz ne soient pas bien préparés, on
 « en reçoit beaucoup de nuisance : le mariage a esté beni
 « et ordonné en partie pour remede à la concupiscence,
 « et c'est sans doute un tres-bon remede, mays violent
 « neantmoins, et par consequent tres-dangereux s'il
 « n'est discrettement employé.

« Vous voyés donq que la chasteté est nécessaire à
 « toutes sortes de gens. Suivés la paix avec tous, dit
 « l'apostre, et la sainteté, sans laquelle aucun ne verra
 « Dieu. Or par la sainteté il entend la chasteté, comme
 « saint Hierosme et saint Chrisostôme ont remarqué.
 « Non, nul ne verra Dieu sans la chasteté; nul n'habitera
 « en son saint tabernacle qui ne soit net du cœur; et,
 « comme le dit le Sauveur mesme, les chiens et impu-
 « diques en seront bannis; et : « bienheureux sont les
 « netz de cœur, car ilz verront Dieu ¹. »

¹ *Vie dévôte*, 3^e partie, ch. xii.

CHAPITRE IX

L'HUMILITÉ.

Voilà de toutes les vertus chrétiennes, celle que le monde comprend le moins. Le monde loue la charité, estime la religion, approuve théoriquement la pénitence, admire la chasteté; il regarde l'humilité avec stupeur et presque avec mépris. Dieu au contraire « contemple ce « qui est humble, et connaît de loin les choses élevées ¹ ». Il est dit de lui encore qu' « il résiste aux superbes et « donne sa grâce aux humbles ² ». Si à côté de cette parole on place ce que nous avons dit de la nécessité indispensable de la grâce pour être sauvé, on comprendra l'importance de l'humilité.

D'ailleurs, l'examen même le plus superficiel nous montrera la part énorme qui revient à l'orgueil dans notre vie. Ce vice a fait tomber notre premier père; il nous a pénétrés tous jusque dans les moelles, et il se trouve bien peu de nos actions, hélas! qu'il ne gâte et ne corrompe. « Il y en a, dit saint François de Sales, qui « se rendent fiers et morgans, pour estre sur un bon « cheval, pour avoir un pennache en leur chapeau, pour

¹ Ps. CXXXVII, 6.

² JACOB, IV, 6.

« estre habillés somptueusement. Les autres se prisent
 « et regardent pour des moustaches relevées, pour une
 « barbe bien peignée, pour des cheveux crespés, pour
 « des mains douillettes, pour sçavoir danser, jôuer,
 « chanter. Les autres, pour un peu de science, veulent
 « estre honorés et respectés du monde, comme si chacun
 « devait aller à l'escole chés eux et les tenir pour mais-
 « tres : c'est pourquoy on les appelle pedans. Les autres
 « se pavonnent sur la considération de leur beauté, et
 « croient que tout le monde les muguette. Tout cela est
 « extrêmement vain, sot et impertinent, et la gloire
 « qu'on prend de si faibles sujetz s'appelle vaine, sotte
 « et frivole ¹. »

Ces misères en effet sont vanité plutôt qu'orgueil. Mais que de maux l'orgueil ne produit-il pas ! Il endureit surtout les cœurs, et les ferme à l'action de Dieu. Dans les péchés contre l'espérance et contre la foi, et nous avons vu que ce sont les plus graves, la cause réelle, profonde, est toujours l'orgueil.

D'un autre côté, Dieu est jaloux de sa gloire. « Je suis
 « le Seigneur, dit-il, tel est mon nom, je ne donnerai
 « pas ma gloire à un autre ². » En effet, il lui est impos-
 sible de la partager avec personne. Il peut bien répandre sa vie sans la diminuer, il peut communiquer son bonheur sans l'amoindrir ; mais donner sa gloire à un autre, ce serait la corrompre et l'anéantir. Pour qu'il fasse le bien en nous, nous devons reconnaître que ce bien vient de lui. Autrement Dieu participerait à l'erreur, disons le mot, au mensonge.

¹ *Vie dévote*, 3^e partie, ch. iv.

² Is., xlii, 8.

Là se trouve en effet la dernière raison contre l'orgueil : il est fausseté, et les âmes humbles ne font que reconnaître la vérité. « Qu'avez-vous, demande saint Paul, que vous ne l'avez reçu? et si vous avez tout reçu, pourquoi vous glorifiez-vous comme si vous possédiez rien de vous-même ¹? » Tout ce qui est en nous de bien, naturel ou surnaturel, vient de Dieu ; tout ce que nous avons d'excellent et de parfait descend d'en haut, du Père des lumières qui nous a engendrés pour être à la tête de sa création ². Notre nature ne possède en propre que la pente au mal, et trop souvent le péché. Comment donc nous enorgueillir sans manquer à la vérité? « Enfants des hommes, pourquoi aimez-vous la vanité et cherchez-vous le mensonge ³? » s'écrie le Psalmiste, montrant bien que mensonge et vanité sont la même chose.

Voilà pourquoi Dieu, qui est la vérité éternelle et infinie, ne peut supporter l'orgueil. Voilà pourquoi il punit l'orgueilleux en l'abandonnant à ses désirs, qui l'entraînent bientôt dans les plus honteux avilissements. Voilà pourquoi aussi nous trouvons chez les Saints ces exemples d'humilité dont le monde se scandalise, un Vincent de Paul qui se considère comme le dernier des misérables, au-dessous du traître Judas, un François de Sales convaincu d'avoir mérité l'enfer, un curé d'Ars prêt à partir pour la Chartreuse afin d'y expier sa gourmandise, et tant d'autres. Car les saints, différents sur le reste selon leur vocation, sont tous semblables pour

¹ *I Cor.*, 1v, 7.

² *JACOB*, 1, 17, 18.

³ *Ps.* 1v, 3.

l'humilité, à l'exemple de Celui qui a dit : « Apprenez de moi que je suis humble de cœur ¹. » On ne comprend pas ces sentiments, on est tenté d'y voir de pieuses exagérations. Les saints au contraire ne disaient que la vérité; mais, éclairés par la lumière de Dieu, ils voyaient en eux-mêmes ce fond de corruption que l'amour-propre nous dissimule, et dont, seule, la grâce divine leur permettait de triompher.

Sans aller jusqu'à ce degré, estimons du moins l'humilité, efforçons-nous de l'aimer et de la pratiquer. Rappelons-nous qu'elle ne nous impose rien autre que la confession sincère et l'amour de la vérité. Cela est si vrai, que les âmes humbles sont toujours en même temps des âmes fières et des âmes grandes : humbles devant Dieu et devant les hommes, fières et grandes par la victoire sur elles-mêmes et par l'impossibilité de les entraîner à rien de bas. L'humilité enfin donne le calme et la paix intérieure. Après la parole que je rappelais à l'instant pour nous exhorter à être « humbles de cœur », Jésus-Christ ajoutait aussitôt cette promesse que les siècles ont vérifiée : « Et vous trouverez le repos pour vos âmes; *discite a me quia mitis sum et humilis corde, et invenietis requiem animabus vestris* ². »

¹ MATTH., XI, 29.

² *Id.*, *ibid.*

CHAPITRE X

DES CONSEILS ÉVANGÉLIQUES.

Ce que j'ai dit jusqu'ici concerne tous les catholiques, les vertus dont j'ai parlé sont dans une certaine mesure nécessaires à tous. Mais à côté, au-dessus des préceptes, il y a les conseils, et il est indispensable de m'y arrêter un instant. C'est en effet un des côtés les plus originaux de notre morale évangélique : facile à pratiquer dans l'essentiel, en sorte que personne n'y manque sans une vraie mauvaise volonté, elle contient en même temps une perfection à laquelle les hautes âmes ne peuvent complètement atteindre. Ainsi elle se proportionne aux consciences : pour les plus grossières, elle n'a que des commandements simples, peu nombreux, presque matériels ; aux délicates elle présente un idéal de vertu de plus en plus élevé, qui sans une humble confiance en Dieu ferait leur désespoir. Et ce ne sont pas deux morales, comme Aristote, dit-on, avait deux enseignements, l'un pour le vulgaire et un autre pour les initiés ; non, c'est la même morale, ce sont les mêmes préceptes, les mêmes vertus, seulement à des degrés différents.

Il est facile d'expliquer cette doctrine par des exemples. L'Église impose à tous ses enfants d'assister à la

messe chaque dimanche. Combien de degrés, depuis l'observation stricte du précepte, pour laquelle une présence physique, sans inattention volontaire, suffit, jusqu'aux personnes pieuses qui méditent et prient à la messe tous les matins ! De même pour la communion, en s'élevant de la communion pascale imposée, jusqu'à la sainte et dévote communion de tous les jours. De même pour la chasteté : le précepte, c'est le respect mutuel des époux dans le mariage; le conseil, c'est la continence parfaite, indiquée par Jésus-Christ ¹, et afin qu'on ne pût s'y tromper, il ajoutait : « Tous ne comprennent pas cette parole, mais seulement ceux à qui cela a été donné, *qui potest capere, capiat.* » Sur la charité, il y a dans l'Évangile une page célèbre parmi les chrétiens : « Un jeune homme s'approcha un jour de Jésus, et lui dit : « Bon Maître, que dois-je faire pour obtenir la vie éternelle? Jésus lui dit : Si tu veux entrer dans la vie, « garde les commandements », et il lui rappelle le Décalogue. Mais le jeune homme ajoute : « J'ai observé tout cela depuis mon enfance, que me manque-t-il encore? « Et alors Jésus : « Si tu veux être parfait, va, vends ce que tu possèdes, donne-le aux pauvres, et viens, « suis-moi ². » Il est impossible de mieux marquer la distinction entre ces deux degrés, l'entrée dans la vie éternelle qui se fait par les commandements, et la perfection qu'on n'embrasse que si l'on veut.

Chacun peut observer les conseils de la manière et dans la mesure qu'il lui plaît, et, je n'hésite pas à le dire, il y a peu de catholiques pratiquants qui n'en ac-

¹ MATTH., XIX, 11, 12.

² MATTH., XIX, 16-21.

complissent quelque chose. La prière du matin et du soir, par exemple, est de conseil, non de précepte strict. Mais le nombre de ceux qui ont voulu tendre à la perfection de la vie chrétienne est devenu si considérable, qu'il a fallu organiser, codifier pour ainsi dire les règles de cette perfection, et on l'a fait au moyen des trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Ces vœux sont l'essence et le fondement de ce qu'on appelle parmi nous la vie religieuse. Il y a congrégation d'hommes ou de femmes là où ils existent approuvés par l'Église, et il n'y a pas de congrégation proprement dite sans cela.

Le principe des vœux est la charité. Par amour pour Dieu, le religieux se dépouille de tout ce qu'il possède en propre, afin d'appartenir à Dieu plus complètement, plus uniquement. Il fait vœu de pauvreté, et renonce ainsi à la possession de tout bien temporel, se rend incapable en conscience d'être propriétaire de quoi que ce soit, même des meubles, des livres, du linge qui sont à son usage. Par le vœu de chasteté, il perd à jamais tout droit aux plaisirs de ce monde, et comme en fait la continence est impossible sans la mortification, on voit jusqu'où cet engagement s'étend. Enfin, le vœu d'obéissance pénètre jusque dans l'intime de l'âme; le religieux ainsi lié ne s'appartient plus, non-seulement pour les actes, mais pour la volonté et pour le jugement; il fera ce qu'on lui fera faire, il soumettra même ses affirmations intérieures, au moins dans une certaine mesure; il sera, selon l'énergique expression de saint Ignace de Loyola, dans la disposition de son supérieur, comme un bâton dans la main de celui qui l'agite. Voilà certes un

homme bien dépouillé, et il est difficile de pousser le renoncement plus loin.

C'est précisément contre quoi le monde se révolte. Il proteste surtout contre le vœu d'obéissance, et contre ce vœu tel que le font et que l'observent les membres de la Compagnie de Jésus. Cette abdication de la personnalité, on la déclare absurde, immorale, dangereuse pour la société et pour les individus. Je n'ai pas l'honneur d'appartenir aux Jésuites, je suis loin d'être en tout de leur avis, et je n'écris pas un traité pour les défendre; mais leur règle est approuvée par les Souverains Pontifes, ils ont rendu dans l'Église et ils y rendent encore d'éminents services. A ce titre, je les aime, je les loue, et il me paraît facile de les justifier en peu de mots.

1° Il y a une limite à l'obéissance, même aveugle, du Jésuite : c'est le cas où son supérieur lui commanderait quelque chose de mauvais, un péché contre l'une des lois divines ou humaines auxquelles tous les hommes sont soumis. Alors le religieux non-seulement peut, mais doit désobéir. Et ainsi tombe le reproche d'immoralité.

2° Personne n'est jamais contraint d'accepter malgré lui cette obéissance. Au lieu de séduire les hommes pour en faire des Jésuites, de les tromper, de chercher à les entraîner, on les éprouve au contraire par deux rudes années de noviciat, et ensuite par dix ou douze ans de vie active avant de les admettre aux vœux définitifs. Une fois engagés, ils ne le sont jamais qu'en conscience; dans notre législation actuelle, aucun moyen coactif n'existe pour retenir un homme malgré lui, et les supérieurs qui le savent refusent rarement la dissolution des vœux. Cependant peu en profitent, ce qui ne laisse guère de

créance à toutes les déclamations. J'ajoute qu'obéir et ne pas vouloir sont choses fort différentes; il faut beaucoup de volonté pour obéir, et nos adversaires s'en apercevraient vite si on les soumettait à ce régime¹.

3° Je demande, enfin, où sont les dangers que la Compagnie de Jésus fait courir à notre société. Je vois bien ceux auxquels elle-même s'expose, la haine, l'insulte, la confiscation, l'exil, la mort quelquefois : ce sont là des faits, et auxquels nous avons assisté. Indiquez-moi donc, depuis trois cents ans que la célèbre Société existe, des faits aussi constants, aussi certains, où je puisse apercevoir quelque chose de ces périls dont elle est la source. Mais pas d'insinuations, pas de contes en l'air, comme le *Juif errant* ou le livre de M. Bert : apportez des faits, ou cessez de répéter ces accusations sans preuve.

Là vérité, qu'il faut redire sans se lasser en face des déclamations contraires, c'est que grâce à leurs vœux, grâce surtout aux vertus dont les vœux sont la manifestation extérieure, et au besoin le soutien, les religieux sont des hommes prêts en tous temps, en tous lieux, pour toutes les œuvres utiles à la gloire de Dieu ou au bien de l'humanité. Dégagé des attaches par lesquelles nous retient l'égoïsme, sans famille comme

¹ Croit-on, par exemple, pour citer un fait en dehors des Jésuites, car l'obéissance est au fond la même chez tous les religieux, croit-on qu'il n'ait pas fallu un effort suprême de volonté à ce prédicateur éminent que nous avons vu, sur l'ordre de ses supérieurs, quitter sa chaire, abandonner le plus brillant auditoire, et s'enfermer dans un couvent éloigné et inconnu? Supposez un magistrat, un professeur à qui l'on demande le même sacrifice. Le Dominicain s'est soumis cependant, à l'admiration de tous les catholiques; et je ne doute pas que Dieu ne lui fasse trouver, même en cette vie, les fruits de son immolation.

sans fortune, ne tenant à rien de ce qui enchaîne et embarrasse les hommes, ni au bien-être, ni à l'estime, ni aux affections même les plus saintes, le religieux, en outre, n'est pas juge de l'emploi qu'il donnera à son activité. L'illusion serait trop facile, et l'amour-propre aurait vite repris ce qu'il a cédé. Non, c'est un autre auprès de lui, un homme grave, sage, désintéressé, — on l'est toujours quand il s'agit d'autrui ; — c'est le supérieur qui l'étudie, qui l'apprécie, et qui, voyant les besoins du temps, l'applique et l'envoie à la besogne où il sera le plus utile. Il part, il y vole, il s'y donne tout entier ; ce sera pour défricher comme les Bénédictins, ou pour prêcher comme les enfants de Saint-Dominique, ou pour les missions comme François Xavier, ou pour la fièvre jaune, comme ces sœurs de charité que nous avons vues aller au Sénégal. Certes je ne nierai pas les dévouements laïques, comme on les appelle, les sacrifices acceptés pour la science, pour la patrie, pour le devoir ; j'estime ces hommes et je les admire. Mais estimez les nôtres aussi, admirez-les dans la plénitude de leur nombre, et dans l'éclat divin de leur obscurité ; ce sera plus vrai, plus grand, plus généreux que de les insulter et les persécuter lâchement.

Vous surtout pour qui j'écris, reconnaissez cette fécondité divine de l'Église qui produit de tels résultats. J'indiquais, en commençant, la règle enseignée par Jésus-Christ : « Vous connaîtrez l'arbre à ses fruits ¹. » Parmi toutes les sociétés établies au milieu des hommes, en trouvera-t-on une autre qui ait donné de pareils fruits

¹ MATTH., VII, 16.

de sainteté, de sacrifice, de dévouement, où il ait fallu comme chez nous organiser ces divines choses, et enrégimenter les personnes qui s'y consacrent? Quel spectacle que ces familles où l'on ne vit, où l'on n'agit, où l'on ne respire que pour le bien, pour aimer Dieu et le prochain! Ah! la rage de nos ennemis se comprend. Mais ce que je ne comprends pas, ce sont les hommes de bonne foi que cette basse envie n'éclaire pas, et à qui cette fureur ne montre pas enfin où est la vérité religieuse, l'éternelle et divine vérité.

CHAPITRE XI

CONCLUSION.

Si rapide que je l'aie fait, cet exposé de la morale catholique me paraît justifier pourtant la célèbre affirmation de saint Augustin : « Si les rois de la terre et « tous les peuples, si les princes et tous les juges de « l'univers, si les jeunes hommes et les jeunes filles, si « les enfants et les vieillards avaient soin d'écouter et « d'observer les règles que donne la religion chrétienne « pour bien vivre, ici-bas la république serait prospère « et florissante, et elle s'acheminerait ainsi vers le « royaume bienheureux de la vie éternelle¹. » Pour les individus comme pour les sociétés, le bonheur n'est pas ailleurs que dans la vertu; et personne ne niera que l'Évangile ne nous ait donné de la vertu une idée plus haute et plus complète que nous ne saurions la trouver ailleurs.

J'ai terminé maintenant ma tâche². Cet *Exposé* que

¹ *De civit. Dei*, II, 19, traduct. NISARD.

² Je ne puis cependant conclure sans remercier hautement mes maîtres de Saint-Sulpice. S'il y a quelque chose de bon dans ce livre, je le leur dois; s'il y a des erreurs, elles sont mon fait, parce que je n'aurai pas compris leur enseignement. Ces messieurs tiennent à rester ignorés du public; c'est pourquoi je ne nomme per-

j'avais entrepris non sans effroi, le voici conduit à sa fin. A vous, lecteur, de prononcer si l'impression qui en résulte est décisive en faveur de l'Église et de son enseignement. Si elle ne l'est pas, s'il reste des doutes ou des obscurités, laissez-moi vous dire que c'est ma faute, non celle de la doctrine que j'ai tenté de vous présenter. Bien des fois j'ai senti mon impuissance, et j'ai regretté qu'un autre plus habile n'eût pas à ma place mis la main à cette œuvre. Mais, dévorés par le ministère, les prêtres aujourd'hui ont peu de temps. Ceux à qui j'en ai parlé, et qui auraient mieux réussi, n'ont pas trouvé le loisir nécessaire. Ce sera mon excuse pour l'audace de ma tentative. Peut-être aussi quelqu'un reprendra-t-il la même idée, que je crois bonne et utile. Notre grand ennemi, ce n'est pas la passion, ce n'est pas la haine, c'est l'ignorance des vérités religieuses; il est impossible de se mêler aux hommes sans le constater. Exposez la doctrine catholique, présentez-la sans provocation comme sans faiblesse; elle agira par sa seule force et trouvera le chemin des esprits et des cœurs. La seule difficulté est de se faire lire par des gens trop souvent distraits: c'est ce qui me fait souhaiter dans cette entreprise l'intervention d'un écrivain de talent, dont la plume ne serait pas trop au-dessous des grandes vérités qu'il s'agit de rappeler.

A ce vœu formé dans l'intérêt de la religion, il me sera permis d'en ajouter un autre pour vous, lecteur, dont il me faut à présent prendre congé. Vous venez d'entendre notre doctrine, cette doctrine catholique

sonne. Mais la vérité aussi leur est chère, et c'est elle qui m'oblige à leur rendre ici un hommage encore bien insuffisant.

plus ancienne que toutes nos sociétés, plus vénérable que toutes nos traditions, plus efficace et plus féconde que toutes nos philosophies. Si vous êtes chrétien, puissiez-vous sortir de cette lecture plus fort, plus fervent, plus décidé non-seulement à croire, mais à aimer et à pratiquer la vérité! Pour vous qui n'auriez pas ce bonheur de posséder déjà la foi, « fondement et racine de toute justification ¹ », peut-être quelques-uns de vos préjugés auront-ils disparu en écoutant ce que dit l'Église. Mais laissez-moi vous le déclarer devant Dieu, après avoir lu ces pages, vous ne serez pas le même que vous étiez auparavant : si vous ne vous trouvez pas plus près de la religion, il est à craindre que vous en soyez plus éloigné. Écoutez ce grave avertissement de l'apôtre saint Paul : « La terre, dit-il, qui boit la pluie dont elle « est souvent arrosée, et qui, au lieu de produire des « fruits, ne porte que des épines et des ronces, cette « terre est réprouvée et proche de la malédiction ². » Mais il ajoute aussitôt, et j'ajouterai de tout cœur avec lui : « Nous espérons de vous, mes bien-aimés, des résultats meilleurs et plus proches du salut. » Ah! oui, ne restez pas sur des doutes, des hésitations, qui peut-être seraient coupables; cherchez, examinez, consultez surtout, la chose en vaut la peine. Et puisse le Père des miséricordes, le juge des volontés droites et des cœurs sincères, vous faire trouver son repos et sa paix dans la foi en son enseignement, dans l'espérance de la vie éternelle, et dans cet amour suprême de Dieu et des hommes qui est la divine charité!

¹ *Concil. Trid. sess. vi, cap. 3.*

² *Hebr., vi, 7-9.*

APPENDICE .

TEXTES DE QUELQUES PROPHÉTIES RELATIVES A JÉSUS-CHRIST.

Gen., III, 14, 15 : « Le Seigneur Dieu dit au serpent : Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme, ta race et la sienne : elle (la race selon l'hébreu, le fils selon les Septante, la femme selon la Vulgate) brisera ta tête, et tu briseras son talon. »

Gen., XII, 3 : Dieu dit à Abraham : « En toi seront bénies toutes les familles de la terre. » Et la même promesse est expliquée plus loin, XXII, 18 : « En ta race seront bénies toutes les nations de la terre. » Cette promesse est répétée à Isaac, XXVI, 4, et à Jacob, XXVIII, 14 : « Toutes les tribus de la terre seront bénies dans ta race. » Jacob mourant prophétise que Juda sera le père du Messie : « Le bâton (de commandement, le sceptre) ne sortira point de Juda, ni le chef ne sortira de sa race, jusqu'à ce que vienne celui qui doit être envoyé (celui à qui il — le sceptre — appartient, selon l'hébreu), et lui-même sera l'attente des nations. » Enfin le Messie doit naître de David, *Ps.* LXXXVIII, 36-38 : « Je l'ai juré une fois par mon saint, je ne mentirai pas à David ; sa race demeurera éternellement, son trône sera comme le

soleil en ma présence, comme la lune éternellement parfaite. » La même chose se trouve au livre des Rois, *II Reg.*, VII, 12-16 : « Ta maison (la race de David) sera fidèle, ton royaume durera éternellement, ton trône sera ferme jusqu'à la fin » ; et plus clairement encore dans ISAÏE, XI, 1, 2 : « Une tige sortira de la racine de Jessé (le père de David), et une fleur s'élèvera sur sa racine, et l'Esprit de Dieu reposera sur lui... En ce jour, la racine de Jessé, debout comme un signe pour les peuples, les nations l'invoqueront, et son sépulcre sera glorieux. »

MICH., V, 2 : « Et toi, Bethléhem d'Ephrata, tu es petite dans les milliers (les grandes villes) de Juda; cependant de toi sortira le dominateur d'Israël, et sa naissance est du commencement, des jours de l'éternité. » (Donc il ne s'agit pas de David, né aussi à Bethléhem.)

ISAÏE, VII, 4 : « Le Seigneur vous donnera lui-même un signe : voici que la Vierge concevra et enfantera un fils, et il sera appelé Emmanuel » (c'est-à-dire Dieu avec nous). Plus loin, IX, 6 : « Un petit enfant nous est né, et un fils nous a été donné, et le commandement a été mis sur son épaule, et son nom sera Admirable, Conseiller, Dieu, Fort, Père du siècle à venir, Prince de la paix. »

JÉRÉMIE, XXIII, 5 : « Voici que les jours viennent, dit le Seigneur, et je susciterai à David un germe juste, et il régnera roi, et il sera sage, et il fera jugement et justice sur la terre. En ces jours Juda sera sauvé, et Israël habitera avec confiance, et voici le nom qu'on lui donnera : le Seigneur notre justice. » (Il ne s'agit donc pas d'un roi ordinaire.)

MALACH., III, 1 : « Voici que j'envoie mon envoyé

(Jean-Baptiste), et il préparera les voies devant ma face. Et aussitôt viendra à son temple le Dominateur que vous cherchez, et l'Ange du Testament que vous voulez. »

ISAÏE, IX, 1, 2 : « D'abord a été soulagée la terre de Zabulon et la terre de Nephthali; et enfin a été appesantie la route de la mer le long du Jourdain à travers la Galilée des nations. Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière; la lumière s'est élevée sur ceux qui habitent dans le pays de l'ombre de la mort. » (C'est l'ordre de la prédication du Sauveur.)

ZACHARIE, IX, 9 : « Tressaille, fille de Sion; réjouis-toi, fille de Jérusalem : voici que ton roi vient à toi, juste et sauveur, pauvre, monté sur une ânesse et son ânon. »

ZACHARIE, XI, 12, 13 : « Si vous le trouvez bon, apportez mon prix. Et ils présentèrent mon prix, trente pièces d'argent; et le Seigneur me dit : Jette-les au potier, ce beau prix auquel j'ai été estimé par eux. Et je pris les trente pièces d'argent, et je les jetai dans le temple, vers le potier. »

J'ai déjà cité Malachie, annonçant que le Messie viendra dans le second temple. Voici maintenant AGGÉE, II, 7, 10 : « Encore un peu de temps, et j'ébranlerai le ciel, la terre, la mer et les continents; je remuerai toutes les nations, et le Désiré des nations viendra, et je remplirai cette maison (le second temple) de gloire, dit le Seigneur des armées. La gloire de cette dernière maison sera plus grande que celle de la première, et en ce lieu je donnerai la paix, dit le Seigneur des armées. »

L'époque de la venue du Messie est surtout marquée par Daniel, dans la célèbre prophétie qui lui est faite par l'ange Gabriel, IX, 22-27 : « Soixante-dix semaines

ont été abrégées sur ton peuple, et sur ta ville sainte jusqu'à la consommation de l'iniquité, la fin du péché, la ruine de la prévarication, le règne éternel de la justice, l'accomplissement de la vision et de la prophétie, et l'onction du Saint des saints. Sache donc, et remarque : depuis l'édit pour rebâtir Jérusalem jusqu'au Christ chef, il y aura sept semaines et soixante-deux semaines, pendant lesquelles on rebâtira le temple et les murs au milieu de temps difficiles; et après soixante-deux semaines le Christ sera tué, son peuple le reniera et ne sera plus son peuple. La ville et le sanctuaire seront renversés par un peuple étranger et son chef, puis ce sera le désert, et après la guerre une désolation permanente. Une semaine (la dernière) confirmera l'alliance; en son milieu l'hostie et les sacrifices seront abolis, l'abomination de la désolation sera dans le temple, et jusqu'à la fin persévéra l'irréparable désolation. »

Au livre des *Nombres*, xxiv, 17, Balaam annonce, « de loin encore, une étoile qui sortira de Jacob, une tige qui s'élèvera d'Israël, et qui dominera tous les peuples voisins ». Moïse, dans son dernier ouvrage, *Deutér.*, xviii, 15, promet « un prophète semblable à lui que Dieu suscitera à Israël de sa race et de ses frères : écoute-le ».

Les témoignages sur la Passion et sur la conversion des Gentils sont innombrables. Pour être complet, il faudrait traduire ici au moins la dixième partie de l'Ancien Testament. Je ne citerai que deux textes, les plus développés et les plus beaux.

Ps. xxi. Je donne la traduction de Bossuet, d'après l'hébreu selon saint Jérôme : « Mon Dieu, mon Dieu,

pourquoi m'avez-vous délaissé ? (Ce sont les paroles mêmes de Notre-Seigneur sur la croix : *Eli, Eli, lamma sabacthani.*) La voix de mon rugissement est bien éloignée de mon salut. Mon Dieu, je crierai pendant le jour, et vous ne m'écoutez point : et la nuit je ne garderai pas le silence. Et vous, ô saint, qui habitez et qui êtes la louange d'Israël, nos pères se sont confiés en vous ; ils se sont confiés, et vous les avez sauvés. Ils ont poussé leurs cris jusqu'à vous, et ils ont été sauvés : ils ont mis en vous leur confiance, et ils n'ont point été confondus. Mais pour moi je suis un ver de terre, et non pas un homme : l'opprobre des hommes, et le mépris du peuple. Tous ceux qui me voient se moquent de moi avec insulte, ils remuent leurs lèvres, ils branlent la tête : il a eu recours au Seigneur (disent-ils), qu'il le sauve ; qu'il le délivre, puisqu'il l'aime. Vous êtes néanmoins mon défenseur dès le ventre de ma mère, ma confiance dès le temps que j'en suçais la mamelle ; du sein de ma mère, j'ai été jeté entre vos bras, vous êtes mon Dieu dès le ventre de ma mère. Ne vous éloignez pas de moi, maintenant que la tribulation approche, et que je n'ai aucun secours. De jeunes taureaux m'ont environné, des taureaux gras m'ont assiégé ; ils ont ouvert leur gueule sur moi, comme un lion ravisseur et rugissant. J'ai été épanché comme de l'eau, et tous mes os ont été séparés ; mon cœur est devenu comme une cire fondue au milieu de mes entrailles. Ma force s'est desséchée comme un têt de pot cassé ; et ma langue s'est attachée à mon palais ; et vous m'avez réduit à la poussière de la mort. Des veneurs m'ont entouré, le conseil des méchants m'a assiégé, ils ont percé mes mains et mes pieds ; on compterait tous mes os :

voilà ce qu'ils ont vu en moi, lorsqu'ils m'ont regardé. Ils ont partagé mes vêtements entre eux, et ils ont jeté le sort sur ma robe. Mais vous, Seigneur, ne vous éloignez pas ; vous qui êtes ma force, hâtez-vous de venir à mon secours. Tirez mon âme de l'épée, et mon unique de la main du chien ; sauvez-moi de la gueule du lion, et exaucez-moi contre les cornes de la licorne. Je raconterai votre nom à mes frères, je vous louerai au milieu de l'Église. Louez le Seigneur, vous qui le craignez ; glorifiez-le, races de Jacob, partout où vous êtes étendues ; craignez-le, vous tous qui composez la postérité d'Israël. Parce qu'il n'a point dédaigné ni rebuté la modestie du pauvre, et qu'il ne lui a point caché sa face, et qu'il l'a exaucé quand il criait, ma louange sera devant vous dans la grande Église ; je rendrai mes vœux en la présence de ceux qui craignent Dieu. Les pauvres mangeront et seront rassasiés ; ceux qui cherchent le Seigneur le loueront ; votre cœur vivra à jamais. Toutes les extrémités de la terre se ressouviendront du Seigneur et se convertiront à lui, et toutes les familles des Gentils l'adoreront : parce que le règne appartient au Seigneur, et il dominera sur les Gentils. Tous les riches de la terre ont mangé et adoré devant sa face ; tous les mortels fléchiront le genou, et mon âme vivra pour lui. Sa postérité le servira dans la race suivante, on racontera ses louanges au Seigneur : ils viendront, et ils annonceront sa justice au peuple qui naîtra, et qu'il a fait. »

ISAÏE, LIII : « Qui a cru à notre parole ? et à qui le bras du Seigneur a-t-il été révélé ? Il s'élèvera comme un arbrisseau devant lui, et comme un rejeton d'une terre altérée. Il est sans beauté et sans éclat : nous l'avons

vu, et il n'avait pas d'apparence : ainsi nous l'avons méconnu. Il nous a paru un objet de mépris, le dernier des hommes, un homme de douleurs, qui sait ce que c'est que souffrir. Son visage était comme caché, il paraissait méprisable, et nous ne l'avons point reconnu. Il a pris véritablement nos langueurs, il a porté nos douleurs. Nous l'avons considéré comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu et humilié. Il a été percé de plaies pour nos péchés, brisé pour nos crimes. Le châtiement qui devait nous procurer la paix est tombé sur lui, et nous avons été guéris par ses meurtrissures. Nous nous étions tous égarés comme des brebis ; chacun s'était détourné pour suivre sa propre voie, et Dieu l'a chargé lui seul de l'iniquité de nous tous. Il a été offert parce que lui-même l'a voulu, et il n'a point ouvert la bouche ; il sera mené à la mort comme une brebis ; comme un agneau devant celui qui le tond, il sera muet sans ouvrir la bouche. Il est mort au milieu des supplices, condamné en jugement. Qui racontera sa génération ? Car il a été retiré de la terre des vivants, je l'ai frappé à cause des crimes de mon peuple. Enfin le Seigneur lui donnera les impies pour prix de sa sépulture et les riches pour sa mort ; parce qu'il n'a point commis d'iniquité, et que le mensonge n'a jamais été dans sa bouche. Ainsi le Seigneur l'a voulu briser dans son infirmité ; ayant livré son âme pour le péché, il verra sa race durer longtemps, et la volonté de Dieu s'exécutera heureusement par sa conduite. Il verra le fruit de ce que son âme aura souffert, et il en sera rassasié ; comme mon serviteur est juste, il justifiera par sa doctrine un grand nombre d'hommes et il portera leurs iniquités. C'est pourquoi je lui donnerai

en partage une grande multitude, il distribuera les dépouilles des forts, parce qu'il a livré son âme à la mort et qu'il a été mis au nombre des scélérats; qu'il a porté les péchés de plusieurs et qu'il a prié pour les violateurs de la loi. Réjouissez-vous donc, stérile qui n'enfantiez point; chantez des cantiques, poussez des cris, vous qui n'aviez point d'enfants; parce que celle qui était abandonnée a plus d'enfants que celle qui avait un mari, dit le Seigneur. Vous vous étendrez à droite et à gauche; votre postérité aura les nations pour héritage et habitera les villes désertes. » (Traduction de Carrières.)

J'arrête ici ces citations. Elles suffisent assurément aux esprits de bonne foi; pour ceux qui n'aiment pas la vérité, des volumes entiers n'auraient pas la force de les convaincre.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND.

DOGME (*suite*).

LIVRE II : L'INCARNATION ET SES CONSÉQUENCES.

	Pages.
CHAPITRE V. — L'Incarnation	1
ART. 1 ^{er} . — Préparation de l'Incarnation	1
I. Les sacrifices	1
II. Préparation politique.	4
III. Le peuple juif.	8
ART. 2. — Dogme de l'Incarnation	12
I. L'union hypostatique.	12
II. Conséquences pour le langage et pour le culte.	19
ART. 3. — Raisons de l'Incarnation	23
I. La Rédemption des hommes.	23
II. L'amour de Dieu pour les hommes	31
CHAPITRE VI. — Preuves de la divinité de Jésus-Christ.	34
ART. 1 ^{er} . — État de la question	36
ART. 2. — Les prophéties et les miracles.	42
I. Jésus-Christ a été prophétisé et a prophétisé.	42
II. La résurrection de Jésus-Christ	49
ART. 3. — Personnalité de Jésus-Christ.	56
I. Jésus-Christ a une physionomie à part au milieu des hommes.	56
II. Jésus-Christ s'est cru Dieu, et s'est présenté comme tel.	63
ART. 4. — L'établissement de l'Église.	67
ART. 5. — Le règne de Jésus-Christ dans les âmes	73
ART. 6. — Conclusion	80
CHAPITRE VII. — Conséquences de l'Incarnation.	83
ART. 1 ^{er} . — Le culte de Marie.	84

	Pages.
ART. 2. — L'humanité dans le plan de l'Incarnation.	90
ART. 3. — Les contradictions opposées à Jésus-Christ.	97
CHAPITRE VIII. — La grâce.	105
ART. 1 ^{er} . — De la grâce en général.	106
ART. 2. — La grâce actuelle.	113
ART. 3. — La grâce habituelle.	121
ART. 4. — Du mérite.	127
CHAPITRE IX. — Les moyens pour arriver à la justification. — La prière.	132
ART. 1 ^{er} . — Des Sacrements en général.	137
I. Du symbolisme, et définition des sacrements.	137
II. Nombre et espèces des sacrements.	142
ART. 2. — Le baptême et la confirmation.	147
I. Le baptême.	147
II. La confirmation.	153
ART. 3. — L'Eucharistie.	154
I. La présence réelle.	155
II. La communion.	162
III. La messe.	169
ART. 4. — La Pénitence et l'Extrême-Onction.	175
I. La pénitence naturelle et la contrition.	176
II. La confession.	184
III. L'Extrême-Onction.	194
ART. 5. — L'Ordre.	195
I. Le célibat ecclésiastique.	196
II. De la situation actuelle du prêtre catholique en France.	200
III. Les mauvais prêtres.	203
ART. 6. — Le mariage.	205
CHAPITRE X. — La vie éternelle.	210
ART. 1 ^{er} . — L'immortalité de l'âme.	212
I. Preuves de l'immortalité.	212
II. Le ciel, le purgatoire, l'enfer, le nombre des élus.	216
ART. 2. — La résurrection de la chair.	227
ART. 3. — Le culte des Saints. Les reliques. Les indul- gences.	231
CHAPITRE XI. — Conclusion.	235

TROISIÈME PARTIE

MORALE.

CHAPITRE I ^{er} . — Considérations préliminaires.	241
CHAPITRE II. — Morale générale.	251
ART. 1 ^{er} . — L'acte humain.	251

TABLE DES MATIÈRES.

333

	Pages.
ART. 2. — La conscience	258
ART. 3. — Les lois	260
CHAPITRE III. — Le Décalogue	266
— IV. — La charité	272
— V. — La religion	283
— VI. — La justice	288
— VII. — La pénitence	299
— VIII. — La chasteté	306
— IX. — L'humilité	309
— X. — Des conseils évangéliques	313
— XI. — Conclusion	320
APPENDICE. Textes où est prophétisé Jésus-Christ	323

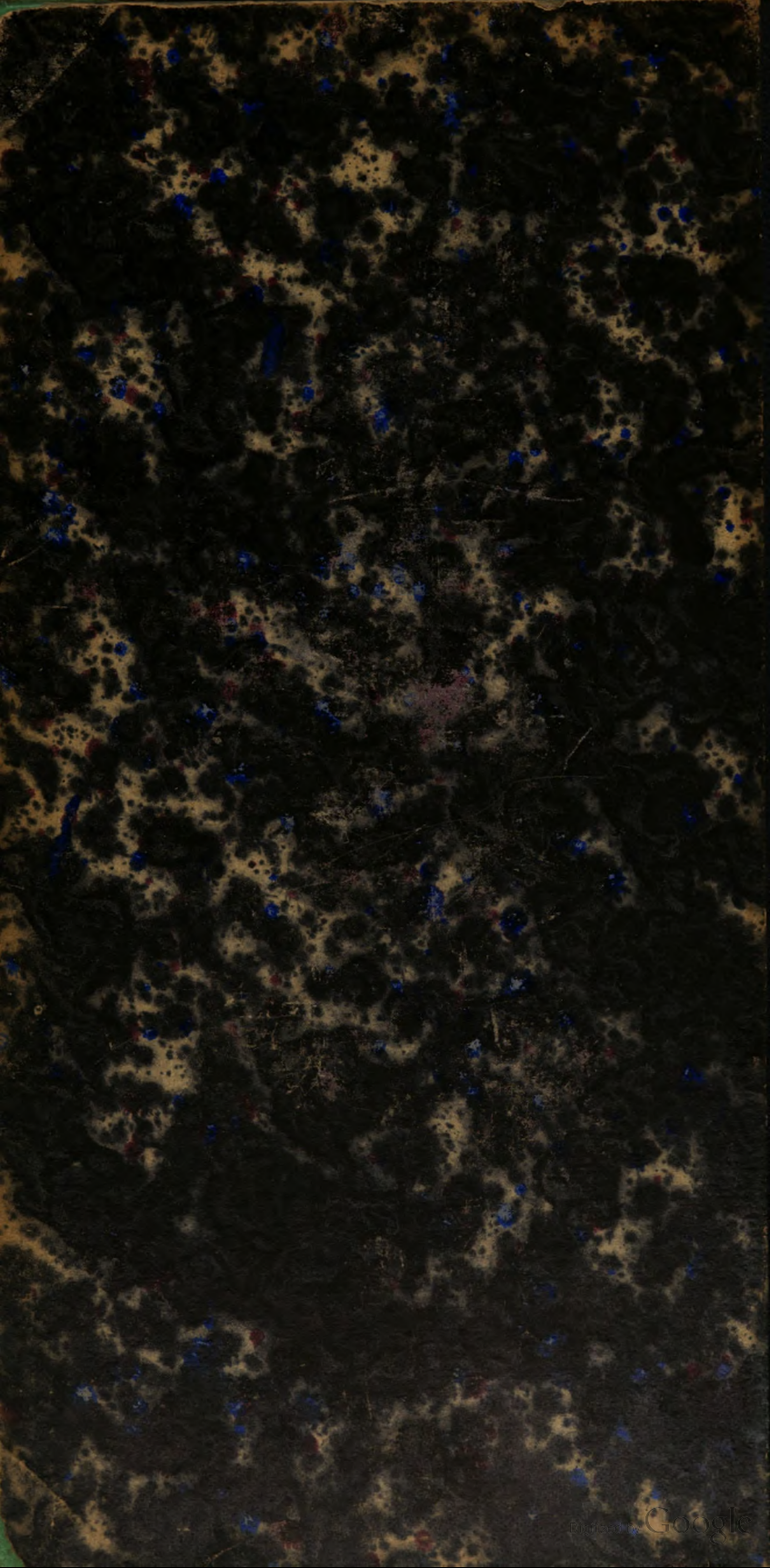
FIN DE LA TABLE DU TOME SECOND.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET C^{ie}, RUE GARANCIÈRE, 8.



~~DUK JAN 2 37~~

~~JUL JUN 25 37~~



4
8

CA

→

→

→

→